

610

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE

VILLE DE LYON



MUSEUM
DES SCIENCES NATURELLES

610

HISTOIRE NATURELLE
DES
COLÉOPTÈRES
DE FRANCE

PAR
E. MULSANT

Sous-Bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'histoire naturelle au Lycée.
Correspondant du Ministre de l'instruction publique, etc.

ET **CL. REY**
Membre de la Société Linnéenne de Lyon, etc.

FLORICOLES



PARIS
DEYROLLE, NATURALISTE
Rue de la Monnoye, 19

Mars 1868

A MONSIEUR ACHILLE COSTA

Membre de l'Académie des Sciences de Naples, etc.

MONSIEUR,

Vous êtes aujourd'hui le seul à nous révéler les richesses entomologiques de l'Italie méridionale. Vos beaux travaux ont ajouté un bon nombre d'espèces au catalogue des insectes de l'Europe; le gracieux accueil que vos écrits ont reçu des savants nous dispense de les louer;

mais permettez-nous, en vous offrant ces pages, d'y joindre l'assurance
de nos sentiments affectueux.

E. Mulsant. Cl. Rey.

Lyon, 10 octobre 1897.

TABLEAU MÉTHODIQUE

DES

COLÉOPTÈRES FLORICOLES DE FRANCE

1^{re} FAMILLE. DASYTIENS.	(2 ^{es} s.-g. <i>Hypodasytes</i> .)
1 ^{re} BRANCHE HÉNICOPAIRES.	obscurus, GYLLENHAL.
Genre <i>Henicopus</i> , Stephens.	(3 ^e s.-g. <i>Mesodasytes</i> .)
-armatus, LUCAS.	-flavipes, OLIVIER.
-pyraeneus, FAIRMAIRE.	coxalis, MULSANT et REY.
-pilosus, SCOPOLI. <i>hirtus</i> Lucas	plumbeus, OLIVIER.
-vittatus, KIESENWETTER.	(4 ^e s.-g. <i>Meladasytes</i> .)
2 ^e BRANCHE. DASYTAIRES.	pilicornis, KIESENWETTER.
1 ^{er} RAMEAU. DASYTATES.	nigrocyanus, MULSANT et REY.
Genre <i>Divalet</i> , Laporte.	caeruleus, FABRICIUS.
-bipustulatus, FABRICIUS.	(5 ^e s.-g. <i>Pseudodasytes</i> .)
-quadripustulatus, FABRICIUS.	terminalis, ROSENHAUER.
-tibialis, MULSANT et REVELIÈRE.	fuscus, ILLIGER.
Genre <i>Dasytes</i> , Paykull.	-subaeneus, SCHÖNHERR.
(1 ^{ers} s.-g. <i>Dasytes</i> .)	Genre <i>Lobonyx</i> , J. DU VAL.
-niger, LINNÉ.	-aeneus, FABRICIUS.
-thoracicus, MULSANT et REY.	Genre <i>Psilothrix</i> , REDTENBACHER.
-montanus, ULRICH.	-nobilis, ILLIGER.
-oblongus, KIESENWETTER.	2 ^e RAMEAU. APLOCNEMATES.
-gonocerus, MULSANT et REY.	Genre <i>Julistus</i> , Kiesenwetter.
-tristictus, MULSANT et REY.	-floralis, OLIVIER.
-griseus, KUSTER.	-fulvo-hirtus, BRISOUT.
-calabrus, COSTA.	
-algericus, LUCAS.	

TABEAU MÉTHODIQUE DES FLORICOLES DE FRANCE.

Genre *Haplocnemus*, Stephens.

eumerus, MULSANT et REY.
 tarsalis, SAHLBERG.
 alpestris, KIESENWETTER.
 basalis, KÜSTER.
 jejunus, KIESENWETTER.
 pinicola, KIESENWETTER.
 virens, SUFFRIAN.
 ahenus, KIESENWETTER.
 aestivus, KIESENWETTER.
 cylindricus, KIESENWETTER.
 calidus, MULSANT et REY.
 quercicola, MULSANT et REY.
 -nigricornis, FABRICIUS.
 -pini, REDTENBACHER.
 serratus, REDTENBACHER.

2^e FAMILLE. MELYRIENS.

Genre *Zygia*, Fabricius.

flavipes

3^e FAMILLE. DANACÉENS.

Genre *Dolichosoma*, Stephens.

-lineare, ROSSI.
 subdensatum, MULSANT et REY.
 submicaceum, MULSANT et REY.

Genre *Danacea*, Laporte.

murina, KÜSTER.
 montivaga, MULSANT et REY.
 -pallipes, PANZER.
 ambigua, MULSANT et REY.
 tomentosa, PANZER.
 casanensis, COSTA.
 longiceps, MULSANT et REY.

4^e FAMILLE.

PHLÆOPHILIENS.

Genres *Phlæophilus*, Stephens.
 Edwardsi, STEPHENS.

TRIBU

DES

FLORICOLES

CARACTÈRES : *Corps* oblong ou plus ou moins allongé ; de consistance coriace ou assez coriace ; non muni en dessous sur les côtés de vésicules rétractiles. *Tête* plus ou moins inclinée ; généralement plus étroite, rarement plus large que le prothorax (1). *Front* plus ou moins large. *Epistome et Labre* transverses. *Mandibules* robustes ; longitudinalement engagées en partie sous les côtés de l'épistome et du labre ; légèrement saillantes au-delà de celui-ci ; plus ou moins bidentées à leur extrémité. *Mâchoires* bilobées, avec le lobe externe plus grand, plus ou moins didaté et densément cilié à son extrémité : l'interne plus court, étroit, densément cilié en dedans à sa partie supérieure. *Pa'pes maxillaires* de quatre articles : le 1^{er} petit : le 2^e obconique : le pénultième court : le dernier plus long que le second, de forme variable. *Menton* corné, transverse. *Langnette* généralement membraneuse ; plus ou moins grande et plus ou moins élargie en avant ; rarement entière, le plus souvent échancrée ou même bilobée à sa partie antérieure.

Palpes labiaux de trois articles : le 1^{er} petit : le 2^e obconique : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, de forme un peu variable.

Yeux plus ou moins grands et plus ou moins saillants.

Antennes toujours de onze articles ; plus ou moins développées ; ordinairement écartées à leur base ; le plus souvent insérées près et au-devant des yeux ; plus ou moins dentées en scie ou même, rarement, pectinées en dedans.

(1) C'est surtout chez les mâles de quelques espèces qu'elle se montre sensiblement plus large, les yeux compris, que le prothorax.

Prothorax le plus souvent plus étroit en avant qu'en arrière; tronqué ou subéchancré à son bord antérieur qui n'est pas ou est à peine élevé au dessus du niveau du vertex; à bord postérieur ordinairement non prolongé sur la base des élytres; sans entaille en dessous des angles antérieurs sur le devant des replis inférieurs.

Écusson transverse ou subsémi-circulaire.

Elytres simples à leur sommet dans les deux sexes, et recouvrant toujours entièrement l'abdomen.

Métasternum transversalement ou subtransversalement coupé à son bord apical.

Hanches antérieures et intermédiaires longitudinalement obliques; les *postérieures* souvent avec une lame transverse distincte mais très-étroite, subitement élargie en dedans en forme de cône ou de trapèze.

Ventre de six segments, tous entièrement cornés: le 6^e transverse ou sémilunaire, parfois très-court ou même indistinct.

Pieds plus ou moins allongés. *Tibias* presque toujours droits (1). *Tarses* de cinq articles, avec les *ongles* rarement simples, le plus souvent dentés ou lobés en dessous.

Obs. Nous avons cru devoir séparer cette Tribu de celle des *Vésiculifères*, dont elle diffère essentiellement par l'absence des vésicules rétractiles. Les insectes qui la composent offrent encore une consistance beaucoup plus solide, et leur *métasternum* transversalement coupé à son bord apical au lieu d'être obliquement entaillé sur les côtés de celui-ci, caractère très-saillant que M. de Kiesenwetter a fort bien rendu par les expressions suivantes: *Metasternum saccatum*, *metasternum apice truncatum*.

La plupart des espèces de cette Tribu vivant sur les fleurs, nous lui avons imposé la dénomination de *Floricoles*.

ÉTUDE DES PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

Dans cette Tribu, ainsi que dans les *VÉSICULIFÈRES*, la page inférieure du corps ne présente pas des modifications importantes, quant aux

(1) Excepté chez les mâles du genre *Henricopus*, où les tibias postérieurs sont fortement recourbés en dedans.

diverses pièces qui la composent. Il en est de même de la page supérieure qui n'offre dans sa conformation que des caractères tout à fait secondaires. Il nous a donc fallu chercher ailleurs les bases de nos grandes divisions, et nous avons cru rendre la science plus facile en les prenant dans la structure des antennes et des pieds et surtout dans la nature de la pubescence dont le tissu tégumentaire de ces insectes est entièrement revêtu.

Le Corps, généralement oblong ou allongé, affecte dans quelques espèces de *Dasytes* (surtout des trois derniers sous-genres) une forme encore plus étroite, et devient tout à fait linéaire ou subfiliforme chez les *Dolichosomes*. Généralement peu convexe, il est toujours assez épais et quelquefois même subcylindrique (*Haplocnemus*). Il est ordinairement de consistance beaucoup plus solide que chez les VÉSICULIFÈRES, bien qu'il ne soit jamais de nature très-coriace, à l'exception toutefois des genres *Zygia* et *Melyris* où il est tout à fait corné. Mais ce qu'il y a de remarquable dans le dessus du corps, c'est la pubescence dont il est entièrement revêtu et qui pour nous présente une valeur du premier ordre. Elle se résume à trois catégories distinctes : tantôt elle est plus ou moins longue, redressée ou hérissée, comme chez les *Dasytiens* : tantôt elle est très-courte, frisée, couchée, rare ou peu distincte, comme chez les *Mélyriens* : d'autre fois elle est déprimée et écailleuse comme chez les *Danacéens* ; et ce dernier caractère nous paraît, par son évidence, mériter une place d'un ordre élevé et devoir dominer ceux tirés de la bouche et de la structure des ongles.

La Tête est assez grande. Généralement plus étroite que le prothorax, elle devient plus large que ce segment, lorsque celui-ci s'allonge et se rétrécit, ainsi qu'on peut le remarquer chez certains mâles de *Dasytes* et surtout du sous-genre *Pseudodasytes*, et chez les deux sexes du genre *Dolichosoma*. Plus ou moins engagée dans le prothorax, elle est toujours un peu inclinée et peu saillante vue de dessus. Il faut cependant en excepter les *Danacéens*, où elle est assez proéminente. Plus ou moins transverse et plus ou moins triangulairement rétrécie en avant dans la plupart des espèces, parfois chez quelques-unes du genre *Danacea* et chez les *Zygia* elle s'allonge en une espèce de museau, et alors elle affecte naturellement une forme plus ou moins oblongue.

Le *Front*, large ou assez large entre les yeux, s'étend plus ou moins au-devant du niveau de ceux-ci. Ordinairement relevé ou rebordé de chaque côté le long des fossettes antennaires, il est généralement déprimé sur son disque, et plus ou moins biimpressionné en avant; et ces impressions, profondes chez les Hénicopes, se réunissent quelquefois, surtout chez les ♂ de plusieurs espèces de différents genres, pour ne former qu'une seule et large excavation.

Les *Joues* sont peu développées et sans importance.

Les *Tempes* présentent en dessous une surface plus ou moins grande, et elles retournent un peu derrière les yeux, où elles sont plus ou moins réduites.

L'*Épistome*, en trapèze plus ou moins fortement transverse, est quelquefois très-étroit ou presque linéaire dans les genres *Julistus* et *Hyplocnemus*. Généralement de consistance coriace, il est parfois subcorné ou même plus ou moins membraneux, ainsi qu'on peut le voir dans certaines espèces de *Dasytes* et dans les *Psilothrix*. Le plus souvent confondu en arrière avec le front auquel il paraît comme soudé, il s'en distingue pourtant quelquefois d'une manière évidente, soit par une différence de plan, soit par une suture plus ou moins fine, ordinairement rectiligne ou rarement à peine (*Lobonyx*) arquée en arrière.

Le *Labre*, toujours bien visible, est plus ou moins saillant et plus ou moins transverse. Cependant chez quelques *Danacées*, il paraît souvent aussi long ou même un peu plus long que large, avec la faculté de se retirer plus ou moins sous l'épistome. Son bord apical est ou subtronqué ou subarrondi, et généralement cillé de poils courts. Quant à sa consistance, elle est toujours cornée ou coriace, avec seulement parfois son bord antérieur muni d'un étroit liseré membraneux peu sensible.

Les *Mandibules*, larges et assez robustes, sont toujours plus ou moins bidentées à leur sommet. Longitudinalement engagées en partie sous les côtés de l'épistome et du labre qu'elles débordent un peu latéralement, elles sont ordinairement peu saillantes au-devant de celui-ci, si ce n'est chez les *Danacées*, chez lesquelles elles offrent aussi une particularité toute spéciale d'avoir leur tranche interne distinctement denticulée, tandis que cette même tranche paraît lisse dans les autres genres.

Les Mâchoires n'offrent rien de saillant dans leur structure. Elles sont bilobées, avec le lobe externe plus grand, corné à sa base, submembraneux et plus ou moins dilaté à son extrémité qui est densément ciliée : l'interne souvent assez étroit, plus court, corné ou submembraneux, plus ou moins cilié en dedans à sa partie supérieure.

Les Palpes maxillaires semblent jouer un rôle un peu plus important quant à la conformation surtout du dernier article. Ils sont généralement subfiliformes ; cependant ils paraissent un peu élargis vers leur extrémité dans le genre *Lobonyx* où leur dernier article est plus épais que les précédents, et sensiblement dans les genres *Julistius* et *Haplocnemus*, où ce même article est plus ou moins grand et plus ou moins sécuriforme. Ils sont composés de quatre articles dont le basilaire est constamment beaucoup plus court ou presque rudimentaire : le 2^e est assez développé, et le pénultième assez court, beaucoup moins long que le précédent et surtout que le suivant, qui est toujours le plus grand de tous. Celui-ci seul est variable dans sa forme, et nous avons déjà vu qu'il était plus ou moins dilaté en forme de fer de hache dans deux genres. Dans les autres, il est ordinairement oblong ou ovale oblong, tantôt atténué ou subatténué vers son extrémité, tantôt plus ou moins élargi à celle-ci, ainsi que cela se remarque chez les ♂ de certains *Dasytes*. Dans tous les cas, il est toujours plus ou moins tronqué au sommet, souvent même assez largement et obliquement.

Les Palpes labiaux, composés de trois articles distincts, sont beaucoup moins saillants que les précédents. Leur dernier article, toujours plus grand que le 2^e, suit à peu près dans ses modifications la même marche que le dernier des maxillaires, c'est-à-dire qu'il est ordinairement élargi quand celui-ci est dilaté en forme de fer de hache. Le 1^{er} est petit et souvent peu apparent.

La Languette est membraneuse ou submembraneuse, plus ou moins grande, fortement élargie en avant où elle est sinuée ou échancrée, ou même presque bilobée, à l'exception néanmoins du genre *Danacaea*, où elle paraît entière ou presque entière à son sommet.

Les Paraglosses sont peu distinctes.

Le Menton, de nature cornée, toujours bien visible, présente la forme d'un carré régulièrement transverse, avec son bord apical largement tronqué.

Les Antennes, plus ou moins développées, plus ou moins grêles, méritent une attention particulière, et fournissent même des caractères génériques d'une assez grande importance. Elles sont insérées sur les côtés du front, dans une fossette située immédiatement au-devant des yeux, ou très-rarement assez éloignée de ceux-ci. Rarement simples, elles sont ordinairement plus ou moins dentées en scie en dessous, ou même pectinées ou subpectinées comme on peut l'observer chez les ♂ de quelques *Haplornèmes*. Subfiliformes chez les ♂ de la plupart des *Dasytes* et dans quelques autres genres, elles sont le plus souvent plus ou moins épaisses vers leur extrémité, surtout chez les ♀ ; et cet épaississement a lieu le plus souvent d'une manière graduée, et d'autres fois, mais rarement, d'une manière assez brusque à partir des 4^e ou 5^e article, comme dans les genres *Melyris* et *Zygia*. Par une exception unique (*genre Phlaophilus*), les trois derniers articles sont subitement plus gros et plus grands et forment une massue allongée et assez lâche. Les articles de la base sont fort inégaux dans leur volume réciproque ; ainsi, par exemple, le 1^{er}, assez grand, est toujours plus ou moins sensiblement et même assez fortement épaissi, tandis que le 2^e est beaucoup plus court et beaucoup moins épais, sauf quelques rares exceptions où il est presque aussi grand et presque aussi renflé que celui qui le précède. Le 3^e est généralement beaucoup plus long et plus grêle que le précédent. Quant aux suivants, il serait difficile de généraliser leurs caractères. Ils sont ordinairement plus ou moins subcomprimés latéralement ; et bien que constants dans plusieurs genres, ils varient beaucoup de forme et de grandeur dans plusieurs autres et notamment chez les *Dasytes* et les *Haplornèmes*, non-seulement d'une espèce à une autre, mais encore du ♂ à la ♀ ; et les diverses modifications qu'ils subissent deviennent des signes caractéristiques d'un puissant secours pour la détermination des espèces et pour la distinction des sexes. Toutefois, quoique ces articles s'allongent assez souvent d'une manière anormale chez les ♂ de quelques *Dasytes* et surtout des sous-genres *Metadasytes* et *Pseudodasytes*, il n'y a guère que les trois ou quatre extérieurs qui cessent complètement de rappeler la disposition serriforme. Le dernier, toujours plus grand que le pénultième, est aussi très-variable dans sa forme et dans son développement.

Les Yeux sont assez grands, plus ou moins saillants, quelquefois très-gros et très-prédominants chez les ♂ de quelques *Dasytes*, et principalement des quatre dernières divisions de ce genre. Ils présentent une forme arrondie ou courtement ovulaire, assez régulière, si ce n'est que leur bord externe est quelquefois plus ou moins distinctement sinué au-devant de l'insertion des antennes; d'autres fois, comme dans les genres *Julistus* et *Haplochemus*, ils offrent à ce même endroit, au lieu d'une simple sinuosité, une échancrure ou entaille subtriangulaire plus ou moins profonde. Leurs facettes, généralement assez fines, sont rarement un peu plus grossières chez le ♂ que chez la ♀. Leur bord postérieur, quelquefois séparé du bord antérieur du prothorax par un intervalle sensible, en est le plus souvent assez rapproché.

Le Prothorax, généralement plus étroit que les élytres, est tantôt transverse, tantôt aussi long que large, quelquefois oblong, rarement allongé. Son bord antérieur, tronqué ou subtronqué, est presque toujours de niveau avec le vertex, à l'exception toutefois de quelques *Mélyridiens* où il se relève un peu au-dessus de celui-ci, caractère qui concourt, avec la consistance coriace des teguments, à donner à cette dernière famille quelque ressemblance avec certains insectes du genre *Anobium* de la tribu des *Ténébrides*. Sa base, plus ou moins obtusément tronquée, est parfois subsinuée au-dessus de l'écusson, et ses côtés sont, la plupart du temps, obliquement coupés. Il est généralement un peu moins large en avant qu'en arrière, et ses côtés, peu obliques, sont plus ou moins arrondis ou quelquefois subrectilignes. Ordinairement finement rebordé dans tout son pourtour, quoiqu'il obsolemment à son bord antérieur, il présente quelquefois ses bords latéraux distinctement relevés en gouttière plus ou moins large et plus ou moins saillante. Sa surface, généralement peu convexe, est tantôt unie, tantôt creusée d'une ligne enfoncée longitudinale de chaque côté du disque près des côtés; mais dans le genre *Zygia*, elle est plus convexe et au lieu d'un sillon elle offre une ligne marginale élevée et plus ou moins flexueuse. Elle est rarement subsillonée sur sa ligne médiane. Ses angles sont le plus souvent fortement arrondis avec les postérieurs plus largement; mais à mesure que les côtés se redressent pour pren-

dre une direction rectiligne et parallèle, les angles deviennent plus droits et plus prononcés.

L'*Écusson*, toujours bien distinct sans être grand, présente la forme d'un trapèze transverse ou d'un hémicycle. Il est plus ou moins tronqué ou subarrondi à son bord postérieur.

Les *Élytres* recouvrent entièrement l'abdomen. Ordinairement de consistance moins molle que chez les *Vésiculifères*, elles acquièrent tout à fait la dureté de la corne dans les *Mélyriens*. Le plus souvent subparallèles, elles sont quelquefois, surtout chez les ♀, faiblement et arcuément élargies après leur milieu pour aller s'arrondir plus ou moins à leur sommet, où toutefois elles sont individuellement subacuminées chez les *Dolichosomes*. Quant à leur forme, elles se plient à la forme générale du corps, c'est-à-dire qu'elles sont ou oblongues ou allongées, ou très-allongées, ou même linéaires (*Dolichosoma*). Elle sont toujours munies dans leur contour extérieur d'un rebord distinct, et, le long de la suture, d'un autre rebord très-fin, seulement visible en arrière et quelquefois nul. Outre le rebord extérieur, on remarque un repli submarginal plus ou moins apparent, souvent réduit à la région subhumérale, souvent plus saillant et plus longuement prolongé (*Julistus*, *Haplocnemus*), ou même étendu jusqu'au sommet (*Zygia*). Leur surface, ordinairement peu convexe, est le plus souvent subdéprimée le long de la suture, qui est généralement un peu déhiscente en arrière, avec l'angle apical toujours assez marqué, droit ou à peine arrondi. Généralement unies, elles présentent accidentellement, dans certains *Dasytiens* et dans les *Dolichosomes*, quelques côtes obsolètes qui paraissent être les intervalles de stries dégénérées; mais chez les *Mélyriens*, plus convexes, elles offrent trois côtes longitudinales bien apparentes et plus ou moins raccourcies en arrière. Leur repli inférieur, qu'il ne faut pas confondre avec le repli subhuméral, est ordinairement caché et peu visible quant on regarde l'insecte par dessous.

Les *Épaules* sont en général assez saillantes et arrondies, et toujours limitées intérieurement par une fossette ou impression oblongue.

Les *Ailes* existent toujours, et elles sont mêmes assez développées. Elle sont souvent vitrées et plus ou moins enfumées, d'autres fois bleuâtres ou irisées, comme on peut le remarquer chez les *Haplocnèmes*.

Les FLORICOLES font généralement moins souvent usage de leurs ailes que les VÉSICULIFÈRES.

Le Dessous du corps construit à peu près sur un plan uniforme, ne présente que de très-légères modifications dans la structure des diverses parties qui le composent.

L'*Antépectus* assez développé au-devant des hanches antérieures, est sur un plan horizontal. La *Lame médiane du prosternum*, ordinairement peu prolongée, en arrière, ne dépasse pas le milieu des hanches antérieures, et affecte la forme d'un angle plus ou moins court, plus ou moins ouvert, plus ou moins prononcé; mais, dans d'autres cas assez rares, ainsi qu'on le voit chez les *Haplocnémates* et les *Zygies*, il est notablement plus aigu et plus saillant.

Le *Médipectus* est généralement moins développé dans son diamètre antéro-postérieur que l'antépectus, et plus ou moins resserré entre les hanches antérieures et les intermédiaires. Mais, par compensation, la *Lame médiane du mésosternum* est ordinairement plus prolongée et plus aiguë que celle du prosternum. Si elle est rarement en angle très-court, comme chez les *Dolichosomes*, elle est encore assez souvent effilée ou sublinéaire ou même prolongée jusque près du sommet, ou jusqu'au sommet des hanches, comme dans les *Divaies*, les *Julistes*, les *Haplocnèmes*, les *Danacées* et les *Phloeophiles*. Les *Episternums du médipectus*, grands et bien visibles, sont transversalement obliques et ordinairement trapézoïformes, avec les *Epimères* insignifiantes.

Le *Postpectus* offre une importance plus sérieuse que les deux segments précédents. Il est beaucoup plus développé d'avant en arrière, avec le *Métasternum* subtransversalement ou transversalement coupé à son bord postérieur, caractère qui distingue essentiellement les FLORICOLES des VÉSICULIFÈRES. Il se prolonge légèrement entre les hanches postérieures en angle généralement peu prononcé mais toujours distinctement entaillé ou incisé à son sommet, tandis que le milieu de son bord antérieur est rarement avancé entre les hanches intermédiaires. Sa ligne médiane est toujours plus ou moins sillonnée, surtout dans sa partie postérieure.

Les *Episternums du postpectus*, bien que très-apparents, ne jouent

pas un rôle bien important, car ils affectent presque toujours à peu près la même forme, c'est-à-dire celle d'un onglet ou d'un coin plus ou moins allongé. Il n'en est pas de même des *Epimères postérieures* qui, bien que le plus souvent cachées, sont très-apparentes et très-grandes dans les *Zygies*, et présentent ainsi un caractère frappant.

Les *Hanches* n'offrent pas dans leurs modifications, des différences bien notables. Elles sont le plus souvent coniques ou rarement oblongues, souvent obliques, rarement sublongitudinales. Les postérieures, parfois diversement disposées, montrent, dans très-peu de cas et d'une manière confuse, les vestiges d'une lame supérieure, transversale et obsolette. Quant à leur disposition réciproque, les antérieures sont généralement contiguës, ainsi que les intermédiaires; mais celles-ci sont quelquefois un peu écartées l'une de l'autre, au moins à leur base, et d'autres fois dans toute leur longueur, surtout quand elles sont séparées entre elles par une lame médiane sublinéaire du mésosternum. Les postérieures sont toujours plus ou moins mais légèrement distantes l'une de l'autre à leur base et parfois plus ou moins divergentes à leur sommet.

Le *Ventre*, plus ou moins convexe, composé le plus souvent de six segments apparents, n'en présente quelquefois que cinq bien visibles chez certaines femelles de *Danaeides*, et, par exception, un 7^e chez les mâles de *Dolichosomes*. Ils sont tous entièrement cornés avec le 1^{er} souvent un peu plus grand ainsi que le 5^e, et les intermédiaires subégaux ou quelquefois graduellement un peu plus courts. Les ♂ offrant des différences sensibles dans les impressions ou échancrures des derniers segments.

Les *Pieds*, généralement plus ou moins allongés et plus ou moins grêles, sont pourtant assez robustes chez les *Hémicopes*, les *Haplocènes* et les *Zygies*. Les postérieurs sont toujours plus développés que les intermédiaires, et ceux-ci un peu plus que les antérieurs, dans toutes leurs parties.

Les *Trochanters* sont ordinairement petits, canéiformes et sans valeur : les postérieurs néanmoins sont un peu plus grands et souvent ovalaires.

Les *Cuisses*, ainsi que dans les *Vésiculifères*, ne sont pas insérées

immédiatement sur les hanches, mais obliquement implantées sur les côtés des trochanters. Le plus souvent peu renflées, elles le sont néanmoins sensiblement dans certains genres. Elles dépassent toujours les côtés du corps, et elles sont peu ou à peine rainurées en dessous vers leur extrémité : aussi les *Tibias* ne sont-ils pas rétractiles. Ceux-ci, presque toujours droits ou à peine arqués à leur base, sont rarement sensiblement élargis à leur extrémité. Dans le genre *Henicopus*, les *Tibias* postérieurs des ♂ affectent une forme particulière, car ils sont fortement coudés ou recourbés en dedans. De plus, dans ce même genre, les *Tibias* antérieurs sont armés à leur sommet de deux forts crochets solides et recourbés en dessous, au lieu que dans les autres genres les mêmes organes offrent, ainsi que les autres tibias, à leur sommet interne, deux petits éperons droits et articulés, souvent peu distincts au milieu d'une couronne de poils hispides.

Les *Tarses* varient un peu dans leur développement ainsi que les tibias. Parfois un peu plus courts, ils sont d'autres fois aussi longs ou même plus longs que ces derniers. Tantôt subfiliformes, tantôt un peu sétacés, ils offrent quelquefois leur 3^e article légèrement élargi, triangulaire ou subcordiforme. Leurs articles, au nombre de cinq, sont de forme assez variable. Rarement allongés, ils sont souvent oblongs, obconiques ou en forme de triangle, et quelquefois, le 3^e surtout, en cœur renversé. Dans bien des cas, ils décroissent graduellement à partir du 1^{er} au 4^e article, c'est-à-dire que le 1^{er} est un peu plus grand que le 2^e et celui-ci que le 3^e, ainsi de suite ; mais cette règle est loin d'être absolue, car souvent le 1^{er} n'est pas plus long ou un peu moins long que le suivant, et même chez les *Melyriens* ce même article est court et beaucoup moins long que le 2^e, et chez les *Phloeophiliens* il est très-court et peu visible en dessus. Le caractère de la longueur relative de ce 1^{er} article, par rapport au suivant, sans importance quant aux différents genres de la famille des *Dasytiens*, en acquiert une grande comme accessoire quand il s'agit de distinguer cette dernière des *Melyriens* et des *Phloeophiliens*. Mais ce même 1^{er} article, dans les pieds antérieurs et postérieurs de certains *Henicopes*, joue un rôle puissant par sa conformation toute spéciale, chez les ♂ seulement, où il est ordinairement court et dilaté latéralement en forme de

crochet ou de spatule, et de la structure duquel il importe ici de donner une description abrégée. En effet, le 1^{er} article des tarses antérieurs des ♂ de plusieurs espèces est fortement prolongé extérieurement en un fort crochet brusquement recourbé en dedans et muni à sa base interne d'une apophyse ou dent solide et plus ou moins saillante : le 1^{er} des postérieurs est au contraire fortement dilaté intérieurement en un grand appendice plus ou moins large, comprimé, brusquement recourbé en dehors vers son milieu, tantôt rétréci à son sommet en pointe acuminée, tantôt élargi à son extrémité en forme de spatule largement tronquée. Il est alors à remarquer que le 2^e article des mêmes tarses est très-long et très-grêle, un peu courbé ou flexueux ou en forme d'S très-allongée. Dans un seul cas exceptionnel (*Lobonyx*), les 2^e et 3^e articles des tarses antérieurs des ♂ sont assez développés, subparallèlement dilatés et distinctement pectinés en dessous, et alors le 1^{er} est sensiblement plus court que le suivant. Dans plusieurs espèces de *Dasytiens*, c'est le 4^e article qui se fait remarquer en ce sens qu'il est souvent sensiblement plus court et surtout plus étroit que le 3^e, qui se trouve alors un peu dilaté; et ce caractère peut jusqu'à un certain point servir à séparer les espèces. Le dernier article de tous les tarses ne doit point être négligé, car il est assez variable dans sa grandeur et dans sa forme, et peut même concourir comme caractère accessoire dans la distinction des genres. Toujours notablement plus long que le précédent, il est, dans quelques cas, comme chez les *Haplocnèmes* et les *Mélyriens*, aussi long ou même un peu plus long que les trois précédents. Presque sublinéaire ou subparallèle sur ses côtés, surtout dans les tarses postérieurs, chez les *Mésodasytes*, *Métadasytes* et surtout les *Pseudodasytes*, il est, dans tous les autres cas, graduellement, soit légèrement, soit fortement élargi de la base à l'extrémité, et cette dernière conformation peut s'observer surtout chez les *Haplocnèmes* et chez les *Mélyriens*.

Les Ongles dont est armé le dernier article des tarses à son sommet, sont toujours bien distincts, et offrent une assez grande valeur quant à la séparation des genres. Ils sont plus ou moins développés et assez régulièrement arqués, quoique assez brusquement coudés dans leur milieu chez certains ♂. Simples dans les *Phloeophilens*, ils sont plus

ou moins fortement dentés soit à leur base (*Dicales*, *Melyris*), soit après leur milieu ou près du sommet de leur tranche interne (*Julistius*, *Zygia*); et cette dent, tantôt aiguë, tantôt arrondie, est quelquefois tronquée et assez saillante chez les ♂ de certaines espèces de *Dasytares*, ou même quelquefois légèrement membraneuse sur ses bords. Mais souvent ils sont chacun munis en dessous d'une membrane en forme de lobe, remarquable quant à son développement et à sa structure. Ce lobe membraneux, assez étroit chez les *Henicopes* et les *Lobonix*, est beaucoup plus court que l'ongle et arrondi à son sommet, et soudé avec lui sur presque toute sa longueur. D'autres fois, comme chez les *Psylothrix* et les *Dolichosomes*, cette membrane est plus large et dissemblable, c'est-à-dire avec celle de l'ongle externe plus courte que lui et libre à son sommet, et celle de l'ongle interne entièrement soudée avec lui, et dépassant et embrassant sa pointe. Dans les *Haplocnèmes* la membrane des ongles est remarquable; tantôt assez étroite, tantôt assez large, elle est libre dès sa base et toujours plus ou moins divergente. Enfin, par une singularité bizarre et particulière au genre *Danacaea*, les ongles sont inégaux et à membrane dissemblable : l'ongle externe, normalement développé et régulièrement arqué, offre sa membrane beaucoup plus courte que lui et libre à son sommet, au lieu que l'ongle interne, plus court que l'autre et assez brusquement coudé, présente en dessous un épaississement ou dent irrégulière membraneuse et largement arrondie en dehors, et englobant et dépassant la pointe dudit ongle.

VIE ÉVOLUTIVE.

Malgré les occasions fréquentes qui s'offrent, durant les beaux jours, de trouver sur les fleurs plusieurs des espèces de cette Tribu, on est resté longtemps avant de connaître leurs premiers états, et encore la science n'a-t-elle que des données peu nombreuses sur leur existence.

En 1835, M. Waterhouse, dans le second volume de l'*Entomological Magazin*, p. 375, donna du *Dasytes serricornis* de Kirby, la courte description suivante :

Tête ronde, rugueuse, marquée de quatre taches blanchâtres : deux, près de chaque côté de la base : deux, antérieures, derrière les antennes ;

offrant deux ocelles de chaque côté. *Antennes* courtes, de trois articles. *Corps* allongé, mou, pubescent, graduellement élargi vers l'extrémité, armé à celle-ci de deux pointes cornées. (Pl. X, fig. 1, a, b, c.). Le savant auteur anglais avait trouvé en 1828 cette larve dans du bois pourri. M. Westwood (1) a reproduit la figure de cette larve (fig. 28, n° 22).

Ce même auteur raconte qu'Audouin avait obtenu le *D. plumbeus* d'une larve, trouvée dans le bois.

Nous avons pris, il y a longtemps, un *Dasyles ceruleus* sortant de sa dépouille de nymphe, cachée dans l'écorce d'un pin sylvestre.

Ces diverses découvertes donnaient encore peu de détails sur les habitudes de nos Floricoles. Il était réservé à M. Perris de nous apprendre qu'elles sont chasseresses, et poursuivent dans les retraites ligneuses dans lesquelles elles se cachent, les larves lignivores qui nuisent à nos arbres.

Voici la description de la larve du *Dasyles flavipès*, donnée par notre illustre ami (2) :

LARVE ovoïde allongée, subdéprimée, un peu ventrue à son tiers postérieur, charnue, assez molle, et un peu coriace. *Tête* cornée, assez bombée, un peu velue, d'un noir mat, avec le bord antérieur ferrugineux ; quelques stries longitudinales et une ligne bifurquée, d'un blanchâtre livide, partant du vertex, et se divisant sur le front, pour se rendre aux deux angles antérieurs. *Epistome* court et transversal. *Labre* semi-discoïdal. *Mandibules* moyennes, pointues, ferrugineuses à la base, brunes à l'extrémité. *Mâchoires* longues, linéaires, aplaties, soudées au menton : lobe très-petit, ayant la forme d'un tubercule cilié. *Palpes maxillaires* un peu arqués en dedans, et de trois articles, dont le premier un peu plus court que les deux autres. *Menton* de la même longueur que les mâchoires. *Lèvre inférieure* très-courte, à bord antérieur droit, surmontée de deux palpes labiaux rapprochés et de deux articles égaux. *Antennes* coniques, de quatre articles à peu près égaux : le 3^e, portant quelques poils à l'extrémité, avec un article supplémen-

(1) Introd. To the Mod. Classif., t. I, p. 269.

(2) Annales de la Société entom. de France, 3^e série, t. II, 1834, p. 599, pl. 18, fig. 260-268.

taire, conique, visible seulement quand on regarde la larve de profil : le 4^e, terminé par un long poil au-dessous des antennes, sur chaque joue un groupe de cinq ocelles testacés, dont trois supérieurs disposés sur une ligne oblique, et deux inférieurs, un peu plus grands, placés en quinconce. *Corps* blanchâtre, hérissé de poils blanchâtres très-fins, plus visibles, plus longs et plus touffus sur les côtés que partout ailleurs. *Segments thoraciques* plus grands, le premier surtout, que les segments abdominaux, et s'élargissant progressivement. *Prothorax* de la largeur de la tête antérieurement, un peu arrondi à sa base; marqué de taches brunes, dont la réunion forme un fer à cheval ouvert en avant, avec un point au milieu, et un petit rameau postérieur se dirigeant vers les angles. *Mésothorax* et *Métathorax* ayant chacun deux taches plus foncées, un peu arquées en dehors : ce dernier, portant en outre deux petits points, entre les taches, près du bord antérieur. *Abdomen* de neuf segments, dont les premiers un peu plus courts que les autres : les huit premiers, marqués d'un pli transversal, et, près des côtés, tant en dessus qu'en dessous, d'un fossette adjacente à un bourrelet latéral; ornés de quatre taches brunes, dont deux au-dessus du bourrelet, et deux dorsales à bords déchiquetés, quelquefois comme coupées en deux par le pli transversal; sur le 8^e segment les taches se réunissent ordinairement en une seule : 9^e segment, étroit, corné et noir en dessus, finement ponctué, creusé d'un large sillon, et terminé par deux crochets ferrugineux, munis de petites aspérités surmontées de poils : ces crochets, vus de face, paraissent un peu arqués l'un vers l'autre, et vus de profil ils sont droits, avec l'extrémité brusquement recourbée en haut. *Dessous du corps* uniformément blanchâtre, avec une légère teinte brunâtre sur les deux derniers segments. *Patte*s de longueur moyenne, assez grêles, d'un brunâtre très-clair et livide, avec les articulations et le dessus des tibia plus foncés, hérissées de longs poils clairsemés. *Ongles* légèrement ferrugineux. *Stigmates testacés* : première paire placée près du bord antérieur du mésothorax : les autres, au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux. Long. 0^m,0006 à 0^m,0007.

Les quelques larves de nos FLORICOLES, connues jusqu'à ce jour, ont, comme l'avait observé M. Waterhouse, quelque analogie avec

celle des *Thanasimus* et des *Opilus* ; mais elles ont, suivant M. Perris , des rapports plus frappants avec celles des Malachies, et montrent par là la place qu'elles doivent occuper.

La larve décrite par l'illustre auteur de l'*Histoire des Insectes du pin maritime* vit sous l'écorce des jeunes pins, dans les galeries du *Tomicus bidens* dont elle dévore les larves, ou, à défaut de celles-ci, se contente des matières excrémentielles éparses dans les galeries.

Jusqu'à nouvel ordre, on peut supposer que les autres larves de cette Tribu, qui nous sont inconnues, ont des habitudes analogues.

Ces larves ont à leur tour des ennemis chargés de leur empêcher de produire de trop grands ravages parmi les espèces qu'elles ont la mission de décimer. Divers hyménoptères pupivores, et peut-être d'autres insectes se chargent de réfréner leur trop grande multiplication.

Ces larves traînent ordinairement près d'un an leur existence vermiforme ; quand le moment est venu, ordinairement vers le retour des beaux jours, elles passent à l'état de nymphe, et quinze jours ou trois semaines après à celui d'insecte parfait.

La nymphe ne présente rien de bien particulier ; son corps est également terminé par deux crochets, auxquels se trouve retenue la peau chiffonnée de la larve.

MOEURS ET HABITUDES DES INSECTES PARFAITS.

Nos FLORICOLES, comme les insectes de la Tribu précédente, sont en général au nombre des joyeux courtisans empressés à venir saluer le printemps à son arrivée. Dès que le soleil d'avril semble rendre la vie à la nature engourdie, que les fleurs nouvelles commencent à émailler les tapis rajeunis des prés ; que les petits oiseaux de nos vergers se plaisent à préluder à leurs douces chansons, et songent à préparer le berceau de leur famille future, on voit les espèces les plus hâtives venir demander aux corolles des fleurs les substances délicates ou sucrées dont elles doivent se nourrir. Ces insectes ne s'adressent pas indifféremment à toutes ces gracieuses productions de la terre. Les uns butinent modestement sur les épis des bromes, des fétuques ou de quelques autres humbles graminées ; les autres recherchent de préférence ces flosculeuses ou ces radiées dont l'involucre

réunit un grand nombre de fleurettes, ou ces végétaux polyanthés dont les corolles lactées sont disposées en corymbe ou en ombelle. On les voit souvent alors broyant entre leurs mandibules les parties délicates renfermées dans ces coupes embaumées; et souvent, au sortir de ces festins, leur tête, chargée de la poudre d'or des étamines accuse les larcins faits à ces fleurs et les jouissances qu'ils y ont trouvées.

Durant ces jours heureux qui sont le couronnement de leur existence, ils semblent avoir complètement oublié les instincts cruels de leur jeune âge; du moins, jusqu'à présent, ils n'ont pas été accusés de revenir quelquefois aux habitudes carnassières de leurs premiers jours, et d'être infidèles aux plantes chargées de fournir leur nourriture.

La Providence les a pourvus d'ailes légères à l'aide desquelles ils peuvent, comme le papillon, voler d'une plante à l'autre, au gré de leurs désirs. Le soleil exerce toujours sur eux, à cet égard, une influence marquée: ses rayons bienfaisants, en donnant plus d'énergie à leur activité, contribuent à rendre leur mobilité plus changeante et leurs goûts plus inconstants.

Les espèces plus spécialement anthophiles de cette Tribu ont, en général, des étuis d'une certaine flexibilité, capables de laisser aux organes du vol plus de liberté. Toutefois, malgré la facilité avec laquelle ils peuvent s'élever dans les airs, ils s'enivrent avec tant de jouissances dans la coupe des fleurs, que rarement ils peuvent se soustraire aux doigts avides de les saisir. Sont-ils devenus nos captifs? Ils cherchent à nous tromper par une immobilité semblable à une profonde léthargie, et, parfois, si l'on se laisse prendre à leurs ruses, ils savent déployer leurs ailes et chercher leur salut dans la fuite.

Ces insectes, sans avoir les couleurs variées de divers autres coléoptère amis des fleurs, ont une cuirasse qui parfois ne manque pas d'une certaine beauté. Chez les uns, elle brille d'un éclat métallique violet; chez d'autres, elle reproduit les teintes du bronze ou du jais; souvent elle est hérissée, chez ces derniers, d'une villosité ou de poils redressés. Chez les Danacées, elle est revêtue d'une pubescence écail-

leuse et mate, à laquelle elle doit une teinte argileuse et ochracée.

Mais tous les Hexapodes de cette Tribu ne sont pas les courtisans empressés des fleurs. Quelques Aplocnèmes, et notre Zygie exclusivement propre aux contrées méridionales, et dont les écus d'un bleu foncé sert à faire ressortir la couleur écarlate de son corsage, se cachent sous les écorces ou dans les bois altérés. La dernière vient même souvent jusque dans nos habitations, passer, sur les poutres de nos greniers ou sur les chevrons de nos toitures, son existence obscure, et qui peut-être n'en est pas moins heureuse. Elle semble l'image de ces hommes qui semblent faits pour briller dans une sphère plus élevée, mais qui, dédaignant l'éclat et les dangers des grandeurs, se plaisent, dans une vie modeste et cachée, à trouver le bonheur dans les occupations du travail, dans les jouissances de l'étude, et dans les charmes de l'amitié.

HISTORIQUE.

Les insectes dont il est ici question ont subi dans leur classification des fluctuations assez nombreuses avant d'être réunis dans un groupe naturel.

1761. Linné, soit dans sa *Fauna suecica*, soit dans la 12^e édition de son *Systema Naturæ* (1767), comprit le petit nombre de nos espèces de FLORICOLES connues de lui dans son genre *Dermostes*, formé d'éléments assez discordants.

1762. Geoffroy, dans son *Histoire abrégée des Insectes*, les plaça dans son genre *Cicindela*, très-différent de celui des auteurs subséquents.

1763. Scopoli, dans son *Entomologia carniolica*, les laissa dans le genre *Cantharis* du Pline du Nord.

1774. De Geer, dans le tome IV de ses *Mémoires*, suivit en partie une inspiration analogue, c'est-à-dire rangea l'une de ces espèces dans son genre *Telephorus*, et en plaça une autre parmi ses *Clivrons*.

1775. Fabricius, dans son *Systema Entomologiae*, colloqua nos insectes avec ses *Anobium*,

1781. Il les laissa dans la même coupe, dans le tome I de son *Species Insectorum*; mais dans l'appendice, placé à la fin du II^e tome, il en fit des *Lagriæ*.

1787. Il continua à les laisser dans ce dernier genre dans sa *Mantissa* et dans son *Entomologia systematica* (1792).

Les écrivains moins importants dont les écrits sont chronologiquement échelonnés depuis Linné jusqu'à 1790, suivirent les traces de quelques-uns de ceux dont nous avons donné la liste, à part Gmelin qui égara nos Floricoles dans ses genres *Ptinus* et *Cryptocephalus*.

1790. Olivier, soit dans le t. II de son *Entomologie*, soit dans le volume VII de l'*Encyclopédie méthodique*, réunit nos Floricoles aux *Melyris* du professeur de Kiel, genre consacré à des insectes exotiques dans lequel aucune des espèces de cette tribu ne se trouvait inscrite.

Illiger, dans son *Catalogue des Coléoptères de Prusse* (1798), et Latreille, dans son *Précis des Caractères génériques des Insectes* (1797), suivirent cet exemple.

1798. Paykull, mieux inspiré, sentit le besoin, dans le II^e volume de la *Fauna suecica*, de renfermer nos insectes dans une coupe particulière, à laquelle il donna le nom de *Dasytes*.

1800. Duméril, auquel ce genre était resté inconnu, ne le mentionna pas dans son *Tableau de Classification des Insectes*, annexé au I^{er} volume de l'*Anatomie comparée de Cuvier*.

Mais à part Creutzer, dans ses *Entomologische Versuche* (1799), Panzer, dans sa *Fauna germanica*, et Marsham, dans son *Entomologia britannica* (1802), qui rangèrent quelques-uns de nos Floricoles dans le genre *Tillus*, le genre *Dasytes* fut généralement admis.

1801. Le professeur de Kiel, dont le nom avait alors une si grande autorité dans la science, lui donna place dans son *Systema Eleutheratorum*, et créa, dans le même ouvrage, le genre *Zygia* se rattachant à nos FLORICOLES.

1804. Latreille, dans le tome IX de son *Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, fit entrer le genre *Dasytes* dans la sixième famille de ses Coléoptères, dans celle des MALACODERMES, qui comprenait en outre les Omalises, Lycus, Lampyres, Téléphores, Malachies, Driles et Lymexylons.

1806. Cet illustre entomologiste, dans le tome I de son *Genera*, ajouta aux genres ci-dessus nommés de la famille des MALACODERMES (qui était devenue la cinquième de la sixième qu'elle était), les groupes gé-

nériques suivants : *Dascilus*, *Elodes*, *Malthinus*, *Zygia* et *Hylecoetus*.

1806. Duméril, qui n'avait pas indiqué précédemment à quels genres il rattachait les espèces de notre tribu des FLORICOLES, donna place dans sa *Zoologie analytique*, au genre *Dasytes*, parmi ses VÉSICANTS ou ÉPIPAS-TIQUES, parmi lesquels ils se trouvaient évidemment dépayés; mais il remarquait que le corps couvert de poils de ces insectes laissait croire que le nombre des articles de leurs tarses était assez difficile à compter; il semblait lui-même douter, par là, de la convenance de la place qu'il leur assignait.

1810. Dans l'ouvrage de Latreille, intitulé *Considérations sur l'ordre naturel des Animaux*, la famille des MALACODERMES redevint la sixième de l'ordre des Coléoptères. L'auteur la divisait en plusieurs groupes :

I. Mandibules terminées en pointe aiguë, sans échancrure; palpes filiformes; corps arqué.

(Genres *Hammonius* (formé sur la ♀ du *Cebrio gigas*), *Cebrio*, *Dascilus*, *Elodes*.)

II. Mandibules terminées en pointe aiguë, sans échancrure; palpes maxillaires au moins plus gros à leur extrémité; corps très-déprimé; pénultième article des tarses bilobé dans tous.

(Genres *Lycus*, *Omalisus*, *Lampyrus*, *Telephorus*, *Malthinus*.)

III. Mandibules refendues à la pointe; palpes filiformes; corps étroit, déprimé, rarement ovale; articles des tarses entiers.

(Genres *Zygia*, *Dasytes*, *Malachius*.)

IV. Mandibules refendues à la pointe; palpes maxillaires au moins plus gros vers leur extrémité; pénultième article des tarses bilobé; corps déprimé, point cylindrique.

(Genre *Drilus*.)

V. Mandibules épaisses, refendues à la pointe; palpes maxillaires au moins plus gros à leur extrémité; articles des tarses entiers; corps cylindrique; tête globuleuse.

(Genres *Hylecoetus*, *Lymexylon*.)

1812. Lamarck dans son *Extrait du Cours de Zoologie*, continua à ranger nos FLORICOLES dans le genre *Melyre*, en modifiant quelques-uns des caractères de ce genre, d'après les idées de Latreille.

1817. Le même auteur, dans le tome IV de ses *Animaux sans vertèbres*, continua à partager les Coléoptères pentamères en *Filicornes*, *Clavicornes* et *Lamellicornes*. Les Filicornes furent divisés en *Mélyrides*, *Piniens*, *Buprestiens*, *Staphyliniens* et *Carabiens*.

Les Mélyrides furent répartis dans les genres suivants :

- a. Tête séparée du corselet par un cou.
- b. Elytres n'embrassant pas l'abdomen sur les côtés.
(Genre *Lymexyle*.)
- bb. Elytres embrassant l'abdomen, palpes maxillaires plus longs que la tête.
(Genre *Scydmaene*.)
- aa. Tête enfoncée dans le corselet.
- c. Vésicules rétractiles sur les côtés du corps.
(Genre *Malachie*.)
- cc. Point de vésicules rétractiles.
- d. Antennes soit simples, soit en scie.
(Genres *Melyre*, *Claron*, *Tille*.)
- dd. Antennes peclinées.
(Genre *Drile*.)

1817. Depuis la fin du siècle dernier, les naturalistes paraissaient s'entendre assez généralement sur le voisinage dans lequel devaient se trouver nos FLORICOLES; mais ils ont encore varié pendant de longues années dans le choix des insectes avec lesquels ils devaient être réunis en un groupe naturel.

L'illustre entomologiste de Brives, dont les idées de classification ont subi de nombreuses fluctuations, donnait, dans le *Règne animal*, de Cuvier, le nom de SERRICORNES aux coléoptères de sa troisième famille, et il divisait cette dernière en sept tribus : *Buprestides*, *Elatérides*, *Cébrionites*, *Lampyrides*, *Mélyrides* (comprenant les *Dasytes*, *Malachius* et *Drilus*), *Ptinières* et *Lime-Bois*.

1819. Dans le tome XXXI du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, il partagea ses Serricornes en STERNOXES, comprenant les *Buprestides* et les *Elatérides*, et en MALACODERMES, renfermant les autres tribus.

1821. Le comte Déjean, dans le *Catalogue de ses Coléoptères*, faisait entrer nos FLORICOLES dans la famille des MALACODERMES. Il suffira d'indiquer l'ordre dans lequel sont placés les genres qui la composent, pour montrer les affinités que le célèbre entomologiste trouvait entre les insectes dont il est ici question.

Genres : *Cyphon*, *Scyrtes*, *Eubria*, *Nycteus*, *Lycus*, *Omalisus*, *Lampyris*, *Cantharis*, *Silis*, *Malthinus*, *Malachius*, *Dasytes*, *Drilus*, *Zygia*.

1825. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal*, modifiait un peu ses précédents travaux, il avait divisé, comme nous l'avons

dit, ses SERRICORNES en STERNOXES, comprenant les *Buprestides* et les *Elatérides*, et en MALACODERMES, renfermant les autres tribus; il ajoutait à ces derniers celle des *Clairones*, détachée de la quatrième famille, c'est-à-dire des CLAVICORNES.

1829. Dans la deuxième édition du *Règne animal*, de Cuvier, cet illustre naturaliste divisa la famille des SERRICORNES en trois sections: les STERNOXES, les MALACODERMES et les LIMES-BOIS. La seconde renferma cinq tribus: CEBRIONITES, LAMPYRIDES, MÉLYRIDES, (genres *Malachius*, *Dasytes*, *Zygia*) CLAIRONES, PTINIORES.

1829. La même année, Stephens et Curtis, dans leurs *Catalogues*, tout en rejetant le système tarsal qui avait prévalu en France, surtout depuis les ouvrages d'Olivier, rapprochèrent le genre *Dasytes* des coupes génériques près desquelles l'avait placé Latreille.

1830. Stephens, dans le troisième volume de ses *Illustrations*, fit entrer nos FLORICOLES dans la quatrième sous-section de la troisième section de ses Coléoptères. Ils y constituèrent la famille des *Mélyrides*, établie en 1815 par Leach, dans l'*Encyclopédie d'Edimbourg*.

Les insectes de cette famille eurent pour caractères :

Antennes filiformes ou sétacées, éloignées entre elles à leur base; premier article des farses non bifide.

Cette famille comprit les genres *Malachius*, *Aptocnemus* et *Dasytes*, auquel se rattachaient, comme sous-genres, les *Enicopus* et *Dolichosoma*.

Dans le même ouvrage, l'auteur anglais créa le genre *Phloiophilus*, mais qu'il plaça parmi les *Mycétophagides* avec lesquels la forme et les couleurs de son corps lui donnent des rapports trompeurs.

1836. M. de Castelnau, dans le tome IV de la *Revue entomologique* de M. Silberman, constitua aux dépens des *Dasytes* des auteurs, diverses coupes nouvelles caractérisées comme il suit :

A. Crochets des farses bilides ou munis intérieurement d'un appendice membraneux.

Dasytes. Tête arrondie, non avancée; antennes assez longues à 1^{er} article gros; le 2^e, carré court; les autres, triangulaires; le dernier, ovalaire, arrondi. Corps long, linéaire.

Enodius. Tête arrondie, non avancée. Antennes assez longues à 1^{er} article gros : le 2^e petit : tous les autres triangulaires : le dernier ovale, souvent comprimé. Corps élargi, très-velu.

Divales. Tête arrondie, non avancée. Antennes très-courtes, à articles très-resserrés : le 1^{er} assez gros : le 2^e, court : le 3^e, triangulaire : tous les autres transversaux, perfoliés : le dernier gros, un peu ovalaire, très-comprimé. Corps élargi, velu.

Obs. Cette coupe paraît répondre, en partie, à celle établie plus antérieurement sous le nom d'*Haplocnemus*.

Danacea. Tête ovale, un peu prolongée en avant. Antennes courtes : à 1^{er} article gros : le 2^e, carré, plus gros que les suivants qui vont tous en grossissant : le dernier, court, ovalaire. Palpes maxillaires à dernier article très-pointu. Corps allongé.

AA. Crochets des tarses simples.

Zygia. Antennes à articles transversaux, à partir du 3^e.

1839. Stephens, dans son Manuel, admettait comme coupes génériques les sous-genres indiqués dans ses Illustrations, et composa sa famille des MÉLYRIDES des genres *Malachius*, Fabricius, — *Aplocnemus*, Stephens, — *Enicopus*, Stephens, — *Dasytes*, Paykull, — *Dolichosoma*, Stephens.

1845. Motschulsky, dans le n° 1 du *Bulletin de la Société des Naturalistes de Moscou*, distribuait à son tour ses DASYTINES dans les genres suivants :

1. *Dermatoma*. Corps peu allongé, tout velu. Elytres plus larges que le corselet. (Genre identique avec celui de *Danacea*, CASTELN.)
2. *Linotoma*. Corps lineaire, pubescent. (Genre déjà établi par Stephens, sous le nom de *Dolichosoma*.)
3. *Anthrenus*. Corselet très-petit. Elytres allongées et molles. Corps velu. (Coupe qui paraît faire double emploi avec celle de *Enodius*, CASTELN.)
4. *Lasius*. Corselet carré, de la largeur des élytres qui sont allongées et parallèles. Corps couvert de longs poils. (Genre, indiqué en 1830, sous le nom de *Psithrix*, par Küster).
5. *Dasytes*. Corselet plus ou moins transversal et à peu près de la largeur des élytres, qui sont peu allongées et ovales. Corps couvert de longs poils.

1845. M. Blanchard, dans le tome II de son *Histoire des Insectes*, faisait entrer ceux qui sont l'objet de ce travail, dans la seizième Tribu de ses Coléoptères, dans celle des CLÉRIDES. Ils s'y trouvèrent compris dans les deux premières familles.

Celles des MÉLYRIDES :

A antennes épaisses, plus courtes que la tête et le corselet réunis. (G. *Zygia*.)

Et celle des DASYTIDES :

A antennes plus grêles, plus longues que la tête et le corselet réunis. (G. *Dasytes*.)

1843. La même année, M. L. Redtenbacher, dans ses *Genres de Coléoptères de l'Allemagne*, rangea nos FLORICOLES dans sa famille des MALACHIES :

A antennes filiformes ou dentées ; à antépectus sans prolongement vers les médipectus ; à tarses de cinq articles ; à ongles munis en dessous de deux soles membraneuses.

Ils y constituèrent le genre *Dasytes*, et celui de *Dolichosoma*, indiqué comme sous-genre par Stephens.

1847. M. Küster, dans ses centurics sur les *Coléoptères d'Europe*, indiqua sous le nom de *Cosmiocomus*, un genre dont les descriptions des espèces peuvent seules faire deviner les caractères, mais qui semble un double emploi avec celui de *Danacea*.

1857. M. Lacordaire, dans le tome IV de son *Genera*, a fait entrer nos FLORICOLES dans la cinquième tribu de ses MALACODERMES, dans celle des *Mélyrides*, divisée en trois sous-tribus :

A. Yeux entiers.

B. Des vésicules exsertiles au prothorax et à l'abdomen. MALACHIDES.

BB. Point de vésicules exsertiles.

MÉLYRIDES vrais.

AA. Yeux échancrés.

PRIONOCÉRIDES.

Les Mélyrides vrais, furent bornés, pour nos insectes de France, aux genres *Dasytes* (comprenant les sous-genres *Enicopus*, Stephens, — *Aplocnemus*, Stephens, — *Danacca*, Castelnau, — *Enodius*, Castelnau, et *Dolichosoma*.

1858. M. L. Redtenbacher, qui n'avait rien changé des dispositions de son *Genera*, dans la 1^{re} édition de sa *Faune d'Autriche*, répartit dans la seconde ses MALACHIDES dépourvus de cocardes, c'est-à-dire nos FLORICOLES, les genres suivants : *Dasytes*, *Enicopus*, *Amauronia*, *Psilotrix* (indiqué, en 1850, par M. Küster, mais sans indication des caractères), *Cosmiocomus*, *Dolichosoma* et *Zygia*.

1859. M. de Kiesenwetter, dans sa *Faune des Coléoptères de la Grèce*, insérée dans le 3^e volume des *Mémoires de la Société entomologique de Berlin*, créait le genre *Julistus*.

1864. Enfin, M. Jacquelin du Val, dans son *Genera des Coléoptères d'Europe*, édité par M. Deyrolle, renfermait nos FLORICOLES dans sa famille des MALACHIDES, qu'il divisait en deux groupes : 1^o *Malachites* ; 2^o *Dasytites*.

Les genres de ce dernier groupe, renfermant nos insectes de France, furent distribués de la manière suivante :

- A. Jambes antérieures terminées par un crochet corné, interne, recourbé, bien marqué, accompagné en dedans d'une épine ou d'un crochet bien marqué. *Henricopus.*
- AA. Jambes antérieures offrant simplement au sommet deux petites épines plus ou moins fines, visibles seulement sous un très-fort grossissement.
- B. Premier article des tarses au moins aussi long que le 2^e, bien visible en dessus.
- C. Labre plus ou moins transversal. Ongles des tarses égaux, quoique parfois inégalement lobés, ou différemment dentés.
- D. Palpes maxillaires à dernier article subfusiforme ou oblong, ou tout au plus faiblement et obscurément sécuriforme.
- E. Ongles dépourvus de lobes membraneux, simples, ou plus ou moins fortement dentés à leur base. *Dasytes.*
- EE. Ongles munis chacun d'un lobe membraneux interne.
- F. L'un des ongles munis d'un petit lobe libre au sommet, et atteignant ou dépassant à peine la moitié de sa longueur : l'autre, d'un lobe plus large, soudé en entier avec lui et le dépassant légèrement. *Dolichosoma.*
- FF. Ongles munis de lobes égaux, soudés avec eux, libres seulement au sommet, les égalant presque en longueur. *Lobonyx.*
- FFF. Ongles munis de lobes égaux, libres jusqu'à leur base, atteignant presque leur sommet. *Haplocnemus.*
- DD. Palpes maxillaires à dernier article grand, plus ou moins fortement sécuriforme.
- G. Antennes dentées en scie. Ongles dépourvus de lobes membraneux, dentés simplement à leur base. *Julistus.*
- GG. Antennes submoniliformes plus ou moins épaissies vers le sommet. *Amauraonia.*

- CC. Labre très-saillant, un peu plus long que large. Ongles de chaque tarse inégaux : l'un des deux étant plus court, en majeure partie masqué par un fort lobe coriace ou submembraneux, dilaté-arrondi vers l'extrémité, et notablement plus long que lui. *Danacca.*
- H. Antennes avec leurs trois derniers articles notablement plus gros et formant une massue lâche bien tranchée. Ongles simples. *Phloiophilus.*
- HH. Antennes tout au plus largement épaissies vers le sommet, dentées intérieurement. Ongles dentés à leur base ou peu fendus en dedans vers leur milieu. *Melyris.*

Dans ce travail, M. J. du Val restituait au genre *Phloiophilus* de Stephens la place qui semble lui avoir été assignée par la nature.

Nos FLORICOLES, malgré les rapports qui doivent les faire placer dans le voisinage des Malachies de Fabricius, sont trop distincts de ceux-ci par l'absence des appendices exsertiles situés sur les côtés du corselet et du ventre de ces derniers, pour ne pas constituer une Tribu particulière.

Nous diviserons la tribu des FLORICOLES en quatre familles distinctes :

Antennes non terminées par une massue brusque de trois articles. Ongles lobés ou au moins dentés en dessous. Dessous du corps.	entièrement hérissé d'une villosité plus ou moins longue, plus ou moins redressée, parfois sétiforme. <i>Antennes</i> généralement subfiliformes ou graduellement et légèrement épaissies vers leur extrémité. <i>Élytres</i> unies ou à côtes à peine sensibles, sans ou avec un repli latéral raccourci(1). <i>Épimères du postpectus</i> cachées. <i>Tarses à premier article</i> ordinairement plus long que le deuxième (2). <i>Ongles</i> lobés ou dentés à leur base en dessous 1^{re} famille	DASYTIENS.
	presque glabre ou avec une courte pubescence frisée et subdéprimée. <i>Antennes</i> fortement épaissies et comprimées vers leur extrémité, avec leurs sixième et dixième articles en dents de scie fortement transverses. <i>Élytres</i> avec trois côtes dorsales distinctes et un assez large repli latéral prolongé jusqu'au sommet. <i>Épimères du postpectus</i> souvent très-apparentes. <i>Tarses à premier article</i>, vu de dessus, notablement plus court que le deuxième. <i>Ongles</i> grands, semblables, fendus ou aiguement dentés inférieurement sans membranes en dessous. 2^e famille	MÉLYRIENS.
	entièrement couvert d'une pubescence écailleuse, déprimée, plus ou moins dense. <i>Antennes</i> plus ou moins et graduellement épaissies vers leur extrémité. <i>Élytres</i> unies, avec un étroit repli latéral le plus souvent prolongé jusque près du sommet. <i>Épimères du postpectus</i> cachées. <i>Tarses à premier article</i> sensiblement plus long que le deuxième. <i>Ongles</i> assez petits, dissimilaires, munis d'une membrane en dessous. 3^e famille	DAXACÉENS.
	terminées par une massue brusque de trois articles. <i>Dessous du corps</i> revêtu d'une pubescence semi-couchée et bien distincte. <i>Épimères du postpectus</i> cachées. <i>Tarses à premier article</i> beaucoup plus court que le deuxième, peu visible en dessous. <i>Ongles</i> simples en dessous. 4^e famille	PHILGÉOPHILIENS.

(1) Il ne faut pas confondre ce repli latéral, visible quand on regarde l'insecte de côté, avec le repli inférieur qui est fortement réfléchi en dessous et qui ne peut être aperçu qu'en examinant la page inférieure du corps, et encore faut-il soigneusement, pour cet effet, que les élytres soient un peu débiscantes.

(2) Excepté dans le genre *Hemicopus* chez lequel ce même article, surtout chez les ♂, est sensiblement plus court que le deuxième, et dans le genre *Lobonyx*, où le premier article des tarses antérieurs, des ♂ seulement, est plus court que le deuxième.

PREMIÈRE FAMILLE

DASYTIENS.

CARACTÈRES. *Dessus du corps* entièrement hérissé d'une villosité plus ou moins longue, plus ou moins redressée et parfois sétiforme. *Antennes* généralement (1) subfiliformes (♂) ou graduellement et légèrement épaissies vers leur extrémité (♀) (2). *Élytres* unies ou avec des stries obsolètes dont les intervalles forment des côtes à peine sensibles; sans ou avec un repli latéral sous-huméral plus ou moins raccourci. *Épimères du postpectus* cachées. *Tarses* à premier article ordinairement plus long que le deuxième. *Ongles* le plus souvent semblables, munis en dessous d'une dent basilaire ou d'un lobe membraneux.

Nous partagerons la famille des DASYTIENS en deux branches, ainsi qu'il suit :

Tibias antérieurs (3)	terminées par un fort crochet corné, solide, recourbé en dedans, accompagné en dessous d'un autre crochet plus petit et brusquement coudé 1 ^{re} branche	HÉNICOPAIRES.
	terminés seulement par deux petits éperons droits, souvent peu distincts 2 ^e branche	DASYTAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE

HÉNICOPAIRES.

CARACTÈRES. *Corps* hérissé d'une très-longue villosité molle et redressée. *Palpes* filiformes. *Tibias antérieurs* armés au sommet de leur arête antérieure d'un fort crochet corné, solide, recourbé en dedans, accompagné en dessous d'un crochet semblable mais moindre, infléchi

(1) Il faut en excepter le genre *Dinules*, où les antennes se rapprochent un peu par leur structure de celles du genre *Zygia*.

(2) Quelquefois elles sont légèrement épaissies vers leur extrémité.

(3) Ce caractère très-saillant et important, a été signalé pour la première fois par M. Jacquelin du Val.

ou brusquement coudé. *Tarses* des ♂ à 1^{er} article à peine aussi long ou moins long que le 2^o, avec le deuxième des postérieurs grêle et très-allongé: le premier des antérieurs souvent armé d'un fort crochet: le premier des postérieurs toujours prolongé intérieurement en forme de large appendice comprimé et plus ou moins coudé de dedans en dehors.

Genre *Henicopus*, HÉNICOPE; Stephens.

(Stephens, *Illustr. of Brit. Ent.* III, p. 318).

(Étymologie : *ἑνικός*, singulier : *πούς*, pied.)

CARACTÈRES. *Corps* plus ou moins allongé, subdéprimé ou peu convexe, entièrement hérissé d'une villosité molle, très-longue et redressée. *Tête* médiocre, transverse, inclinée, un peu rétrécie en avant, médiocrement engagée sous le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci dans les deux sexes. *Front* large, sensiblement prolongé au-delà du niveau antérieur des yeux. *Epistome* corné, fortement transverse, trapézoïforme, plus étroit en avant, séparé du front par une ligne droite, très-fine, très-obsolète, parfois idéale. *Labre* corné, en carré plus ou moins fortement transverse, subtronqué au sommet. *Mandibules* assez robustes, peu saillantes au-delà du labre, recourbées en dedans à leur extrémité et assez fortement bidentées à leur sommet. *Palpes maxillaires* filiformes, à dernier article sensiblement plus long que le deuxième, oblong, subatténué à son extrémité et distinctement tronqué au bout: le pénultième un peu plus court que le deuxième, un peu plus long que la moitié du dernier. *Palpes labiaux* filiformes, à dernier article plus long que le pénultième, oblong, subatténué à son extrémité et tronqué au bout. *Langnette* subcornée, fortement élargie en avant, tronquée ou faiblement subéchancrée et brièvement ciliée à son bord apical.

Yeux gros, assez saillants, subovaires, subentiers, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle médiocre.

Antennes plus courtes que la moitié du corps dans les deux sexes; insérées sur les côtés du front dans une fossette joignant le bord

antéro-interne des yeux; un peu plus épaisses vers leur extrémité; latéralement comprimées et plus ou moins dentées en scie à partir du 3^e article: le 1^{er} assez fortement renflé ou épaissi: le 2^e court, subglobuleux: le 3^e oblong: les 5^e à 10^e ordinairement subégaux ou graduellement et à peine plus courts: le dernier beaucoup plus grand que le pénultième.

Prothorax transverse; plus étroit en avant; tronqué au sommet et à la base (1); rebordé dans son pourtour; marqué sur les côtés du disque d'une ligne enfoncée distincte, en forme d'S allongée.

Écusson en trapèze transverse, subarrondi ou tronqué au sommet.

Élytres oblongues ou allongées; peu convexes; assez largement mais faiblement relevées en gouttière sur les côtés, surtout en arrière, jusqu'à l'angle sutural; offrant un repli latéral obsolète, sous-huméral, prolongé, en mourant, à peine jusques un peu après le milieu du postpectus, où commence à se faire apercevoir, mais faiblement, un étroit repli inférieur, caché ou oblitéré en arrière. *Épaules* saillantes, arrondies, limitées intérieurement par une fossette ou impression longitudinale assez marquée.

Lame médiane du prosternum en forme d'angle assez prononcé: celle du *mésosternum* rétrécie en pointe acérée. *Métasternum* subtransversalement coupé à son bord apical, à peine prolongé entre les hanches postérieures en angle profondément entaillé à son sommet. *Episternums* du *postpectus* assez étroits, subparallèles ou à peine rétrécies postérieurement. *Epimères* du *médipectus* assez développées, trapéziformes: celles du *postpectus* cachées.

Hanches coniques: les antérieures et intermédiaires légèrement écartées l'une de l'autre, à côtés internes subparallèles: les postérieures plus courtes, sensiblement écartées intérieurement à leur base, un peu divergentes à leur sommet, à lame transversale indistincte et déclive.

Ventre de six segments distincts, entièrement cornés, subégaux ou presque subégaux: le dernier un peu plus court, subsémilunaire.

Pieds allongés, robustes: les postérieurs un peu plus longs que les

(1) Au moins sur le milieu de celle-ci.

autres dans toutes leurs parties. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* peu développés, cunéiformes : les *postérieurs* plus saillants, assez grands, ovalaires. Les *cuisse*s débordant sensiblement les côtés du corps, plus ou moins renflées dans leur milieu, non ou à peine rainurées en dessous, à leur sommet. *Tibias* presque droits : les *postérieurs* chez les σ , épais et fortement recourbés en dedans : les *antérieurs* armés au sommet de leur arête antérieure d'un fort crochet corné, solide, recourbé en dessous, accompagné inférieurement d'un autre crochet semblable mais moindre, infléchi ou brusquement coudé : les *intermédiaires et postérieurs* armés seulement à leur sommet de deux petits éperons peu saillants. *Tarses antérieurs et intermédiaires* un peu moins ou aussi longs que les tibias ; à 1^{er}, à 4^e articles graduellement un peu plus courts et un peu plus étroits chez les φ : le 1^{er} des antérieurs, chez les σ , souvent plus court que le 2^e, et armé alors en dehors à son sommet d'un fort crochet recourbé en dedans et muni d'une apophyse à sa base. *Tarses postérieurs* aussi longs que les tibias chez les φ , avec le 1^{er} article, vu de dessus, paraissant moins long que le 2^e, et les 2^e à 4^e graduellement plus courts et un peu plus étroits : les mêmes tarses plus longs que les tibias chez les σ , avec le 1^{er} article court, toujours prolongé intérieurement en un très-fort et large appendice comprimé et plus ou moins coudé ou recourbé de dedans en dehors : le 2^e très-long, grêle, un peu courbé : les deux suivants courts, graduellement un peu moins longs. *Le dernier article* de tous les tarses grand, allongé, plus long que les deux suivants réunis, sensiblement et graduellement élargi de la base à l'extrémité (σ φ). *Ongles* très-développés, recourbés seulement avant leur extrémité : chacun d'eux muni en dessous d'une membrane assez étroite, soudée, sensiblement plus courte que lui, libre et arrondie à son sommet (1).

Obs. Les espèces de ce genre se reconnaissent facilement par leur

(1) Les deux ongles du même tarse ne sont pas toujours conformés d'une manière semblable : ainsi, par exemple, l'externe des pieds intermédiaires et quelquefois aussi des postérieurs est arcuément plus ou moins recourbé et moins près du sommet, et, par suite, la membrane devient plus courte, ne dépassant pas la courbure. Cette même membrane, variant aussi de consistance, est souvent presque entièrement subcornée.

longue villosité, par leur forme peu convexe, par leur prothorax toujours creusé d'une ligne enfoncée près des côtés, et par la conformation des tibias postérieurs chez les ♂, et des 1^{er} et 2^e articles des tarses postérieurs chez le même sexe.

Ce genre renferme les plus grandes espèces de la Tribu. On les rencontre souvent en société, accrochées sur les tiges des graminées, immobiles et parfois la tête en bas.

Les espèces du genre *Henicopus* peuvent se grouper de la manière suivante :

- GR. 1. *Premier article des tarses antérieurs* fortement prolongé en dehors, chez les ♂, en un fort crochet brusquement recourbé en dedans et muni intérieurement à sa base d'une forte dent. *Trochanters postérieurs* armés en arrière vers leur base d'une dent plus ou moins saillante. *Tibias postérieurs* fortement coudés en dedans (♂) (1). *Corps* suballongé ou oblong.
- α. *Premier article des tarses intermédiaires* non prolongé intérieurement à son sommet en pointe aiguë (♂).
Appendice du premier article des tarses postérieurs subrectangulairement coudé et rétréci depuis le coude jusqu'à l'extrémité (♂).
- β. *Cet appendice* terminé à son sommet par une pointe très-aiguë et redressée en dessous. *Dent des trochanters postérieurs* fort épaisse et droite (♂) *Armatus.*
- ββ. *Ledit appendice* arrondi ou obtus à son sommet. *Dent des trochanters postérieurs* épaisse, latéralement subcomprimée, un peu déjetée en dehors (♂) *Pyrenæus.*
- αα. *Premier article des tarses intermédiaires* prolongé intérieurement à son sommet en une pointe très-aiguë (♂).
Appendice du premier article des tarses postérieurs arcuément et simplement courbé mais non subrectangulairement coudé en dedans; élargi depuis la courbure en large spatule arrondie ou subtronquée au sommet, avec celui-ci terminé supérieurement en dedans par un angle plus ou moins marqué, un peu relevé et souvent en forme de petite dent aiguë (♂). *Pilosus.*
- GR. II. *Premier article des tarses antérieurs* simple et mutique dans les deux sexes. *Premier article des tarses in-*

(1) Tous ces caractères tirés des pieds n'appartiennent qu'au sexe masculin.

termédiaires non prolongé intérieurement à son sommet en pointe aiguë. *Trochanters postérieurs* inermes. *Tibias postérieurs* légèrement courbés en dedans. *Appendice du premier article des tarses postérieurs* long, légèrement courbé en dedans, faiblement élargi depuis la courbure en spatule arrondie et mutique au sommet (♂). *Corps* allongé. *Vittatus*.

PREMIER GROUPE.

1. *Henicopus armatus*; LUCAS.

Suballongé (♂) ou oblong (♀), d'un noir brillant, entièrement hérissé d'une très-longue villosité redressée et serrée. Tête assez densément et fortement ponctuée sur le vertex, presque lisse entre les yeux, creusée en avant de deux grandes et fortes impressions. Prothorax transverse, subconvexe, éparsément et sensiblement ponctué, offrant de chaque côté un sillon longitudinal, sinueux, ou en forme d'S allongée. Élytres plus ou moins allongées (♂) ou oblongues (♀), plus ou moins arrondies au sommet, densément et assez fortement ponctuées. Appendice du 1^{er} article des tarses postérieurs des ♂ brusquement coudé, rétréci à son extrémité en pointe acuminée.

♂ Corps suballongé, à villosité plus serrée en dessous et sur les côtés, ordinairement noire supérieurement, plus ou moins mélangée de poils d'un blanc grisâtre inférieurement, ainsi que sur la tranche inférieure des cuisses et sur les tibias. Front fortement biimpressionné en avant. Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, avec les 4^e à 10^e articles sensiblement dilatés inférieurement en dent de scie émoussée, finement ciliés en dessous de poils courts et cendrés, subperpendiculairement implantés (1). Prothorax à peine plus étroit en avant et à peine arrondi sur les côtés. Écusson revêtu d'une légère pubescence noire et redressée. Élytres suballongées, subdéprimées le long de la suture, parallèles, sensiblement et simultanément arrondies au sommet. Le 6^e segment ventral plus ou moins infléchi, entouré d'un

(2) Ces cils néanmoins paraissent légèrement couchés sur les quatrième et cinquième articles.

fascicule subcirculaire de longs poils noirs empiétant plus ou moins sur le segment précédent. *Tarses antérieurs* à 1^{er} article court, fortement prolongé en dehors en forme de crochet assez grêle, brusquement recourbé en dedans, et armé à sa base interne d'un assez forte dent comprimée, paraissant conique vue sur sa tranche, et obtuse au sommet vue sur sa face : le 2^e article des mêmes tarsi aussi long que les deux suivants réunis. *Tarses intermédiaires* à 1^{er} article à peine plus long que le 2^e, glabre en dessous, subrectangulaire à son sommet interne ou non prolongé à celui-ci en pointe aiguë. *Trochanters postérieurs* armés en arrière vers sa base d'une dent épaisse et droite. *Cuisses postérieures* notablement épaissies. *Tibias postérieurs* épais, brusquement coudés intérieurement vers leur premier tiers et un peu renflés avant le coude à leur tranche interne. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article fortement dilaté en dedans en un fort appendice large, comprimé, brusquement et subrectangulairement coudé en dehors, sillonné sur sa face inférieure, cilié sur son arête postérieure, arcuement rétréci à partir du coude et terminé par une petite pointe aiguë et redressée en l'air : le 2^e article des mêmes tarsi très-long, grêle, faiblement arqué ou à peine flexueux, beaucoup plus long que les trois suivants réunis.

♀ *Corps* oblong, souvent d'un noir plus ou moins plombé ; à villosité plus serrée en dessous et latéralement, ordinairement d'un blanc grisâtre, mêlée sur les côtés du prothorax et surtout sur la tête de longs poils noirs souvent assez nombreux, entremêlée sur les élytres de poils bien plus courts, un peu couchés, assez serrés, et également d'un blanc grisâtre, et formant sur la suture, concurremment avec les poils blancs redressés, une assez large bande de même couleur, laissant entre elle et les côtés, sur la région discale, un espace longitudinal dénudé de poils couchés d'un blanc grisâtre et dont la villosité hérissée est en outre devenue noire. *Front* moins fortement biimpressionné en avant. *Antennes* pas plus longues que la tête et le prothorax réunis, avec les 4^e à 10^e articles triangulaires, moins sensiblement dilatés inférieurement en dent de scie émoussée, seulement légèrement fasciculés en dessous vers leur sommet. *Prothorax* un peu plus étroit en avant qu'en arrière, légèrement arrondi sur les côtés. *Ecusson* densément revêtu de poils blanchâtres et tout à fait couchés. *Élytres* oblongues,

faiblement convexes ou à peine subdéprimées le long de la suture, parallèles antérieurement, à peine élargies après leur milieu et obtusément et simultanément arrondies à leur sommet. Le 6^e segment ventral non infléchi, cilié à son sommet de longs poils noirs : le 5^e cilié à son bord apical de poils semblables. *Tarses antérieurs* simples, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts. *Tarses intermédiaires* avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts, tous ciliés en dessous. *Trochanters postérieurs* inermes. *Cuisses postérieures* normalement épaissies. *Tibias postérieurs* droits. *Tarses postérieurs* simples, avec les 2^e à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} paraissant, vu de dessus, moins long que le 2^e.

Dasytes armatus. LUCAS, Expl. scient. alg. Ins. 1, p. 198, pl. 19 (♂), 1849.

Enicopus falcifer. FAIRMAIRE, Ann. Soc. ent. de Fr., (1859), p. 53 (♂).

Henicopus armatus. JACQUELIN DU VAL, Essai mon. sur le genre *Henicopus*, Glan. ent., 2^e cahier, (1860), p. 68, 4.

♂ Var. a. *Villosité du dessus du corps* entièrement noire.

Var. b. *Villosité des côtés des élytres* noire et entremêlée de poils blancs, avec une bande suturale de poils de cette dernière couleur.

♀ Var. a. *Villosité des côtés du corps* noire et entremêlée de quelques poils blancs, avec une étroite bande suturale de cette dernière couleur.

Var. b. *Villosité des côtés des élytres* entièrement d'un blanc grisâtre, avec une assez large bande suturale de poils de cette dernière couleur.

Enicopus subvittatus. FAIRMAIRE, Ann. Soc. ent. de Fr., p. 52, 1859.

Long. 0^m,0007 à 0^m,0009 (3 l. à 4 l.). — Larg. 0^m,0030 à 0^m,0037 (1 l. 1/3 à 1 l. 2/3).

Corps suballongé (♂) ou oblong (♀); hérissé d'une très-longue villosité redressée, plus ou moins serrée, souvent mélangée de poils d'un blanc grisâtre.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax; assez densement et fortement ponctuée en arrière, presque lisse entre les yeux; entièrement

d'un noir brillant, et hérissée d'une longue villosité redressée, noire et entremêlée parfois (♀) en arrière et surtout sur les impressions de poils plus courts et d'un blanc grisâtre. *Front* déprimé, creusé en avant de deux impressions oblongues, plus ou moins fortes, à fond densément et rugueusement ponctué, souvent rapprochées ou réunies supérieurement; offrant en outre de chaque côté, le long du bord antérieur, quelques gros points enfoncés. *Épistome* d'un noir brillant, ordinairement lisse et glabre. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, ordinairement lisse et glabre à sa base, offrant de chaque côté vers son sommet un fascicule de soies noires, arquées et convergentes, naissant d'une impression rugueusement ponctué. *Mandibules* d'un noir brillant, rugueuses et ciliées sur leurs côtés. *Palpes et autres parties inférieures de la bouche* noirs ou d'un noir de poix brillant.

Yeux plus ou moins saillants, d'un noir profond.

Antennes bien plus courtes que la moitié du corps, obsolètement ruguleuses, entièrement d'un noir assez brillant, finement pubescentes, ciliées en outre d'une ou deux soies noires en dessus au sommet de chaque article; à 1^{er} article cilié de longs poils noirs tant en dessus qu'en dessous: le 2^e seulement en dessous: les 3^e et quelquefois 4^e offrant également en dessous deux ou trois soies moins longues: le 1^{er} sensiblement renflé en massue ovalaire et tronquée au sommet: le 2^e court, oblique, subglobuleux: le 3^e oblong, obconique: les 4^e et 5^e un peu plus courts: les 6^e à 10^e à peine plus courts que les précédents, subégaux: les 4^e à 10^e plus ou moins prolongés en dessous en dents de scie émoussées: le dernier beaucoup plus grand que le pénultième, subovalaire, plus (♀) ou moins (♂) rétréci vers son extrémité et obtus à son sommet.

Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres; plus (♂) ou moins (♀) sensiblement transverse; plus (♀) ou moins (♂) rétréci en avant; plus (♂) ou moins (♀) légèrement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet (1) et sur le milieu de sa base (2); subarondi

(1) Quelquefois le bord antérieur est faiblement sinué ou subéchancré dans son milieu à la rencontre de la ligne médiane.

(2) La base est généralement un peu obliquement coupée sur ses côtés.

aux angles; étroitement et distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur moins saillant et déprimé; subconvexe; offrant sur son disque une ponctuation peu serrée et plus ou moins forte, et sur sa ligne médiane un sillon court, très-obsolète et le plus souvent indistinct; creusé de chaque côté d'un sillon sinueux en forme de S allongée, laissant entre lui et bord externe un intervalle plus large dans son tiers antérieur; d'un noir brillant; hérissé d'une très-longue villosité redressée, noire, beaucoup plus serrée sur les côtés et souvent (♀) mêlée de poils gris sur ceux-ci.

Écusson densément rugueux, d'un noir peu brillant, revêtu de quelques poils noirs (♂) ou densément garni de poils blanchâtres et couchés (♀).

Élytres suballongées (♂) ou oblongues (♀); environ trois fois et demie aussi longues que le prothorax; parallèles (♂) ou subparallèles (♀); simultanément plus ou moins arrondies au sommet; subdéprimées le long de la suture (♂) ou très-faiblement convexes (♀); densément et assez fortement ponctuées, et parfois très-obsolètement substriées intérieurement (1); d'un noir brillant souvent (♀) plus ou moins plombé; hérissées d'une forte villosité redressée, plus longue et plus serrée sur les côtés, tantôt entièrement noire (♂), tantôt d'un blanc grisâtre sur les côtés et sur la suture (♀) où elle forme comme une bande longitudinale plus ou moins large et plus ou moins apparente. Épaules saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps densément et rugueusement ponctué, avec le milieu du métasternum plus lisse ainsi que (♀) le 6^e segment ventral et l'extrémité du 5^e; d'un noir brillant; hérissé d'une longue villosité plus (♂) ou moins (♀) redressée, noire (♂) ou d'un blanc grisâtre (♀) ou mêlée. Métasternum très-finement ou obsolètement sillonné sur sa ligne médiane.

Pieds plus ou moins densément rugueux, d'un noir brillant, hérissés d'une longue villosité noire (♂) ou d'un blanc grisâtre (♀) ou mêlée.

(1) Quelquefois les intervalles desdites stries sont en forme de côtes effacées; mais ce caractère des stries n'est pas absolu, car elles sont souvent indistinctes chez les ♂ et ne s'aperçoivent que très-rarement chez les ♀, surtout quand les léguements présentent une consistance plus affermie.

Tarses simplement ciliés, un peu plus densément en dessous qu'en dessus, de soies noires, assez courtes et assez raides, avec deux ou trois soies un peu plus longues en dessus au sommet de chaque article.

Patrie : Cette espèce se rencontre dans les localités montueuses, dans la Suisse, dans la Savoie, dans les Basses-Alpes, dans les Hautes-Alpes, aux environs d'Embrun et de Briançon, à la Grande-Chartreuse, dans l'Isère, dans l'Auvergne et dans le département de la Lozère. Elle paraît avoir un habitat très-étendu, car J. du Val l'indique aussi d'Afrique, de Sicile et d'Italie.

Obs. Les variations de cette espèce reposent sur le plus ou moins de mélange des poils blancs avec les poils noirs. La variété la plus remarquable offre les élytres parées sur leurs côtés d'une villosité entièrement blanchâtre, et sur la suture d'une bande assez tranchée de poils de même couleur.

2. *Henricopus pyrenaicus* ; FAIRMAIRE.

Allongé (♂) ou suballongé (♀), d'un noir brillant (♂) ou subplombé. (♀), entièrement hérissé d'une très-longue villosité redressée, serrée et plus ou moins frisée. Tête densément et assez fortement ponctuée sur le vertex, plus lisse entre les yeux, creusée en avant de deux grandes et fortes impressions. Prothorax transverse, subconvexe, éparsement et sensiblement ponctué, offrant de chaque côté un sillon longitudinal sinueux ou en forme d'S allongée. Élytres plus (♂) ou moins (♀) allongées plus ou moins arrondies au sommet, densément et assez fortement ponctuées. Appendice du 1^{er} article des tarses antérieurs des ♂ brusquement coudé, rétréci mais obtus et arrondi à son extrémité.

♂ Corps allongé, à villosité plus serrée en dessous et sur les côtés, ordinairement noire supérieurement, plus ou moins mélangée de poils d'un blanc grisâtre inférieurement, ainsi que sur les cuisses et sur les tibias. Front fortement biimpressionné en avant. Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis ; à 4^e à 10^e article sensiblement dilatés inférieurement en dents de scie subaiguës ou non

émoussées, finement et régulièrement ciliés en dessous de poils courts, cendrés et perpendiculairement implantés. *Prothorax* à peine plus étroit en avant, à peine arrondi sur les côtés. *Écusson* revêtu d'une légère pubescence obscure et redressée. *Élytres* allongées, parallèles. Le sixième segment ventral plus ou moins infléchi, couronné d'un fascicule circulaire de longs poils noirs empiétant sur la base du segment précédent. *Tarses antérieurs à 1^{er} article*, court, fortement prolongé en dehors en un crochet assez robuste, brusquement recourbé en dedans et armé à sa base d'une dent large, latéralement comprimée, subarrondie ou obtusément tronquée à son sommet : le 2^e article des mêmes tarsi au moins aussi long que les deux suivants réunis. *Tarses intermédiaires à 1^{er} article* un peu plus long que le 2^e, glabre en dessous, faiblement prolongé inférieurement à son sommet en angle aigu. *Trochanters postérieurs* armés en arrière vers leur base d'une dent épaisse, latéralement subcomprimée et un peu déjetée en dehors. *Cuisses postérieures* assez notablement épaissies. *Tibias postérieurs* épais, brusquement coudés intérieurement avant leur milieu et un peu épaissis à leur tranche interne avant le coude. *Tarses postérieurs à premier article* fortement prolongé en dedans en un appendice large, comprimé, brusquement et subrectangulairement coudé en dehors, sillonné ou creusé à sa surface inférieure, cilié sur son arête postérieure, arcuement rétréci à partir du coude et obtus ou subarrondi à son sommet : le 2^e article des mêmes tarsi très-long, grêle, faiblement courbé en dessous, beaucoup plus long que les trois suivants réunis.

♀ *Corps* suballongé, d'un noir plus ou moins plombé; à villosité un peu frisée, plus serrée en dessous et latéralement, ordinairement d'un blanc grisâtre, mêlée sur les côtés du prothorax et surtout sur la tête de poils noirs, entremêlée sur les côtés des élytres et sur la suture de poils bien plus courts, un peu couchés, également d'un blanc grisâtre et formant concurremment avec les poils redressés, une bordure marginale assez étroite et une bande suturale assez large d'un blanc grisâtre, laissant parfois entre elles sur la région discale, un large intervalle dénudé de poils couchés d'un blanc grisâtre et dont la villosité hérissée est en outre devenue obscure. *Front* moins fortement

biimpressionné en avant. *Prothorax* un peu plus étroit en avant qu'en arrière, légèrement arrondi sur les côtés. Écusson densément garni de poils blanchâtres et tout à fait couchés. *Elytres* suballongées, subparallèles ou presque indistinctement élargies dans leur tiers postérieur. Le 6^e segment ventral non infléchi, cilié seulement à son sommet de longs poils noirs : le 5^e cilié à son bord apical de poils semblables. *Tarses antérieurs* simples, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts. *Tarses intermédiaires* avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts, tous ciliés en dessous. *Trochanters postérieurs* incrimés. *Cuisses postérieures* normalement épaissies. *Tibias postérieurs* droits. *Tarses postérieurs* simples, avec les 2^e à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} paraissant, vu de dessus, évidemment moins long que le 2^e.

Enicopus pyrenaicus. FAIMAIRE, Ann. Soc. ent. Fr., t. VII, 1880, p. 50.

Henicopus pyrenaicus. JACQUELIN DE VAL, Ess. mon. sur le g. *Henicopus*, Glan. ent., 2^e cahier, p. 72. 6 (1866).

♂ Var. a. *Villosité du dessus du corps* entièrement noire.

Var. b. *Villosité du dessus du corps* noire, entremêlée de poils grisâtres épars.

Var. c. *Villosité des côtés des élytres* mêlée de poils noirs et de poils d'un blanc grisâtre bien apparents, avec une bande suturale de poils de cette dernière couleur.

♀. Var. a. *Villosité du dessus du corps* presque entièrement d'un blanc grisâtre, mêlée de poils noirs sur les côtés du prothorax et surtout sur la tête.

Var. b. *Villosité des côtés des élytres* entièrement d'un blanc grisâtre, avec une large bande suturale de poils de cette dernière couleur.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.). — Larg. 0^m,0030 à 0^m,0036 (1 l. 1/3 à 1 l. 2/3).

Corps plus ♂ ou moins ♀ allongé, hérissé d'une très-longue villosité redressée, plus ou moins serrée, parfois un peu frisée, noire et souvent mêlée de poils d'un blanc grisâtre.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax, densément et assez fortement ponctuée sur le vertex, plus lisse entre les yeux; entièrement d'un noir brillant; hérissée d'une longue villosité redressée, nulle ou obsolète sur les parties lisses, noire et entremêlée parfois (♀), surtout en arrière et sur les impressions, de poils d'un blanc grisâtre. *Front* antérieurement déprimé, creusé entre les yeux de deux fortes impressions ovalaires à fond densément et rugueusement ponctué (♂) rapprochées ou réunies supérieurement (1); offrant en outre de chaque côté le long du bord antérieur un groupe de gros points enfoncés et serrés. *Épistome* d'un noir brillant, ordinairement lisse et glabre. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, parfois d'un roux de poix à son bord antérieur, souvent éparsement ponctué latéralement, glabre à sa base et offrant de chaque côté vers son sommet un fascicule de soies noires, arquées et convergentes, naissant d'une impression rugueusement ponctuée. *Mandibules* d'un noir brillant en dessus, rugueuses et onguement ciliées sur les côtés. *Palpes et parties inférieures de la bouche* d'un noir brillant. *Yeux* plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir mat.

Antennes bien plus courtes que la moitié du corps; obsolètement rugueuses; entièrement d'un noir brillant; finement pubescentes, ciliées en outre en dessus d'une ou deux soies noires au sommet de chaque article: le 1^{er} cilié de longs poils tant en dessus qu'en dessous mais plus serrés inférieurement: le 2^e seulement en dessous: le 3^e également en dessous mais beaucoup moins longuement: le 4^{er} sensiblement renflé en massue ovulaire et subtronquée au sommet: le 2^e court, obliquement subglobuleux: le 3^e oblong, obconique: le 4^e sensiblement plus court: le 5^e encore un peu plus court: les 6^e à 10^e à peine plus courts que le 5^e, subégaux: les 4^e à 10^e plus ou moins prolongés en dents de scie en dessous: le dernier beaucoup plus long que le pénultième, presque en parallélogramme oblique (♂) ou irrégulière-

(1) Chez presque toutes les espèces du genre, les impressions étant très fortes et supérieurement réunies chez les ♂, font paraître le devant du front comme subexcavé.

ment ovalaire (♀), plus (♀) ou moins (♂) rétréci et plus ou moins obtus à son sommet.

Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres; plus (♀) ou moins (♂) transverse; plus (♀) ou moins (♂) rétréci en avant; plus (♂) ou moins (♀) légèrement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet (1) et à la base; subarrondi aux angles; étroitement et distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur moins saillant ou déprimé; subconvexe; offrant sur son disque une ponctuation peu serrée et plus ou moins grossière, et sur sa ligne médiane un sillon court, plus ou moins obsolète et souvent indistinct; creusé de chaque côté d'un sillon sinueux ou en forme d'S allongée, laissant entre lui et le bord externe un intervalle plus large dans son tiers antérieur; entièrement d'un noir brillant, hérissé d'une très-longue villosité noire, plus serrée sur les côtés et souvent (♀) mêlée sur ceux-ci de poils d'un blanc grisâtre.

Écusson densément rugueux, d'un noir peu brillant, revêtu de quelques poils obscurs (♂) ou densément garni de poils grisâtres et couchés (♀).

Élytres plus (♂) ou moins (♀) allongées, environ quatre fois aussi longues que le prothorax; parallèles (♂) ou subparallèles (♀); simultanément et plus ou moins arrondies au sommet; plus (♂) ou moins (♀) subdéprimées le long de la suture; densément et assez fortement ponctuées, et parfois très-obsolètement substriées intérieurement; d'un noir brillant souvent (♀) plombé; hérissées d'une forte villosité redressée (♂) ou plus ou moins frisée (♀), plus longue et plus serrée sur les côtés, tantôt entièrement noire (♂), tantôt d'un blanc grisâtre (♀), surtout sur les côtés et sur la suture où elle forme une bande longitudinale plus ou moins large et plus ou moins apparente. *Épaules* saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps assez densément et rugueusement ponctué, avec le milieu du métasternum plus lisse, ainsi que (♀), le 6^e segment ven-

(1) Parfois le bord antérieur est faiblement subsinué à la rencontre de la ligne médiane.

tral et l'extrémité du 5^e; d'un noir brillant; hérissé d'une longue villosité serrée, noire (♂) ou d'un blanc grisâtre (♀) ou mélangée. *Métasternum* très-finement canaliculé sur sa ligne médiane.

Pieds plus ou moins densément et rugueusement ponctués; d'un noir brillant, hérissés d'une longue villosité noire et mélangée (♂) ou d'un blanc grisâtre (♀). *Tarses* simplement ciliés, un peu plus densément en dessous qu'en dessus, de soies noires, assez courtes et assez raides, avec une ou deux soies plus longues en dessus au sommet de chaque article : *Les antérieurs et intermédiaires* un peu moins longs : *Les postérieurs des ♀* à peine aussi longs que les tibias.

Patrie : Cette espèce est assez répandue à Bagnères de Bigorre, dans les Hautes-Pyrénées. MM. Henri de Bonvouloir et Ch. Brisout de Barneville nous en ont communiqué plusieurs exemplaires.

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*Henicopus armatus*, mais elle est généralement un peu plus grande et ordinairement un peu plus allongée. Le ♂ se distingue de celui de l'*armatus* par le crochet du 1^{er} article des tarses antérieurs un peu moins développé et un peu plus robuste, par l'appendice du 1^{er} article des tarses postérieurs non acuminié mais obtus à son sommet, et par les 4^e à 10 articles des antennes en dents de scie un peu moins émoussées. Les femelles des deux espèces sont difficiles à séparer; néanmoins celles du *pyrenaicus* ont les élytres ordinairement plus plombées, à villosité un peu frisée et plus ou moins embrouillée.

Cette espèce offre à peu près les mêmes variations que la précédente, c'est-à-dire que les poils deviennent souvent cendrés dans les ♀, chez lesquelles ils se condensent généralement sur la suture en une bande longitudinale plus ou moins large.

3. *Henicopus pilosus*; Scopoli.

Allongé ♂ ou suballongé ♀, d'un noir brillant (♂) ou subplombé (♀), hérissé d'une longue villosité redressée et serrée. Tête densément et fortement ponctuée sur le vertex, plus lisse entre les yeux, creusée en avant de deux grandes et fortes impressions. Prothorax transverse, subconvexe,

épaissement et médiocrement ponctué, offrant de chaque côté un sillon longitudinal sinueux ou en forme d'S allongée. Elytres plus (♂) ou moins (♀) allongées, plus ou moins subacuminément arrondies au sommet, densément et fortement ponctuées. Appendice du 1^{er} article des tarses postérieurs des ♂ élargi à son extrémité et obtusément tronqué ou subarrondi au sommet, terminé supérieurement en dedans par un angle prononcé ou par une petite dent.

♂ Corps allongé, à villosité plus serrée dessous et sur les côtés, ordinairement noire supérieurement, plus ou moins mélangée inférieurement et sur les cuisses et les tibias de poils d'un blanc grisâtre. Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, avec les 4^e à 10^e articles sensiblement dilatés inférieurement en dents de scie plus ou moins aiguës, finement et régulièrement ciliés en dessous de poils courts, cendrés et perpendiculairement implantés. Écusson revêtu d'une légère pubescence obscure et plus ou moins redressée. Elytres allongées, parallèles. Le 6^e segment ventral plus ou moins infléchi, offrant un fascicule circulaire de poils noirs. Tarses antérieurs à 1^{er} article un peu plus court que le 2^e, fortement prolongé en dehors en crochet assez grêle, brusquement recourbé en dedans et armé à sa base d'une forte dent conique, parfois obliquement et obtusément tronquée ou même subéchancrée au sommet : le 2^e article des mêmes tarses à peine aussi long que les deux suivants réunis. Tarses intermédiaires à 1^{er} article visiblement plus court que le 2^e, cilié en dessous, prolongé inférieurement à son sommet en pointe très-aiguë. Trochanters postérieurs armés en arrière vers leur base d'une dent assez forte, droite, plus ou moins obtuse au sommet. Cuisses assez notablement renflées dans leur milieu. Tibias postérieurs épais, brusquement coudés intérieurement vers leur milieu, un peu épaissis et fortement fasciculés en dessous avant le coude et glabres du même côté sur le reste de leur longueur. Tarses postérieurs à 1^{er} article fortement prolongé en dedans en un appendice large, comprimé, simplement et arcuément courbé mais non subrectangulairement coudé en dehors, longitudinalement subsilloné en dessous jusques un peu au-delà de la courbure, élargi à partir de celle-ci en large spatule subarrondie ou subtronquée au

sommet, avec celui-ci terminé supérieurement en dedans par un angle plus ou moins prononcé, se redressant souvent en forme de petite dent aiguë: le 2^e article des mêmes tarsi très-allongé, grêle, légèrement courbé en dessous, beaucoup plus long que les trois suivants réunis.

♀ Corps suballongé, d'un noir ordinairement plombé, à villosité plus ou moins embrouillée, généralement d'un blanc grisâtre, légèrement mélangée de poils noirs surtout sur la tête et sur les côtés du prothorax, entremêlée sur les élytres de poils bien plus courts, un peu couchés, également d'un blanc grisâtre et formant quelquefois, concurremment avec les poils redressés, une bordure marginale et une bande suturale grises, généralement peu tranchées, laissant entre elles sur le disque un large intervalle longitudinal dont la villosité redressée et les poils couchés sont devenus noirs. Antennes pas plus longues que la tête et le prothorax réunis, avec les 4^e à 10^e articles un peu moins sensiblement et plus obtusément prolongés en dents de scie inférieurement, seulement légèrement fasciculés en dessous vers leur sommet. Écusson densément garni de poils d'un blanc grisâtre et tout à fait couchés. Élytres suballongées, subparallèles ou très-faiblement et subarcuément élargies après leur milieu. Le 6^e segment ventral non infléchi, cilié, à son sommet seulement, de longs poils noirs: le 5^e transversalement cilié vers son bord apical de poils semblables. Tarsi antérieurs simples, à 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts. Tarsi intermédiaires avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un plus courts: le 1^{er} normal. Trochanters postérieurs inermes. Cuisses postérieures normalement épaissies. Tibias postérieurs droits. Tarsi postérieurs simples, à 1^{er} article visiblement plus court que le 2^e: celui-ci presque aussi long que les deux suivants réunis.

Cantharis pilosa. SCOPOLI, Ent. Carn., 41. 131.

Dermestes hirtus. LINNÉ, Syst. Nat., 1. II. p. 563, n° 14.

Lagriä atra. FABRICIUS, Mant., t. I, p. 94, 18 (1787).

Dasytes ater. FABRICIUS, Syst. El., t. II, p. 71. 1.

Metzris ater. OLIVIER, Ent., t. II, n° 21, p. 9. 9, pl. 2, fig. 3.

Henicopus hirtus. REDTENBACHER, Faun. austr., 2^e éd., p. 343.

Enicopus truncatus. FAIRMAIRE, Ann. Soc. Ent. Fr., p. 51 (1859).

Henicopus pilosus. JACQUELIN DU VAL, Glan. ent., 2^e cahier, p. 77 (1860). —

KIESENWETTER, Ins. Deut., t. VI, p. 628.

♂ Var. a. *Villosité du dessus du corps* entièrement noire.

Var. b. *Villosité du dessus du corps* entremêlée de poils d'un blanc grisâtre.

♀ Var. a. *Villosité du dessus du corps* entièrement d'un blanc grisâtre.

Var. b. *Villosité du dessus du corps* d'un blanc grisâtre seulement sur les côtés et sur la suture où les poils sont condensés en une bande longitudinale plus ou moins apparente.

Long. 0^m,0067 à 0^m,0078 (3 l. à 3 l. 1/2). — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0030 (1 l. à 1 l. 1/3).

Corps plus (♂) ou moins (♀) allongé; hérissé d'une longue villosité redressée, plus ou moins serrée, noire (♂) ou d'un blanc grisâtre (♀).

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax; densément et fortement ponctuée en arrière, presque lisse entre les yeux; entièrement d'un noir brillant; hérissée d'une longue villosité redressée, nulle ou obsolète sur les parties lisses, noire (♂) et entremêlée parfois (♀), surtout sur le vertex et sur les impressions, de poils couchés d'un blanc grisâtre. *Front* déprimé (♀) ou comme subexcavé (♂) en avant; creusé entre les yeux de deux impressions ovalaires, à fond densément et rugueusement ponctué; offrant en outre de chaque côté le long du bord antérieur un groupe de points enfoncés assez serrés. *Épistome* d'un noir brillant, glabre et presque lisse sur son milieu, mais offrant de chaque côté vers son sommet un fascicule de soies noires arquées et naissant d'une faible impression rugueusement ponctuée. *Mandibules* d'un noir brillant en dessus, rugueuses et longuement ciliées sur les côtés, rarement d'un roux de poix vers leurs extrémité. *Palpes et parties inférieures de la bouche* d'un noir brillant.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir mat.

Antennes bien plus courtes que la moitié du corps; obsolètement ruguleuses; entièrement d'un noir assez brillant; finement pubescentes, ciliées en outre en dessus d'une ou de deux soies au sommet de chaque article; le 1^{er} longuement cilié en dessus et en dessous: le 2^e seulement en dessous: le 3^e moins longuement et seulement en dessous: le 4^{es} en-

siblement renflé en massue, ovalaire et subtronquée au sommet: le 2^e court subglobuleux: le 3^e oblong, obconique: le 4^e subégal au précédent: les 4^e à 10^e graduellement et à peine un peu plus courts, plus (♂) ou moins (♀) dentés en scie inférieurement: le dernier beaucoup plus long que le pénultième, irrégulièrement ovalaire, plus ou moins rétréci vers son extrémité mais obtus au sommet.

Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres; transverse; un peu plus étroit en avant; légèrement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet (1) et à la base; subarrondi aux angles; étroitement et distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur moins saillant et déprimé; subconvexe; offrant sur son disque une ponctuation peu serrée et plus ou moins grossière, et sur la ligne médiane un sillon court et plus ou moins obsolète; creusé de chaque côté d'un sillon sinueux ou en forme d'S allongée, laissant entre lui et le bord externe une espèce d'empâtement ou intervalle plus large dans son tiers antérieur; entièrement d'un noir brillant; hérissé d'une villosité redressée, plus ou moins longue, noire (♂) ou grisâtre (♀) ou plus ou moins mélangée (♀) sur les côtés.

Écusson densément rugueux, d'un noir peu brillant, revêtu de quelques poils obscurs et plus ou moins redressés (♂) ou densément garni de poils grisâtres et tout à fait couchés.

Elytres plus (♂) ou moins (♀) allongées; presque quatre fois aussi longues que le prothorax; plus (♂) ou moins (♀) parallèles, plus ou moins et quelque fois subacuminément arrondies au sommet; subdéprimées le long de la suture (♂) ou parfois (♀) faiblement convexes; densément, fortement et souvent subrugueusement ponctuées, quelquefois (♂) très-obsolètement substriées intérieurement; d'un noir brillant (♂) souvent plombé (♀); entièrement hérissées d'une villosité redressée, assez souvent (♀) plus ou moins embrouillée, ordinairement plus longue et plus serrée sur les côtés, tantôt entièrement noire (♂), tantôt plus ou moins d'un blanc grisâtre (♀), parfois (♀)

(1) Le bord antérieur est presque indistinctement subsinué à la rencontre de la ligne médiane.

condensée sur les côtés et sur la suture en forme de bandes longitudinales généralement peu tranchées. Épaules saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps rugueusement ponctué, plus densément et plus fortement sur les côtés du postpectus, avec le milieu du métasternum plus lisse ainsi que le 6^e segment ventral; d'un noir brillant; hérissé d'une plus (♂) ou moins (♀) longue villosité, plus (♂) ou moins (♀) redressée, noire (♂) ou mélangée (♂) ou grisâtre (♀). *Métasternum* très-finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane.

Pieds rugueusement et plus ou moins éparsement ponctués; d'un noir brillant; hérissés d'une plus ou moins longue villosité, plus (♂) ou moins (♀) redressée, noire ou mélangée (♂) ou d'un blanc grisâtre (♀). *Tarses* simplement ciliés, plus densément en dessous qu'en dessus, de soies noires, assez courtes et assez raides, avec une ou deux soies plus longues en dessus au sommet de chaque article: les antérieurs et intermédiaires des ♂ à peine moins longs, les postérieurs aussi longs que les tibias (1).

Patrie: Cette espèce est la plus répandue du genre. On la rencontre fixée sur la tige des graminées et autres plantes, dans presque toute la France méridionale, et même dans les expositions chaudes et arides des collines et des montagnes des environs de Lyon et autres régions tempérées.

Obs. Elle est plus petite que les deux espèces précédentes, dont elle se distingue principalement par la forme du 1^{er} article des tarses intermédiaires des ♂ et de l'appendice du 4^{er} article des tarses postérieurs dans le même sexe. La ♀ a le 1^{er} article des tarses un peu plus court relativement au 2^e, qui paraît proportionnellement un peu plus allongé: de manière que le 1^{er} des tarses antérieurs et intermédiaires paraît à

(1) Dans toutes les espèces, par le fait du développement anormal du 2^e article des tarses postérieurs des ♂, ces mêmes tarses, chez ce même sexe, sont beaucoup plus longs que les tibias. Chez les *H. armatus* et *pyrenaicus*, les antérieurs et intermédiaires des ♂ et ceux de tous les pieds chez les ♀, paraissent un peu moins longs que les tibias, tandis que chez le *pilosus* ils nous semblent aussi longs que les tibias.

peine aussi long ou pas plus long que le 2^e, et le 1^{er} des postérieurs sensiblement moins que le 2^e.

Les exemplaires de grande taille ressemblent beaucoup à l'*H. armatus*, dont ils diffèrent par la forme de l'appendice des tarses postérieurs des ♂, et surtout par les tarses antérieurs et intermédiaires plus développés, à articles moins courts.

L'*Enicopus truncatus*, FAIRMAIRE, a l'appendice du 1^{er} article des tarses postérieurs des ♂ un peu moins arrondi et plus largement tronqué au sommet, avec la dent de l'angle antéro-interne moins prononcée. Il a en outre l'apophyse basilaire du crochet du 1^{er} article des tarses antérieurs des ♂, parfois obliquement subéchancrée et comme lidentée à son sommet; mais, après avoir examiné une cinquantaine d'individus ♂, nous avons reconnu tous les passages de cette conformation à celle de l'état normal. Quelquefois même chez les sujets les moins développés, cette apophyse ou dent basilaire, au lieu d'être subéchancrée ou obliquement tronquée à son extrémité, est, par défaut, très-grêle et aciculée.

DEUXIÈME GROUPE

4. *Henicopus vittatus*; KIESENWETTER.

Très-allongé (♂) ou allongé (♀), d'un noir brillant et plus (♀) ou moins (♂) plombé, hérissé d'une longue villosité redressée et serrée. Tête densément et fortement ponctuée en arrière, presque lisse entre les yeux, creusée en avant de deux grandes et fortes impressions. Prothorax assez fortement transverse, à peine convexe, éparsément ponctué, offrant de chaque côté un sillon longitudinal sinueux ou en forme d'S allongée. Élytres allongées, plus ou moins arrondies au sommet, densément et assez fortement ponctuées. Appendice du 1^{er} article des tarses postérieurs des ♂ légèrement courbé, subélargi vers son extrémité, arrondi et mutique à son sommet. Tarses assez allongés.

♂ Corps très-allongé d'un plombé obscur; à villosité plus ou moins serrée, noire supérieurement, plus ou moins grise en dessous, sur les

côtés des élytres et le long de la suture. *Yeux* saillants. *Antennes* sensiblement plus longues que la moitié du corps, avec les 4^e à 10^e articles sensiblement dentés en scie inférieurement, finement et régulièrement ciliés en dessous de poils courts, cendrés et perpendiculairement implantés.

Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres; à peine convexe; éparsément et subobsolement ponctué.

Écusson légèrement recouvert de poils couchés et grisâtres. *Elytres* très-allongées, parallèles, subdéprimées le long de la suture; densément et médiocrement ponctuées. Les 5^e et 6^e segments ventraux plus ou moins infléchis, longuement et densément ciliés ou fasciculés à leur sommet de soies noires. *Cuisses postérieures* légèrement épaissies. *Tibias postérieurs* assez épais, faiblement courbés en dedans vers leur milieu. *Tarses postérieurs* à 1^{er} article prolongé en dedans en un long appendice assez étroit, comprimé, légèrement et arcuement courbé en dehors, longitudinalement subsillonné en dessous jusqu'à la courbure, un peu élargi à partir de celle-ci en forme de spatule arrondie et mutique au sommet. Le 2^e article des mêmes tarses très-allongés, presque droit, un peu plus long que les trois suivants réunis.

♂ *Corps* allongé, plombé, à villosité grisâtre ou d'un blanc cendré, redressée, plus ou moins embrouillée et entremêlée, surtout sur les élytres, de poils plus courts, couchés et de la même couleur. *Yeux* peu ou médiocrement saillants. *Antennes* à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; à 4^e à 10^e articles plus courts que chez le (σ) et plus obtusément dentés en scie inférieurement, seulement légèrement fasciculés en dessous au sommet de chaque article. *Prothorax* sensiblement plus étroit que les élytres, subconvexe, un peu plus fortement et un peu moins lâchement ponctué que chez le (σ). *Écusson* densément recouvert d'une pubescence blanchâtre et tout à fait couchée. *Elytres* allongées, subparallèles ou faiblement et subarcuement subélargies après leur milieu, subconvexes ou subdéprimées seulement derrière l'écusson, assez fortement et subrugueusement ponctuées. Le 6^e segment ventral longuement et légèrement cilié à son sommet de soies noires: le 5^e avec quelques longs poils de même cou-

leur le long de son bord apical. *Cuisses postérieures* normalement épaissies. *Tibias postérieurs* droits. *Tarses postérieurs* simples, à 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts.

Enicopus villatus. KIESENWETTER, Berl., Ent. Zeitschr., III, p. 165, ♂ ♀ (1859).
Henicopus vittatus. JACQUELIN DU VAL, Ess. mon. sur le g. *Henicopus*, Glan. ent., 2^e cahier, p. 85. 15. (1850).

Long. 0^m,0075 à 0^m,0085 (3 l. 1/3 à 3 l. 3/4). — Larg. 0^m,0023 à 0^m,0030 (1 l. à 1 l. 1/3).

Corps très-allongé (♂) ou allongé (♀); hérissé d'une plus ou moins longue villosité redressée, plus ou moins dense, ordinairement plus serrée sur la tête, sur le prothorax et sur les côtés des élytres.

Tête plus (♂) ou moins (♀) sensiblement plus étroite que le prothorax; densément et fortement ponctuée sur le vertex, presque lisse entre les yeux; entièrement d'un noir brillant; hérissée d'une longue villosité redressée, nulle ou obsolète sur les parties lisses, noire (♂) ou d'un blanc grisâtre (♀). *Front* déprimé (♀) ou subexcavé en avant et creusé entre les yeux de deux fortes impressions ovalaires, à fond densément et rugueusement ponctué; offrant en outre de chaque côté le long du bord antérieur un groupe de points enfoncés et assez serrés. *Épistome* d'un noir brillant, ordinairement lisse et glabre. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, glabre et presque lisse dans son milieu, mais offrant de chaque côté vers son sommet un fascicule de soies noires, naissant d'une faible impression ponctuée. *Mandibules* d'un noir brillant en dessus, rugueuses et longuement ciliées sur les côtés. *Palpes et autres parties inférieures de la bouche* d'un noir brillant.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir mat.

Antennes bien plus courtes que la moitié du corps; très-obsolètement ruguleuses; d'un noir assez brillant; finement pubescentes, ciliées en outre en dessus d'une ou de deux soies vers le sommet de chaque article: les 1^{er} et 2^e longuement ciliés surtout en dessous: le 1^{er} fortement rugueux en dessus, sensiblement épaissi en massue, courtement ovalaire et subtronquée au sommet: le 2^e court, subglobuleux: le 3^e oblong, obconique: le 4^e aussi long (♂) ou un peu

moins long (♀) que le 3^e : les 4^e à 10^e plus (♂) ou moins (♀), dentés en scie en dessous, plus (♂) ou moins (♀) développés : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, irrégulièrement subelliptique, plus ou moins rétréci vers son extrémité mais obtus au sommet.

Prothorax beaucoup (♂) ou sensiblement (♀) plus étroit que les élytres; assez fortement transverse, un peu ou à peine plus étroit en avant; légèrement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et à la base; subarrondi aux angles; étroitement et distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur, moins saillant et déprimé; à peine (♂) ou faiblement convexe; offrant sur son disque une ponctuation plus (♂) ou moins (♀) lâche et plus (♀) ou moins (♂) forte; creusé de chaque côté d'un sillon sinueux ou en forme d'S très-allongée et laissant entre lui et le bord externe un intervalle plus large dans son tiers antérieur; entièrement d'un noir brillant; hérissé d'une longue villosité redressée, plus serrée sur les côtés, noire ou légèrement mélangée (♂) ou presque entièrement d'un blanc grisâtre (♀).

Écusson densément rugueux, légèrement (♂) ou fortement (♀) recouvert de poils couchés, cendrés (♂) ou blanchâtres (♀).

Élytres plus (♂) ou moins (♀) allongées, quatre fois (♀) ou presque cinq fois (♂) aussi longues que le prothorax; plus (♂) ou moins (♀) parallèles, plus ou moins et souvent subacuminément arrondies au sommet; subdéprimées le long de la suture (♂) ou faiblement convexes (♀); densément et plus (♀) ou moins (♂) fortement ponctuées; souvent plus ou moins obsolètement substriées intérieurement, avec les intervalles des stries formant quelquefois, surtout en arrière, comme des côtes très-affaiblies; d'un noir brillant plus (♀) ou moins (♂) plombé; entièrement hérissées d'une villosité redressée, plus ou moins longue, ordinairement plus serrée sur les côtés, tantôt noire et plus ou moins mélangée sur les bords et sur la suture de poils cendrés (♂), tantôt entièrement (♀) d'un blanc grisâtre et plus ou moins embrouillée, fortement entremêlée, surtout chez les ♂, de poils couchés et de cette dernière couleur, et seulement sur la suture et latéralement chez les ♂. *Épauls* saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps rugueusement ponctué, plus lisse sur le milieu du métasternum et sur le 6^e segment ventral; d'un noir brillant; hé-

rissé d'assez longs poils plus ou moins redressés, plus ou moins serrés, ou noirs et mélangés (σ) ou entièrement d'un gris blanchâtre (φ). *Métasternum* subsilloné sur sa ligne médiane.

Pieds rugueusement ponctués; d'un noir brillant; hérissés d'une longue villosité plus ou moins redressée, ou mélangée ou d'un blanc grisâtre. *Tarses* simplement ciliés, plus densément en dessous, de soies noires et assez courtes, avec quelques soies plus longues en dessus vers le sommet de chaque article; assez développés, presque aussi longs que les tibias chez les φ : les antérieurs et intermédiaires plus longs que les tibias chez les σ , à articles assez allongés.

Patrie : Cette espèce a été prise aux environs d'Arles, dans les Pyrénées-Orientales. Elle se trouve sur les herbes. Elle nous a été communiquée par MM. Henri de Bonvouloir et Ch. Brissout de Barneville.

Obs. Le σ se reconnaît facilement à sa forme très-allongée, à ses yeux proportionnellement plus saillants que dans les autres espèces, à son prothorax plus étroit, à la simplicité du 1^{er} article des tarses antérieurs et à la structure de l'appendice du 1^{er} article des tarses postérieurs, etc.

Quant à la φ , elle ressemble à celles des autres espèces. Elle est néanmoins un peu plus allongée; sa villosité est plus serrée, plus embrouillée et entremêlée sur les côtés de poils couchés et gris plus nombreux; et surtout ses tarses sont plus développés, un peu plus grêles, amplement aussi longs que les tibias, à articles moins courts.

Elle paraît varier moins que les autres espèces, et elle présente presque toujours une bande suturale distincte (1).

DEUXIÈME BRANCHE.

DASYTAIRES.

CARACTÈRES : Corps entièrement hérissé d'une plus ou moins longue villosité redressée. *Tibias antérieurs* terminés à leur sommet in-

(1) A ce genre appartiennent encore plusieurs espèces étrangères à la France, et dont les plus répandues dans les collections sont : *H. scutellaris*, Illig.; *confusus*, Duv.; *calcaratus*, Kies.; *senescens*, Duv.; *senex*, Ross.; *metaleutrichus*, Graells; *praticola*, Walll, etc.

terne par deux petits éperons droits, articulés. *Tarses* à articles tous simples dans les deux sexes : le 1^{er} presque (1) toujours plus long que le 2^e : le dernier plus court que les trois précédents réunis.

Nous partagerons la branche des **DASYTAINES** en deux rameaux :

<i>Palpes maxillaires</i>	subfiliformes, à dernier article oblong, subfusiforme ou à peine élargi vers son extrémité. <i>Élytres</i> à repli latéral plus ou moins obsolète, prolongé à peine au-delà du milieu du postpectus. <i>Yeux</i> entiers, subentiers ou rarement et faiblement sinués au-devant de l'insertion des antennes. 1 ^{er} rameau	DASYTATES.
	à dernier article sensiblement plus large que les précédents, plus ou moins sécuriforme. <i>Élytres</i> à repli latéral bien marqué, prolongé au moins jusqu'au sommet du 1 ^{er} segment ventral. <i>Yeux</i> toujours plus ou moins distinctement sinués ou subéchancrés au-devant de l'insertion des antennes 2 ^e rameau	HAPLOCNÉMATES.

1^{er} Rameau DASYTATES.

CARACTÈRES : *Corps* plus ou moins allongé, légèrement convexe. *Palpes maxillaires* subfiliformes, à dernier article oblong ou subfusiforme, quelquefois à peine élargi vers son extrémité, plus ou moins tronqué au bout. *Yeux* entiers ou subentiers, rarement subsinués à leur côté interne au-devant de l'insertion des antennes. *Prothorax* transverse, subtransverse ou aussi long que large. *Elytres* légèrement convexes, offrant un repli latéral sous-huméral, prolongé jusqu'au milieu des côtés du postpectus, ou à peine au-delà.

Les **DASYTATES** se répartissent dans les genres suivants :

(1) Excepté chez le ♂ du *Lobonyx aeneus*, Fabr.

Ongles seulement plus ou moins dentés en dessous, à leur base. Antennes	courtes, épaisses, comprimées, avec les 3 ^e à 10 ^e articles en dents de scie fortement transverses, serrées, presque perfoliées. <i>Palpes maxillaires à dernier article</i> subfusiforme et étroitement tronqué au bout dans les deux sexes. <i>Lame médiane du mésosternum</i> aciculée ou sublinéaire, prolongée presque jusqu'au sommet des hanches. <i>La dent des ongles</i> large, tantôt bien prononcée, tantôt obsolète	Genres.
	plus ou moins allongées, plus ou moins grêles, avec les 3 ^e à 10 ^e articles triangulaires, oblongs, allongés ou même linéaires, le plus souvent en dents de scie, mais celles-ci jamais fortement transverses. <i>Palpes maxillaires à dernier article</i> oblong ou allongé, souvent assez largement tronqué au sommet chez les ♂, subfusiforme et ordinairement plus étroitement tronqué au bout chez les ♀. <i>Lame médiane du mésosternum</i> en triangle plus ou moins aigu, mais ne dépassant pas ou à peine le milieu des hanches. <i>La dent des ongles</i> souvent membraneuse sur ses bords, assez forte et parfois tronquée chez les ♂, plus faible et quelquefois obsolète chez les ♀. (1).	DIVALES.
Ongles munis chacun en dessous d'une membrane distincte. Les membranes	semblables, étroites, soudées à l'ongle et prolongées au moins sur les deux tiers de la longueur de celui-ci. <i>Palpes maxillaires à dernier article</i> ovale-oblong largement tronqué au bout. <i>Élytres</i> sans repli latéral sous-huméral distinct. <i>Tarses antérieurs à 1^{er} article</i> beaucoup plus court que le 2 ^e chez les ♂ : les deux suivants pectinés en dessous dans le même sexe	DASYTES.
	dissemblables : l'externe assez étroite, libre à son extrémité et beaucoup plus courte que l'ongle : l'interne plus large soudée en entier avec l'ongle, le dépassant un peu et embrassant sa pointe. <i>Palpes maxillaires à dernier article</i> suballongé, subfusiforme, plus ou moins largement tronqué au bout. <i>Élytres</i> avec un repli latéral sous-huméral distinct. <i>Tarses antérieurs à 1^{er} article</i> aussi long au moins que le 2 ^e dans les deux sexes, les deux suivants simples en dessous.	LOBONYX.
		PSILOTHRIX.

(1) Cette dent n'offre point une grande importance comme caractère générique, du moins dans les genres *Dasytes* et *Divales*, car elle varie non-seulement suivant les espèces et suivant les sexes, mais encore suivant les tarses et suivant les ongles.

Genre *Divales*, DIVALE; Laporte.

Laporte, Rev. ent. de G. Silbermann, 1836. t. IV, p. 31.

Étymologie : δις, deux fois, ou δια, à travers; ὁράς, transparent.

CARACTÈRES : Corps suballongé ou oblong, peu convexe, entièrement hérissé d'une villosité ordinairement assez longue et redressée.

Tête médiocre, subtransverse, inclinée, un peu rétrécie en avant; assez fortement engagée dans le prothorax et souvent jusqu'aux yeux; beaucoup plus étroite que celui-ci dans les deux sexes. *Front* large, sensiblement prolongé au-delà du niveau antérieur des yeux. *Épistome* subcorné, fortement transverse, en trapèze plus étroit en avant, séparé du bord antérieur du front par une suture subrectiligne et obsolète. *Labre* corné, transverse, subarrondi en avant. *Mandibules* assez robustes, longitudinalement engagées sous les côtés de l'épistome et du labre, peu saillantes au-delà de celui-ci, arquées vers leur extrémité et bidentées à leur sommet. *Palpes maxillaires* filiformes, à dernier article évidemment plus long que le deuxième, oblong, subfusiforme et étroitement tronqué au bout dans les deux sexes : les 2^e et 3^e assez épais : le pénultième à peine ou un peu plus court que le 2^e, égal environ à la moitié du suivant. *Palpes labiaux* filiformes, à dernier article beaucoup plus long que le 2^e, oblong, subfusiforme, tronqué au bout. *Langue* très-distincte, membraneuse, très-fortement élargie antérieurement, largement échancrée et densément ciliée à son bord apical de poils hispides et frisés.

Yeux assez gros, peu saillants, courtement ovalaires, entiers; séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle court, parfois presque nul.

Antennes beaucoup plus courtes que la moitié du corps, atteignant à peine la base du prothorax; insérées sur les côtés du front dans une fossette joignant le bord antéro-interne des yeux; fortement comprimées latéralement et assez fortement élargies à partir de leur 4^e article : le 1^{er} assez gros, obovairement épaissi : le 2^e petit, subglobu-

leux, égal à la moitié du précédent : le 3^e oblong, obconique ; le 4^e en triangle subéquilateral : les 5^e à 10^e inférieurement en dents de scie fortement transverses, très-serrées, presque perfoliées ; le dernier très-grand, obturbiné.

Prothorax pas plus long que large ou subtransverse ; plus étroit en avant ; tronqué au sommet, subtronqué ou subarrondi à sa base ; aussi large ou presque aussi large à celle-ci que les élytres ; finement rebordé dans son pourtour ; avec ou sans ligne enfoncée sur les côtés du disque.

Écusson transverse, subtrapézoïforme, un peu plus étroit en arrière, subarrondi ou subtronqué au sommet.

Élytres oblongues, peu convexes ; étroitement rebordées en arrière sur la suture et sur les côtés à la base derrière les épaules, puis faiblement relevées en gouttière à partir de l'endroit où s'arrête le rebord jusqu'à l'angle sutural : offrant un repli latéral sous-huméral assez distinct, mais prolongé, en mourant, seulement jusqu'au milieu des côtés du postpectus. *Épaules* saillantes, arrondies, limitées intérieurement par une impression plus ou moins sensible.

Lame médiane du prosternum en forme d'angle assez prononcé ; celle du *mésosternum* rétrécie en pointe acérée ou sublinéaire, prolongée presque jusqu'au sommet des hanches. *Epimères du médipectus* assez développées, trapézoïformes, obliquement disposées. *Métasternum* transversalement coupé à son bord apical, légèrement prolongé entre les hanches postérieures en angle fortement entaillé ou incisé à son sommet. *Episternums du postpectus* assez étroits, un peu rétrécis en arrière. *Epimères du postpectus* cachées.

Hanches coniques : les *antérieures* contiguës à leur sommet ; les *intermédiaires* légèrement écartées l'une de l'autre : les *postérieures* plus courtes, sensiblement écartées intérieurement à leur base, un peu divergentes à leur sommet ; à lame transversale obsolette et déclive.

Ventre de six segments distincts, entièrement cornés, subégaux : le dernier plus court, transverse (♂) ou semi-lunaire (♀).

Pieds médiocrement allongés, assez robustes : les *postérieurs* un peu plus longs que les autres dans toutes leurs parties. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* cunéiformes : les premiers petits : les seconds

plus développés : les *postérieurs* plus saillants, assez grands, ovales-oblongs. *Cuisses* débordant un peu les côtés du corps ; subcomprimées, plus ou moins fortement épaissies vers leur milieu ; à peine rainurées en dessous vers leur sommet. *Tibias* presque droits, graduellement subélargis vers leur extrémité, parfois à peine recourbés en dehors au sommet de leur tranche externe (1). *Tarses* assez robustes, un peu plus courts que les *tibias* ; avec les quatre premiers articles graduellement un peu plus courts, finement et densément ciliés en dessous : le 1^{er} un peu plus long que le 2^e : le 4^e plus étroit que les précédents : le dernier allongé, un peu moins long que les trois précédents réunis, à peine ou légèrement subélargi de la base à l'extrémité. *Ongles* développés, coudés ou recourbés dans leur milieu ; chacun d'eux muni en dessous à leur base, soit d'une dent bien prononcée, soit d'une simple dilatation obsolète.

Obs. Ce genre, créé par Laporte, quoique bien voisin du *G. Dasytes*, méritait assurément d'en être détaché, à cause de la forme singulière de ses antennes. Il renferme plusieurs espèces à faciès analogue et qui servent à lier les *Hénicopaires* aux *Dasytaïres*. Elles ont un peu la forme déprimée des premiers, et les *tibias* antérieurs des derniers.

Leurs antennes rappellent la structure de celles du genre *Zygia*, décrit plus loin ; mais la nature de la pubescence et l'absence des épimères du postpectus ne permettent pas de les rapprocher de ce dernier et les rangent forcément parmi les *Dasytiens*.

Ce sont des insectes de moyenne ou de petite taille, qu'on rencontre sur les fleurs soit des arbres verts, soit des plantes cynarocéphales.

Nous grouperons les trois espèces du genre *Divales* de la manière suivante :

Gr. I. *Prothorax* sans sillon sur les côtés du disque.
Élytres chacune avec une seule tache rouge
 antérieure. *Dent des ongles* obsolète ou peu
 saillante *Bipustulatus*.

(1) Outre les deux petits éperons ordinaires, le sommet des *tibias* est entouré de soies plus ou moins spiniformes.

- Gr. II. *Prothorax* marqué sur les côtés du disque d'un sillon plus ou moins distinct. *Élytres* chacune ordinairement avec deux taches rouges.
- α *Pieds* entièrement noirs ou brunnâtres. *Sillon du prothorax* faiblement arqué en dehors. *Dent des ongles* très-prononcées. *Quadripustulatus*.
- αα *Cuisses* noires, *tibias* et *tarses* testacés. *Sillon du prothorax* plus ou moins sensiblement arqué en dehors. *Dent des ongles* obsolète. *Tibialis*.

PREMIER GROUPE.

Prothorax sans sillon sur les côtés du disque. *Élytres* chacune avec une seule tache rouge.

1. *Divales bipustulatus*; FABRICIUS.

Oblong, densément hérissé en dessus de soies noires, assez longues et redressées; d'un noir brillant, avec les *élytres* parées chacune avant leur milieu d'une grande tache rouge, et l'épistome d'un roux de poix. Tête éparsément ponctuée, subdéprimée, subimpressionnée en avant. *Prothorax* à peine transverse, à peine plus étroit que les *élytres*, sensiblement moins large en avant, très-largement arrondi à sa base, convexe, assez densément et assez fortement ponctué, sans sillon sur les côtés du disque. *Élytres* légèrement convexes, plus ou moins arrondies au sommet, assez fortement et subrugueusement ponctuées. *Tarses* assez épais: les postérieurs un peu moins longs que les *tibias*. *Dent des ongles* peu saillante ou obsolète.

♂ *Prothorax* très-convexe, obsolètement subsilloné sur sa ligne médiane, à rebord postérieur sensiblement relevé et tranchant. *Élytres* subparallèles, obtusément arrondies au sommet. Le 6^e segment ventral largement et triangulairement échancré jusque près de sa base avec l'échancrure remplie par une membrane roussâtre: le 5^e très-largement et triangulairement impressionné à son sommet, avec

le fond de l'impression glabre et lisse. *Tarses antérieurs* avec les trois premiers articles légèrement dilatés.

♀ *Prothorax* médiocrement convexe, uni, à rebord postérieur normal. *Élytres* faiblement et subarcuément élargies après leur milieu, subrétrécies en arrière et assez étroitement arrondies au sommet. Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers à leur extrémité. *Tarses antérieurs* avec les trois premiers articles non dilatés.

Hispa bipustulata, FABRICIUS, Sp. Ins., t. I, p. 82, 8. — Id. Syst. El., t. II, p. 59. 6.

— PANZER, Faun. germ., 43, 17.

Melyris bimaculata, ROSSI, Faun. efr., t. I, p. 35, 83, pl. 7, fig. 14.

Dasytes bipustulatus, KIESENWETTER, Ins. deut., t. IV, p. 631, 1.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0068 (2 à 3 l.). — Laig. 0^m,0023 à 0^m,0027
(1 l. à 1 l. 1/4).

Corps oblong; entièrement hérissé en dessus de soies noires, redressées, assez fournies et assez longues, avec le dessous recouvert d'une fine pubescence couchée, soyeuse ou argentée, et parsemé en outre de quelques soies noires et redressées.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax; médiocrement mais éparsement ponctuée; d'un noir brillant; assez parcimonieusement sétosellée. *Front* subdéprimé, très-obsolètement fovéolé dans son milieu en arrière entre les yeux, et marqué en avant de deux légères impressions longitudinales. *Epistome* d'un roux de poix, glabre et lisse. *Labre* subconvexe; distinctement ponctué latéralement; d'un noir brillant: fortement sétosellé, surtout vers le sommet et sur les côtés, et en outre garni à son bord apical de cils courts et pâles. *Mandibules* noires; subrugueusement ponctuées et plus ou moins sétosellées sur leurs côtés. *Palpes et autres parties de la bouche* noirs, avec la languette testacée.

Yeux peu saillants, d'un noir mat.

Antennes courtes, atteignant à peine la base du prothorax; très-

absolètement rugueuses ou presque lisses ; d'un noir brillant, avec leurs 2^e et 3^e articles parfois d'un roux de poix ou au moins à leur base ; très-finement pubescentes, légèrement ciliées en dessus vers le sommet de chaque article, avec les cinq premiers offrant en dessous vers leur extrémité une ou deux soies noires assez longues, et les suivants assez densément garnis à leur tranche interne de cils courts, réguliers, très-fins, grisâtres et subperpendiculairement (σ') implantés : le 1^{er} article sensiblement épaissi en massue obovale : le 2^e petit, subglobuleux ou à peine oblong : le 3^e oblong, obconique, sensiblement plus long que le 2^e : le 4^e fortement denté en scie en dessous, presque en triangle équilatéral : le 5^e en dent de scie fortement, les 6^e à 10^e en dent de scie très-fortement transverse mais pas très-aiguë à leur sommet : le dernier grand, beaucoup plus long que le pénultième, obturbiné, obtus à son sommet.

Prothorax aussi long ou à peine moins long que large à sa base, à peine plus étroit à celle-ci que les élytres ; sensiblement moins large en avant qu'en arrière ; légèrement arrondi sur les côtés vu de dessus, beaucoup plus fortement vu latéralement ; subarrondi aux angles ; tronqué à son bord antérieur avec celui-ci parfois subsinué (σ') dans son milieu ; très-largement arrondi à sa base, avec celle-ci quelquefois absolètement subsinuée (φ) de chaque côté vers le tiers de sa largeur ; étroitement et distinctement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur déprimé dans les deux sexes, et le rebord postérieur sensiblement relevé et tranchant chez le σ' seulement ; plus (σ') ou moins (φ) convexe ; assez fortement et assez densément ponctué ; d'un noir brillant ; hérissé de soies noires, redressées, assez serrées et assez longues, et parfois entremêlées sur les côtés de poils couchés et argentés.

Écusson rugueux ; d'un noir brillant ; recouvert d'une assez dense pubescence couchée et argentée.

Élytres oblongues, environ trois fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles (σ') ou faiblement et subarcuément élargies immédiatement après leur milieu (φ) ; simultanément plus (φ) ou moins (σ') arrondies au sommet, avec l'angle apical subarrondi et le rebord sutural bien visible le long du tiers postérieur ; plus (φ) ou moins (σ')

convexes; densément, assez fortement et subrugueusement ponctuées; d'un noir brillant, et parées chacune d'une grande tache rouge, en forme de triangle irrégulier et à angles plus ou moins largement arrondis, située un peu avant le milieu, joignant presque par un de ses côtés le bord extérieur sans cependant y toucher, et dilatée intérieurement jusque près de la suture qu'elle n'atteint pas; entièrement et assez densément hérissées de soies noires, plus ou moins redressées, assez courtes sur le disque, assez longues sur les côtés, et parfois entremêlées sur ceux-ci de soies couchées et argentées, souvent obsolètes ou peu distinctes. *Épaules* assez saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps assez finement, densément et rugueusement ponctué; d'un noir assez brillant; revêtu d'une fine pubescence couchée, d'un cendré argenté, et en outre parsemé de quelques soies noires et redressées. *Métasternum* marqué sur sa ligne médiane d'un large sillon lisse et peu profond. *Le dernier segment ventral* plus lisse et plus glabre (♀), avec l'anus densément cilié à son bord apical de longues soies noires.

Pieds assez légèrement et rugueusement ponctués; d'un noir brillant avec les tarses parfois brunâtres; revêtus d'une fine pubescence couchée et d'un cendré argenté. *Cuisses* assez fortement épaissies vers leur milieu. *Tibias* distinctement sétosellés de soies noires, avec les soies plus serrées et plus courtes sur la tranche interne, plus éparses, plus longues et plus redressées sur la tranche externe. *Tarses* assez épais, un peu plus courts que les tibias, distinctement ciliés sur les côtés, surtout vers le sommet de chaque article, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts: le dernier presque aussi long que les trois suivants réunis, faiblement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* munis en dessous d'une dent basilaire peu saillante ou obsolète.

Patrie: Cette espèce se trouve assez rarement dans les parties méridionales de la Provence. Elle est plus commune dans les environs de Nice, d'où nous l'avons jadis reçue de feu M. Decazes.

Obs. M. de Kiesenwetter mentionne une variété que nous n'avons pas vue et qui présente une tache subapicale commune aux deux élytres.

DEUXIÈME GROUPE.

Prothorax avec un sillon sur les côtés du disque. *Élytres* chacune ordinairement avec deux taches rouges.

Pieds entièrement noirs ou brunâtres. *Dent* des ongles très-prononcée.

2. *Divales quadripustulatus*; FABRICIUS.

Oblong, médiocrement hérissé en dessus de soies noires, assez longues et redressées; d'un noir brillant, avec les *élytres* parsemées chacune de deux grandes taches rougeâtres et avant leur milieu d'une bande transversale de poils couchés et blanchâtres. Tête assez densément et fortement ponctuée, subdéprimée, biimpressionnée en avant. *Prothorax* pas plus large que long; à peine plus étroit que les *élytres*; un peu plus étroit en avant; très-largement arrondi à la base; convexe; assez densément et fortement ponctué; creusé de chaque côté du disque d'un sillon à peine arqué en dehors. *Elytres* très-légèrement convexes, plus ou moins obtusément arrondies au sommet, assez fortement, densément et subrugueusement ponctuées. *Tarses* postérieurs presque aussi longs que les *tibias*. *Dent* des ongles très-prononcée.

♂ *Prothorax* un peu plus étroit en avant, sensiblement et transversalement convexe vers sa base et parfois subsilloné ou obsolètement impressionné sur son milieu à celle-ci. *Elytres* subdéprimées le long de la suture, subparallèles. Le 6^e segment ventral largement et triangulairement échancré jusque près de sa base, avec l'échancrure souvent remplie par une membrane roussâtre: le 5^e très-largement ou à peine et triangulairement impressionné à son sommet, avec l'impression ordinairement lisse. *Tarses* antérieurs avec les trois premiers articles très-légèrement dilatés, densément et assez fortement ciliés en dessous de poils semi-obscur.

♀ *Prothorax* sensiblement plus étroit en avant, légèrement et régulièrement convexe, uni. *Elytres* faiblement convexes, à peine et subarcuement élargies en arrière. Les 5^e et 6^e segments ventraux

simples et entiers à leur sommet. *Tarses antérieurs* avec les trois premiers articles non dilatés, ciliés en dessous d'un duvet court et cendré.

Hispa quadripustulata. FABRICIUS, Ent. syst. suppl., p. 116, 3. — Id. Syst. el., t. II, p. 59.

Melyris quadrimaculatus. OLIVIER, t. II, n° 21, p. 10, 11, pl. 1, f. 2.

Dasytes quadripustulatus, FABRICIUS, Ent. Syst., suppl., p. 116, 3.

Var. a. *État normal*. *Élytres* chacune avec deux taches rouges.

Var. b. *Élytres* chacune avec la tache postérieure nulle ou obsolète, et l'antérieure souvent plus ou moins réduite.

Var. c. *Élytres* chacune avec la tache antérieure nulle et la postérieure souvent plus ou moins réduite.

Var. d. *Élytres* sans tache rouge, avec seulement la bande transversale antérieure de poils couchés et argentés.

Long. 0^m,0034 à 0^m,0050 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/4). — Larg. 0^m,0015 à 0^m,0022 (2/3 l. à 1 l.).

Corps oblong, entièrement hérissé en dessus de soies noires, redressées, assez longues pas trop serrées sur les *élytres*; avec le dessous revêtu d'une fine pubescence couchée, soyeuse ou argentée, et parsemé en outre çà et là de quelques soies noires et redressées.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax; assez densément et fortement ponctuée; d'un noir brillant; hérissée de soies noires et redressées, entremêlées de quelques poils courts, couchés et argentés. *Front* subdéprimé; obsolètement fovéolé sur son milieu en arrière entre les yeux, creusé en avant de deux impressions longitudinales plus ou moins marquées et dont l'intervalle est plus lisse. *Epistome* d'un brun de poix, souvent un peu roussâtre; glabre et lisse, parfois inégal. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, distinctement ponctué et sétosellé sur les côtés, avec une rangée de cils courts et pâles le long du bord apical. *Mandibules* noires, subruguleuses et éparsement sétosellées sur les côtés. *Palpes* et autres parties de la bouche d'un noir de poix, avec la *languette* ordinairement d'un testacé pâle.

Yeux peu saillants, d'un noir opaque.

Antennes courtes, atteignant presque (♂) ou à peine (♀) la base du prothorax; obsolètement ruguleuses ou presque lisses; d'un noir brillant, avec les 2^e et 3^e articles parfois obscurément rougeâtres ainsi que la base des suivants; très-légèrement ciliées en dessus vers le sommet de chaque article, avec le 1^{er} offrant en dessous vers son extrémité deux ou trois longues soies noires, et les 2^e à 5^e avec une ou deux soies semblables mais beaucoup plus courtes, et les suivants assez densément garnis à leur tranche interne de cils courts, réguliers, très-fins, grisâtres et subperpendiculairement implantés (1); le 1^{er} article sensiblement épaissi en massue subovale: le 2^e petit, subglobuleux ou à peine oblong; le 3^e oblong, obconique, sensiblement plus long que le 2^e: le 4^e subtriangulaire ou en dent de scie subtransverse: les 5^e à 10^e en dents de scie très-fortement transverses, mais émoussées au sommet: le dernier grand, beaucoup plus long que le pénultième, obturbiné, obtus à son sommet.

Prothorax à peine plus étroit que les élytres à sa base; pas plus large à celle-ci que long dans son milieu; plus ou moins sensiblement rétréci en avant; légèrement arrondi sur les côtés vu de dessus, beaucoup plus fortement vu latéralement; subarrondi aux angles; tronqué à son bord antérieur; très-largement arrondi à sa base avec celle-ci subtronquée au-devant de l'écusson; étroitement et distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur déprimé; plus (♂) ou moins (♀) convexe; assez densément et fortement ponctué; creusé de chaque côté du disque d'une ligne enfoncée ou sillon longitudinal plus ou moins marqué, faiblement arqué en dehors ou très-obsolètement sinueux, plus ou moins raccourci antérieurement, et laissant entre lui et le bord externe un intervalle graduellement plus large en avant qu'en arrière; entièrement d'un noir brillant; hérissé de soies noires, redressées, médiocrement serrées, assez longues, et entremêlées sur les côtés de poils couchés et argentés.

(1) Ces cils simulent un léger duvet grisâtre, plus apparent, plus dense et plus régulier chez les ♂ que chez les ♀.

Écusson ruguleux, d'un noir peu brillant, recouvert d'une fine pubescence argentée et couchée.

Élytres oblongues, à peine trois fois aussi longues que le prothorax; subparallèles (♂) ou faiblement et subarcuément élargies après leur milieu (♀); subexplanées ou légèrement relevées en gouttière postérieurement sur les côtés; simultanément plus (♀) ou moins (♂) arrondies au sommet, avec l'angle apical subarrondi et le rebord sutural bien marqué dans son tiers postérieur; subdéprimées le long de la suture (♂) ou faiblement convexes (♀); d'un noir brillant, parées chacune de deux grandes taches rouges ou d'un rouge testacé: la première plus grande, sublatérale, subtriangulaire, située entre la base et le milieu, n'atteignant ni celle-là, ni celui-ci, ni la suture: la deuxième ordinairement moindre, subovale, suboblique, subapicale, parfois réunie sur la suture avec sa symétrique; hérissées de soies noires, redressées, un peu plus courtes sur les élytres, ordinairement pas trop serrées, assez longues sur les côtés, entremêlées sur ceux-ci et en arrière de quelques poils couchés et argentés, lesquels poils se condensent pour former une bande transversale soyeuse et d'un blanc cendré, parfois flexueuse et interrompue sur la suture, située avant le milieu et transversant la partie postérieure des premières taches. *Épaules* assez saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps assez finement, densément et rugueusement ponctué; d'un noir assez brillant; revêtu d'une fine pubescence couchée, d'un gris argenté, et en outre parsemé de quelques soies noires et redressées. *Mélasternum* un peu plus lisse sur son milieu, obsolètement subsilloné sur sa ligne médiane. *Le 6^e segment ventral* (♀) un peu moins ponctué et un peu plus glabre sur son disque, densément et finement sétosellé à son sommet.

Pieds assez légèrement, assez densément et rugueusement ponctués; d'un noir brillant, avec les tarses souvent brunâtres; revêtus d'une fine pubescence couchée et cendrée. *Cuisses* légèrement épaissies vers leur milieu. *Tibias* distinctement sétosellés sur leurs tranches. *Tarses*, au moins *les postérieurs*, aussi longs ou presque aussi longs que les tibias; tous distinctement ciliés sur les côtés, surtout vers le sommet de chaque article, avec les 1^{er} à 4^e graduellement un peu plus courts: le

dernier presque aussi long que les trois précédents réunis, à peine élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* avec une dent très-prononcée et aiguë.

Patrie: Cette espèce est assez répandue dans le midi de la France. Elle n'est pas rare aux environs de Marseille, sur les fleurs des pins.

Obs. Chez les sujets les plus développés, le prothorax est plus ou moins distinctement subsilloné en arrière, avec son bord antérieur souvent subsinué dans son milieu. Les taches varient de grandeur: tantôt c'est l'antérieure qui est plus ou moins réduite ou obsolète: tantôt c'est la postérieure, et d'autrefois elles disparaissent toutes entièrement. Dans ce dernier cas, les élytres n'offrent plus qu'une bande transversale de poils argentés située avant le milieu, et une autre semblable vers l'extrémité mais moins condensée et moins apparente.

La variété à tache postérieure nulle se distingue du *D. bipustulatus*, non-seulement par son prothorax silloné sur les côtés du disque, mais encore par ses ongles distinctement et fortement dentés en dessous à leur base.

Les σ , comme nous l'avons dit en note, diffèrent encore des φ par le duvet du dessous des antennes plus dense, plus apparent et plus régulier, visiblement subperpendiculairement implanté.

xx *Cuisses* noires, *tibias* et *tarses* testacés. *Dent* des ongles obsolète.

3. *Divales tibialis*; MULSANT et REVELIÈRE.

Oblong, densément hérissé en dessus de soies noires, assez courtes, redressés sur la tête et le prothorax et plus ou moins inclinés sur les élytres; d'un noir brillant avec chaque élytre parée de deux taches rouges, l'épistome d'un roux de poix, les tibias et les tarses testacés. Tête assez densément et très-fortement ponctuée, subdéprimée, biimpressionnée en avant. Prothorax pas plus large que long: un peu plus étroit que les élytres; un peu rétréci en avant; très-largement arrondi à sa base; convexe; densément et très-fortement ponctué; creusé de chaque côté du disque

d'un sillon longitudinal sensiblement arqué en dehors. Élytres faiblement convexes, obtusément arrondies au sommet, densément et assez fortement ponctuées. Tarses postérieurs un peu moins longs que les tibias. Dent des ongles peu saillante ou obsolète.

♂ *Prothorax* assez fortement et transversalement convexe avant sa base. Le 6^e segment ventral très-largement et triangulairement échancré à son sommet jusque près de sa base, avec le fond de l'échancrure rempli par une membrane roussâtre : le 5^e offrant le long du milieu de son bord postérieur un intervalle lisse, déprimé, assez étroit et légèrement arqué en arrière. *Tarses antérieurs avec les trois premiers articles très-légèrement dilatés, densément et assez fortement ciliés en dessous.*

♀ *Prothorax* légèrement et régulièrement convexe. Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers à leur sommet. *Tarses antérieurs avec les trois premiers articles non dilatés, finement et brièvement ciliés en dessous.*

Dasytes tibialis. MULSANT et REVELIÈRE, Op. ent., 1861, p. 10.

Long. 0,^m0023 à 0,^m0027 (1 l. à 1 l. 1/4). — Larg. 0,^m0042 (1/2 l.).

Corps oblong, hérissé en dessus de soies noires, assez courtes et serrées, redressées sur la tête et le prothorax et plus ou moins couchées sur les élytres ; avec le dessous revêtu d'une fine pubescence cendrée et couchée, et parsemé en outre de quelques soies noires et redressées.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax ; assez densément et très-fortement ponctuée ; d'un noir brillant ; assez densément hérissée de soies noires, assez courtes et redressées. *Front* subdéprimé ou très-faiblement convexe, très-obsolètement fovéolé en arrière sur son milieu, creusé en avant de deux impressions longitudinales assez marquées. *Épistome* d'un roux de poix, glabre et lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant subponctué et distinctement sétosellé. *Mandibules* noires, rugueuses et assez longuement sétosellées sur leurs côtés. *Palpes et autres parties de la bouche* noirs, avec la languette d'un testacé pâle.

Yeux un peu saillants, d'un noir profond.

Antennes courtes, atteignant à peine la base du prothorax, très-obso-
lètement ruguleuses ou presque lisses; d'un noir brillant, avec les 2^e et
3^e articles parfois d'une couleur de poix à peine roussâtre; très-finement
pubescentes, obsolètement ciliées en dessous, avec les 1^{er}, 2^e, 3^e et même
4^e articles offrant inférieurement vers leur sommet une ou deux soies
noires assez longues, et les suivants assez densément garnis à leur
tranche inférieure de cils courts, réguliers, très-fins, cendrés et sub-
perpendiculairement implantés; le 1^{er} article sensiblement épaissi en
massue obovale; le 2^e court, subglobuleux ou à peine oblong; le 3^e
oblong, obconique, sensiblement plus long que le précédent; le 4^e sub-
triangulaire, légèrement denté en scie en dessous; le 5^e fortement pro-
longé inférieurement en dent de scie transverse; les 6^e à 10^e en dents
de scie très-fortement transverses mais émoussées à leur pointe; le
dernier grand, beaucoup plus long que le pénultième, obturbiné, obtus
à son sommet.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres à sa base, pas plus large
à celle-ci que long dans son milieu; un peu rétréci en avant; légère-
ment arrondi sur les côtés vu de dessus, et plus fortement vu latérale-
ment; subarrondi aux angles antérieurs et beaucoup plus largement
aux postérieurs; tronqué à son bord antérieur avec celui-ci souvent
subsinné dans son milieu; très-largement arrondi à sa base avec celle-ci
assez distinctement et assez largement subtronquée au-dessus de
l'écusson; finement et visiblement rebordé dans son pourtour avec le
rebord antérieur plus obsolète; plus σ ou moins φ convexe; dense-
ment et très-fortement ponctué; creusé de chaque côté d'une ligne
enfoncée ou sillon longitudinal bien marqué, sensiblement arqué en
dehors, parfois sinueusement prolongé jusqu'au bord antérieur, laissant
entre lui et le bord externe un intervalle beaucoup plus large en avant
qu'en arrière; entièrement d'un noir brillant; densément hérissé de
soies noires, assez courtes et redressées.

Écusson densément rugueux, d'un noir peu brillant, obscurément
pubescent.

Élytres oblongues, à peine trois fois aussi longues que le prothorax;
subparallèles (σ) ou à peine subélargies en arrière (φ); non distinc-
tement explanées ou relevées postérieurement sur les côtés; simulta-

nément et obtusément arrondies au sommet, avec l'angle apical légèrement subarrondi et le rebord sutural visible sur le dernier quart seulement; plus (♀) ou moins (♂) faiblement convexes; d'un noir brillant, parées chacune de deux taches d'un rouge testacé; la première assez grande, sublatérale, isolée, transversalement subtriangulaire, située avant le milieu: la deuxième moindre, oblongue ou allongée, subapicale, oblique et souvent réunie postérieurement sur la suture avec sa symétrique; densément hérissées de soies noires, assez courtes et plus ou moins inclinées en arrière, entremêlées sur les côtés et vers l'extrémité de quelques poils couchés et argentés, lesquels se condensent un peu sur les taches antérieures pour y former une bande transversale, fortement interrompue à la suture et à peine apparente.

Épaules assez saillantes, assez largement arrondies.

Dessous du corps finement, densément et rugueusement ponctué; d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence cendrée et couchée, et en outre parsemé çà et là de quelques soies noires et redressées. *Métasternum* marqué sur sa ligne médiane d'un léger sillon lisse, plus ou moins obsolète. *Pygidium* densément cilié de soies noires à son bord apical.

Pieds obsolètement et subrugueusement pointillés; d'un noir brillant, avec les trochanters d'un roux de poix, les tibias et les tarses testacés, le sommet du dernier article de ceux-ci et les ongles plus ou moins rembrunis. *Cuisses* légèrement épaissies. *Tibias* éparsement et obsolètement sétosellés sur leurs tranches. *Tarses* un peu moins longs que les tibias, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts; légèrement ciliés sur les côtés vers le sommet de chaque article: le dernier un peu moins long que les trois précédents réunis, à peine subélargi de la base à l'extrémité.

Patrie: Cette espèce est assez répandue en Corse sur le *Cakile maritima*. Quelques catalogues l'indiquent de la France continentale.

Obs. Elle a les dessins et le faciès du *Divales quadripustulatus*, dont elle s'éloigne principalement par la petitesse de sa taille; par sa villosité plus courte, semi-couchée sur les élytres; par les sillons du prothorax plus arqués en dehors; par ses élytres non relevées en arrière sur les côtés; par la couleur testacée des tibias et des tar-

ses, et par la dent des ongles beaucoup moins saillante ou obsolète.

Dans le genre *Divales* viennent encore se classer deux espèces non françaises mais propres aux contrées qui nous sont limitrophes.

***Divales haemorrhoidalis*; FABRICIUS.**

Suballongé ou oblong; médiocrement hérissé en dessus de soies noires, assez courtes et redressées, distinctement entremêlées surtout sur les élytres de poils gris et couchés; d'un noir assez brillant, avec les élytres parées chacune d'une tache subapicale d'un rouge testacé, commune ou réunie sur la suture avec sa semblable; les tibias et les tarses antérieurs et intermédiaires souvent d'un testacé obscur. Tête densément et très-fortement ponctuée, bimpressionnée en avant. Prothorax pas plus large que long, à peine plus étroit que les élytres, rétréci en avant, très-largement arrondi à sa base, convexe, densément et fortement ponctué, creusé de chaque côté du disque d'un sillon longitudinal. Élytres obtusément arrondies au sommet, faiblement convexes, densément et assez fortement ponctuées. Tarses postérieurs un peu plus courts que les tibias. Dent des ongles obsolète.

♂ Les 5^e et 6^e segments ventraux triangulairement impressionnés en arrière.

♀ Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers.

Dasytes haemorrhoidalis. FABRICIUS, Syst. el., t. II, p. 72.

Var. a. Tache des élytres subapicale.

Var. b. Tache des élytres plus grande et apicale.

Var. immature. Entièrement d'un roux testacé, sauf les yeux, les palpes, l'extrémité des antennes et le sommet des tarses.

Patrie: L'Espagne, la Sicile, l'Afrique.

Obs. Cette espèce diffère des précédentes par ses élytres sans tache antérieure, et à poils cendrés et couchés répandus sur toute leur surface, ce qui leur donne souvent un aspect un peu grisâtre.

Divaies brevicornis; BRISOUT.

Suballongé, assez éparsement hérissé de soies noires, assez courtes et redressées, entremêlées surtout sur les élytres de quelques poils couchés et cendrés; entièrement d'un noir très-brillant et submétallique. Tête éparsement et assez fortement ponctuée, faiblement convexe, subimpressionnée en avant. Prothorax pas plus long que large, un peu plus étroit que les élytres, un peu rétréci en avant, subtronqué sur le milieu de sa base, légèrement convexe, éparsement et assez fortement ponctué, sans sillon apparent sur les côtés du disque. Élytres subconvexes, arcuément subélargies après leur milieu, sensiblement et graduellement rétrécies en arrière et assez étroitement arrondies au sommet, éparsement et rugueusement ponctuées. Dent des ongles peu saillante.

Dasytes brevicornis. (Ch. BRISOUT, in coll.)

Patrie: Les environs de Trieste, au fond de l'Adriatique. Elle nous a été communiquée par M. Ch. Brisout de Barneville.

Obs. Cette espèce est remarquable par sa ponctuation lâche, par sa couleur entièrement noire, par sa forme plus étroite et plus convexe, et par ses élytres subatténuées postérieurement (1).

Genre *Dasytes*, DASYTE; Paykull.

Paykull, Faun. suec., t. II, p. 136.

Étymologie: *dacūs*, épaisse villosité

CARACTÈRES. Corps oblong, suballongé, allongé ou même très-allongé, entièrement hérissé en dessus de soies plus ou moins longues.

(1) Plusieurs espèces étrangères à la France viennent encore justifier ce genre: telles sont *D. communimacula*, Costa; *variegatus*, Lucas; *Nigromaculatus*, Lucas; *Mauritanicus*, Lucas; *Erythromelas*, Küster; *Lateralis*, Küster; *Cinctus*, Géné, et peut-être *Flavescens*, Géné, Le *D. Cruciatas*, Dejean, est-il probablement représenté par une de ces espèces?

Tête médiocre, subtransverse, inclinée, plus ou moins et subtriangulairement rétrécie en avant; quelquefois dégagée, souvent plus ou moins enfoncée dans le prothorax; ordinairement plus étroite que ce segment chez les ♀, quelquefois aussi large ou plus large que celui-ci chez les ♂ de certaines espèces. *Front* large, sensiblement prolongé au-delà du niveau antérieur des yeux. *Épistome* subcorné ou parfois membraneux, très-fortement transverse, souvent confondu avec le front ou bien séparé de celui-ci par une suture rectiligne très-obsolète. *Labre* corné, plus ou moins transverse, subarrondi en avant. *Mandibules* assez robustes, longitudinalement engagées en partie sous les côtés de l'épistome et du labre, peu saillantes au-delà de celui-ci, arquées à leur extrémité et bidentées à leur sommet. *Palpes maxillaires* filiformes, à dernier article plus long que le 2^e, oblong ou allongé, souvent assez largement et obliquement tronqué au sommet chez les ♂, subfusiforme et ordinairement plus étroitement tronqué chez les ♀ : le pénultième court, beaucoup moins long que le 2^e, moins long que la moitié du suivant. *Palpes labiaux* filiformes, à dernier article beaucoup plus long que le 2^e, oblong, subfusiforme, tronqué au bout. *Languiette* membraneuse, fortement élargie en avant, tronquée ou subéchancrée et densément ciliée à son bord apical.

Yeux plus ou moins gros, plus ou moins saillants, courtement ovaires, entiers ou parfois faiblement sinués à leur bord interne au-dessus de l'insertion des antennes, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle plus ou moins sensible, parfois très-court.

Antennes plus ou moins développées, dépassant au moins toujours la base du prothorax; insérées sur les côtés du front près du bord interne des yeux; plus ou moins grêles: subcomprimées latéralement à partir du 3^e article; le 1^{er} plus ou moins épaissi, subovaire ou ovulaire-oblong: le 2^e assez court, subglobuleux, ordinairement plus long que la moitié du précédent, plus (♂) ou moins (♀) réaillé: les 3^e et 4^e obconiques ou triangulaires, oblongs ou parfois suballongés: les 5^e à 10^e oblongs, allongés ou même linéaires, plus ou moins en dents de scie rarement ou à peine transversales: le dernier un peu plus long que le précédent.

Prothorax transverse, subtransverse, carré ou un peu plus long que

large; le plus souvent plus étroit en avant: toujours plus étroit que les élytres; tronqué au sommet et sur le milieu de la base; finement rebordé dans son pourtour; sans ligne enfoncée sur les côtés du disque.

Ecusson trapézoïdiforme et subarrondi au sommet, parfois subsemicirculaire.

Elytres suballongées, plus ou moins convexes; étroitement rebordées sur les côtés à leur base, non ou légèrement relevées en gouttière sur le reste de leur longueur; parfois avec un rebord sutural plus ou moins marqué, mais seulement en arrière; offrant un repli latéral sous-huméral plus ou moins obsolète, prolongé en mourant jusqu'au milieu ou à peine jusqu'au sommet des côtés du postpectus. *Épaules* plus ou moins saillantes, arrondies, limitées intérieurement par une impression plus ou moins sensible.

Lames médianes du prosternum et du mésosternum en forme d'angle assez prononcé: celle du *mésosternum* souvent rétrécie en pointe plus ou moins acérée mais ne dépassant pas ou à peine le milieu des hanches. *Épimères du médipectus* assez développées, trapézoïdiformes, obliquement disposées. *Métasternum* subtransversalement coupé à son bord apical, légèrement prolongé entre les hanches postérieures en angle plus ou moins profondément incisé au sommet. *Épisternums du postpectus* assez étroits, subparallèles ou un peu rétrécis en arrière. *Épimères du postpectus* cachées. *Hanches* coniques: les *antérieures* subcontiguës ou faiblement écartées: les *postérieures* brusquement élargies en dedans en cône court, légèrement écartées l'une de l'autre, offrant parfois une lame transverse plus ou moins oblitérée ou réduite en un liseré très-étroit.

Ventre de six segments distincts, entièrement cornés, presque subégaux, le dernier plus court, transverse (♂) ou semilunaire (♀).

Pieds plus ou moins allongés, plus ou moins grêles: les *postérieurs* un peu plus longs que les autres dans toutes leurs parties. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, cunéiformes: les *postérieurs* plus développés, saillants, ovales-oblongs ou allongés. *Cuisses* débordant plus ou moins les côtés du corps, plus ou moins subcomprimées, plus ou moins mais jamais fortement épaissies vers leur milieu, légèrement rainurées en dessous à leur sommet. *Tibias* aussi longs ou quelquefois un peu

plus longs que les cuisses et les trochanters réunis, droits ou presque droits, armés à leur sommet interne de deux petits éperons droits, peu distincts (1). *Tarses* plus ou moins grêles, plus ou moins allongés, aussi longs ou presque aussi longs, quelquefois plus longs que les tibias; finement et densément ciliés en dessous (2); avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts, le 1^{er} néanmoins parfois à peine plus long que le 2^e; le 4^e souvent plus étroit que les précédents: le dernier allongé, aussi long ou un peu plus long que les deux précédents réunis, faiblement ou à peine élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* égaux, plus ou moins développés, recourbés dans ou après leur milieu: chacun d'eux muni en dessous à sa base d'une dent assez forte et parfois tronquée chez les ♂ (3), plus faible ou obsolète chez les ♀, rarement dans les deux sexes.

Obs. Ce genre, même au point où nous l'avons restreint, renferme encore des espèces bien disparates, mais qui se lient naturellement par des modifications presque insensibles.

Les espèces qui le composent sont de petite ou moyenne taille, et habitent souvent les fleurs des haies, des graminées et autres plantes herbacées.

Nous partagerons le genre *Dasytes* en cinq divisions ou sous-genres :

(1) Ces éperons sont le plus souvent cachés par les soies plus ou moins spiniformes qui entourent généralement le sommet des tibias.

(2) Souvent cette ciliation se réduit à un léger duvet cendré parfois plus apparent sous les 2^e et 3^e articles.

(3) Ainsi que les *Malachies* parmi les *Vésiculifères*, les *Dasytes* parmi les *Floricoles* justifient plus que tout autre genre l'insuffisance et l'instabilité des caractères tirés de la structure des ongles. En effet, ceux-ci varient quant à leur dent, non-seulement suivant les espèces, mais encore suivant les sexes et suivant les pieds.

Lame médiane du mésoscutum

terminée en pointe acérée prolongée au moins jusqu'à la moitié de la longueur des hanches. Yeux entiers ou subentiers. Antennes des ♂ à articles extérieurs jamais linéaires. Prothorax plus ou moins transverse. Élytres avec un rebord sutural postérieur. Tarses médiocres, à 4e article ordinairement plus étroit que le précédent. Ongles des pieds antérieurs et intermédiaires des ♂ plus ou moins brusquement recourbés vers leur milieu, avec leur dent éboulée au moins sur la moitié basilaire; cette dent

forte, saillante, tronquée au sommet et plus ou moins membraneuse au bord interne. Yeux des ♂ un peu plus saillants mais pas plus gros que ceux des ♀, avec le front (♂) pas plus large que le diamètre transversal antérieur d'un œil. Antennes des ♂ avec les 9e et 10e articles pas plus longs que larges, oblongs ou rarement suballongés. Corps suballongé (♂) ou oblong (♀). 1er sous-genre, DASYTES vrais.

faible, peu saillante, subarrondie ou obtuse, entièrement cornée. Yeux des ♂ très-gros et très-saillants, avec le front à peine aussi large que le diamètre transversal antérieur d'un œil. Antennes des ♂ avec les 9e et 10e articles allongés, le dernier très-allongé. Corps allongé et assez étroit chez les ♂, oblong chez les ♀. 2e sous-genre, HYPODASYTES.

terminée en angle plus ou moins aigu prolongé à peine jusqu'au premier tiers des hanches. Yeux toujours plus gros et plus saillants chez les ♂, et débordant les côtés du prothorax. Antennes des ♂ à articles extérieurs souvent linéaires. Ongles des pieds antérieurs et intermédiaires des ♂

brusquement recourbés vers leur milieu environ, avec leur dent plus ou moins forte et plus ou moins saillante, entièrement cornée, étendue sur toute ou presque toute la moitié basilaire. Yeux plus ou moins sinués à leur bord interne. Élytres sans rebord sutural distinct. Tarses à 4e article brusquement plus étroit que le précédent: les intermédiaires et postérieurs assez grêles, à peine ou pas plus longs que les tibias. Antennes des ♂

assez grêles, aussi longues ou à peine plus longues que la moitié du corps, avec les 7e à 10e articles allongés. Prothorax oblong ou pas plus long que large. Corps allongé dans les deux sexes. 3e sous-genre, MESODASYTES.

très-grêles extérieurement, sensiblement ou beaucoup plus longues que la moitié du corps, avec les 7e à 10e articles très-allongés. Prothorax transverse, ou un peu moins long que large. Corps plus ou moins allongé dans les deux sexes.

4e sous-genre, METADASYTES.

régulièrement arqués ou seulement un peu coudés avant leur milieu, avec leur dent petite, peu saillante, entièrement cornée, étendue seulement ou à peine sur le tiers basilaire. Yeux entiers. Prothorax à peine moins long que large. Élytres avec un rebord sutural postérieur nul ou peu marqué. Tarses filiformes ou sésacés, à 4e article non sensiblement plus étroit que le précédent; les intermédiaires et postérieurs des ♂ très-grêles, sensiblement ou beaucoup plus longs que les tibias. Corps très-étroit ou sublinéaire chez les ♂, suballongé ou oblong chez les ♀. 5e sous-genre, PSEUDODASYTES.

1^{er} Sous-genre : DASYTES vrais.

Nous subdiviserons les vrais Dasytes en trois groupes, ainsi qu'il suit :

- Gr. I. *Prothorax* creusé de chaque côté du disque d'un sillon longitudinal distinct et subentier. *Antennes* sensiblement plus courtes que la moitié du corps dans les deux sexes.
- α *Prothorax* concolore, subtransverse. *Corps* oblong (♂ ♀). *Antennes* à 7^e à 10^e articles pas plus longs que larges (♂) ou subtransverses (♀). *Niger*.
 - αα *Prothorax* rouge, assez fortement transverse. *Corps* suballongé. *Antennes* à 7^e à 10^e articles suboblongs. *Thoracicus*.
- Gr. II. *Prothorax* assez fortement transverse, creusé de chaque côté du disque d'un sillon longitudinal confus plus ou moins fortement raccourci en avant.
- β *Antennes* sensiblement plus courtes que la moitié du corps dans les deux sexes : celles des ♂ à 8^e et 9^e articles suboblongs et le 10^e oblong. *Tarses* à 2^e et 3^e articles subélargis, le 3^e cordiforme, le 4^e brusquement et sensiblement plus étroit que le précédent. *Montanus*.
 - ββ *Antennes* des ♂ aussi longues que la moitié du corps, avec les 6^e à 10^e articles oblongs. *Tarses* à 2^e et 3^e articles non ou à peine élargis, et le 4^e seulement un peu plus étroit que le précédent
 - γ *Antennes* des ♂ avec les 4^e et 5^e articles en dents de scie subrectangulaires, émoussées ou subarrondies au sommet *Alpigradus*.
 - γγ *Antennes* des ♂ avec les 4^e et 5^e articles en dents de scie rectangulaires ou subaiguës, non émoussées *Gonocerus*.
- Gr. III. *Prothorax* assez fortement transverse, sans sillon distinct sur les côtés du disque
- δ *Prothorax* légèrement arrondi sur les côtés, un peu plus étroit que les élytres
 - ε *Antennes* des ♂ à 3^e à 10^e articles oblongs, assez faiblement dentés en scie en dessous. *Tarses* à 4^e article un peu plus étroit et un peu moins long

- que le 3^e. *Prothorax* presque uniformément et plus ou moins obsolètement ponctué. *Élytres* (♂) avec une bande grise peu apparente. . . . *Tristiculus*.
- 32 *Antennes* des ♂ à 3^e à 10^e articles à peine oblongs, légèrement dentés en scie en dessous. *Tarses* à 4^e article sensiblement plus étroit et sensiblement moins long que le 3^e. *Prothorax* plus densément ponctué sur les côtés. *Élytres* (♂) souvent avec une bande grise apparente. . *Griseus*.
- 33 *Prothorax* sensiblement arrondi sur les côtés, presque aussi large que les élytres (offrant souvent vers les angles postérieurs un espace assez grand à ponctuation beaucoup plus lâche). *Antennes* des ♂ avec les 4^e à 10^e articles un peu ou à peine oblongs, légèrement dentés en scie en dessous. *Tarses* à 4^e article sensiblement plus étroit et sensiblement plus court que le 3^e. *Élytres* ♂ avec une bande grise apparente. *Calubrus*.

1^{er} Sous-genre : DASYTES vrais.

PREMIER GROUPE.

1. *Dasytes niger* ; LINSÉ.

Oblong, légèrement convexe, très-finement pubescent, assez densément et assez brièvement sétosellé en dessus, entièrement d'un noir assez brillant. Tête subdéprimée, assez fortement mais peu densément ponctué, subfovéolé sur son milieu, plus ou moins bimpressionnée en avant. *Prothorax* subtransverse ; plus étroit que les élytres ; plus ou moins rétréci en avant ; faiblement arrondi sur les côtés ; assez fortement et peu densément ponctué sur son disque ; creusé de chaque côté d'une ligne enfoncée bien distincte, subentière et subsinueuse ; fortement rugueux entre celle-ci et le bord externe. *Élytres* oblongues, faiblement élargies en arrière, plus ou moins arrondies au sommet, densément, finement et subrugueusement ponctuées. *Tarses* assez étroits, presque aussi longs que les tibia, avec les 1^{er} à 4^e articles subgraduellement plus courts : le 1^{er} sensiblement plus long que le 2^e.

♂ *Tête*, les yeux compris, aussi large ou presque aussi large ou parfois un peu plus large que la partie antérieure du prothorax. *Yeux* saillants. *Antennes* dépassant un peu la base du prothorax; un peu plus épaisses vers leur extrémité; densément et régulièrement ciliées en dessous de poils cendrés et redressés; avec les 5^e à 7^e articles pas plus, les 8^e à 10^e à peine plus longs que larges. *Élytres* à peine élargies en arrière, assez étroitement arrondies au sommet. Le 6^e segment ventral largement et triangulairement ou subogivalement échancré à son sommet jusque près de sa base, avec l'échancrure remplie par un tégument ordinairement moins coriace, parfois pâle et submembraneux: les 5^e, 4^e et même 3^e triangulairement subimpressionnés dans leur milieu vers leur extrémité, avec les impressions lisses, graduellement moins larges et moins prononcées (1). *Ongles des pieds antérieurs et intermédiaires* assez brusquement recourbés, avec une dent forte, saillante, détachée, large et tronquée au sommet, membraneuse en dedans: ceux des *postérieurs* simplement arqués, avec une dent faible et obtuse, membraneuse sur ses bords.

♂ *Tête*, les yeux compris, un peu moins large que la partie antérieure du prothorax. *Yeux* médiocrement saillants. *Antennes* dépassant à peine la base du prothorax; sensiblement plus épaisses vers leur extrémité; légèrement ciliées ou fasciculées en dessous de poils obscurs; avec les 5^e à 8^e articles subtransverses, les 9^e et 10^e transverses. *Élytres* faiblement et subarcuément élargies après leur milieu, assez largement arrondies au sommet. *Les derniers segments ventraux* simples et entiers: le 6^e arrondi à son sommet. *Ongles de tous les pieds* assez régulièrement arqués, avec une dent simple, peu saillante, entièrement cornée.

Dermestes niger. LINNÉ, Syst. nat., t. I, p. 564, 28. — Faun. suec., n° 439.

Lugria nigra. FABRICIUS, Spec. Ins., app. p. 498. — Rossi, Faun. etr., t. I, p. 109, 277.

(1) Le 5^e segment offre quelquefois au-devant de son impression une ceinture de consistance moins solide et plus ou moins prolongée de chaque côté, en mourant, le long du bord apical.

Dasytes niger. FABRICIUS, Syst. el., t. II, p. 72, 4. — GYLLENHAL, Ins. suéc., t. I, p. 323, 2. — PANZER, Faun. germ., 96, 9. — REDTENBACHER, Faun. austr., 2^e éd., p. 544, 8. — KIESENWETTER, Ins. Deut., t. IV, p. 635, 3.
Melyris villosus. OLIVIER, Ent., t. II, n^o 21, p. 9, 10, pl. 2, fig. 10.

Var. a. *Taille* beaucoup plus grande. *Dessus du corps* d'un noir submétallique.

Long. 0^m,0034 à 0^m,0050 (1 l. 1/2 à 2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0012 à 0^m,0023 (1/2 l. à 1 l.).

Corps oblong, hérissé en dessus de soies noires, assez courtes, redressées et assez serrées, entremêlées surtout sur les élytres d'une très-fine pubescence couchée et d'un gris obscur.

Tête aussi large (♂) ou un peu moins large (♀) que la partie antérieure du prothorax; assez fortement mais peu densément ponctuée; entièrement d'un noir brillant; médiocrement sétosellée. *Front* subdéprimé, finement rebordé de chaque côté le long des fossettes antennaires, creusé sur son milieu entre les yeux d'une fossette plus (♂) ou moins (♀) marquée, et en avant de deux impressions longitudinales plus (♀) ou moins (♂) affaiblies (1). *Epistome* éparsément et subrugueusement ponctué sur les côtés; d'un noir brillant avec le bord antérieur parfois d'un roux de poix; transversalement sétosellé sur son disque.

Labre subconvexe, presque lisse ou obsolètement ponctué sur ses côtés, d'un noir brillant, avec le sommet souvent d'un roux de poix; éparsément sétosellé sur son disque, avec une rangée de cils courts et pâles à son bord apical. *Mandibules* ruguleuses et sétosellées sur les côtés, noires avec leur extrémité quelquefois un peu roussâtre. *Palpes* et autres parties de la bouche noirs, avec la languette d'un testacé pâle. *Palpes maxillaires* à dernier article sensiblement atténué vers son extrémité dans les deux sexes.

(1) Quelquefois chez les ♂ les deux impressions antérieures sont plus fortes et se réunissent supérieurement avec la fossette médiane. Elles forment alors toutes trois ensemble comme une large excavation.

Yeux plus (σ') ou moins (φ) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle plus ou moins court.

Antennes sensiblement plus courtes que la moitié du corps; plus (φ) ou moins (σ') épaissies vers leur extrémité; ruguleuses; finement pubescentes, plus (σ') ou moins (φ) densément et plus (σ') ou moins (φ) régulièrement ciliées en dessous; d'un noir obscur, avec les 1^{ers} articles plus lisses et plus brillants; le 1^{er} assez fortement renflé, très-courtément ovalaire: le 2^e sensiblement plus court, un peu moins épaissi, subglobuleux: le 3^e oblong, subtriangulaire (σ') ou obconique (φ): les 4^e à 10^e distinctement en dents de scie plus (φ) ou moins (σ') émoussées à leur sommet: le dernier beaucoup plus long que le pénultième, ovale-oblong (σ') ou obturbiné (φ), plus (φ) ou moins (σ') mais obtusément acuminé au sommet.

Prothorax sensiblement plus étroit que les élytres; un peu moins long que large; plus (φ) ou moins (σ') rétréci en avant; faiblement arrondi sur les côtés vu de dessus surtout dans leur moitié postérieure, plus fortement vu de côté; tronqué au sommet et à la base, avec les angles fortement arrondis et les postérieurs plus largement; étroitement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur moins tranchant et déprimé; légèrement convexe; assez fortement mais peu densément ponctué sur son disque; creusé de chaque côté de celui-ci d'un sillon ou ligne longitudinale enfoncée subsinueuse, toujours bien marquée, plus prononcée à la base, prolongée jusque près du bord antérieur, laissant entre elle et le bord externe un intervalle densément rugueux, opaque, plus large en avant; d'un noir brillant sur le reste de sa surface; médiocrement hérissé de soies noires, assez courtes et redressées.

Écusson trapézoïforme, subarrondi au sommet, finement chagriné, d'un noir assez brillant, légèrement sétosellé.

Élytres oblongues, trois fois et demie aussi longues que le prothorax; plus (φ) ou moins (σ') mais faiblement et subarcuément élargies en arrière; plus ou moins et simultanément arrondies au sommet, avec le bord postérieur un peu relevé ou plus ou moins explané, l'angle apical subarrondi et le rebord sutural bien visible seulement au

moins sur le dernier quart; légèrement convexes sur le dos et parfois subdéprimées le long de la suture; densément, finement et subrugueusement ponctuées; entièrement d'un noir assez brillant; assez densément hérissées de soies noires et redressées, à peine moins longues que celles de la tête et du prothorax, et entremêlées d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, tout à fait couchée et dirigée en arrière. *Épaules* saillantes, presque lisses, arrondies.

Dessous du corps légèrement mais assez densément et subrugueusement ponctué; d'un noir brillant; recouvert d'une fine pubescence cendrée et tout à fait couchée, parsemé en outre çà et là de quelques soies noires et redressées. *Métasternum* creusé en arrière sur sa ligne médiane d'un sillon lisse et plus ou moins obsolète; offrant de chaque côté le long du bord postérieur un espace transversal lisse, plus ou moins grand et plus ou moins avancé antérieurement, souvent étendu latéralement depuis les épisternums jusqu'àuprès des insertions des trochanters postérieurs. *Ventre* à 1^{er} segment assez développé : les 2^e à 4^e subégaux ou graduellement et à peine un peu plus courts : le 5^e ordinairement un peu moins court que le précédent. *Pygidium* assez fortement sétosellé à son sommet.

Pieds peu allongés, obsolètement et subrugueusement pointillés, finement pubescents, d'un noir brillant avec les tarses souvent brunâtres et les insertions des trochanters obscurément d'un roux de poix. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu, ciliées en dessous de quelques soies assez longues. *Tibias* aussi longs que les cuisses, droits et assez grêles, plus ou moins distinctement sétosellés sur leurs tranches. *Tarses* assez étroits, obsolètement ciliés en dessus vers le sommet de chaque article; avec les 1^{er} à 4^e graduellement plus courts, le 1^{er} cependant sensiblement plus long que le 2^e : le 4^e paraissant un peu plus étroit que le précédent : le dernier un peu plus long que le 1^{er}, faiblement élargi de la base à l'extrémité : les *antérieurs* un peu moins, les *intermédiaires* et *postérieurs* presque aussi longs que les tibias. *Ongles* plus (♂) ou moins (♀) fortement dentés en dessous.

Patrie : Cette espèce est assez répandue sur les herbes et les fleurs, principalement dans les pays de bois et de montagnes : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, le Bugey, la Savoie, les Alpes, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle se distingue de toutes les autres espèces par la brièveté de ses antennes. La ponctuation de la tête et du prothorax varie un peu, soit pour la force, soit pour la densité. La variété A, trouvée par l'un de nous aux environs d'Aix en Savoie, est d'un noir un peu métallique et d'une taille plus avantageuse (0^m,0052 (2 l. 1/3)).

Nous possédons deux exemplaires ♂, l'un du Bugey, l'autre des environs de Cluny, dont les articles des antennes sont proportionnellement un peu plus courts et le dernier beaucoup plus obtus à son sommet que dans l'espèce typique. Cette variété (*Dasytes perplexus nobis*), de plus petite taille, peut-être n'est-elle due qu'à un défaut de développement à l'état vermiforme ?

2. *Dasytes thoracicus*; MULSANT et REY.

Suballongé, légèrement convexe, à peine pubescent, obsolètement et assez brièvement sétosellé en dessus ; d'un noir brillant avec le prothorax rouge. Tête subdéprimée, médiocrement et peu densément ponctuée, bimpressionnée en avant. Prothorax assez fortement transverse, plus étroit que les élytres, sensiblement rétréci en avant, assez fortement arrondi sur les côtés, légèrement et peu densément ponctué, creusé de chaque côté du disque d'une ligne enfoncée bien distincte et entière. Élytres suballongées, subparallèles, assez étroitement arrondies au sommet, densément, assez fortement et sabruqueusement ponctuées. Tarses assez étroits, presque aussi longs que les tibias, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} sensiblement plus long que le 2^e.

Long. 0^m,0045 (2 l.). — Larg. 0^m,0018 (2/3 l.).

Corps suballongé, hérissé de soies noires et redressées, assez courtes, beaucoup plus rares mais entremêlées sur les élytres d'une très-fine pubescence couchée et d'un gris obscur.

Tête sensiblement plus étroite que la partie antérieure du prothorax, médiocrement mais peu densément ponctuée, entièrement d'un

noir brillant, distinctement sétosellé. *Front* déprimé, finement relevé ou rebordé de chaque côté le long des fossettes antennaires, obsolètement fovéolé sur son milieu, et creusé en avant de deux impressions oblongues et plus ou moins obsolètes. *Épistome* inégal ou rugueux, transversalement sétosellé, d'un noir assez brillant, avec sa partie antérieure livide, de consistance moins ferme ou submembraneuse. *Labre* subconvexe, finement chagriné ou très-obsolètement pointillé, d'un noir de poix assez brillant, éparsement sétosellé sur son disque. *Mandibules, palpes* et autres parties de la bouche noirs, avec la languette plus claire. *Palpes maxillaires* à dernier article subatténué vers son extrémité.

Yeux assez peu saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez court.

Antennes à peine aussi longues que la moitié du corps; à peine plus épaisses vers leur extrémité; subruguleuses: finement pubescentes, légèrement ciliées en dessus et légèrement fasciculées en dessous surtout vers le sommet de chaque article; obscures, avec les premiers articles un peu plus lisses et plus brillants; le 1^{er} sensiblement renflé, courtement ovalaire: le 2^e sensiblement plus court, moins épais, subglobuleux: le 3^e suboblong, subtriangulaire: les 4^e à 10^e pas plus ou à peine plus longs que larges, distinctement en dents de scie émoussées au sommet: le dernier sensiblement plus long que le pénultième, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse; sensiblement plus étroit que les élytres; visiblement rétréci en avant vu de dessus; assez fortement arrondi sur le milieu de ses côtés; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec les angles antérieurs arrondis et assez infléchis et les postérieurs très-largement arrondis; étroitement rebordé dans son pourtour, avec les rebords latéraux plus saillants et l'antérieur très-fin ou obsolète; assez convexe; légèrement et peu densément ponctué; creusé de chaque côté d'un sillon ou ligne enfoncée longitudinale, subsinueuse ou en forme d'S très-allongée, bien marquée, entière ou prolongée de la base au sommet, laissant entre elle et le bord externe un intervalle obsolètement et subrugueusement ponctué et plus large antérieurement; d'un rouge de brique brillant avec la marge exté-

rière étroitement rembrunie; assez densément hérissé de soies noires, assez courtes et redressées.

Écusson subsemicirculaire, presque lisse ou à peine ponctué, d'un noir assez brillant, à peine sétosellé.

Élytres suballongées, plus de quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles ou à peine et subarcuément élargies après leur milieu; subatténuées vers leur extrémité et assez étroitement arrondies au sommet, avec les côtés à peine relevés en gouttière postérieurement, l'angle apical subarrondi et le rebord sutural assez marqué au moins dans le dernier quart; légèrement convexes sur le dos, assez fortement déclives en arrière; densément, assez fortement et subrugueusement ponctuées; entièrement d'un noir brillant; parsemées de quelques soies noires, assez courtes et redressées, entremêlées d'autres soies obscures, assez serrées et semicouchées, et en outre, d'une très-fine pubescence d'un gris sombre tout à fait couchée et dirigée en arrière. *Épauls* saillantes, arrondies.

Dessous du corps obsolètement, assez densément et subrugueusement pointillé, d'un noir brillant, recouvert d'une fine pubescence cendrée, parsemé en outre de quelques soies noires et redressées. *Métasternum* plus lisse en arrière et sur son disque, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. *Ventre* à 5^e segment à peine plus développé que le précédent.

Pieds peu allongés, obsolètement et subrugueusement pointillés, d'un noir brillant, revêtus d'une fine pubescence grisâtre. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu, avec quelques soies noires assez longues en dessous. *Tibias* au moins aussi longs que les cuisses, assez grêles, droits, distinctement ciliés de soies noires surtout sur leur tranche externe. *Tarses* assez étroits, presque aussi longs que les tibias, avec deux ou trois cils en dessus vers le sommet de chaque article: les 1^{er} à 4^e graduellement plus courts: le 1^{er} sensiblement plus long que le 2^e: le 4^e paraissant un peu plus étroit que le 3^e: le dernier faiblement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* distinctement dentés en dessous.

Patrie: Cette intéressante espèce a été prise aux environs de Nice, par M. Peragallo. Elle nous a été donnée par M. Arias.

Obs. Elle a le faciès du *Dasytes niger*, dont elle diffère, outre la couleur du prothorax, par celui-ci beaucoup plus sensiblement arrondi sur les côtés et par une forme plus allongée et plus étroite.

Peut-être doit-elle se rapporter au *Dasytes thoracicus* du catalogue Dejean (3^e édit. 1837, p. 124)?

DEUXIÈME GROUPE.

3. *Dasytes montanus*; (ULRICH).

Suballongé (♂) ou oblong (♀), légèrement convexe, très-finement pubescent, densément et assez longuement sétosellé en dessus; d'un noir assez brillant et submétallique, avec le 2^e article des antennes roussâtre en dessous. Tête déprimée, fortement et peu densément ponctuée, subfovée dans son milieu et bimpressionnée en avant. Prothorax fortement transverse; un peu plus étroit que les élytres; sensiblement rétréci en avant; assez fortement arrondi sur les côtés; assez fortement ponctué, plus lâchement sur le disque, densément et rugueusement vers les bords latéraux; creusé de chaque côté d'une ligne enfoncée confuse et raccourcie en avant. Élytres suballongées (♂) ou oblongues (♀); subparallèles (♂) ou faiblement élargies en arrière (♀); assez étroitement arrondies au sommet; finement, densément et subrugueusement ponctuées. Tarses un peu plus courts que les tibias, avec les 2^e et 3^e articles sensiblement élargis: le 1^{er} un peu plus long que le 2^e: le 4^e beaucoup plus étroit et sensiblement plus court que le 3^e.

♂ Corps suballongé. Tête, les yeux compris, à peine aussi large ou un peu moins large que la partie antérieure du prothorax. Palpes maxillaires à dernier article non atténué vers son extrémité, largement et obliquement tronqué au bout. Antennes dépassant sensiblement la base du prothorax, non ou à peine plus épaisses vers leur extrémité, densément et régulièrement ciliées en dessous de poils cendrés et redressés, avec les 3^e à 10^e articles légèrement dentés en scie intérieurement; les 6^e à 9^e suboblongs et le 10^e oblong: le dernier oblong,

subelliptique, seulement un peu plus long que le pénultième. *Elytres* suballongées, subparallèles, à peine relevées en gouttière postérieurement sur les côtés. Le 6^e segment ventral longitudinalement et fortement, le 5^e plus fortement et plus largement impressionnés sur leur milieu du sommet jusqu'à la base, avec les impressions trapézoïformes, à fond lisse et ruguleuses sur leurs bords : le 4^e densément ruguleux en arrière au-devant de l'impression du 5^e. *Ongles* avec une forte dent assez large, plus ou moins membraneuse à son bord interne et plus ou moins tronquée au sommet : ceux des pieds postérieurs un peu moins brusquement recourbés, à dent moins saillante et subarrondie au sommet.

♀ *Corps* oblong. *Tête*, les yeux compris, sensiblement plus étroite que la partie antérieure du prothorax. *Palpes maxillaires* à dernier article subatténué vers son extrémité et assez étroitement tronqué au bout. *Antennes* dépassant un peu la base du prothorax, graduellement un peu plus épaisses vers leur extrémité, légèrement et simplement ciliées en dessous vers le sommet de chaque article ; avec les 3^e à 10^e articles obtusément dentés en scie intérieurement : les 6^e à 10^e à peine ou pas plus longs que larges : le dernier ovale-oblong, sensiblement plus long que le pénultième. *Elytres* oblongues, faiblement subélargies après leur milieu, distinctement relevées en gouttière postérieurement sur les côtés. *Les deux derniers segments ventraux* simples et entiers, ou seulement lisses et faiblement subimpressionnés sur le milieu de leur base : le 5^e à peine et très-largement et subarcuément échancré à son bord apical : le 6^e assez développé, obtusément tronqué à son sommet. *Ongles* de tous les pieds avec une dent faible et simple, à peine membraneuse sur ses bords.

Dasytes montanus (Urich), inédit.

Var. a. *Prothorax* opaque, très-densément et rugueusement ponctué.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0055 (2 l. à 2 1/2 l.). — Larg. 0^m,0014 à 0^m,0022 (2/3 l. à 1 l.).

Corps suballongé (♂) ou oblong (♀), densément hérissé en dessus de soies noires, assez longues et redressées entremêlées sur les élytres

d'une très-fine pubescence couchée, peu serrée et d'un gris obscur.

Tête ordinairement plus étroite que la partie antérieure du prothorax: plus ou moins fortement mais généralement peu densément ponctuée, entièrement d'un noir brillant et submétallique, assez fortement sétosellée. *Front* déprimé, finement relevé ou rebordé de chaque côté le long des fossettes antennaires, creusé en arrière sur son milieu d'une fossette plus (♂) ou moins (♀) marquée, et en avant de deux impressions longitudinales plus (♂) ou moins (♀) prononcées, parfois (♂) réunies supérieurement avec la fossette médiane. *Épistome* plus ou moins rugueux et d'un noir brillant à sa base, souvent lisse et d'un livide obscur à sa partie antérieure, avec une série transversale de longues soies noires sur son milieu. *Labre* subconvexe, éparsement et obsolètement ponctué, d'un noir de poix brillant avec le bord antérieur un peu roussâtre; distinctement sétosellé sur son disque et offrant le long de son bord apical une rangée de cils courts et pâles. *Mandibules* rugueuses et sétosellées sur leurs côtés, noires avec leur extrémité parfois ferrugineuse. *Palpes* et autres parties de la bouche noirs ou d'un noir de poix, avec la languette d'un livide pâle. *Palpes maxillaires* des ♂ à dernier article non atténué vers son extrémité.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle court.

Antennes sensiblement plus courtes que la moitié du corps; finement ruguleuses; très-finement pubescentes, plus (♂) ou moins (♀) ciliées en dessous; d'un noir assez brillant avec les premiers articles un peu plus lisses et plus brillants et le 2^e plus ou moins roussâtre surtout en dessous: le 1^{er} légèrement renflé en massue ovalaire: le 2^e sensiblement plus court, presque aussi (♂) renflé que le précédent, subglobuleux: le 3^e oblong, obconique: les 4^e à 10^e plus (♀) ou moins (♂) obtusément dentés en scie en dessous: le 6^e paraissant plus court que ceux entre lesquels il se trouve: le dernier subelliptique (♂) ou ovale oblong (♀), plus long que le pénultième, plus (♂) ou moins (♀) rétréci vers son extrémité et obtusément acuminé au sommet.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres; fortement transverse; sensiblement rétréci en avant, assez fortement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et sur le milieu de la base, avec celle-ci plus ou

moins subsinuée au-devant de l'écusson, les angles fortement arrondis et les postérieurs beaucoup plus largement; étroitement rebordé dans son pourtour, avec les rebords latéraux plus saillants et l'antérieur obsolète ou déprimé; plus (♀) ou moins (♂) convexe; obsolètement et transversalement impressionné avant son sommet, surtout latéralement; couvert d'une ponctuation assez forte, plus ou moins lâche sur le milieu, graduellement plus dense et rugueuse sur les côtés; creusé de chaque côté du disque, vers la base, d'un sillon court et confus, souvent peu distinct; entièrement d'un noir plus ou moins brillant et parfois submétallique; densément hérissé de soies noires, assez longues et redressées, entremêlées, surtout sur les côtés, d'une très-fine et légère pubescence cendrée, plus ou moins obsolète.

Écusson trapézoïdiforme, obtusément tronqué ou subarrondi au sommet, rugueux, d'un noir assez brillant, à peine pubescent.

Élytres suballongées, (♂) ou oblongues (♀), trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles (♂) ou faiblement et subarcuément élargies après leur milieu; plus (♀) ou moins (♂) relevées en gouttière postérieurement sur les côtés; plus ou moins étroitement arrondies au sommet, avec l'angle apical à peine arrondi et le rebord sutural obsolète ou très-fin et seulement visible en arrière; légèrement convexes sur le dos et parfois (♂) subdéprimées à leur base sur la suture; finement, densément et subrugueusement ponctuées; entièrement d'un noir brillant et submétallique; densément hérissées de soies noires, assez longues et redressées, entremêlées d'une très-fine et très-légère pubescence d'un gris obscur, peu serrée et tout à fait couchée. *Épaules* saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, obsolètement et subrugueusement ponctué; d'un noir brillant et à peine submétallique; recouvert d'une très-fine pubescence cendrée et couchée, et parsemé en outre çà et là de quelques rares soies, noires et redressées. *Métasternum* creusé sur sa ligne médiane d'un sillon lisse assez large mais peu profond, offrant de chaque côté le long du bord postérieur un espace transversal lisse, plus ou moins étendu. *Ventre* avec les 2^e à 4^e segments graduellement un peu plus courts: le 5^e moins court que le précédent, avec une série transversale de longues soies noires chez les ♀. *Pygidium* plus ou moins densément sétosellé à son sommet.

Pieds médiocrement allongés, obsolètement et rugueusement ponctués, très-finement et légèrement pubescents, d'un noir assez brillant avec les tarses antérieurs parfois brunâtres. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu, avec quelques longues soies noires en dessous. *Tibias* aussi longs que les cuisses, droits, assez grêles, distinctement sétosellés surtout sur leur tranche extérieure. *Tarses* un peu moins longs que les tibias, légèrement ciliés en dessus vers le sommet de chaque article (1); avec les 2^e et 3^e articles sensiblement élargis: les 1^{er} à 3^e graduellement plus courts: le 1^{er} un peu plus long que le 2^e, vu de côté, et à peine plus long, vu de dessus: le 4^e beaucoup plus étroit et sensiblement plus court que le 3^e: celui-ci cordiforme ou subcordiforme. *Ongles* plus (♂) ou moins (♀) fortement dentés en dessous.

Patrie: Cette espèce se rencontre sur les herbes des prairies, dans les montagnes de l'Auvergne et dans les Hautes-Pyrénées.

Obs. Sa couleur est plus ou moins métallique, ou un peu blenâtre ou un peu bronzée. La ponctuation de la tête et du prothorax est plus ou moins forte et plus ou moins serrée; quelquefois même, dans ce dernier segment, elle est densément rugueuse, et alors la couleur devient tout à fait opaque (variété A).

Nous avons vu un exemplaire ♀, provenant des Pyrénées, et dont le dernier article des antennes est obliquement et faiblement échancré en forme de croissant vers le sommet de son côté externe. Nous le considérons jusqu'à nouvel ordre comme une variation anormale (*Dasytes caesicornis*, nobis). Toutefois le prothorax et les élytres sont plus fortement et un peu moins densément ponctués.

4. *Dasytes alpigradus*; KIESENWETTER.

Suballongé (♂) ou *oblong* (♀), légèrement convexe, finement pubescent, assez densément et assez longuement sétosellé en dessus, d'un noir brillant et submétallique avec le deuxième article des antennes souvent roussâtre

(1) Dans cette espèce les articles des tarses paraissent tous densément et finement ciliés en dessous, tandis que, chez les autres espèces, les 1^{er} et dernier et même 4^e articles sont ordinairement moins densément et moins finement ciliés inférieurement que les 2^e et 3^e.

en dessous. Tête subdéprimée, fortement et peu densément ponctuée, subfovéolée sur son milieu et biimpressionnée en avant. Prothorax assez fortement transverse, un peu plus étroit que les élytres, plus ou moins rétréci en avant, assez sensiblement arrondi sur les côtés, plus ou moins fortement et plus ou moins densément ponctué sur son disque, encore plus densément et rugueusement sur les côtés, creusé de chaque côté vers sa base d'une ligne enfoncée raccourcie en avant et souvent confuse. Élytres suballongées (♂) ou oblongues (♀), subparallèles (♂) ou faiblement élargies en arrière (♀), plus ou moins arrondies au sommet, finement, densément et subrugueusement ponctuées. Tarses assez étroits, un peu ou à peine moins longs que les tibias, avec le 1^{er} article un peu plus long que le 2^e : le 4^e sensiblement plus étroit et un peu plus court que le 3^e.

♂. Corps suballongé. Tête, les yeux compris, aussi large ou à peine moins large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci assez saillants. Palpes maxillaires à dernier article non atténué ou plutôt subélargi vers son extrémité, largement et obliquement tronqué au bout. Antennes presque aussi longues que la moitié du corps, pas plus épaisses vers leur extrémité, sensiblement dentées en scie intérieurement, densément et régulièrement ciliées en dessous de poils cendrés et redressés, et en dessus de poils également cendrés mais plus courts et couchés ; avec les 3^e à 6^e articles suboblongs, et les 7^e à 10^e oblongs : les 3^e et 4^e en dents de scie émoussées ou subarrondies à leur sommet, les 5^e et 6^e en dents de scie subrectangulaires : le dernier allongé, fusiforme. Élytres suballongées, subparallèles, assez étroitement arrondies au sommet. Les 5^e et 6^e segments ventraux profondément et triangulairement impressionnés à leur sommet, avec les impressions à fond lisse : celle du 6^e occupée par un tegument de consistance moins solide et souvent submembraneuse et d'un roux de poix : celle du 5^e à bords rugueux en dehors : le 4^e segment également rugueux au milieu de son bord postérieur au-devant de l'échancrure du suivant. Ongles de tous les pieds avec une forte dent plus ou moins membraneuse à son bord interne : ceux des antérieurs et intermédiaires assez brusquement recourbés, à dent plus ou moins tronquée : ceux des postérieurs plus régulièrement arqués, à dent moins saillante mais plus prolongée trans-

versalement le long du côté interne de l'ongle, subarrondie à son sommet.

♂ Corps oblong. *Tête*, les yeux compris, sensiblement moins large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci peu saillants. *Palpes maxillaires à dernier article* subatténué vers son extrémité, assez étroitement et obliquement tronqué au bout. *Antennes* dépassant un peu la base du prothorax, graduellement un peu plus épaisses vers leur extrémité, légèrement dentées en scie intérieurement, légèrement et simplement ciliées en dessous vers le sommet de chaque article; avec les 3^e à 5^e articles oblongs, les 6^e à 10^e suboblongs ou à peine plus longs que larges : le dernier ovalaire-oblong. *Elytres* oblongues, faiblement et subarcuément élargies après leur milieu, plus ou moins obtusément arrondies au sommet. Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers : le 5^e très-largement ou à peine subéchancré à son bord apical : le dernier un peu plus lisse et parfois transversalement subimpressionné à sa base, obtusément tronqué ou subarrondi au sommet. *Ongles* avec une simple dent peu saillante, paraissant entièrement subcornée ou seulement légèrement membraneuse dans les pieds postérieurs.

Dasytes alpigradus. KIESENWETTER, Ins. deut., t. IV, p. 633, 2.

Var. A. *Prothorax* moins densément ponctué sur les côtés, à strie latérale courte mais bien marquée. *Elytres* à pubescence grise plus apparente. *Tibias et tarses* d'un roux obscur.

Long. 0^m,0038 à 0^m,0050 (1 3/4 à 2 1/3 l.). — Larg. 0^m,0014 à 0^m,0020 (2/3 à 7/8 l.).

Corps suballongé (♂) ou oblong (♀), assez densément hérissé en dessus de soies noires et redressées, assez longues, entremêlées surtout sur les élytres d'une fine pubescence couchée et d'un gris cendré.

Tête aussi large (♂) ou sensiblement moins large (♀) que la partie antérieure du prothorax, fortement mais peu densément ponctué, entièrement d'un noir brillant et submétallique, assez fortement sétoscllée. *Front* déprimé, finement relevé ou rebordé de chaque côté le long des

fossettes antennaires, un peu moins large chez le ♂ que chez la ♀, creusé en arrière sur son milieu d'une fossette plus ou moins marquée, et en avant de deux impressions longitudinales assez prononcées et à fond plus densément ponctué. *Épistome* d'un noir assez brillant et transversalement rugueux à sa base, longitudinalement ridé et parfois d'un livide obscur et submembraneux à sa partie antérieure. *Labre* subconvexe, très-obsolement ponctué, d'un noir brillant avec le sommet souvent un peu roussâtre, distinctement sétosellé vers celui-ci, cilié de poils courts et pâles le long du bord apical. *Mandibules* ruguleuses et légèrement sétosellées sur leurs côtés, noires avec leur pointe parfois d'un roux de poix. *Les palpes et autres parties de la bouche* noirs, avec la languette et les lobes supérieurs des mâchoires testacés. *Palpes maxillaires des ♂ à dernier article* non atténué ou plutôt subélargi à son extrémité.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle plus ou moins court.

Antennes presque aussi longues (♂) ou sensiblement moins longues (♀) que la moitié du corps; finement ruguleuses; très-finement pubescentes, plus (♂) ou moins (♀) ciliées en dessous; obscures, avec les 1^{ers} articles un peu plus lisses et plus brillants, et le 2^e plus ou moins roussâtre en dessous et parfois entièrement de cette dernière couleur; le 1^{er} sensiblement épaissi en massue ovulaire: le 2^e beaucoup plus court que le précédent, presque aussi (♂) ou un peu moins (♀) renflé: les 3^e à 10^e plus (♂) ou moins (♀) dentés en scie en dessous, subégaux, le 6^e néanmoins paraissant à peine plus court que ceux entre lesquels il se trouve placé: les 7^e à 10^e plus allongés que les précédents chez les ♂, pas plus chez les ♀: le dernier beaucoup plus long que le pénultième, allongé et subfusiforme (♂) ou ovale-oblong (♀), obtusément subacuminé ou comme obscurément et étroitement subtronqué au bout.

Prothorax un peu plus étroit que les élytres; assez fortement transverse; plus ou moins rétréci en avant; sensiblement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et à la base, avec celle-ci parfois faiblement sinuée au-devant de l'écusson, les angles fortement arrondis et les postérieurs plus largement; étroitement rebordé dans son pourtour,

avec les rebords latéraux plus saillants et l'antérieur obsolète; plus (♀) ou moins (♂) convexe; plus (♂) ou moins (♀) impressionné vers sa base, plus (♀) ou moins (♂) obsolètement et transversalement impressionné avant son sommet; couvert d'une ponctuation plus ou moins forte, beaucoup plus serrée et rugueuse latéralement; creusé de chaque côté du disque d'un sillon longitudinal assez confus, fortement raccourci en avant ou seulement visible en arrière; d'un noir brillant plus ou moins métallique, plus mat sur les parties rugueuses; assez densément hérissé de soies noires, assez longues et redressées, entremêlées d'une très-fine pubescence cendrée et couchée, presque indistincte.

Écusson trapézoïdiforme, plus ou moins tronqué au sommet, rugueux, d'un noir métallique assez brillant, légèrement pubescent.

Élytres suballongées (♂) ou oblongues (♀), environ trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles (♂) ou faiblement et subarcuément élargies après leur milieu (♀); non ou indistinctement relevées en gouttière postérieurement sur les côtés; plus ou moins arrondies au sommet, avec l'angle apical à peine arrondi et le rebord sutural obsolète et seulement visible en arrière; légèrement convexes sur le dos et parfois (♂) subdéprimées à leur base le long de la suture; finement, densément et subrugueusement ponctuées; entièrement d'un noir brillant et plus (♀) ou moins (♂) métallique; assez densément hérissées de soies noires, assez longues et redressées, entremêlées d'une très-fine pubescence cendrée peu serrée et tout à fait couchée.

Dessous du corps finement, obsolètement et subrugueusement ponctué, avec les côtés de la poitrine un peu plus fortement; d'un noir brillant; recouvert d'une très-fine pubescence cendrée et couchée, parsemé en outre de quelques soies obscures et redressées. *Métasternum* lisse sur son milieu et en arrière de chaque côté, finement sillonné ou canaliculé postérieurement sur sa ligne médiane. *Ventre* avec les 2^e à 4^e segments graduellement un peu plus courts: le 5^e à peine moins court que le précédent. *Pygidium* plus ou moins densément et longuement sétosité au sommet.

Pieds médiocrement allongés, obsolètement et rugueusement pon-

inés, très-finement et légèrement pubescents, d'un noir brillant parfois submétallique avec les tarses antérieurs quelquefois brunâtres. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu, avec quelques rares soies en dessous. *Tibias* aussi longs que les cuisses, assez grêles, droits, distinctement et assez fortement sétosellés surtout en dehors. *Tarses* un peu (♀) ou à peine (♂) moins longs que les tibias, légèrement ciliés en dessus vers le sommet de chaque article; avec les quatre 1^{ers} articles graduellement plus courts: les 2^e et 3^e non sensiblement élargis: le 1^{er} vu de côté évidemment plus long, et vu de dessus un peu moins long que le suivant, toujours un peu plus court que le dernier: celui-ci faiblement élargi vers son extrémité: le 4^e seulement un peu plus étroit et un peu moins long que le 3^e. *Ongles* plus (♂) ou moins (♀) fortement dentés en dessous.

Patrie: Cette espèce est assez commune sur les fleurs des graminées et des carex dans les prairies des hautes montagnes: la Savoie, la Grande-Chartreuse, les Hautes et Basses-Alpes, etc.

Obs. Les ♂ se distinguent facilement des ♂ de l'espèce précédente par la structure de leurs antennes qui sont plus développées et à articles extérieurs un peu plus allongés. La ♀ diffère de la ♀ du *D. montanus* par une taille généralement moindre et une teinte un peu moins métallique. Mais le caractère le plus saillant pour séparer cette espèce de la précédente, réside dans les 2^e et 3^e articles des tarses qui ne sont pas sensiblement dilatés dans le *Dasytes alpigradus*, ce qui fait paraître par conséquent le 4^e moins brusquement plus étroit que le 3^e.

Nous possédons un exemplaire ♀ dont la base du 6^e segment ventral est prolongée dans son milieu en forme d'angle.

5. *Dasytes gonocerus*, MULSANT et REY.

Suballongé (♂) ou *oblong* (♀), très-faiblement convexe, à peine pubescent, assez densément et assez brièvement sétosellé en dessus, d'un noir brillant avec le 2^e article des antennes plus ou moins roussâtre, surtout en dessous. Tête subdéprimée, fortement et peu densément ponctuée, subfrévolée sur son milieu et bimpressionnée en avant. Prothorax fortement trans-

verse ; sensiblement plus étroit que les élytres ; un peu rétréci en avant, assez légèrement arrondi sur les côtés ; assez fortement mais peu densément ponctué sur son disque, densément et rugueusement sur les côtés creusé de chaque côté d'un sillon confus et fortement raccourci en avant. Élytres suballongées (♂) ou oblongues (♀), subparallèles ou faiblement subélargies en arrière, plus ou moins arrondies au sommet, finement, densément et subrugueusement ponctuées. Tarses assez étroits, les postérieurs presque aussi longs que les tibias, tous avec le 1^{er} article évidemment plus long que le 2^e, le 4^e un peu plus étroit et sensiblement plus court que le 3^e.

♂ Corps suballongé. Tête, les yeux compris, aussi large ou à peine plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci saillants. Le dernier article des palpes maxillaires non atténué ou plutôt subélargi vers son extrémité et largement et obliquement tronqué au bout. Antennes presque aussi longues que la moitié du corps ; un peu plus étroites vers leur extrémité ; densément et régulièrement ciliées en dessous de poils cendrés, assez longs et redressés, et en dessus de poils également cendrés mais plus courts et semi-couchés ; avec le 3^e article en dent de scie subrectangulaire et parfois un peu émoussée : les 4^e et 5^e fortement dilatés intérieurement en dents de scie larges, rectangulaires ou subaiguës : le 6^e moins large, moins fortement et moins aiguement denté : les 7^e à 10^e graduellement un peu plus étroits, en dents de scie graduellement moins saillantes, oblongs, les 9^e et 10^e plus sensiblement oblongs ou presque suballongés : le dernier allongé, fusiforme. Prothorax faiblement convexe, transversalement subsilloné avant son sommet, fortement impressionné de chaque côté vers ses angles postérieurs, dont le rebord est sensiblement relevé en forme de large gouttière. Élytres suballongées, non relevées postérieurement sur les côtés, assez étroitement arrondies au sommet. Les 5^e et 6^e segments ventraux assez fortement et subtriangulairement impressionnés vers leur extrémité. Ongles de tous les pieds avec une forte dent plus ou moins membraneuse à son bord interne : ceux des antérieurs et intermédiaires assez brusquement recourbés, à dent obtusément tronquée : ceux des postérieurs plus régulièrement arqués, à dent moins saillante mais prolongée transversalement sur presque toute la longueur de l'ongle et obtuse au sommet.

♂ Corps oblong. Tête, les yeux compris, sensiblement moins large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci peu saillants. *Dernier article des palpes maxillaires* subatténué vers son extrémité et assez largement et obliquement tronqué au bout. *Antennes* sensiblement plus courtes que la moitié du corps, dépassant un peu la base du prothorax, graduellement un peu plus épaisses vers leur extrémité; simplement ciliées ou fasciculées en dessous vers le sommet de chaque article; avec le 3^e article oblong, obconique: les 4^e à 10^e à peine plus longs que larges, légèrement et régulièrement dentés en scie, subégaux: le dernier ovale-oblong. *Prothorax* assez régulièrement convexe ou très-obsolement et à peine transversalement sillonné avant son sommet, non sensiblement impressionné ni relevé vers ses angles postérieurs. *Elytres* oblongues, faiblement relevées en gouttière postérieurement sur les côtés, assez obtusément arrondies au sommet. Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers. *Ongles* de tous les pieds avec une dent simple, peu saillante et entièrement subcornée.

Long. 0^m,0035 (1 l. 2/3). — Larg. 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps suballongé (♂) ou oblong (♀), assez densément hérissé en dessus de soies noires et redressées, assez courtes et entremêlées d'une très-fine pubescence grisâtre (♂) ou blonde (♀).

Tête aussi large (♂) ou sensiblement moins large (♀) que la partie antérieure du prothorax, plus ou moins fortement mais peu densément ponctuée, entièrement d'un noir brillant, assez densément sétosellée. Front déprimé, finement relevé ou rebordé de chaque côté le long des fossettes antennaires, creusé en arrière sur son milieu d'une fossette plus ou moins marquée, et en avant de deux impressions longitudinales à fond plus densément ponctué et parfois (♂) réunies supérieurement à la fossette médiane de manière à former une espèce de chevron. *Épistome* noir et ruguleux à sa base, livide et submembraneux dans sa moitié antérieure. *Labre* subconvexe, à peine ponctué, d'un noir de poix brillant, distinctement sétosellé vers son extrémité, cilié à son bord apical de poils pâles et très-courts. *Mandibules* ruguleuses et sétosellées sur leurs côtés; d'un noir de poix. *Palpes* et autres parties

inférieures de la bouche noirs, avec la languette d'un testacé pâle. Palpes maxillaires des ♂ à dernier article non atténué ou plutôt suballongé à son extrémité.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle très-court.

Antennes presque aussi longues (♂) ou sensiblement moins longues (♀) que la moitié du corps; finement et obsolètement ruguleuses; plus (♂) ou moins (♀) ciliées en dessous; d'un noir assez brillant, avec les 1^{ers} articles un peu plus lisses et un peu plus brillants, et le 2^e plus ou moins roussâtre surtout inférieurement; le 1^{er} épaissi en massue ovulaire: le 2^e beaucoup plus court que le précédent, plus (♂) ou moins (♀) renflé, subglobuleux: les 3^e à 10^e plus (♂) ou moins (♀) dentés en scie en dessous: le dernier beaucoup plus long que le pénultième, allongé et subfusiforme (♂) ou ovale-oblong (♀), obtusément subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse; sensiblement plus étroit que les élytres; plus (♀) ou moins (♂) rétréci en avant; assez légèrement mais sensiblement arrondi sur les côtés, surtout en arrière; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec celle-ci parfois subsinuée au-devant de l'écusson, et tous les angles fortement arrondis; étroitement rebordé dans son pourtour avec les rebords latéraux plus saillants et plus tranchants et l'antérieur obsolète; plus (♀) ou moins (♂) convexe; à peine impressionné sur le milieu de sa base, plus (♀) ou moins (♂) obsolètement sillonné ou transversalement impressionné avant son sommet, avec le sillon seulement sensible sur les côtés chez les ♀; couvert d'une ponctuation assez forte, pas trop serrée sur le disque, mais graduellement plus dense et rugueuse latéralement; creusé de chaque côté vers la base d'une strie ou sillon longitudinal court et plus ou moins confus; d'un noir brillant, plus mat sur les parties rugueuses; assez densément hérissé de soies noires, assez courtes et redressées, entremêlées d'une très-fine pubescence couchée et d'un gris cendré.

Écusson trapézoïforme, subtronqué ou subarrondi au sommet, rugueux, d'un noir brillant, finement et distinctement pubescent.

Élytres suballongées (♂) ou oblongues (♀), presque trois fois d

demie aussi longues que le prothorax; subparallèles ou à peine élargies après leur milieu; faiblement ou non relevées en gouttière postérieurement sur les côtés; plus ou moins arrondies au sommet, avec l'angle apical subarrondi et le rebord sutural obsolète et seulement visible sur le tiers postérieur; très-faiblement convexes sur le dos ou parfois (σ) subdéprimées le long de la suture; finement, densément et subrugueusement ponctuées; entièrement d'un noir brillant, souvent (φ) submétallique; assez densément hérissées de soies noires et redressées, assez courtes, entremêlées de poils obscurs, plus courts et un peu couchés, et en outre d'une très-fine pubescence serrée, tout à fait couchée, grisâtre (σ) ou blonde (φ). *Épaules* saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, obsolètement et subrugueusement ponctué, avec les côtés de la poitrine plus densément et plus rugueusement; d'un noir brillant; recouvert d'une très-fine pubescence soyeuse et couchée, parsemé en outre de quelques soies obscures et redressées. *Métasternum* un peu plus lisse sur son milieu et en arrière de chaque côté, obsolètement et finement sillonné postérieurement sur sa ligne médiane. *Ventre* avec les 2^e à 4^e segments graduellement et à peine plus courts: le 5^e moins court que le précédent. *Pygidium* plus ou moins longuement sétosellé à son sommet.

Pieds médiocrement allongés, très-obsolètement et rugueusement ponctués, très-finement pubescents, d'un noir assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu, avec quelques soies noires en dessous. *Tibias* aussi longs que les cuisses, droits, assez grêles, distinctement sétosellés surtout en dehors. *Tarses*, surtout les postérieurs, assez étroits et presque aussi longs que les tibias, légèrement ciliés en dessus vers le sommet de chaque article; avec les 2^e et 3^e non élargis: les 1^{er} à 4^e graduellement plus courts: le 4^e un peu plus étroit et sensiblement plus court que le 3^e: le 1^{er} évidemment plus long que le suivant, aussi long que le dernier: celui-ci grêle, à peine plus large vers son extrémité. *Ongles* plus (σ) ou moins (φ) fortement dentés en dessous.

Patrie: Cette espèce se trouve à Caunterets (Hautes-Pyrénées). Elle nous a été obligeamment communiquée par M. Ch. Brisout de Barneville.

Obs. Elle diffère du *Dasytes alpigradus* par une taille moindre, par les 3^e à 6^e articles des antennes des ♂ plus fortement dentés en scie, les 4^e et 5^e surtout notablement et plus aigument prolongés en dessous. En outre, toujours chez ce même sexe, les rebords latéraux du prothorax sont assez fortement relevés vers les angles postérieurs, comme chez le ♂ du *Dasytes* (*Hypodasytes*) *obscurus*, avec lequel il ne saurait être confondu à cause de sa taille beaucoup moindre, et de ses yeux beaucoup moins gros, moins saillants et ne rétrécissant pas le front.

M. Ch. Brisout nous a également communiqué deux exemplaires espagnols (♂ ♀) que nous regardons provisoirement comme des variétés locales de notre *Dasytes gonocerus*. Ils offrent une teinte plus métallique, les élytres un peu plus densement et plus rugueusement ponctuées, la tête un peu plus densement ponctuée avec le front un peu plus fortement impressionné et plus sensiblement relevé ou rebordé le long des fossettes antennaires; et surtout la ♀ présente ses élytres entièrement revêtues d'une pubescence couchée, plus serrée et plus distincte, et d'un blond doré (*Dasytes sericatus*, nobis).

TROISIÈME GROUPE.

6. *Dasytes tristictulus*; Mulsant et Rey.

Suballongé ou oblong, faiblement convexe, très-finement pubescent, assez densement et assez longuement sétosellé en dessus, d'un noir brillant à peine métallique avec le 2^e article des antennes parfois d'un roux de poix. Tête déprimée, assez finement et peu densement ponctuée, à peine fovéolée sur son milieu, bimpressionné en avant. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, un peu rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, finement et lâchement ponctué sur son disque, plus densement et subaspèremment sur les côtés. Élytres suballongées ou oblongues, subparallèles (♂) ou à peine élargies en arrière (♀), plus ou moins arrondies au sommet; finement, assez densement et subrugueusement ponctuées, non subexplanées latéralement chez

les σ avant l'angle apical. Tarses étroits : aussi longs ou presque aussi longs que les tibias, à 1^{er} article sensiblement plus long que le suivant, le 4^e un peu plus étroit mais à peine moins long que le 3^e.

σ Corps suballongé. Tête, les yeux compris, aussi large ou presque aussi large que la partie antérieure du prothorax. Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, densément et régulièrement ciliées en dessous de poils blanchâtres et redressés, avec les 5^e à 10^e articles oblongs, légèrement et obtusément dentés en scie. Prothorax fortement impressionné vers les angles postérieurs. Élytres suballongées, non relevées en gouttière postérieurement sur les côtés. Les 5^e et 6^e segments ventraux largement et subtriangulairement impressionnés à leur sommet, avec les impressions lisses. Ongles des pieds antérieurs et intermédiaires assez grossièrement dentés.

φ Corps oblong. Tête, les yeux compris, un peu moins large que la partie antérieure du prothorax. Antennes seulement un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, simplement ciliées en dessous vers le sommet de chaque article, avec les 5^e à 10^e à peine plus longs que larges, à peine et obtusément dentés en scie. Prothorax presque indistinctement impressionné vers les angles postérieurs. Élytres oblongues, à peine relevées en gouttière postérieurement sur les côtés. Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers à leur sommet. Ongles de tous les pieds simplement et faiblement dentés en dessous à leur base.

σ Var. A. Prothorax presque lisse sur son disque, à angles postérieurs à peine relevés.

Long. 0^m,0044 (2 l.). — Larg. 0^m,0015 (2/3 l.).

Corps suballongé (σ) ou oblong (φ), assez densément hérissé en dessus de soies noires, assez longues et redressées, entremêlées d'une très-fine pubescence couchée, d'un gris obscur (σ) ou d'un cendré blanchâtre (φ).

Tête aussi large (σ) ou un peu moins large (φ) que la partie antérieure du prothorax, assez finement mais peu densément ponctuée, entièrement d'un noir brillant, assez fortement sétosellée. Front déprimé, finement rebordé ou relevé de chaque côté le long des fosselles

antennaires, creusé en arrière sur son milieu d'une fossette très-obsolette, et en avant de deux impressions oblongues, longitudinales, plus ou moins prononcées. *Epistome* d'un noir brillant et subponctué à sa base, plus lisse et souvent d'un roux de poix dans sa moitié antérieure. *Labre* subconvexe, obsolètement et éparsément ponctué, d'un noir de poix brillant avec son bord antérieur plus ou moins roussâtre; longuement sétosellé vers son sommet et obsolètement cilié à son bord apical de poils courts et pâles. *Mandibules* subruguleuses et obsolètement sétosellées sur les côtés, noires, plus ou moins roussâtres vers leur sommet. *Palpes* et autres parties de la bouche noirs, avec la *languette* pâle. *Palpes maxillaires* à dernier article subatténué vers son extrémité dans les deux sexes.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle court.

Antennes dépassant un peu (♀) ou sensiblement (♂) la base du prothorax; très-obsolètement ruguleuses; plus (♂) ou moins (♀) ciliées en dessous; d'un noir assez brillant, avec le 2^e article parfois d'un roux de poix surtout inférieurement; le 1^{er} légèrement épaissi en massue ovulaire-oblongue: le 2^e beaucoup moins long, aussi (♂) ou presque aussi (♀) renflé que le précédent, subglobuleux: les 3^e et 4^e oblongs, obconiques: les 5^e à 10^e oblongs (♂) ou à peine oblongs (♀), plus (♂) ou moins (♀) sensiblement mais légèrement dentés en scie en dessous, subégaux, avec le 6^e néanmoins paraissant à peine plus court que ceux entre lesquels il se trouve placé: le dernier sensiblement plus long que le pénultième, subelliptique (♂) ou ovale-oblong (♀), subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse; un peu moins large que les élytres; un peu rétréci en avant; légèrement arrondi sur les côtés surtout en arrière; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec celle-ci plus ou moins distinctement sinuée au-devant de l'écusson, les angles très-fortement arrondis et les postérieurs beaucoup plus largement; étroitement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur obsolète et les latéraux plus saillants; légèrement convexe, transversalement impressionné ou subcomprimé de chaque côté vers les angles antérieurs, plus (♂) ou moins (♀) fortement impressionné vers les

postérieurs qui sont, chez les ♂, sensiblement relevés sur une assez grande étendue; couvert d'une ponctuation fine, plus ou moins lâche sur le disque, graduellement plus serrée et râpeuse sur les côtés, avec la région des angles postérieurs moins densément; d'un noir brillant à peine métallique; hérissé de soies noires, assez serrées, assez longues et redressées, entremêlées d'une très-fine pubescence couchée, d'un gris obscur et peu apparente.

Écusson trapézoïdiforme, subtronqué au sommet, à peine rugueux, d'un noir peu brillant, finement pubescent.

Élytres suballongées (♂) ou oblongues (♀), presque quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles (♂) ou à peine élargies après leur milieu (♀); non (♂) ou à peine subexplanées (♀) ou relevées en gouttière latéralement près de leur extrémité; plus ou moins et simultanément arrondies au sommet, avec l'angle apical à peine arrondi et le rebord sutural marqué seulement sur le dernier quart ou au plus sur le dernier tiers; très-faiblement convexes ou subdéprimées le long de la suture; finement, assez densément et subrugueusement ponctuées; entièrement d'un noir brillant, parfois submétallique; hérissées de soies noires et redressées, un peu moins longues et moins serrées que celles du prothorax, entremêlées de poils semicouchés et obscurs et en outre d'une très-fine pubescence tout à fait couchée et d'un gris obscur; offrant parfois (♀) avant leur milieu une large bande transversale peu distincte, formée de poils couchés, plus grossiers, soyeux, d'un blanc flave ou argenté. *Épaules* saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, densément et obsolètement pointillé, d'un noir brillant, recouvert d'une fine pubescence couchée et cendrée, entremêlée de quelques rares soies noires et redressées. *Métasternum* un peu plus lisse sur son disque, finement canaliculé sur sa ligne médiane.

Ventre avec les 2^e à 4^e segments graduellement un peu plus courts: le 5^e un peu plus développé que le précédent. *Pygidium* plus ou moins densément et longuement sétosellé à son sommet.

Pieds médiocrement allongés, finement, obsolètement et subrugueusement pointillés, très-finement pubescents, d'un noir assez brillant

avec les tarses, surtout les antérieurs, parfois d'un brun un peu roussâtre. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu, offrant rarement en dessous quelques soies obscures. *Tibias* un peu plus longs que les cuisses, droits, assez grêles, distinctement sétosellés surtout en dehors. *Tarses* étroits : les *antérieurs* un peu moins, les *intermédiaires* presque aussi, les *postérieurs* aussi longs que les tibias ; tous absolument ciliés en dessus vers le sommet de chaque article ; avec les 1^{er} à 4^e graduellement plus courts : le 4^e un peu plus étroit et à peine moins long que le 3^e : le 1^{er} sensiblement plus long que le suivant, subégal au dernier : celui-ci faiblement élargi vers son extrémité. *Ongles* plus (♂) ou moins (♀) sensiblement dentés en dessous avec la dent entièrement cornée ou subcornée.

Patrie : Cette espèce se trouve, mais peu communément, dans le Languedoc et la Provence.

Obs. Elle est facile à confondre avec le *D. griseus*, KUSTER, dont elle est peut-être une variété. Elle s'en distingue néanmoins par une taille un peu moindre et un peu plus étroite ; par ses antennes un peu plus grêles, à articles un peu plus oblongs ; par son prothorax moins densément ponctué dans les deux sexes, évidemment moins large que les élytres surtout chez les ♂, à angles postérieurs moins sensiblement relevés chez le même sexe ; par ses élytres un peu moins densément ponctuées, ordinairement non explanées ou relevées en gouttière sur les côtés avant leur extrémité chez les ♂, à pubescence grise plus fine et moins apparente ; par ses tibias et ses tarses proportionnellement un peu plus grêles et ceux-ci plus étroits et plus allongés, etc.

Quelquefois l'espèce de pubescence qui forme la bande transversale devient plus apparente et s'étend sur une grande partie des élytres (♀).

Dans la *variété A*, le prothorax est beaucoup plus lisse sur son disque. Elle provient des environs de Cette, et elle nous a été communiquée par M. Gabillot. (*Dasytes sublaevis*. NOBIS.)

7. *Dasytes griseus*, KUSTER.

Suballongé (♂) ou *oblong* (♀), peu convexe, plus ou moins densément pubescent, assez densément et assez longuement sétosellé en dessus, d'un

noir métallique avec le 2^e article des antennes parfois roussâtre. Tête déprimée, finement et assez densément ponctuée, à peine fovéolée sur son milieu et subimpressionnée en avant. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, sensiblement rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, plus (♀) ou moins (♂) convexe, finement et densément ponctué et plus rarement sur les côtés. Élytres suballongées (♂) ou oblongues (♀), subparallèles (♂) ou faiblement élargies en arrière (♀), plus ou moins arrondies au sommet, finement, densément et rugueusement ponctuées, plus ou moins explanées sur les côtés avant l'angle apical. Tarses assez étroits, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article sensiblement plus long que le suivant, le 4^e sensiblement plus étroit et plus court que le 3^e.

♂ Corps suballongé. Dernier article des palpes maxillaires non atténué vers son extrémité, obliquement et largement tronqué au bout. Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis; assez densément et régulièrement ciliées en dessous de poils blanchâtres et redressés; à peine plus épaisses vers leur extrémité; avec les 5^e à 10^e articles un peu oblongs, légèrement dentés en scie inférieurement. Prothorax faiblement convexe. Élytres suballongées, légèrement relevées en gouttière postérieurement sur les côtés, assez étroitement arrondies au sommet, subdéprimées le long de la suture. Les 3^e et 6^e segments ventraux profondément, plus ou moins fortement et triangulairement ou subogivalement impressionnés à leur sommet, avec les impressions lisses, souvent remplies par un légument de consistance moins solide et plus ou moins pellucide. Ongles des pieds antérieurs et intermédiaires avec une dent assez saillante et subtronquée au sommet.

♀ Corps oblong. Dernier article des palpes maxillaires subatténué vers son extrémité et sensiblement et obliquement tronqué au bout. Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; simplement et légèrement ciliées en dessous seulement vers le sommet de chaque article; un peu plus épaisses vers leur extrémité; avec les 5^e à 10^e articles très-légèrement dentés en scie inférieurement: les 5^e à 7^e à peine plus longs que larges: le 8^e pas plus long que large: les

9^e et 10^e subtransverses. *Prothorax* assez convexe. *Élytres* oblongues, plus ou moins distinctement relevées en gouttière postérieurement sur les côtés, assez largement ou obtusément arrondies au sommet, faiblement convexes. Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers : le dernier subarrondi au sommet, parfois subimpressionné sur le milieu de sa base. *Ongles* de tous les pieds simplement et légèrement dentés en dessous.

Dasytes griseus, KUSSEN, Kaf. Eur. 19, 26.

Var. a. ♂ ♀ *Élytres* avec une bande transversale de poils soyeux, plus ou moins prononcée et située avant le milieu.

Var. b. ♀ *Élytres* entièrement recouvertes de poils couchés, micacés ou semi-dorés, avec des séries longitudinales très-distinctes de points dénudés. (*Dasytes serialus*. NOBIS.)

Long. 0^m,0034 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.). — Larg. 0^m,0012 à 0^m,0017 (1/2 l. à 3/4 l.).

Corps suballongé (♂) ou oblong (♀), hérissé en dessus de soies noires et redressées, assez longues et assez serrées, entremêlées d'une fine pubescence couchée et cendrée, ordinairement plus grossière et plus dense, brillante et soyeuse chez les ♀.

Tête, les yeux compris, plus étroite que la partie antérieure du prothorax dans les deux sexes; finement et assez densément ponctuée; d'un noir brillant et submétallique; assez fortement rétosellée. *Front* déprimé ou subdéprimé, finement rebordé ou relevé de chaque côté le long des fossettes antennaires, marqué en arrière sur son milieu d'une fossette peu distincte, et creusé en avant de deux impressions longitudinales ovalaires, ordinairement peu prononcées. *Épistome* subponctué et d'un noir brillant à sa base, plus lisse, submembraneux et ordinairement livide ou roussâtre dans sa moitié ou ses deux tiers antérieurs. *Labre* subconvexe, obsolètement ponctué sur les côtés, d'un noir brillant, souvent roussâtre ou testacé à son bord antérieur, distinctement rétosellé de chaque côté près du sommet, brièvement cilié de poils pâles à son bord apical. *Mandibules* ruguleuses et subsétosel-

lées sur les côtés, noires, avec leur extrémité parfois un peu ferrugineuse. *Palpes* et autres parties inférieures de la bouche noirs, avec la languette pâle. *Palpes maxillaires* à dernier article non atténué à son extrémité chez les σ .

Yeux plus ou moins saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle très-court ou presque nul.

Antennes plus courtes que la moitié du corps, dépassant plus (σ) ou moins (φ) la base du prothorax; très-obsolètement ruguleuses; plus (σ) ou moins (φ) ciliées en dessous; d'un noir assez brillant, avec le 2^e article souvent d'un roux de poix surtout inférieurement; le 1^{er} légèrement épaissi en massue ovale-oblongue: le 2^e beaucoup plus court et presque aussi renflé que le précédent, subglobuleux: les 3^e et 4^e oblongs, obconiques (φ), légèrement dentés en scie (σ): les 5^e à 10^e plus (σ) ou moins (φ) mais légèrement dentés en scie, subégaux: le 6^e néanmoins paraissant un peu plus court que ceux entre lesquels il se trouve: le dernier sensiblement plus long que le pénultième, subelliptique (σ) ou obovale ou obturbiné (φ), très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres; sensiblement rétréci en avant; légèrement (σ) ou assez sensiblement (φ) arrondi sur les côtés surtout en arrière; tronqué au sommet et sur le milieu de la base, avec celle-ci plus ou moins distinctement subsinuée au-devant de l'écusson, les angles très-fortement arrondis et les postérieurs très-largement; étroitement rebordé dans son pourtour, avec les rebords latéraux un peu plus saillants et l'antérieur obsolète; plus (φ) ou moins (σ) convexe; transversalement impressionné ou comprimé de chaque côté vers les angles antérieurs, plus (σ) ou moins (φ) impressionné vers les postérieurs qui sont légèrement explanés chez le σ ; couvert d'une ponctuation fine et serrée, encore plus dense et râpeuse sur les côtés, avec la région des angles postérieurs souvent un peu plus lâchement; d'un noir brillant submétallique; assez densément hérissé de soies noires, assez longues et redressées, entremêlées d'une fine pubescence cendrée, tout à fait couchée et plus (φ) ou moins (σ) apparente.

Écusson trapézoïforme, subtronqué au sommet, finement rugueux.

d'un noir assez brillant, recouvert d'une fine pubescence serrée et grisâtre.

Elytres suballongées (♂) ou oblongues (♀), presque quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles (♂) ou faiblement et subarcuément élargies en arrière après leur milieu (♀); plus (♀) ou moins (♂) subexplanées ou relevées en gouttière sur les côtés avant leur extrémité; plus ou moins et simultanément arrondies au sommet, avec l'angle apical à peine arrondi et le rebord sutural bien visible seulement sur le dernier quart; subdéprimées le long de la suture (♂) ou faiblement convexes (♀); finement, densément et rugueusement ponctuées; d'un noir brillant plus (♀) ou moins (♂) métallique; hérissées de soies noires et redressées, un peu moins serrées et un peu moins longues que celles du prothorax, entremêlées d'une fine pubescence d'un cendré obscur et couchée; offrant en outre entre la base et le milieu une bande transversale plus ou moins large, formée par une pubescence serrée, tout à fait couchée, soyeuse, d'un gris argenté ou semi-doré, souvent étendue chez les ♀ sur toute la surface à laquelle elle imprime une teinte grisâtre prononcée et entrecoupée de séries longitudinales distinctes de points dénudés, brillants, lisses et subélevés en arrière comme les dents affaiblies d'une râpe. *Épaulés* saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, densément et obsolètement pointillé, d'un noir brillant, recouvert d'une fine pubescence assez serrée, couchée et cendrée, et parsemé en outre de quelques soies noires et redressées. *Métasternum* marqué en arrière sur sa ligne médiane d'un sillon lisse, assez large et peu profond. *Ventre* avec les 2^e à 4^e segments graduellement et à peine plus courts; le 5^e un peu plus développé. *Pygidium* plus ou moins densément sétosellé à son sommet.

Pieds médiocrement allongés, très-finement, obsolètement et subrugueusement pointillés, assez densément et finement pubescents, d'un noir brillant et plus ou moins métallique. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu, avec quelques rares soies en dessous. *Tibias* un peu plus longs que les cuisses, droits, assez grêles, assez fortement sétosellés surtout en dehors. *Tarses* assez étroits, latéralement subcomprimés, un peu moins longs que les tibias, obsolètement ciliés en dessus au

sommet de chaque article, avec les 1^{er} à 4^e graduellement plus courts : le 4^e sensiblement plus étroit et plus court que le 3^e : le 1^{er} sensiblement plus long que le suivant, égal au dernier : celui-ci faiblement élargi vers son extrémité. *Ongles* plus (♂) ou moins (♀) sensiblement dentés en dessous, avec la dent entièrement cornée.

Patrie : Cette espèce est très-répandue sur les fleurs des genêts, des cynarocéphales et autres plantes herbacées, dans toutes les contrées méditerranéennes : la Provence, le Roussillon, le Languedoc, etc.

Obs. Elle varie beaucoup quant au plus ou moins de densité de la pubescence couchée, ce qui lui donne une teinte plus ou moins grisâtre. Les ♀, un peu plus convexes, ont généralement une teinte métallique ou bronzée. Elles sont souvent entièrement revêtues d'une pubescence brillante, argentée ou semi-dorée, très-serrée et tout à fait couchée, avec des séries distinctes de points brillants et dénudés. (*Dasytes seriatus*, NOBIS.)

Quelquefois les tarses et l'anus sont plus ou moins roussâtres.

Dans cette espèce, l'écusson est plus densément pubescent et plus distinctement grisâtre que dans aucune des précédentes, sans cependant trancher fortement sur le fond des élytres.

8. *Dasytes calabrus*; COSTA.

Suballongé (♂) ou *oblong* (♀), très-faiblement convexe, finement pubescent, assez densément et assez longuement sétosellé en dessus, d'un noir bronzé brillant, avec les tarses brunâtres. *Tête* déprimée, assez fortement et assez densément ponctuée, subfovéolée sur son milieu et bien impressionnée en avant. *Prothorax* fortement transverse, à peine moins large que les élytres, sensiblement rétréci en avant, assez fortement arrondi sur les côtés, plus ou moins finement et plus ou moins densément ponctué sur son disque, très-densément et rugueusement sur les côtés. *Élytres* suballongées (♂) ou oblongues (♀), subparallèles (♂) ou faiblement subélargies en arrière (♀), plus ou moins arrondies au sommet, finement, densément et subrugueusement ponctuées, non distinctement subexplanées postérieurement sur les côtés chez les ♂, à soies entre-

mêlées latéralement de longs poils cendrés et redressés, assez apparents (1). Tarses assez étroits, un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article évidemment plus long que le suivant, le 4^e sensiblement plus étroit et sensiblement plus court que le 3^e.

♂ *Corps* suballongé. *Dernier article des palpes maxillaires* non atténué vers son extrémité, assez largement, obtusément et obliquement tronqué au bout. *Antennes* un peu moins longues que la moitié du corps, à peine plus épaisses vers leur extrémité, assez densément et régulièrement ciliées en dessous de poils d'un gris blanchâtre, assez longs et redressés, et en dessus de poils de même couleur mais plus courts et semi-couchés; avec les 6^e à 10^e articles évidemment un peu plus longs que larges : le dernier subelliptique. *Élytres* suballongées, assez étroitement arrondies au sommet, non relevées en gouttière postérieurement sur les côtés, finement et subuniformément pubescentes. *Le 6^e segment ventral* très-court, largement subéchancré à son sommet : le 5^e fortement et profondément impressionné à son extrémité, avec l'impression lisse et ses bords ruguleux. *Ongles* à dent assez forte et assez large.

♀ *Corps* oblong. *Dernier article des palpes maxillaires* sensiblement atténué vers son extrémité, étroitement et obliquement tronqué au bout. *Antennes* dépassant à peine la base du prothorax, graduellement un peu plus épaisses vers leur extrémité, simplement ciliées ou fasciculées en dessous vers le sommet de chaque article; avec les 6^e à 10^e pas plus longs que larges ou même les 9^e et 10^e presque subtransverses : le dernier obpyriforme ou en ovale subacuminé. *Élytres* oblongues, plus ou moins largement arrondies au sommet, assez distinctement relevées en gouttière postérieurement sur les côtés; revêtues d'une pubescence cendrée ou d'un cendré jaunâtre, couchée, assez grossière, ordinairement condensée en une bande transversale située avant le milieu. *Les 5^e et 6^e segments ventraux* simples et entiers : le dernier plus ou moins impressionné sur le milieu de sa base et

(1). Ce caractère, qui existe quelquefois chez les autres espèces, est plus visible chez celle-ci.

obtusément arrondi à son sommet. *Ongles* à dent plus légère et moins saillante.

Long. 0^m,0038 à 0^m,0050 (1 l. 3/4 à 2 l. 1/4). — Larg. 0^m,0017 à 0^m,0022 (3/4 l. à 1 l.).

Corps suballongé (♂) ou oblong (♀), assez densément hérissé en dessus de soies noires assez longues et redressées, entremêlées d'une plus ou moins fine pubescence, couchée et d'un gris cendré, et en outre distinctement mêlées sur les côtés d'assez longs poils plus ou moins redressés et également d'une teinte grisâtre.

Tête sensiblement plus étroite que la partie antérieure du prothorax dans les deux sexes, assez fortement et plus ou moins densément ponctuée, entièrement d'un noir brillant et submétallique, assez fortement sétosellée. *Front* déprimé ou subdéprimé, finement relevé ou rebordé de chaque côté le long des fossettes antennaires, creusé en arrière sur son milieu d'une fossette plus ou moins obsolète, et en avant de deux impressions longitudinales oblongues, plus ou moins prononcées et parfois à fond rugueux. *Epistome* noir et plus ou moins rugueusement ponctué à sa base; parfois de consistance submembraneuse, plus lisse et couleur de poix dans le reste de son étendue. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un noir de poix brillant avec le bord antérieur souvent roussâtre, distinctement sétosellé près du sommet, obsolètement cilié de poils courts et pâles le long du bord apical. *Mandibules* ruguleuses et assez longuement sétosellées sur leurs côtés, noires. *Palpes* et autres parties inférieures de la bouche d'un noir de poix avec la languette d'un testacé pâle. *Pulpes maxillaires* à dernier article non atténué vers son extrémité chez les ♂.

Yeux assez saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle court ou très-court et presque nul.

Antennes un peu moins (♂) ou beaucoup moins (♀) longues que la moitié du corps, finement et obsolètement ruguleuses, plus (♂) ou moins (♀) ciliées en dessous; d'un noir assez brillant parfois un peu brunâtre, avec les 1^{ers} articles un peu plus lisses et un peu plus brillants; le 1^{er} épaissi en massue obovale; le 2^e beaucoup plus court,

plus (♂) ou moins (♀) mais en tous cas un peu moins renflé que le précédent, subglobuleux (♂) ou suboblong (♀) : les 3^e à 5^e oblongs, plus (♂) ou moins (♀) obtusément en scie inférieurement : les 6^e à 10^e plus (♂) ou moins (♀) mais légèrement dentés en scie en dessous, oblongs (♂) ou pas plus longs que larges (♀) subégaux, avec le 6^e néanmoins paraissant à peine moins large et à peine plus court que ceux entre lesquels il se trouve : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, suballongé et subelliptique (♂) ou subovalaire ou obpyriforme (♀) plus ou moins obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse; à peine plus étroit que les élytres; sensiblement rétréci en avant; assez fortement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec celle-ci plus ou moins sinuee au devant de l'écusson, tous les angles fortement arrondis et les postérieurs beaucoup plus largement; étroitement rebordé dans son pourtour avec les rebords latéraux plus saillants et plus tranchants et l'antérieur obsolète (1); plus (♀) ou moins (♂) mais légèrement convexe, transversalement impressionné ou subcomprimé de chaque côté près des angles antérieurs, plus (♂) ou moins (♀) subexplané vers les postérieurs; couvert d'une ponctuation assez fine, plus ou moins serrée sur le disque, mais graduellement beaucoup plus dense et rugueuse sur les côtés avec un espace sensible plus brillant et plus lâchement ponctué, situé le long des angles postérieurs; d'un noir métallique brillant, plus mat sur les parties rugueuses; assez densément hérissé de soies noires, assez longues et redressées, entremêlées sur les côtés d'une courte et très-fine pubescence couchée et cendrée.

Ecusson trapézoïdiforme, obtusément tronqué ou subarrondi au sommet, finement ruguleux, finement pubescent, d'un noir métallique assez brillant.

Elytres suballongées (♂) ou oblongues (♀), environ trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles (♂) ou faiblement

(1) Le rebord postérieur paraît finement subérénulé. Ce même caractère, bien qu'insignifiant, se retrouve plus ou moins faiblement chez les espèces précédentes.

et subarcuément élargies après leur milieu (♀); non ou assez distinctement relevées en gouttière postérieurement sur les côtés; plus ou moins arrondies au sommet avec l'angle apical légèrement arrondi et le rebord sutural bien prononcé mais seulement visible au plus sur le tiers postérieur; très-faiblement convexes sur le dos ou plus ou moins subdéprimées le long de la suture; finement, densément et subrugueusement ponctuées; entièrement d'un noir brillant et plus (♀) ou moins (♂) bronzé; assez densément hérissées de soies noires, assez longues et redressées, entremêlées d'une pubescence plus (♂) ou moins (♀) fine, courte et tout à fait couchée, d'un gris obscur (♂) ou d'un blanc cendré ou flave (♀) condensées chez les ♂ en une large bande transversale située avant le milieu, mélangée en outre sur les côtés, surtout chez les ♂ de longs poils redressés et à reflets cendrés. *Epaules* saillantes, arrondies.

Dessous du corps densément, finement et subrugueusement ponctué, d'un noir brillant, recouvert d'une fine pubescence couchée ou cendrée, entremêlée de quelques soies noires et redressées. *Métasternum* un peu plus lisse sur son milieu, obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane.

Ventre avec les 2^e à 4^e segments graduellement un peu plus courts: le 5^e souvent à peine plus développé. *Pygidium* plus ou moins densément et subrugueusement pointillé.

Pieds médiocrement allongés, finement, densément et subrugueusement pointillés, d'un noir assez brillant et submétallique, recouverts d'une fine pubescence cendrée, couchée, bien distincte et assez serrée. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu, avec quelques soies noires en dessous. *Tibias* aussi longs que les cuisses, droits, assez grêles, assez fortement sétosellés surtout en dehors. *Tarses* assez étroits, un peu moins longs que les tibias, légèrement ciliés en dessus vers le sommet de chaque article: les 1^{er} à 4^e graduellement plus courts: le 4^e sensiblement plus étroit et sensiblement plus court que le précédent: le 1^{er} évidemment plus long que le 2^e, subégal au dernier: celui-ci à peine plus large à son extrémité. *Ongles* plus (♂) ou moins (♀) fortement dentés en dessous, avec la dent entièrement cornée.

Patrie: Cette espèce, assez rare, appartient à la faune méridionale,

la Corse, les environs de Bordeaux, de Montpellier, de Collioure, d'Hyères, etc.

Obs. La ♀, ordinairement plus métallique, varie aussi pour la pubescence couchée qui s'étend quelquefois sur toute la surface des élytres auxquelles elle imprime une teinte grisâtre. La ponctuation de la tête et du prothorax varie aussi; elle est plus ou moins fine, plus ou moins légère et plus ou moins serrée.

Le *Dasytes calabrus* ressemble beaucoup au *Dasytes griseus* dont on le croirait une simple variété. Cependant il est toujours plus grand; le prothorax paraît plus fortement arrondi sur les côtés, un peu moins étroit par rapport aux élytres, avec l'intervalle moins densément ponctué des angles postérieurs plus sensible et plus constant. La villosité des élytres, surtout chez les ♂, est visiblement mélangée sur les côtés de poils mous, redressés et cendrés, etc.

Parmi les *Dasytes vrais* se placerait l'espèce suivante, non encore signalée de la France continentale :

***Dasytes nigricus*; LUCAS.**

Suballongé, très-finement et à peine pubescent, densément et assez longuement sétosellé en dessus, d'un noir assez brillant bleudâtre et parfois verdâtre ou bronzé, avec les tarses et l'extrémité des antennes souvent brunâtres. Tête déprimée, assez légèrement et peu densément ponctuée, très-finement chagrinée sur le vertex, subfovéolée sur son milieu et bimpressionnée en avant. Prothorax très-fortement transverse, à peine moins large que les élytres, sensiblement rétréci en avant, assez fortement arrondi sur les côtés, subconvexe, assez légèrement et éparsement ponctué sur son disque, un peu plus densément et subaspèremment sur les côtés, avec les points, surtout vers ceux-ci, plus ou moins distinctement ombiliqués. Élytres suballongées, subparallèles (♂) ou à peine élargies en arrière (♀), subdéprimées sur la suture, plus ou moins arrondies au sommet, densément, assez finement et subrugueusement ponctuées, sensiblement relevées en gouttière postérieurement sur les côtés dans les deux sexes. Tarses assez étroits, moins longs que les tibias, à 1^{er} article bien plus long que le 2^e, le 1^{er} un peu plus étroit et un peu plus court que le 3^e.

♂ Le 5^e segment ventral subinfléchi à son bord postérieur et subcirculairement excavé au milieu à son extrémité, avec le fond de l'excavation lisse : le 6^e très-court ou même souvent peu visible, subéchancré à son sommet. *Trochanters intermédiaires* armés d'une forte dent conique. *Ongles des pieds antérieurs et intermédiaires* munis chacun en dessous à leur base d'une dent assez forte et assez large, plus ou moins membraneuse sur son bord interne et plus ou moins tronquée à son sommet : ceux des pieds postérieurs avec une dent simple et peu saillante.

♀ Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers à leur sommet : le pénultième souvent plus lisse à sa base : le dernier saillant, plus ou moins fortement et longitudinalement excavé, subarrondi ou obtusément tronqué ou quelquefois subsinué à son bord apical. *Trochanters intermédiaires* inermes. *Ongles de tous les pieds* avec une dent simple et peu saillante.

Dasytes algericus, LUCAS. Expl. sc. alg., p. 199, 521.

Dasytes caerulescens, KÜSTER. Kaf. Eur. 24, 81.

Dasytes sardois, ROSENHAUER. Thiere And., p. 164, note.

Long. 0^m,0055 (2 l. 1/3); — Larg. 0^m,0024 (1 l. 1/5).

Patrie : Cette espèce est commune en Afrique, en Sardaigne, en Corse; mais elle n'a pas été rencontrée en France.

Obs. Cette espèce a de l'affinité avec le *Dasytes calabrus* quant au faciès général et à la forme du prothorax. Elle s'en éloigne par sa couleur ordinairement bleuâtre ou verdâtre; par sa taille un peu plus forte; par ses antennes plus courtes et plus épaisses vers leur extrémité dans les deux sexes; par son prothorax beaucoup moins fortement et moins densément ponctué; par la pubescence des élytres plus fine et moins apparente et ne leur imprimant jamais une teinte grisâtre; par ses pieds plus allongés; par ses tarses proportionnellement moins développés, à 1^{er} article bien plus long que le suivant, et surtout par la dent saillante dont sont armés les trochanters intermédiaires des ♂, caractère que ne présente aucune de nos espèces françaises.

Par la dent des ongles membraneuse sur ses bords elle tient au

deuxième groupe, et par son prothorax sans sillon sur les côtés du disque elle semble appartenir au troisième groupe et devoir se placer près du *Dasytes calabrus* (1).

2^{me} Sous-genre, HYPODASYTES; Mulsant et Rey.

Etymologie : *ὑπό*, sous; *Dasytes*, Dasyte.

9. *Dasytes* (hypodasytes) **obscurus**; GYLLENHAL.

Allongé (♂) ou suballongé (♀), subconvexe, finement pubescent, densément et assez brièvement sétosellé en dessus, d'un noir brillant avec les tarses d'un brun roussâtre. Tête subdéprimée, assez fortement mais peu densément ponctuée, subfovée sur son milieu et bimpressionnée en avant. Prothorax fortement transverse, sensiblement plus étroit que les élytres, plus ou moins fortement rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, assez fortement et peu densément ponctué sur son disque, plus densément et rugueusement sur les côtés, creusé de chaque côté à la base d'un sillon longitudinal assez confus. Élytres plus (♂) ou moins (♀) allongées, subparallèles, plus ou moins arrondies au sommet, finement, densément et subrugueusement ponctuées. Tarses assez grêles, aussi longs que les tibias, avec le 1^{er} article évidemment plus long que le 2^e, le 4^e sensiblement plus étroit et un peu plus court que le 3^e.

♂ Corps allongé, assez étroit. Tête, les yeux compris, beaucoup plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci très-gros et très-saillants, à facettes grossières. Front subexcavé, pas plus large que le diamètre transversal antérieur de l'œil. Dernier article des palpes maxillaires non atténué vers son extrémité, assez largement et obliquement tronqué au bout. Antennes aussi longues que la moitié du

(1) Dans les vrais *Dasytes* viennent se ranger plusieurs espèces étrangères à la France, savoir: *D. Dolens*, Rosenhauer; *Nigrita*, Kiesenwetter; *fuscipes*, Brullé; *striatulus*, Brullé; *graculus*, Kiesenwetter, etc.

corps, un peu plus grêles ou subatténuées vers leur extrémité; densément et régulièrement ciliées inférieurement de poils cendrés, assez longs et redressés, un peu moins densément ciliées supérieurement de poils de même couleur mais plus courts et un peu couchés; avec les 4^e à 8^e articles oblongs et fortement dentés en scie en dessous: les 9^e et 10^e moins fortement, mais allongés: le dernier très-allongé, subcylindrique, subsinué en dessous avant son extrémité. *Prothorax*, fortement rétréci en avant, assez distinctement impressionné sur le milieu de sa base et sensiblement et transversalement impressionné avant son sommet. *Élytres* allongées, parallèles, non relevées en gouttière postérieurement sur les côtés. Le 6^e segment ventral triangulairement échancré à son sommet jusque près de sa base avec l'échancrure ordinairement remplie par un tégument lisse, de consistance submembraneuse et d'un testacé de poix: le 5^e profondément impressionné à son extrémité, avec l'impression subogivale et subarrondie au sommet, prolongée sur les deux tiers de la longueur et remplie par un tégument lisse et de consistance moins solide. *Tibias* grêles, un peu recourbés en dehors.

♀ Corps suballongé. Tête, les yeux compris, plus étroite que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci de grosseur ordinaire et peu saillants, à facettes fines. Front déprimé, amplement deux fois aussi large que le diamètre transversal antérieur de l'œil. Dernier article des palpes maxillaires subatténué vers son extrémité et assez étroitement tronqué au bout. Antennes sensiblement plus courtes que la moitié du corps, à peine un peu plus épaisses vers leur extrémité; légèrement ciliées ou fasciculées inférieurement vers le sommet de chaque article; avec les 4^e à 10^e suboblongs ou seulement un peu plus longs que larges, légèrement mais distinctement et régulièrement dentés en scie en dessous: le dernier oblong ou en ellipse subatténuée vers son extrémité. *Prothorax* assez sensiblement rétréci en avant, assez régulièrement convexe ou très-obsolement impressionné à la base et avant le sommet. *Élytres* suballongées, subparallèles, assez largement relevées en gouttière postérieurement sur les côtés. Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers à leur sommet: le dernier obtusément arrondi à son bord apical et parfois subimpressionné sur le milieu de sa base. *Tibias* assez grêles, droits.

Dasytes obscurus, GYLLENHAL, Ins. succ., t. III, app., p. 635; — REDTENBACHER, Faun. austr., 2^e éd., p. 544. 8; — KIESENWETTER, Ins. deut., t. IV, p. 637, 3.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0056 (2 à 2 1/2 l.). — Larg. 0^m,0014 à 0^m,0022 (2/3 à 1 l.).

Corps allongé (♂) ou suballongé (♀), hérissé en dessus de soies noires et redressées, serrées et assez courtes, entremêlées d'une très-fine pubescence couchée et cendrée.

Tête beaucoup plus large (♂) ou moins large (♀) que la partie antérieure du prothorax, assez fortement mais peu densément ponctuée, entièrement d'un noir brillant, distinctement sétosellée. Front subexcavé (♂) ou déprimé (♀), finement relevé ou rebordé de chaque côté le long des fossettes antennaires, plus (♀) ou moins (♂) large, obsolètement fovéolé sur son milieu et creusé en avant de deux impressions longitudinales plus ou moins prononcées, avec la fossette médiane et lesdites impressions réunies chez les ♂ en une seule excavation peu profonde. Epistome plus ou moins rugueux ou ridé, avec une série transversale de soies obscures; noir et coriace à sa base, livide et plus ou moins membraneux à sa partie antérieure. Labre subconvexe, obsolètement et rugueusement ponctué, d'un noir brillant avec le bord antérieur un peu roussâtre, distinctement et longuement sétosellé près du sommet, obsolètement cilié à son bord apical de poils courts et pâles. Mandibules rugueuses et sétosellées sur leurs côtés, noires avec leur extrémité parfois un peu roussâtre. Palpes et autres parties de la bouche noirs avec la languette testacée. Palpes maxillaires à dernier article non atténué vers son extrémité chez les ♂.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) gros et plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, entiers, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle très-court.

Antennes aussi longues (♂) ou sensiblement moins longues (♀) que la moitié du corps; filament ruguleuses; très-finement pubescentes, plus (♂) ou moins (♀) ciliées en dessous; obscures, avec les 1^{ers} articles un peu plus lisses et plus brillants; le 1^{er} légèrement renflé en massue oblongue: le 2^e sensiblement plus court et presque aussi renflé que le précédent, subovalaire: le 3^e oblong, obconique, plus ou

moins légèrement denté en scie en dessous : les 4^e à 10^e plus (σ) ou moins (φ) dentés en scie, subégaux chez les φ , les 9^e et 10^e plus allongés et plus étroits chez les σ : le 6^e néanmoins paraissant chez les deux sexes un peu plus court et un peu moins dilaté en dessous que ceux entre lesquels ils se trouve : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, subcylindrique et subsinué inférieurement avant son extrémité chez les σ , oblong et subelliptique chez les φ , plus ou moins tronqué au sommet dans les deux sexes.

Prothorax sensiblement (1) plus étroit que les élytres dans les deux sexes; fortement transverse; plus (σ) ou moins (φ) fortement rétréci en avant; plus ou moins légèrement arrondi sur les côtés, surtout en arrière: tronqué au sommet et à la base avec celle-ci plus obtusément, les angles fortement arrondis et les postérieurs un peu plus largement; étroitement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur plus obsolète et les latéraux plus tranchants et parfois (σ) plus ou moins relevés; plus (φ) ou moins (σ) convexe; plus (σ) ou moins (φ) distinctement et transversalement impressionné vers sa base et avant son sommet; couvert sur son disque d'une ponctuation assez forte plus ou moins mais pas très-serrée; creusé de chaque côté d'un sillon longitudinal subsinueux, assez confus, laissant entre lui et le bord externe un intervalle plus large antérieurement, opaque et densément et très-rugueusement ponctué; d'un noir brillant sur le dos; densément hérissé de soies assez courtes et redressées, entremêlées d'une fine pubescence cendrée et couchée.

Ecusson trapézoïdiforme, plus ou moins arrondi au sommet, rugueux, d'un noir assez brillant, finement pubescent.

Élytres allongées (σ) ou suballongées (φ), quatre fois au moins aussi longues que le prothorax; parallèles (σ) ou subparallèles ou à peine élargies après leur milieu (φ); subexplanées ou assez largement mais faiblement relevées en gouttière postérieurement sur les côtés chez les φ ; assez étroitement (σ) ou obtusément (φ) et simultanément arrondies au sommet, avec l'angle apical subarrondi et le

(1) Néanmoins, plus sensiblement chez les σ que chez les φ .

rebord sutural très-faible et seulement visible dans le quart postérieur; légèrement convexes; finement, densément et subrugueusement ponctuées (1); entièrement d'un noir brillant parfois submétallique; densément hérissées de soies noires, redressées, parfois assez longues, entremêlées de soies semblables plus courtes et semi-couchées et en outre d'une très-fine pubescence couchée et d'un cendré obscur. *Épaules* plus (♂) ou moins (♀) saillantes, assez largement arrondies.

Dessous du corps finement et obsolètement ponctué, plus distinctement et subrugueusement sur les côtés de la poitrine; d'un noir brillant; recouvert d'une très-fine pubescence cendrée et couchée, parsemé en outre de quelques soies noires et redressées. *Métasternum* presque lisse sur son disque et surtout en arrière de chaque côté, très-finement canaliculé sur sa ligne médiane. *Ventre* avec les 2^e à 4^e segments graduellement un peu plus courts: le 3^e un peu moins court que le précédent. *Pygidium* plus ou moins densément et longuement sétosellé.

Pieds allongés, obsolètement et rugueusement ponctués, très-finement pubescents, d'un noir assez brillant avec les genoux antérieurs et intermédiaires et les tarses d'un brun parfois un peu roussâtre. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu, avec quelques soies noires et redressées en dessous. *Tibias* plus (♂) ou moins (♀) grêles, aussi longs que les cuisses, distinctement sétosellés sur leurs tranches surtout extérieurement. *Tarses* assez grêles, aussi longs que les tibias, surtout les intermédiaires et postérieurs, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts: le 4^e sensiblement plus étroit et un peu plus court que le 3^e: le 1^{er} évidemment plus long que le 2^e, moins long que le dernier: celui-ci grêle, à peine élargi vers son extrémité. *Ongles* munis en dessous à leur base d'une dent faible, obtuse et entièrement cornée.

Patrie: Cette espèce, particulière aux régions froides de l'Europe, se rencontre, mais rarement, dans la chaîne des Alpes. Nous l'avons capturée à la Grande-Chartreuse, en battant les fleurs des sapins.

Obs. La ♀ ressemble beaucoup à celle du *Dasytes alpigradus*. Elle

(1) Parfois elles paraissent, à un certain jour, obsolètement striées, surtout intérieurement.

s'en distingue par une taille un peu plus forte; par ses antennes proportionnellement un peu plus développées, à articles extérieurs un peu plus oblongs et un peu plus aiguement dentés; par ses tarses plus grêles et plus allongés, etc.

3^e Sous-genre, MESODASYTES; Mulsant et Rey.

Étymologie: *μεσος*, mitoyen; DASYTES *Dasyte*.

Les espèces de ce sous-genre peuvent se caractériser ainsi :

- A. *Antennes des ♂ avec les 8^e à 10^e articles allongés mais graduellement et visiblement rétrécis vers leur base. Yeux faiblement subsinués intérieurement au-devant de l'insertion des antennes : ceux des ♂ à peine plus gros mais sensiblement plus saillants que ceux des ♀, avec le front au moins deux fois aussi large que le diamètre transversal antérieur de l'œil dans les deux sexes. — (Élytres à pubescence grisâtre assez serrée, avec des séries assez apparentes de points dénudés. Hanches antérieures concolores. Le 2^e article des antennes, tibia et base des tarses plus ou moins testacés. Tarses à 4^e article triangulaire, à peine plus long que la moitié du précédent.)* *Flavipes*.
- AA. *Antennes des ♂ avec les 8^e à 10^e articles allongés, sublinéaires ou non visiblement rétrécis vers leur base. Yeux beaucoup plus gros et plus saillants chez les ♂, avec le front, chez ceux-ci, à peine plus large que le diamètre transversal antérieur de l'œil. — (Élytres à pubescence grisâtre peu serrée, subuniforme ou avec des séries à peine apparentes de points dénudés.)*
 - B. *Base des antennes, épistome, mandibules, hanches antérieures, tibia et base des tarses testacés. (Yeux subentiers. Tarses à 4^e article oblong, un peu plus long que la moitié du précédent.) Dessus du corps d'un plombé bronzé.* *Coralis*.
 - BB. *Antennes, bouche, hanches antérieures et pieds concolores ou brunâtres. (Yeux subsinués intérieurement au-devant de l'insertion des antennes. Tarses à 4^e article suboblong, beaucoup plus court que le précédent.) Dessus du corps d'un plombé bleuâtre* *Plumbeus*.

10. *Dasytes* (Mesodasytes) *flavipes*; OLIVIER.

Allongé, peu convexe, assez densément et finement pubescent, assez brièvement archedé en dessus; d'un noir bronzé brillant, avec le 2^e article des

antennes, les trachanters antérieurs et intermédiaires, la base des postérieurs, les tibias et la base des tarses testacés. Tête subdéprimée, légèrement et subrugueusement ponctuée, subfovéolée sur son milieu et bimpressionnée en avant. Prothorax suboblong, plus étroit que les élytres, assez sensiblement rétréci en avant, très-légèrement arrondi sur les côtés, légèrement et rugueusement ponctué et plus densément latéralement. Élytres plus ou moins étroites, subparallèles (♂) ou à peine élargies en arrière (♀), arrondies au sommet, faiblement, très-densément et subrugueusement ponctuées, avec des séries assez distinctes de points dénudés. Tarses assez étroits, aussi longs que les tibias, avec le 1^{er} article beaucoup plus long que le suivant, le 4^e assez brusquement plus étroit et beaucoup plus court que le 3^e.

♂ Tête, les yeux compris, beaucoup plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci gros et très-saillants. Front deux fois aussi large que le diamètre transversal antérieur de l'œil. Antennes un peu moins longues que la moitié du corps; à peine plus épaisses vers leur extrémité; assez densément ciliées en dessous de longs poils blanchâtres et redressés, un peu plus courts et semi-couchés en dessus; avec les 4^e à 6^e articles oblongs, assez fortement mais obtusément dentés en scie: les 7^e à 10^e allongés, en dent de scie légère ou visiblement rétrécis vers leur base: le dernier très-allongé, subcylindrico-fusiforme, assez obtus à son sommet. Prothorax subimpressionné sur le milieu de sa base, transversalement et obsolètement subsilloné avant son sommet. Élytres étroites, très-allongées, subparallèles. Le 6^e segment ventral court, légèrement et circulairement échancré à son bord postérieur, plus ou moins et étroitement subimpressionné et plus lisse au-devant de l'échancrure: le 5^e fortement et profondément impressionné sur son milieu à son extrémité, avec l'impression remplie par un tégument lisse, de consistance moins solide, un peu raccourci ou s'arrêtant un peu avant le sommet: le 4^e parfois à peine et circulairement impressionné sur son milieu près du bord apical. Ongles de tous les pieds avec une dent assez sensible: ceux des pieds antérieurs plus brusquement coudés, à dent plus saillante et tronquée au sommet.

♀ Tête, les yeux compris, à peine aussi large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci médiocres et peu saillants. Front

sensiblement plus large que deux fois le diamètre transversal antérieur de l'œil. *Antennes* sensiblement plus courtes que la moitié du corps ; graduellement un peu plus épaisses vers leur extrémité ; très-légèrement et simplement ciliées en dessous vers le sommet de chaque article ; avec les 4^e à 10^e très-légèrement et obtusément dentés en scie en dessous : le 4^e oblong : les 5^e à 8^e suboblongs : les 9^e et 10^e à peine ou pas plus longs que larges : le dernier en ovale obtusément acuminé. *Prothorax* assez régulièrement subconvexe. *Elytres* allongées, à peine élargies en arrière. Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers : le dernier obtusément arrondi au sommet, plus ou moins et longitudinalement impressionné sur son milieu. *Ongles* de tous les pieds avec une dent à peine sensible.

Melyris plumbea. ILICER, Kaf. Preuss., t. I, p. 310. — Id. Mag., t. I, p. 83, 3.

Melyris flavipes. OLIVIER, Ent., t. II, n^o 21, p. 12, 16, pl. 3, fig. 16.

Dasyles flavipes. SAHLBERG, Ins. fenn., p. 113, 7.

Dasyles tibialis. ZETTERSTEDT, Faun. Lapp., p. 119, et Ins. Lap. 86, 4.

Dasyles plumbeus. KIESENWETTER, Ins. Deut., t. IV, p. 638, 7.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.). — Larg. 0^m,0007 à 0^m,0012 (1/3 l. à 1/2 l.).

Corps allongé, assez étroit, recouvert d'une fine pubescence couchée, brillante, flave ou cendrée, assez dense ; hérissé en outre en dessus de soies noires et redressées, très-peu serrées et assez courtes, entremêlées de soies semi-couchées sur les élytres, avec celles-ci à séries assez apparentes de points dénudés.

Tête plus (♂) ou moins (♀) large ; couverte d'une ponctuation assez fine, plus ou moins lâche sur le front, beaucoup plus serrée et ruguleuse sur le vertex ; entièrement d'un noir métallique brillant ; distinctement sétosellée. *Front* subdéprimé, finement rebordé ou relevé de chaque côté le long des fossettes antennaires, creusé en arrière sur son milieu d'une fossette plus (♂) ou moins (♀) marquée, et en avant de deux fortes impressions longitudinales oblongues, souvent (♂) réunies supérieurement avec la fossette médiane, de manière à former une seule et même impression large et bien prononcée, ce qui fait paraître le front comme excavé en avant (♂). *Epistome* subruguleux, d'un noir

métallique et transversalement sétosellé à sa base, submembraneux et d'un livide obscur dans sa partie antérieure. *Labre* subconvexe, à peine rugueux, légèrement sétosellé, d'un noir brillant, avec le bord apical brièvement cilié de soies pâles. *Mandibules* noires, parfois roussâtres avant leur pointe. *Palpes* et autres parties de la bouche d'un noir de poix avec la languette pâle.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) gros, plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle sensible, faiblement subsinués à leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) allongées, mais ne dépassant pas la moitié du corps; finement ruguleuses; plus (♂) ou moins (♀) ciliées en dessous; noires, avec les quatre premiers articles un peu plus lisses et un peu plus brillants: le 1^{er} parfois un peu roussâtre en dessous à son sommet: le 2^e entièrement et quelquefois la base du suivant testacés: le 1^{er} légèrement épaissi en massue ovale-oblongue: le 2^e beaucoup plus court, presque aussi (♂) ou un peu moins (♀) renflé que le précédent, subglobuleux: les 3^e à 10^e plus (♂) ou moins (♀) développés, plus (♀) ou moins (♂) obtusément dentés en scie: le 6^e paraissant un peu moins grand que ceux entre lesquels il se trouve: le dernier beaucoup plus long que le pénultième, très-allongé et subcylindrico-fusiforme (♂), ou ovalaire (♀), plus ou moins obtusément acuminé au sommet.

Prothorax suboblong ou un peu plus long que large; sensiblement plus étroit que les élytres; assez visiblement rétréci en avant; très-légèrement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et à la base, avec celle-ci empiétant un peu sur la base des élytres, et les angles légèrement arrondis; très-finement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur très-obsolète et à peine apparent; légèrement convexe; transversalement et obsolètement subsilloné avant son sommet (♂), distinctement impressionné de chaque côté vers les angles antérieurs et au-devant des postérieurs, parfois (♂) subimpressionné à sa base au-devant de l'écusson; couvert d'une ponctuation assez légère, plus ou moins serrée sur le disque, plus dense et rugueuse latéralement; d'un noir brillant et métallique; médiocrement hérissé de soies noires assez courtes et redressées, entremêlées d'une très-fine pubescence couchée et d'un cendré paraissant à un certain jour plus ou moins micacé.

Écusson trapézoïdiforme, obtusément tronqué au sommet, finement rugueux, d'un noir métallique, finement pubescent.

Élytres plus (♂) ou moins (♀) étroites et allongées, quatre fois ou quatre fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles (♂) ou à peine élargies après leur milieu (♀) (1); plus ou moins largement et simultanément arrondies au sommet, avec l'angle apical à peine arrondi et le rebord sutural nul ou indistinct (2); très-peu convexes, plus ou moins subdéprimées le long de la suture; finement, très-densément et subrugueusement ponctuées; d'un noir bronzé brillant; revêtues d'une fine pubescence tout à fait couchée, d'un cendré plus ou moins brillant ou doré, assez serrée et interrompue par des séries longitudinales plus ou moins apparentes mais peu tranchées de points noirs brillants et dénudés; offrant en outre quelques soies éparses, noires et redressées, et d'autres soies de même couleur mais un peu plusserrées, plus courtes et semi-couchées. *Épaulles* saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, densément et subrugueusement pointillé, d'un noir brillant et métallique, très-finement pubescent, avec de rares soies redressées. *Métasternum* plus lisse de chaque côté en arrière sur son disque, subsilloné sur sa ligne médiane. *Ventre* avec les 2^e à 4^e segments subgaux, le 5^e plus développé. *Pygidium* plus ou moins sétosellé à son sommet.

Pieds médiocrement allongés, très-finement, obsolètement et subrugueusement pointillés, finement pubescents, d'un noir métallique avec les hanches antérieures concolores, les trochanters antérieurs et intermédiaires, la base des postérieurs, les tibias et la base des tarses testacés, ceux-ci graduellement rembrunis vers leur extrémité. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu. *Tibias* aussi longs que les cuisses, droits, assez grêles, légèrement sétosellés surtout en dehors. *Tarses* assez étroits, les antérieurs presque aussi longs, les intermédiaires et postérieurs aussi longs que les tibias; tous avec les 1^{er} à 4^e articles gra-

(1) Il est à remarquer que, contrairement aux *Dasytes vrais* et au sous-genre *Hypodasytes*, les élytres ne sont nullement explanées ou relevées en gouttière sur leurs côtés dans le sous-genre *Mesodasytes* et les deux suivants.

(2) Ce rebord sutural manque chez toutes les espèces de ce sous-genre.

duellement plus courts : le 4^e assez brusquement plus étroit et beaucoup plus court que le 3^e qui est un peu subélargi, ainsi que le 2^e, surtout dans les pieds antérieurs : le 1^{er} beaucoup plus long que le suivant et un peu plus que le dernier : celui-ci sublinéaire. *Ongles* avec une dent plus (♂) ou moins (♀) sensible.

Patrie : Cette espèce est commune sur les fleurs des bois et des prairies, dans toute la France.

Obs. Elle varie un peu pour la couleur du dessus du corps qui est plus ou moins bronzée, et pour celle des tibias postérieurs qui sont souvent, surtout chez les ♀, plus ou moins rembrunis vers leur extrémité ou même quelquefois entièrement obscurs, ainsi que le tarse. D'autres fois, les 1^{er} et 3^e articles des antennes sont plus ou moins testacés, surtout inférieurement, avec le 2^e d'un testacé plus clair.

Le ♂ diffère encore de la ♀ par le front le plus souvent subexcavé antérieurement, et par les élytres à séries de points dénudés moins apparentes (1).

11. *Dasytes* (Mesodasytes) *coxalis*; Mulsant et Rey.

Allongé, peu convexe, finement pubescent, assez brièvement sétosella en dessus, d'un noir bronzé brillant et métallique avec la bouche (moins le labre et les palpes), le 2^e article des antennes, la page inférieure du 1^{er}, les hanches antérieures, les trochanters antérieurs et intermédiaires, la

(1) On trouve en Afrique, aux environs de Médéah, une espèce bien voisine de la précédente, et répandue dans quelques collections sous le nom de *D. tibialis* CHEVROLAT. Ce nom, déjà donné à un *Divalis*, se retrouve aussi comme synonyme du *D. flavipes* dans le même sous-genre dont il est ici question. Pour éviter la confusion, nous proposerons de changer cette dénomination en celle de *D. tibellus*. Nobis.

Cette espèce ressemble beaucoup au *Mesodasytes flavipes*, dont elle diffère par une taille un peu moindre; par son prothorax un peu plus court, par ses élytres un peu plus fortement et moins densément ponctuées; par ses antennes concolores, moins allongées, à articles 3^e, 4^e et 5^e plus courts et proportionnellement assez épais, et les autres beaucoup moins développés, etc.

base des postérieurs, les tibias et la base des tarses, testacés (1). Tête subdéprimée, légèrement et plus ou moins densément ponctuée, subfovéolée sur son milieu et biimpressionnée en avant. Prothorax oblong, plus étroit que les élytres, un peu rétréci en avant ; très-légèrement arrondi sur les côtés, légèrement ponctué et plus densément et rugueusement latéralement. Élytres plus (♂) ou moins (♀) étroites, subparallèles (♂) ou à peine élargies en arrière (♀), assez largement arrondies au sommet, finement, très-densément et subrugueusement ponctuées, avec des séries de points dénudés à peine distinctes. Tarses étroits, presque aussi longs que les tibias, avec le 1^{er} article beaucoup plus long que le suivant, le 4^e un peu plus étroit et sensiblement plus court que le 3^e.

♂ Tête, les yeux compris, beaucoup plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci très-gros et très-saillants, à facettes assez grossières. Front éparsement ponctué, seulement un peu ou à peine plus large que le diamètre transversal antérieur de l'œil. Antennes à peine moins longues que la moitié du corps, pas plus épaisses vers leur extrémité ; densément ciliées de poils mous et blanchâtres, semi-couchés et assez longs en dessus, plus longs et redressés en dessous ; avec les 3^e à 6^e articles oblongs, distinctement mais obtusément dentés en scie : les 7^e à 10^e allongés : le 7^e sensiblement rétréci vers sa base : les 8^e à 10^e sublinéaires ou à peine rétrécis vers leur base : le dernier allongé, fusiforme. Prothorax beaucoup plus étroit que les élytres, à peine arrondi sur les côtés, obsolètement ponctué ou presque lisse sur son disque, assez distinctement et transversalement sillonné ou subimpressionné avant sa base et avant son sommet. Élytres très-allongées, très-étroites, subparallèles. Le 6^e segment ventral subarcuément subéchancré à son sommet, plus ou moins impressionné au-devant de l'échancrure : le 5^e fortement et profondément impressionné, avec l'impression lisse : le 4^e marqué sur son milieu avant son sommet d'une légère impression lisse et subcirculaire. Ongles de tous les pieds avec une dent assez distincte.

(1) Et souvent la tranche inférieure des cuisses antérieures, ou au moins à leur sommet.

♀ *Tête*, les yeux compris, aussi large ou à peine plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci médiocres et peu saillants, à facettes fines. *Front* assez densément ponctué, aussi large que deux fois le diamètre transversal antérieur de l'œil. *Antennes* beaucoup plus courtes que la moitié du corps, graduellement un peu plus épaisses vers leur extrémité; légèrement et simplement ciliées en dessous, surtout vers le sommet de chaque article; avec les 1^{re} à 10^{es} très légèrement et obtusément dentées en scie: le 4^e suboblong: les 5^e à 9^e à peine, les 9^e et 10^e pas plus longs que larges: le dernier en ovale acuminé. *Prothorax* sensiblement plus étroit que les élytres, très légèrement arrondi sur les côtés, distinctement ponctué sur son disque et assez régulièrement convexe. *Élytres* allongées, assez étroites, à peine élargies après leur milieu. *Les 5^e et 6^e segments ventraux* simples et entiers: le dernier obtusément arrondi à son sommet, plus ou moins impressionné ou excavé sur son milieu. *Ongles* de tous les pieds avec une dent à peine sensible.

Lagria flavipes. FABRICIUS, Mant. Ins. (1787), t. I, p. 94, 21.

Dasytes flavipes. FABRICIUS, Ent. syst., t. II, p. 73, 6 (1792). — PAYKULL, Faun. Suec. t. II, p. 153, 4. — GYLLENHAL, Ins. suec., t. I, p. 327, 3. — REUTER-BACHER, Faun. austr., 2^e éd. p. 543, 4.

Dasytes tibialis, var. b. ZETTERSTEDT, Faun. Lap. p. 119, et Ins. Lap., p. 84, 1.

Long. 0^m,0034 à 0^m,0046 (1 1/2 à 2 l.). — Larg. 0^m,0007 à 0^m,0012 (1/3 à 1/2 l.).

Corps allongé, étroit, recouvert d'une fine pubescence couchée, brillante, flave ou cendrée; hérissé en outre en dessus de soies noires et redressées, assez courtes, peu serrées et entremêlées sur les élytres de soies plus courtes et semi-couchées.

Tête plus ou moins large, couverte d'une ponctuation assez fine et plus (♀) ou moins (♂) serrée, entièrement d'un noir métallique, distinctement sétosellée. *Front* déprimé (♂) ou subdéprimé (♀), finement rebordé ou plus (♂) ou moins (♀) relevé de chaque côté le long des fossettes antennaires, creusé en arrière sur son milieu d'une fossette plus (♂) ou moins (♀) marquée, et en avant de deux impressions longitudinales oblongues, plus ou moins prononcées et souvent (♂) rên-

nies supérieurement à la fossette médiane pour ne former qu'une seule et même impression ou excavation antérieure, large et plus ou moins forte. *Epistome* presque lisse ou à peine ponctué à sa base, métallique et transversalement sétosellé sur celle-ci, d'une couleur de poix plus ou moins roussâtre dans sa moitié antérieure. *Labre* subconvexe, submétallique, presque lisse, sétosellé et subponctué sur les côtés, brièvement cilié de poils pâles à son bord apical. *Mandibules* d'un testacé ferrugineux, avec leur pointe rembrunie. *Les parties inférieures de la bouche* d'un roux plus ou moins testacé, avec les *palpes* d'un noir de poix.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) gros, plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle plus ou moins court, subentiers ou presque indistinctement subsinués à leur bord interne.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) allongées, mais ne dépassant pas la moitié du corps, finement ruguleuses, plus (♂) ou moins (♀) ciliées, noires avec les quatre 1^{ers} articles un peu plus lisses et plus brillants : le 1^{er} plus ou moins roussâtre en dessous, et le 2^e entièrement d'un roux testacé ainsi que parfois (♂) l'extrême base des deux ou trois suivants : le 1^{er} légèrement épaissi en massue ovale-oblongue : le 2^e subglobuleux, beaucoup plus court, à peine (♂) ou un peu moins (♀) renflé que le précédent : les 3^e à 10^e plus (♂) ou moins (♀) développés, plus (♀) ou moins (♂) obtusément dentés en scie en dessous : le dernier un peu plus long que le pénultième, allongé et sabfusiforme (♂) ou ovalaire (♀), subacuminé au sommet.

Prothorax oblong, sensiblement (♂) ou un peu (♀) plus long que large; sensiblement plus étroit que les élytres; un peu rétréci en avant; très-légèrement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et à la base, avec les angles à peine (♂) ou légèrement (♀) arrondis; très-finement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur obsolète et peu distinct; faiblement convexe; transversalement subsilloné ou subimpressionné avant le sommet et avant la base, surtout chez les ♂, avec les sillons plus marqués sur les côtés où ils forment comme deux espèces d'impressions; couvert d'une ponctuation assez légère, plus (♀) ou moins (♂) serrée sur le disque, plus dense et plus rugueuse latérale-

ment; d'un noir brillant et métallique; médiocrement hérissé de soies noires, assez courtes et redressées, entremêlées d'une très-fine pubescence couchée et plus ou moins micacée.

Écusson presque en carré transverse, subtronqué au sommet, très-obsoletement rugueux, d'un noir métallique brillant, très-finement pubescent.

Élytres très-allongées, plus (♂) ou moins (♀) étroites; environ quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles (♂) ou à peine élargies après leur milieu (♀); assez largement et simultanément arrondies au sommet, avec l'angle apical à peine arrondi et le rebord sutural nul ou indistinct; très-peu convexes ou subdéprimées le long de la suture; finement, très-dense et subrugueusement ponctuées; d'un noir brillant plus ou moins métallique ou bronzé; revêtues d'une fine pubescence tout à fait couchée, d'un cendré plus ou moins brillant ou doré, peu serrée et subinterrompue par des séries longitudinales à peine apparentes de points dénudés; offrant en outre des soies noires et redressées, assez courtes, beaucoup moins serrées que celles du prothorax, et d'autres soies de même couleur, plus courtes et semi-couchées. *Epaules* saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, densement et subrugueusement pointillé, d'un noir brillant et submétallique, très-finement pubescent, avec de rares soies redressées. *Métasternum* lisse en arrière de chaque côté sur son disque, obsoletement sillonné sur sa ligne médiane.

Ventre avec les 2^e à 4^e segments subégaux: le 5^e un peu plus développé. *Pygidium* plus ou moins sétosellé à son sommet.

Pieds assez allongés, très-finement, obsoletement et subrugueusement pointillés, finement pubescents, d'un noir métallique brillant avec les hanches antérieures, les trochanters antérieurs et intermédiaires, la base des postérieurs, les tibias et la base des tarses testacés: ceux-ci plus ou moins largement rembrunis à leur extrémité, et les cuisses antérieures parfois plus ou moins testacées surtout inférieurement ou au moins à leur sommet. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu. *Tibias* sensiblement plus longs que les cuisses, droits, plus (♂) ou moins (♀) grêles, légèrement sétosellés surtout en dehors. *Tarses* étroits, latéralement subcomprimés: les antérieurs à peine aussi longs, les inter-

médiales presque aussi, les postérieurs aussi longs que les tibias; tous avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts : le 4^e oblong, un peu plus étroit et sensiblement moins long que le 3^e, plus long que la moitié de celui-ci : le 1^{er} beaucoup plus long que le suivant, et sensiblement plus que le dernier : celui-ci à peine plus large vers son extrémité. *Ongles* plus ou moins sensiblement mais légèrement dentés en dessous à leur base.

Patrie : Cette espèce se trouve avec la précédente et de la même manière, dans toute la France septentrionale et tempérée. Elle paraît préférer les fleurs du troëne.

Elle a la plus grande analogie avec la précédente, avec laquelle elle se trouve confondue dans plusieurs collections. Elle s'en distingue cependant par des caractères nombreux et constants : 1^o elle est proportionnellement un peu plus étroite; 2^o les élytres ont une pubescence un peu moins serrée, avec des séries de taches dénudées moins apparentes; 3^o les parties de la bouche sont moins obscures; 4^o les antennes des ♂ sont plus longuement ciliées, avec leur 1^{er} article plus généralement testacé en dessous, les 9^e et 10^e plus allongés, et les 8^e à 10^e sublinéaires ou moins rétrécis vers leur base; 5^o les yeux sont beaucoup plus grands chez les ♂, avec le front par conséquent plus étroit que chez les ♂ du *D. flavipes*; 6^o les pieds sont plus allongés et un peu plus grêles dans toutes leurs parties; 7^o les hanches antérieures sont constamment testacées avec les cuisses antérieures le plus souvent de cette même couleur inférieurement; 8^o le 4^e segment ventral est toujours plus ou moins impressionné chez les ♂.

Le ♂ diffère en outre de la ♀ par le front souvent subexcavé en avant, et par son prothorax un peu plus oblong.

Il est difficile de juger si le véritable *D. flavipes* des auteurs se rapporte à notre *flavipes* ou à notre *D. coxalis*, car ils ont tous confondu ensemble ces deux espèces bien distinctes.

Mais Olivier et Sahlberg par *Dasytes flavipes*, et Zetterstedt par *Dasytes tibialis* nous semblent avoir décrit notre *Dasytes flavipes*. Au contraire, Fabricius, Paykull et Redtenbacher, sous la même dénomination de *flavipes*, nous paraissent avoir eu en vue notre *D. coxalis*. Sans nul doute, Gyllenhal, par ces mots « *pedes elongati, primi paris ferè toti tes-*

luciei », a eu également sous les yeux cette dernière espèce (1). Quelque fois les tibias intermédiaires et postérieurs sont plus ou moins rembrunis.

12. *Dasytes* (Mesoda-ytes) *plumbeus* ; OLIVIER.

Allongé, peu convexe, finement pubescent, assez brièvement sétosellé en dessus, d'un noir brillant plombé ou bleuâtre avec les antennes et les pieds ordinairement concolores. Tête déprimée, légèrement et plus ou moins ponctuée, subfovéolée sur son milieu et bimpressonnée en avant. Prothorax oblong, plus étroit que les élytres, à peine rétréci en avant, à peine arrondi sur les côtés, presque lisse sur le milieu de son disque, rugueusement et graduellement plus densément ponctué latéralement. Élytres plus (♂) ou moins (♀) étroites, parallèles (♂) ou à peine élargies en arrière (♀), arrondies au sommet, assez finement, densément et subrugueusement ponctuées, sans séries distinctes de points d'implis. Tarses étroits, aussi longs que les tibias, avec le 1^{er} article sensiblement plus long que le 2^e, le 4^e un peu plus étroit et beaucoup plus court que le 3^e.

♂ *Tête*, les yeux compris, beaucoup plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci très-gros et très-saillants, à facettes assez grossières. *Front* éparsement ponctué, rétréci dans son milieu où il n'est pas plus large que le diamètre transversal antérieur d'un œil. *Antennes* aussi longues que la moitié du corps, assez grêles vers leur extrémité ; densément et longuement hérissées de poils mous et blan-

(1) Avant le *Dasytes coralis* vient se ranger une espèce d'Afrique qui lui ressemble beaucoup. Seulement le prothorax est un peu plus court, un peu plus convexe; la tête des ♂ n'est pas beaucoup plus large que la partie antérieure de celui-ci ; les élytres sont un peu plus fortement et plus rugueusement ponctuées. Toutes les hanches et tous les trochanters sont testarés, ainsi que les cuisses antérieures, moins le sommet de leur tranche supérieure, et seulement la base des intermédiaires et postérieures. En outre, la pubescence du dessus du corps est un peu plus longue, et les 7^e à 9^e articles des antennes des ♂ sont moins linéaires et visiblement rétrécis vers leur base. (*Dasytes cruralis*. Nobis.)

châtres, redressés en dessous, à peine moins longs et semicouchés en dessus; avec le 4^e article oblong : les 5^e à 7^e allongés, à peine dentés en scie mais évidemment rétrécis vers leur base : les 5^e et 6^e subarrondis à leur tranche inférieure : les 8^e à 10^e très-allongés, sublinéaires ou à peine rétrécis vers leur base : les 8^e et 9^e parfois un peu recourbés en dehors vers leur sommet : le dernier en massue très-allongée et subcylindrique. *Prothorax* beaucoup plus étroit que les élytres, obsolètement et transversalement subsilloné ou subimpressionné avant la base et avant le sommet. *Élytres* très-allongées, très-étroites, parallèles. Le 6^e segment ventral court, subéchancré à son sommet et plus ou moins fortement impressionné au-devant de l'échancrure : le 5^e fortement et longitudinalement impressionné avec l'impression lisse : le 4^e à peine et subtriangulairement impressionné vers son extrémité. *Ongles* de tous les pieds distinctement dentés en dessous : ceux des antérieurs plus brusquement coudés, à dent plus forte.

♀ *Tête*, les yeux compris, aussi large ou seulement un peu plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci médiocres et peu saillants, à facettes fines. *Front* assez densément ponctué, aussi large au moins que deux fois le diamètre transversal antérieur d'un œil. *Antennes* sensiblement plus courtes que la moitié du corps, graduellement et à peine plus épaisses vers leur extrémité; légèrement et simplement ciliées en dessous vers le sommet de chaque article : les 4^e à 10^e à peine et obtusément dentés en scie inférieurement; les 4^e et 5^e oblongs, les 6^e à 8^e suboblongs, les 9^e et 10^e à peine plus longs que larges : le dernier en ovale obtusément acuminé. *Prothorax* sensiblement plus étroit que les élytres, très-légèrement arrondi sur les côtés, à peine subsilloné ou transversalement impressionné avant la base et avant le sommet. *Élytres* allongées, à peine élargies après leur milieu. Les 4^e, 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers : le 5^e ordinairement plus lisse que les autres vers son extrémité : le dernier assez saillant, obtusément arrondi au sommet, parfois subimpressionné sur le milieu de sa base. *Ongles* de tous les pieds avec une dent peu sensible.

Melyris plumbea. OLIVIER, Ent., t. II, n° 21, p. 10. 12, tabl. 2, fig. 12.

Disptes plumbeus. DEJEAN, Cat., 3^e éd., 1837, p. 124.

Var. A. *Genoux*, sommet des tibiae et tarses, d'un testacé obscur.

Long. 0^m,0037 à 0^m,0050 (1 l. 2/3 à 2 l. 1/4). — Larg. 0^m,0007 à 0^m,0014 (1/3 l. à 2/3).

Corps allongé, étroit, recouvert d'une fine pubescence couchée, courte, peu serrée et d'un blanc cendré; hérissé en outre en dessus de soies noires et redressées, assez courtes, éparses et entremêlées sur les élytres de soies obscures et semicouchées.

Tête plus (♂) ou moins (♀) large; couverte d'une ponctuation assez fine et plus (♀) ou moins (♂) serrée sur le front, plus dense et ruguleuse sur le vertex; d'un noir plombé assez brillant; distinctement sétosellée. *Front* déprimé, finement rebordé ou relevé de chaque côté le long des fossettes antennaires, creusé en arrière sur son milieu d'une fossette plus (♂) ou moins (♀) prononcée, et en avant de deux impressions longitudinales oblongues, plus ou moins marquées, à fond rugueux et souvent réunies supérieurement avec la fossette médiane pour ne former qu'une seule et large impression ou excavation antérieure. *Epistome* plus ou moins lisse, sérialement sétosellé le long de sa base, d'un noir de poix avec la partie antérieure souvent membraneuse et obscurément roussâtre. *Labre* subconvexe, subponctué ou presque lisse, d'un noir brillant avec le bord apical plus clair, distinctement sétosellé sur son disque, obsolètement cilié à son sommet de poils courts et pâles. *Mandibules* noires, avec leur extrémité plus ou moins ferrugineuse. *Palpes* d'un noir de poix, avec les autres parties inférieures de la bouche souvent d'un roux obscur et la languette plus pâle.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) gros, plus (♂) ou moins (♀) sail-lants, d'un noir opaque, parfois avec des reflets argentés ou micacés; séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez sensible; subsinués à leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) allongées, ruguleuses, plus (♂)

ou moins (♀) ciliées en dessous ; noires avec les quatre premiers articles un peu plus lisses et plus brillants ; le 1^{er} légèrement épaissi en massue ovale-oblongue : le 2^e brièvement ovalaire, sensiblement plus court et un peu moins renflé que le précédent : le 3^e oblong, obconique : les 4^e à 10^e plus (♂) ou moins (♀) développés, légèrement dentés en scie en dessous : le 6^e un peu plus court que ceux entre lesquels il se trouve : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, très-allongé et subfusiforme (♂) ou subovalaire (♀), obtusément acuminé au sommet.

Prothorax oblong ou sensiblement plus long que large ; sensiblement plus étroit que les élytres ; à peine ou faiblement rétréci en avant ; à peine ou très-légèrement arrondi sur les côtés ; tronqué au sommet et à la base, avec les angles assez fortement arrondis et les postérieurs un peu plus largement ; finement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur un peu obsolète ; faiblement convexe ; plus (♀) ou moins (♂) obsolètement et transversalement subsilloné ou subimpressionné avant la base et avant le sommet ; plus (♂) ou moins (♀) sensiblement impressionné vers les angles antérieurs et au devant des postérieurs (1) ; presque lisse sur le milieu de son disque, graduellement plus densément et plus rugueusement ponctué sur les côtés et sur les impressions ; entièrement d'un noir brillant et plombé ; assez densément hérissé de soies noires, assez longues et redressées, entremêlées d'une fine pubescence couchée et cendrée.

Écusson trapézoïdiforme, subtronqué ou même subéchancré au sommet, obsolètement ruguleux, d'un noir plombé, assez brillant, finement pubescent.

Élytres très-allongées, plus (♂) ou moins (♀) étroites, quatre fois environ aussi longues que le prothorax ; parallèles (♂) ou à peine élargies après leur milieu (♀) ; simultanément arrondies au sommet avec l'angle apical subarrondi et le rebord sutural nul ou indistinct ; très-

(1) Ces impressions semblent être extrémités les plus prononcées des sillons transversaux. Les postérieurs sont arqués et se recourbent un peu de chaque côté en avant.

peu convexes ou subdéprimées le long de la suture; assez finement, densément et subrugueusement ponctuées; d'un noir brillant plus ou moins plombé ou bleuâtre; revêtues d'une fine pubescence cendrée, couchée, courte et peu serrée; offrant en outre quelques soies noires et redressées, éparses, et vers la suture d'autres soies de même couleur mais plus courtes, semicouchées et un peu plus fournies. *Épaules* saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps obsolètement, densément et subrugueusement pointillé, d'un noir brillant et subplombé, finement pubescent, avec de rares soies redressées. *Métasternum* presque lisse sur son disque et de chaque côté en arrière, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. *Ventre* avec les 2^e à 4^e segments subégaux : le 5^e un peu plus développé. *Pygidium* assez longuement sétosellé.

Pieds assez allongés, obsolètement et subrugueusement pointillés, finement pubescents, d'un noir brillant et subplombé, avec seulement les trochanters antérieurs et intermédiaires et la base des postérieurs testacés. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu. *Tibias* sensiblement plus longs que les cuisses, droits, plus (♂) ou moins (♀) grêles, légèrement sétosellés, surtout en dehors. *Tarses* étroits, latéralement subcomprimés : les antérieurs un peu moins longs, les intermédiaires et les postérieurs aussi longs ou presque aussi longs que les tibias : tous avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts : le 4^e suboblong, un peu plus étroit et beaucoup plus court que le 3^e : le 1^{er} sensiblement plus long que le suivant et un peu plus que le dernier : celui-ci à peine plus large vers son extrémité. *Ongles* plus (♂) ou moins (♀) sensiblement dentés en dessous à leur base.

Patrie : Cette espèce se trouve sur les herbes. Elle habite diverses parties de la France où elle est moins commune que les deux précédentes : les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, la Provence, etc.

Obs. Cette espèce diffère des *D. flavipes* et *cozalis* non-seulement par ses antennes et ses pieds concolores, mais encore par sa teinte générale plus plombée ou bleuâtre; par sa taille un peu plus grande et proportionnellement plus étroite; par ses yeux plus sensiblement sinués à leur côté interne; par les antennes des ♂ plus longues, encore plus fortement ciliées, à articles extérieurs plus allongés, plus étroits et plus li-

néaires; par le prothorax plus droit sur les côtés, plus lisse sur son disque, à angles plus sensiblement arrondis; par les élytres un peu moins finement ponctuées, sans taches dénudées distinctes; par le 4^e article des tarses moins oblong et proportionnellement plus court, etc.

Dans la variété A, les tarses et parfois le sommet des tibias et même les genoux sont d'un testacé plus ou moins obscur.

Les ♂ se distinguent encore des ♀ par le front souvent subexcavé en avant et par le prothorax un peu plus oblong.

4^e Sous-genre, METADASYTES; Mulsant et Rey.

Etymologie: μετά, après; DASYTES, Dasyte.

- a. *Prothorax* assez fortement transverse, obscurément sillonné de chaque côté du disque. *Corps* suballongé (♂) ou oblong (♀), d'un noir bronzé. *Taille* petite. *Yeux* distinctement sinués à leur côté interne, à peine plus gros mais un peu plus saillants chez les ♂, avec le *front*, chez ce même sexe, environ deux fois aussi large que le diamètre transversal antérieur d'un œil. (*Antennes* des ♂ longuement sétosellées, à 8^e à 10^e articles linéaires: le 7^e visiblement, le 6^e sensiblement rétrécis vers leur base. *Tibias* et *tarses* souvent testacés.) *Pilicornis*.
- aa. *Prothorax* subtransverse, un peu moins long que large, brièvement et obscurément subsillonné de chaque côté du disque. *Corps* allongé (♂) ou suballongé (♀), d'un noir bleu. *Taille* assez petite. *Yeux* à peine sinués à leur côté interne, beaucoup plus gros et plus saillants chez les ♂, avec le *front*, chez ce même sexe, à peine plus large que le diamètre transversal antérieur d'un œil. (*Antennes* des ♂ assez longuement sétosellées, à 8^e à 10^e articles sublinéaires: les 6^e et 7^e visiblement rétrécis vers leur base. *Tibias* et *tarses* concolores.) *Nigrocyanus*.
- aaa. *Prothorax* presque aussi long ou à peine moins long que large, obscurément subsillonné de chaque côté du disque. *Corps* très-allongé (♂) ou allongé (♀), d'un bleu parfois verdâtre ou violacé. *Taille* assez grande. *Yeux* faiblement sinués à leur côté interne, beaucoup plus gros et plus saillants chez les ♂, avec le *front*, chez ce même sexe, un peu plus large que le diamètre transversal antérieur d'un œil. (*Antennes* des ♂ longuement sétosellées, avec les 7^e à 10^e articles tout à fait linéaires: le 6^e sublinéaire ou à peine plus étroit vers sa base. *Tibias* et *tarses* concolores.) *Caerulea*.

13. **Dasytes** (Metadasytes) **pilicornis**; KIESENWETTER.

Suballongé (♂) ou oblong (♀), peu convexe, médiocrement pubescent, distinctement sétosellé en-dessus, avec les soies assez longues et redressées sur la tête et le prothorax et la base des élytres; d'un noir bronzé très-brillant, avec les tibias et les tarses d'un brun de poix (♂) ou testacés (♀). Tête déprimée, assez fortement mais peu densément ponctuée, plus ou moins fortement bimpressionnée entre les yeux, avec ceux-ci distinctement sinués à leur côté interne. Prothorax assez fortement transversal, un peu plus étroit que les élytres, un peu rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, obscurément sillonné de chaque côté du disque, éparsément ponctué sur celui-ci, plus densément et rugueusement entre les sillons et le bord externe. Élytres suballongées (♂) ou oblongues (♀), subparallèles (♂) ou faiblement élargies en arrière (♀), arrondies au sommet, assez fortement, rugueusement mais peu densément ponctuées. Tarses étroits, aussi longs que les tibias, avec le 1^{er} article évidemment plus long que le suivant, le 4^e brusquement plus étroit et sensiblement plus court que le 3^e.

♂. Corps suballongé. Tête, les yeux compris, un peu plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci assez gros, saillants, distinctement sinués ou circulairement échancrés à leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes. Front fortement bimpressionné entre les yeux, environ aussi large, dans sa partie la plus rétrécie, que deux fois le diamètre transversal antérieur de l'œil. Antennes beaucoup plus longues que la moitié du corps, plus grêles vers leur extrémité; très-fortement et longuement hérissées de poils mous et cendrés, assez serrés et subredressés en dessous, moins serrés, plus courts et semicouchés en dessus; avec les 1^{er} et 2^e articles subglobuleux, assez fortement renflés, aussi épais l'un que l'autre: le 2^e à peine plus court que le 1^{er}: les 3^e à 7^e faiblement et obtusément dentés en scie en dessous: le 3^e oblong: le 4^e sensiblement plus long que le précédent: les 5^e à 7^e graduellement un peu plus allongés et moins dilatés intérieurement vers leur extrémité, mais plus ou moins sensiblement rétrécis vers leur base: les 8^e, 9^e et 10^e très-allongés, linéaires ou non visiblement rétrécis vers

leur base (1) : le dernier à peine plus long que le précédent, très-allongé, subcylindrico-fusiforme. *Élytres* suballongées, subparallèles, avec la pubescence couchée très-fine, peu apparente, d'un cendré obscur, et les soies redressées des côtés la plupart noires. Le 6^e segment ventral sub-échancré à son sommet, subtriangulairement impressionné au-devant de l'échancrure : le 5^e non ou parfois à peine impressionné vers son extrémité. *Tibias et tarsi* concolores ou d'un brun de poix ou d'un testacé obscur. *Ongles* de tous les pieds assez fortement dentés en dessous.

♀ *Corps* oblong. *Tête*, les yeux compris, un peu plus étroite que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci médiocres, peu saillants, plus légèrement sinués à leur côté interne. *Front* légèrement bimpressionné entre les yeux, beaucoup plus large dans sa partie la plus rétrécie que deux fois le diamètre transversal antérieur d'un œil. *Antennes* seulement un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peine plus épaisses vers leur extrémité ; simplement et légèrement ciliées vers le sommet de chaque article ; avec les 1^{er} et 2^e médiocrement renflés : le 2^e un peu moins épais et sensiblement plus court que le précédent : les 3^e à 10^e suboblongs, à peine ou obtusément dentés en scie en dessous : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, en ovale acuminé. *Élytres* oblongues, faiblement élargies en arrière, avec la pubescence couchée moins fine, plus apparente, d'un blond micacé, et les soies redressées des côtés la plupart d'un flave cendré. Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers : le dernier saillant, subarrondi au sommet. *Tibias et tarsi* testacés avec le dernier article de ceux-ci obscur. *Ongles* de tous les pieds légèrement dentés en dessous.

D. sytes pilicornis. KIESENWETTER, Berl., Ent. Zeitschr, 1864, p. 383.

Long. 0^m,0034 (1 l. 1/2). — Larg. 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps suballongé (♂) ou oblong (♀), revêtu d'une pubescence médiocre, semicouchée, peu serrée, blonde ou cendrée ; hérissé, en outre, principalement sur la tête, le prothorax (♂ ♀) et sur la base des élytres

(1) Cependant le pénultième paraît quelquefois à peine plus étroit vers sa base.

(σ), de soies noires, redressées, assez longues et assez serrées, et offrant sur les côtés des élytres d'autres soies assez longues et redressées, obscures (σ ou d'un flave cendré (φ).

Tête plus (σ) ou moins (φ) large, sensiblement mais assez lâchement ponctuée, d'un noir bronzé brillant, distinctement sétosellée. *Front* déprimé, finement rebordé ou relevé de chaque côté le long des fossettes antennaires; creusé entre les yeux de deux impressions plus (σ) ou moins (φ) profondes, ovalaires, plus ou moins rapprochées, à fond plus (σ) ou moins (φ) rugueux, souvent réunies supérieurement à une fossette médiane plus (φ) ou moins (σ) obsolète. *Épistome* plus ou moins rugueux et métallique à sa base, sérialelement sétosellé en travers le long de celle-ci, plus lisse et souvent d'un roux de poix à sa partie antérieure. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, lisse à sa base, parfois subponctué et un peu roussâtre vers son sommet, distinctement sétosellé sur son disque, finement cilié de poils courts et pâles à son bord apical. *Mandibules* rugueuses et sétosellées sur leurs côtés, noires, avec leur extrémité souvent d'un ferrugineux obscur. *Palpes* et autres parties inférieures de la bouche noirs, avec la languette d'un testacé pâle.

Yeux plus (σ) ou moins (φ) saillants, d'un noir opaque; séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez court; plus ou moins sinués à leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes.

Antennes beaucoup plus longues que la moitié du corps ou un peu moins longues que celui-ci chez les σ , seulement un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis chez les φ ; obsolètement ruguleuses, plus (σ) ou moins (φ) fortement poilues; noires avec le 1^{er} article plus brillant et métallique: les 1^{er} à 2^e plus ou moins épaissis: les 4^e à 10^e plus (σ) ou moins (φ) développés: le dernier très-allongé et subcylindrico-fusiforme (σ) ou obovalaire (φ), obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse; un peu plus étroit que les élytres; un peu rétréci en avant; légèrement arrondi sur les côtés vu de dessus, un peu plus sensiblement vu latéralement; tronqué au sommet et sur le milieu de la base, avec les angles fortement arrondis et les postérieurs beaucoup plus largement; finement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur obsolète et les latéraux plus tran-

chants surtout chez les ♂; faiblement convexe; offrant de chaque côté du disque une ligne enfoncée ou sillon longitudinal, subsinueux ou arqué en dedans dans son milieu, plus (♀) ou moins (♂) obsole, parfois subentier (♂), souvent fortement raccourci antérieurement (♀); plus (♂) ou moins (♀) impressionné aux deux extrémités du sillon, c'est-à-dire près des angles antérieurs et près des postérieurs qui sont un peu relevés chez les ♂; légèrement et éparsement ponctué sur son disque, parfois presque lisse sur le milieu de celui-ci, mat et densément et rugueusement ponctué sur l'intervalle qui existe entre les sillons et le bord externe : d'un noir très-brillant plus ou moins bronzé; hérissé de soies noires et redressées, assez longues et médiocrement serrées, entremêlées d'une fine pubescence un peu couchée, pas très-courte, pas trop serrée, blonde et plus ou moins brillante.

Écusson en trapèze ou en carré transverse, subtronqué au sommet, presque lisse, d'un noir bronzé brillant, à peine pubescent.

Élytres suballongées (♂) ou oblongues (♀), environ trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles (♂) ou légèrement et subarcuément élargies après leur milieu (♀); simultanément arrondies à leur sommet, avec l'angle apical subarrondi et le rebord sutural nul ou indistinct; très-peu convexes ou plus (♂) ou moins (♀) subdéprimées le long de la suture; assez fortement, rugueusement mais peu densément ponctué; d'un noir très-brillant plus ou moins bronzé; recouvertes d'une pubescence peu serrée, pas tout à fait complètement couchée, plus (♂) ou moins (♀) fine, d'un gris plus ou moins flave et plus ou moins micacé; offrant, en outre, surtout vers la base, des soies noires plus (♂) ou moins (♀) redressées, plus (♂) ou moins (♀) serrées, et un peu plus courtes que celles du prothorax; un peu plus longues latéralement où elles sont plus (♀) ou moins (♂) mélangées de soies blondes et également redressées (1). *Épaules* assez saillantes, arrondies.

(1) Chez les ♀ surtout, les soies redressées des côtés sont presque toutes blondes, avec quelques rares soies noires.

Dessous du corps éparsement et très-obsolètement ponctué ou presque lisse, d'un noir très-brillant et submétallique, finement et peu densément pubescent, avec quelques soies noires redressées. *Métasternum* lisse sur son disque, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. *Ventre* avec le 2^e segment un peu moins court que le 3^e : celui-ci et les suivants subégaux : le 5^e à peine plus long que le précédent. *Pygidium* assez longuement sétosellé.

Pieds médiocrement allongés, obsolètement et éparsement ponctués, légèrement pubescents, d'un noir brillant et métallique avec les tibias et les tarses obscurs (♂) ou testacés (♀) et le dernier article de ceux-ci toujours rembruni. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu, assez longuement poilues. *Tibias* environ de la longueur des cuisses, droits, assez grêles, assez longuement et éparsement sétosellés en dehors. *Tarses* étroits, les antérieurs un peu moins longs, les intermédiaires et les postérieurs aussi longs que les tibias, tous avec le 4^e article brusquement plus étroit et sensiblement plus court que le 3^e ; les 1^{er} à 4^e graduellement plus courts : le 1^{er} évidemment plus long que le suivant et un peu plus que le dernier : celui-ci subélargi vers son extrémité. *Ongles* plus (♂) ou moins (♀) sensiblement dentés en dessous à leur base.

Patrie : Cette espèce se prend assez rarement en battant les chênes, dans le mois de mai, aux environs de Paris et de Lyon. Nous l'avons capturée plusieurs fois à Morgon, dans le Beaujolais.

Obs. Le ♂ est remarquable par la longueur et la forte villosité de ses antennes. Il est généralement moins bronzé que la ♀, et la base des élytres est plus distinctement sétosellée. Ses tibias et ses tarses sont plus obscurs, souvent d'un roux foncé, rarement testacés, tandis que chez la ♀ ils sont toujours de cette dernière couleur.

Peut-être faut-il rapporter à cette espèce le *Dasytes pauperculus* (Megerle) du catalogue Dejean (3^e édit., 1837, p. 124) ? Mais celui de Laporte (*Hist. nat.*, col., t. 1^{er}, p. 282, 28) semble plutôt convenir à un *Haplcnemus*.

13. **Dasytes** (Metadasytes) **nigrocyanens**; Mulsant et Rey.

Suballongé, peu convexe, très-finement et à peine pubescent, légèrement sétosellé en dessus, d'un noir bleu très-brillant. Tête déprimée, éparsement ponctuée, subfovéolée sur son milieu et bimpressionnée en avant, avec les yeux subentiers ou à peine sinués à leur côté interne. Prothorax subtransverse, un peu plus étroit que les élytres, plus (♀) ou moins (♂) rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, très-obscurement et brièvement sillonné de chaque côté à sa base, éparsement ponctué sur son disque, densément et rugueusement latéralement. Élytres subparallèles (♂) ou à peine élargies en arrière (♀), assez largement arrondies au sommet, assez densément et subaspèremment ponctuées. Tarses étroits, les postérieurs aussi longs que les tibias, tous avec le 1^{er} article beaucoup plus long que le 2^e, le 4^e brusquement plus étroit et sensiblement plus court que le précédent.

♂ Tête, les yeux compris, beaucoup plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci très-gros et très-saillants. Front seulement un peu plus large que le diamètre transversal antérieur d'un œil, avec les impressions antérieures et la fossette médiane réunies en une seule et même impression ou large excavation. Antennes sensiblement plus longues que la moitié du corps; assez grêles vers leur extrémité; fortement et assez longuement hérissées de poils cendrés, assez serrés, subredressés en dessous, un peu plus courts et semicouchés en dessus; avec les 3^e à 7^e articles plus ou moins prolongés inférieurement en dents de scie émoussées: les 3^e et 4^e oblongs; les 5^e à 7^e allongés, sensiblement rétrécis vers leur base: les 8^e à 10^e très-allongés, sublinéaires ou à peine rétrécis vers leur base: le dernier un peu plus allongé que le pénultième, subcylindrico-fusiforme. Prothorax un peu rétréci en avant à partir du tiers antérieur, distinctement et transversalement subimpressionné avant son sommet, latéralement impressionné ou comprimé au devant des angles postérieurs. Élytres subparallèles. Le 6^e segment ventral très-court, triangulairement échancré à son sommet: le 5^e fortement, le 4^e faible-

ment impressionnés sur leur milieu à leur extrémité, avec l'impression du 5^e remplie en arrière par un tégument lisse.

♀ *Tête*, les yeux compris, un peu plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci médiocres et peu saillants. *Front* plus large que deux fois le diamètre transversal antérieur d'un œil, avec les impressions antérieures peu profondes et isolées. *Antennes* à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, à peine plus épaisses vers leur extrémité; simplement et légèrement ciliées vers le sommet de chaque article, avec les 3^e à 10^e suboblongs, à peine et obtusément dentés en scie en dessous: le dernier beaucoup plus long que le pénultième, en ovale acuminé. *Prothorax* sensiblement rétréci en avant à partir de sa moitié, très-obsolètement et transversalement subimpressionné avant son sommet. *Élytres* à peine élargies après leur milieu. Les 4^e, 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers: le dernier assez saillant, subarrondi à son bord apical.

Long. 0^m,0037 (1 l. 2/3.). — Larg. 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps suballongé, revêtu d'une très-fine pubescence d'un cendré obscur, hérissé en outre en dessus de soies noires et redressées, assez longues, moins serrées sur les élytres.

Tête plus (♂) ou moins (♀) large, éparsement ponctuée, d'un noir plombé ou bleuâtre, distinctement sétosellée. *Front* déprimé, finement rebordé (♀) ou relevé (♂) de chaque côté vers les fossettes antennaires, creusé sur son milieu d'une fossette plus ou moins obsolète, et en avant de deux impressions oblongues, à fond rugueux, plus ou moins isolées chez les ♀, réunies chez les ♂ en une seule et large excavation. *Epistome* plus ou moins rugueux et d'un noir bleuâtre à sa base, transversalement et sérialelement sétosellé sur celle-ci, parfois subcorné ou submembraneux et d'un livide obscur dans sa moitié antérieure. *Labre* subconvexe, presque lisse, d'un noir brillant, distinctement sétosellé sur son disque, avec son bord apical roussâtre et à peine cilié. *Mandibules* rugueuses et sétosellées sur leurs côtés, noires avec leur extrémité un peu roussâtre. *Palpes* et autres parties de la bouche noirs, avec la languette testacée.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) gros, plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque; séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez court; subentiers ou à peine sinués à leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes.

Antennes sensiblement plus longues que la moitié du corps chez les ♂, à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis chez les ♀; obsolètement ruguleuses; plus (♂) ou moins (♀) fortement ciliées; noires avec le 1^{er} article plus brillant: les 1^{er} et 2^e plus (♂) ou moins (♀) épaissis: celui-ci à peine moins renflé et un peu moins long que le 1^{er} chez les ♂, un peu moins renflé et sensiblement moins long que le 1^{er} chez les ♀: les 3^e à 10^e plus (♂) ou moins (♀) développés: le dernier très-allongé et subcylindrico-fusiforme (♂) ou subovalaire (♀), subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse ou un peu moins long que large vers sa base; un peu plus étroit que les élytres; plus (♀) ou moins (♂) rétréci en avant: légèrement arrondi sur les côtés vu de dessus, plus sensiblement, surtout vers le milieu, vu latéralement; tronqué au sommet et sur le milieu de la base, avec celle-ci parfois faiblement sinuée au-dessus de l'écusson, tous les angles fortement arrondis et les postérieurs beaucoup plus largement; finement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur obsolète; faiblement convexe; offrant de chaque côté sur sa base un court sillon longitudinal, peu distinct, fortement raccourci en avant et souvent réduit en arrière à une espèce de fossette arquée; plus (♀) ou moins (♂) obsolètement et transversalement impressionné avant son sommet, parfois (♂) subcomprimé latéralement en devant des angles postérieurs; légèrement mais assez grossièrement et éparsement ponctué sur son disque, presque lisse sur le milieu de celui-ci, plus ou moins densément rugueux sur les côtés, surtout entre les sillons et le bord externe; d'un noir bleuâtre et très-brillant; revêtu d'une très-fine pubescence couchée, peu distincte et d'un cendré obscur; hérissé en outre de soies noires, redressées, assez longues et médiocrement serrées.

Écusson transverse, obtusément arrondi ou subtronqué au sommet, presque lisse, d'un noir brillant et plombé, à peine pubescent.

Élytres suballongées, environ quatre fois aussi longues que le pro-

thorax ; subparallèles (σ) ou à peine élargies après leur milieu (φ) ; simultanément et assez largement arrondies au sommet, avec l'angle apical à peine arrondi et le rebord sutural nul ou indistinct ; très-peu convexes ou plus (σ) ou moins (φ) subdéprimées le long de la suture ; sensiblement, assez densément et subaspèremment ponctuées ; d'un noir bleu très-brillant ; recouvertes d'une très-fine pubescence couchée, assez longue, peu serrée, d'un gris obscur et peu apparente ; hérissées en outre de soies noires et redressées, un peu moins longues et moins serrées que celles du prothorax, entremêlées de soies de même couleur, mais plus courtes et semicouchées. *Epaules* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-obsolètement et assez densément pointillé, d'un noir brillant, très-finement pubescent, avec quelques soies redressées. *Métasternum* plus lisse sur son disque, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. *Ventre* avec le 2^e segment un peu moins court que le suivant : celui-ci et le 4^e subégaux, le 5^e à peine plus long. *Pygidium* plus ou moins sétosellé à son sommet.

Pieds assez allongés, obsolètement pointillés, finement pubescents, d'un noir brillant et submétallique. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu. *Tibias* assez grêles, distinctement sétosellés sur leurs tranches : les postérieurs, surtout chez les σ , plus longs que les cuisses, très-faiblement ou à peine recourbés en dehors vers leur extrémité. *Tarses* étroits, les postérieurs aussi longs que les tibias, tous avec le 4^e article brusquement plus étroit et sensiblement plus court que le 3^e : les 2^e à 4^e graduellement plus courts : le 1^{er} beaucoup plus long que le suivant, et sensiblement plus que le dernier. *Ongles* plus (σ) ou moins (φ) sensiblement dentés en dessous à leur base.

Patrie : Cette espèce intéressante se rencontre aux environs de Paris. Elle nous a été communiquée par M. Ch. Brisout de Barneville.

Obs. Elle a le port de la précédente. Mais elle s'en distingue abondamment par sa forme plus allongée, par sa couleur bleuâtre, par sa pubescence plus fine, moins apparente et moins brillante, et par son prothorax moins transverse. Les yeux sont beaucoup moins sensiblement situés à leur côté interne, plus gros et plus saillants chez les σ , avec le front par conséquent beaucoup plus rétréci par ceux-ci dans son milieu, etc.

Elle a aussi un peu le faciès du *Mesodasytes plumbeus* ♀, et par sa couleur elle simule aussi l'espèce suivante ou *Metadasytes caeruleus*.

15. **Dasytes** (*Metadasytes*) **caeruleus**; FABRICIUS.

Très-allongé, peu convexe, très-finement pubescent, assez densement et assez fortement sétosellé en dessus, d'un bleu brillant parfois un peu verdâtre. Tête déprimée, fortement et assez densement ponctuée, subfovéolée sur son milieu et bimpressionnée en avant. Prothorax à peine moins long que large, un peu plus étroit que les élytres, sensiblement rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, obscurément subsilloné de chaque côté, grossièrement et plus ou moins densement ponctué sur son disque, plus densement et rugueusement latéralement. Elytres très-allongées (♂) ou allongées (♀), parallèles (♂) ou faiblement élargies en arrière (♀), largement arrondies au sommet, assez finement, densement et subrugueusement ponctuées. Tarses assez étroits, plus longs que les tibias, à 1^{er} article évidemment plus long que le 2^e, le 4^e brusquement plus étroit et sensiblement plus court que le 3^e.

♂ Tête, les yeux compris, beaucoup plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci très-gros et très-saillants. Front sensiblement moins large, dans sa partie rétrécie, que deux fois le diamètre transversal de l'œil, avec la fossette médiane et les impressions antérieures réunies en une seule et large excavation. Le dernier article des palpes maxillaires assez largement tronqué au bout. Antennes beaucoup plus longues que la moitié du corps, grêles, filiformes; fortement hérissées en dessus et en dessous de longs poils cendrés, redressés et légèrement frisés, à peine moins longs et un peu moins serrés supérieurement qu'inférieurement; à 2^e article à peine moins épais que le 1^{er}; le 3^e oblong; le 4^e allongé; les 5^e à 10^e très-allongés; le 5^e sensiblement; le 6^e à peine ou faiblement rétréci vers sa base; les 7^e à 10^e linéaires; le dernier un peu plus allongé que le pénultième, subcylindrique. Prothorax à peine moins long que large, sensiblement plus étroit que les élytres, transversalement subimpressionné sur son tiers postérieur. Elytres très-allongées, très-étroites, parallèles. Le 6^e segment ventral

court, circulairement subéchancré à son sommet, fortement impressionné au-devant de l'échancrure avec l'impression remplie en arrière par un tégument lisse, souvent de consistance moins ferme et plus ou moins ferrugineux : le 5^e fortement et subtriangulairement impressionné sur son milieu jusque près de la base, avec le fond de l'impression lisse : le 4^e parfois largement et triangulairement ou subcirculairement déprimé à son extrémité. *Ongles* de tous les pieds avec une forte dent subtronquée au sommet.

♀ *Tête*, les yeux compris, à peine aussi large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci médiocres et assez saillants. *Front*, beaucoup plus large, dans sa partie rétrécie, que deux fois le diamètre transversal antérieur d'un œil, avec les impressions isolées. *Le dernier article des palpes maxillaires* moins largement tronqué au bout. *Antennes* seulement un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; simplement et légèrement ciliées vers le sommet de chaque article ; le 2^e sensiblement moins épais que le 1^{er} : les 3^e à 10^e plus ou moins oblongs, faiblement et obtusément dentés en scie en dessous : le dernier suballongé, subfusiforme. *Prothorax* un peu plus étroit que les élytres, assez régulièrement convexe ou à peine transversalement impressionné vers son tiers postérieur. *Élytres* allongées, faiblement élargies en arrière. *Les derniers segments ventraux* simples et entiers : le 6^e saillant, obtusément arrondi à son sommet, parfois subimpressionné sur le milieu de sa base. *Ongles* de tous les pieds distinctement mais obtusément dentés en dessous, avec la dent subarrondie au sommet.

Hispa caerulea. FABRICIUS, Syst. Ent., p. 70, 5 (1775).

Lagria caerulea. FABRICIUS, Spec. Ins., t. II, app. 499.

Melyris caerulea. ILLIGER, Kaf. Preuss., t. I, p. 303, 1.

Dasytes caeruleus. PAYKULL, Faun. succ., t. II, p. 137 (1798). — FABRICIUS, Syst. El., t. II, p. 73, 7. — PANZER, Faun. Germ., 96, 10. — GYLLENHAL, Ins. Suec., t. I, p. 324, 1. — REDTENBACHER, Faun. austr., 2^e éd., p. 543, 2. — KIESENWETTER, Ins. Deut., t. IV, p. 636, 4.

Long. 0^m,0050 à 0^m,0067 (2 l. 1/4 à 3 l.). — Larg. 0^m,0014 à 0^m,0022 (2/3 l. à 1 l.).

Corps très-allongé, recouvert d'une très-fine pubescence couchée, d'un gris très-obscur, assez longue, peu serrée et peu distincte ; hérissé en

entre en dessus de soies noires et redressées, assez longues et assez serrées.

Tête plus (♂) ou moins (♀) large, fortement et assez densément ponctuée, d'un bleu brillant ou violacée, assez fortement sétosellée. *Front* déprimé, finement rebordé ou relevé de chaque côté le long des fossettes antennaires, creusé sur son milieu d'une fossette plus ou moins obsolette, et en avant de deux impressions longitudinales oblongues, réunies (♂) ou isolées (♀). *Epistome* plus ou moins rugueux et bleuâtre à sa base, transversalement et sérialemt sétosellé sur celle-ci, plus ou moins membraneux et roussâtre ou livide dans sa moitié antérieure. *Labre* subconvexe, obsolètement et subaspèremment pointillé, d'un noir brillant et métallique avec le bord antérieur d'un roux de poil, distinctement sétosellé, très-finement et brièvement cilié à son sommet de poils pâles. *Mandibules* rugueuses et sétosellées sur leurs côtés, noires avec leur pointe plus ou moins ferrugineuse. *Palpes* et autres parties de la bouche noirs avec la languette et parfois le sommet du dernier article des palpes roussâtres ou testacés.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) gros, plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez sensible, légèrement sinués à leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) développées, ruguleuses, plus (♂) ou moins (♀) ciliées; d'un noir plombé avec le 1^{er} article plus brillant; le 1^{er} plus (♂) ou moins (♀) épaissi en massue ovulaire: le 2^e subglobuleux, sensiblement plus court que le précédent, un peu moins (♂) ou évidemment moins (♀) épais que le 1^{er}: les 3^e et 4^e oblongs, obroniques, plus (♀) ou moins (♂) légèrement dentés en scie en dessous: le 4^e plus long que le précédent: les 5^e à 10^e plus (♂) ou moins (♀) développés, subégaux: le 6^e néanmoins paraissant à peine moins long que ceux entre lesquels il se trouve: le dernier plus long que le pénultième, très-allongé et subcylindrique (♂) ou suballongé et subfusiforme (♀), plus ou moins obtus à son sommet, paraissant un peu subsinué en dessous avant son extrémité, surtout chez les ♂.

Prothorax pas plus long ou à peine moins long que large à sa base; sensiblement (♂) ou un peu plus (♀) étroit que les élytres; sensible-

ment rétréci en avant; légèrement arrondi sur les côtés surtout vers leur milieu; tronqué au sommet et sur le milieu de la base, avec celle-ci parfois subsinuée au-devant de l'écusson, les angles fortement arrondis et les postérieurs plus largement; finement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur obsolète et les latéraux plus tranchants et plus relevés vers les angles postérieurs; faiblement convexe; offrant de chaque côté un sillon longitudinal peu marqué et sinué; obsolètement subsilloné ou transversalement impressionné sur son tiers postérieur, avec le sillon terminé latéralement à ses deux bouts par une impression plus (♂) ou moins (♀) forte, parfois (♂) en forme de large fossette; présentant aussi près des angles antérieurs une impression fovéiforme plus (♂) ou moins (♀) prononcée et terminant ordinairement les sillons longitudinaux des côtés; grossièrement et plus ou moins densément ponctué, avec le milieu du disque parfois (♂) un peu plus lisse, et l'intervalle entre les sillons sublatéraux et le bord externe un peu plus densément et plus rugueusement ponctué; d'un bleu brillant, souvent violet et quelquefois verdâtre; revêtu d'une très-fine pubescence couchée; assez longue, d'un gris très-obscur et peu apparente; hérissé en outre de soies noires et redressées, assez longues et assez serrées.

Écusson en trapèze ou en carré transverse, tronqué au sommet, à peine ponctué ou presque lisse, d'un bleu brillant, à peine pubescent.

Élytres plus (♂) ou moins (♀) allongées, plus (♂) ou moins (♀) étroites; parallèles (♂) ou faiblement et subarcuément élargies après leur milieu; largement et simultanément arrondies au sommet, avec l'angle apical subarrondi et le rebord sutural nul ou indistinct (1); très-peu convexes ou plus (♂) ou moins (♀) subdéprimées le long de la suture; assez finement, densément et subrugueusement ponctuées; d'un bleu brillant, souvent violet ou verdâtre; revêtues d'une très-fine pubescence couchée, assez longue, d'un gris très-obscur et peu apparente; hérissées en outre de soies noires et redressées, assez longues mais un peu moins serrées que celles du prothorax, entremêlées surtout intérieu-

(1) Comme dans le sous-genre *Mesodasytes*, le rebord sutural manque aussi dans les trois espèces de *Meladasytes*.

rement d'autres soies semblables mais un peu couchées. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-obsolètement, éparsement et subrugueusement pointillé; distinctement et éparsement pubescent, avec quelques soies redressées; d'un bleu brillant, foncé ou verdâtre, avec le bord apical des quatre premiers segments ventraux noirs et de consistance moins solide. *Métasternum* plus lisse sur la majeure partie de son disque, subsilloné sur sa ligne médiane. *Ventre* avec le 2^e segment un peu moins court que le 3^e: celui-ci et le 4^e subégaux: le 5^e à peine plus développé. *Pygidium* assez fortement sétosellé.

Pieds allongés, obsolètement pointillés, très-finement pubescents, d'un bleu foncé et verdâtre assez brillant, avec les tarses noirs ou brunâtres. *Cuisses* faiblement élargies, éparsement sétosellées en dessous. *Tibias* plus (♂) ou moins (♀) grêles, droits, plus longs que les cuisses, les postérieurs surtout, chez les ♂ principalement; tous distinctement et longuement sétosellés sur leurs tranches. *Tarses* assez étroits, les antérieurs un peu, les autres évidemment plus longs que les tibias; avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts: le 4^e brusquement plus étroit et sensiblement moins long que le 3^e: le 1^{er} évidemment plus long que le suivant et subégal au dernier: celui-ci sublinéaire. *Ongles* plus (♂) ou moins (♀) fortement dentés en dessous à leur base.

Patrie: Cette espèce se prend assez communément sur les fleurs des pins, dans presque toute la France, principalement sur les collines et les petites montagnes.

Obs. La couleur passe du verdâtre au violet foncé. Les tarses sont parfois un peu roussâtres, sans doute chez les sujets immatures.

5^{me} Sous-genre, PSEUDODASYTES ; Mulsant et Rey (1).

Etymologie : *pseudos*, faux ; *Dasytes*, Dasyte.

- a. *Côtés du prothorax et sommet des élytres rouges. Antennes des ♂ pas plus longues que la moitié du corps, à 7^e à 10^e articles sub-allongés ou allongés, mais sensiblement rétrécis vers leur base.* *Terminalis.*
- aa. *Prothorax et élytres concolorés. Antennes des ♂ plus longues que la moitié du corps, à 8^e à 10^e articles très-allongés, linéaires ou sublinéaires.*
- b. *Tibias et base des tarsi plus ou moins testacés. Élytres à pubescence grise peu serrée, à séries de points noirs dénudés peu apparentes. Corps très-allongé (♂) ou allongé (♀) Fusculus.*
- bb. *Tibias et tarsi concolorés. Élytres à pubescence grise serrée, à séries de points noirs dénudés bien tranchées. Corps très-allongé (♂) ou oblong (♀) Subaeneus.*

16. **Dasytes** (Pseudodasytes) **terminalis** ; ROSENBAUER.

Très-allongé (♂) ou suballongé (♀), peu convexe, finement pubescent, brièvement sétosellé en dessus ; d'un noir brillant avec l'extrémité des élytres et le prothorax rouges, celui-ci avec une tache discoïdale noire (♀), quelquefois (♂) envahissant presque toute sa surface. Tête déprimée ou subdéprimée, finement et assez densément ponctuée, fovéolée sur son milieu et bimpressionnée en avant. Prothorax à peine moins long que large, sensiblement plus étroit que les élytres, à peine rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, finement et densément ponctué, distinctement sillonné de chaque côté du disque. Élytres très-allongées (♂) ou suballongées (♀), parallèles (♂) ou subélargies en arrière (♀), largement arrondies au sommet, très-densément, finement et subrugueusement

(1) Ce dernier sous-genre se distingue d'une manière plus tranchée des précédents : 1^o par sa forme plus disparate du ♂ à la ♀ ; 2^o par ses tarsi plus grêles et plus filiformes ; 3^o par la dent des ongles plus réduite ou même obsolète. Il mériterait d'être élevé au rang de genre, si les femelles n'offraient pas un air d'affinité frappante avec celles de quelques autres *Dasytes*.

punctuées, parsees sur la suture chez les ♀ d'une grande tache en forme d'X et composée de poils blanchâtres. Tarses étroits, filiformes, à 1^{er} article sensiblement plus long que le 2^e et que le dernier.

♂ *Tête*, les yeux compris, beaucoup plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci très-gros et très-saillants, à facettes grossières. *Front* sensiblement plus large, dans sa partie rétrécie, que le diamètre transversal antérieur d'un œil, avec les impressions réunies en une seule excavation. *Antennes* aussi longues environ que la moitié du corps, plus grêles vers leur extrémité, densément et assez brièvement ciliées de poils mous et blanchâtres, redressés en dessous, un peu plus courts et semi-couchés en dessus; à 2^e article à peine moins épaissi que le 1^{er} : les 3^e et 4^e suboblongs, prolongés en dessous en dents de scie émoussées : les 5^e et 6^e un peu plus et angulairement dilatés inférieurement : les 6^e à 10^e plus ou moins allongés, graduellement moins dentés en scie en dessous ou toujours sensiblement rétrécis vers leur base : le dernier très-allongé, subcylindrique ou subcylindrico-fusiforme. *Prothorax* à peine ou légèrement arrondi sur les côtés, subimpressionné sur le milieu de sa base, transversalement subsillonné avant son sommet, presque entièrement noir ou avec une légère transparence rouge vers les angles postérieurs. *Élytres* très-allongées, étroites, parallèles, distinctement et presque uniformément pubescentes. Les 5^e et 6^e segments ventraux longitudinalement subimpressionnés sur leur milieu : le dernier court, à peine subéchancré à son sommet.

♀ *Tête*, les yeux compris, à peine aussi large ou un peu moins large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci médiocres et peu saillants, à facettes fines. *Front* beaucoup plus large, dans sa partie rétrécie, que deux fois le diamètre transversal antérieur de l'œil, avec les impressions plus faibles et isolées. *Antennes* dépassant à peine la base du prothorax, sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité, simplement et légèrement ciliées en dessous au sommet de chaque article : le 2^e sensiblement moins épaissi que le 1^{er} : le 5^e oblong, obconique : le 4^e à peine plus long que large, obtusément denté en scie en dessous : les 5^e à 10^e subtransversés, obtusément dentés en scie intérieurement : le dernier en ovale subacu-

miné. *Prothorax* légèrement arrondi sur les côtés, assez régulièrement subconvexe; rouge, avec une grande tache noire sur son disque. *Élytres* suballongées, subélargies en arrière, très-finement et obsolètement pubescentes, mais parées sur le dos d'une espèce d'X, grande, commune aux deux étuis et formée de poils blanchâtres plus serrés et plus apparents. Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers.

Dasytes terminalis. ROSENHAUER, Thierç Andak., p. 154. — JACQUELIN DU VAL, Gen. col. Eur. tab., 43, fig. 221.

Dasytes X. WALTJ, Silberm., IV, 62.

♂ Var. A. *Prothorax* un peu plus court, rouge de brique, avec une petite tache discoïdale noire. *Élytres* avec la pubescence condensée sur le tiers antérieur en une bande cendrée, et postérieurement en une grande tache arrondie, également cendrée et située au-devant de la tache rouge de l'extrémité.

Long. 0^m,0034 à 0^m,0044 (1 l. 1/2 à 2 l.). — Larg. 0^m,0011 à 0^m,0014 (1/2 l. à 2/3 l.).

Corps très-allongé (♂) ou suballongé (♀), recouvert d'une fine pubescence couchée, cendrée et plus ou moins apparente; hérissé en outre en-dessus de soies noires et redressées, courtes, assez serrées sur la tête et le prothorax, plus ou moins obsolètes sur les élytres.

Tête plus (♂) ou moins (♀) large, finement et assez densément ponctuée, d'un noir brillant, distinctement et brièvement sétosellée. Front déprimé (♂) ou subdéprimé (♀), finement rebordé (♀) ou relevé (♂) de chaque côté le long des fossettes antennaires, fovéolé en arrière sur son milieu, creusé en avant de deux impressions longitudinales oblongues; plus ou moins prononcées, isolées (♀) ou réunies (♂) ensemble et avec la fossette médiane en une large excavation. Epistome d'un noir brillant et subponctué à sa base, submembraneux et d'un livide obscur dans sa moitié antérieure. Labre subconvexe, d'un noir brillant, presque lisse ou obsolètement pointillé, légèrement sétosellé, roussâtre et brièvement cilié à son bord apical. Mandibules noires avec leur extrémité souvent d'un roux de poix. Palpes et parties inférieures de la bouche noirs avec la languette testacée.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) gros, plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez court, subentiers à leur côté interne.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) développées, très-obsoletement ruguleuses, plus (♂) ou moins (♀) ciliées, d'un noir assez brillant; avec le 1^{er} article plus (♂) ou moins (♀) épaissi en massue ovulaire: le 2^e subglobuleux, sensiblement plus court que le précédent, à peine (♂) ou sensiblement (♀) moins renflé: les 3^e et 4^e oblongs ou sub-oblongs, plus (♂) ou moins (♀) dentés en scie en dessous: les 5^e à 10^e plus ou moins développés (♂), ou plus ou moins transverses ou submoniliformes (♀): le dernier beaucoup plus grand que le pénultième, très-allongé et subcylindrico-fusiforme (♂) ou obovale (♀), obtusément acuminé au sommet.

Prothorax pas plus long (♂) ou à peine moins long (♀) que large; sensiblement plus étroit que les élytres; un peu et assez brusquement rétréci en avant surtout à partir du tiers antérieur; plus (♂) ou moins (♀) légèrement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et au milieu de sa base, avec celle-ci parfois subsinuée au-devant de l'écusson, les angles fortement arrondis et les postérieurs plus largement; très-finement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur très-obsolet; faiblement convexe; offrant de chaque côté un sillon longitudinal assez marqué, subsinué et laissant entre lui et le bord externe un intervalle plus large antérieurement; obsoletement subsilloné en travers avant son sommet et largement subimpressionné sur le milieu de sa base, chez les ♂ principalement; finement et densément ponctué, avec la ponctuation à peine plus serrée et à peine plus rugueuse sur les côtés; d'un rouge brillant, avec le disque paré d'une tache noire plus (♂) ou moins (♀) étendue; revêtu d'une très-fine pubescence couchée, flave ou cendrée; hérissé en outre de soies noires, redressées, courtes et assez serrées.

Écusson en carré ou en trapèze subtronqué au sommet, finement rugueux, d'un noir assez brillant, à peine pubescent.

Élytres très-allongées (♂) ou suballongées (♀), quatre (♀) ou cinq (♂) fois aussi longues que le prothorax: parallèles (♂) ou très-faiblement élargies après leur milieu (♀); largement et simultanément arrondies

au sommet, avec l'angle apical subarrondi et le rebord sutural très-fin et seulement visible sur le dernier quart; très-peu convexes, et plus (♂) ou moins (♀) subdéprimées le long de la suture; finement, très-dense-ment et subrugueusement ponctuées; d'un noir brillant, et parées à leur sommet d'une assez grande tache écarlate, commune aux deux étuis et remontant un peu sur les côtés et sur la suture; revêtues d'une fine pubescence serrée et grisâtre, assez uniforme chez les ♂, condensée chez les ♀ en une espèce de grande X blanchâtre, ou de deux C, l'un normal, l'autre renversé, réunis dos à dos sur la suture; parsemées en outre de soies noires et redressées, courtes, assez rares, plus ou moins obsolètes, entremêlées surtout intérieurement de soies semblables mais semi-couchées. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps obsolètement, densement et subrugueusement pointillé, d'un noir assez brillant, finement et assez densement pubescent, avec quelques soies redressées. *Métasternum* presque lisse en arrière de chaque côté, marqué sur sa ligne médiane d'un sillon lisse et peu profond. *Ventre* avec les 2^e à 4^e segments graduellement un peu plus courts: le 5^e pas plus développé que le précédent. *Pygidium* longuement et épar-
sement sétosellé.

Pieds allongés, obsolètement, densement et rugueusement pointillés, finement pubescents, d'un noir assez brillant, avec les tarses parfois brunâtres et les insertions des trochanters d'un roux testacé. *Cuisses* à peine élargies dans leur milieu. *Tibias* plus (♂) ou moins (♀) grêles, droits, un peu plus longs que les cuisses, légèrement sétosellés surtout sur leur tranche externe. *Tarses* étroits, filiformes, beaucoup plus longs que les tibias chez les ♂: les antérieurs à peine, les intermédiaires et postérieurs un peu plus longs que les tibias chez les ♀: avec les 1^{er} à 4^e articles très-allongés et graduellement plus courts; le 4^e sensible-ment plus long que le suivant et que le dernier (1): celui-ci sublinéaire ou à peine élargi vers son extrémité. *Ongles* de tous les pieds petits,

(1) Dans le sous-genre *Pseudodasytes*, les pieds, surtout des ♂, sont plus déve-
loppés et plus grêles que dans les autres sous-genres; les tarses sont plus étroits,
plus allongés, avec leur 1^{er} article toujours notablement plus long que le dernier.

très-grêles, très-obsolètement ou à peine dentés en dessous à leur base (1).

Patrie : Cette espèce se trouve principalement sur les fleurs des cistes, en Espagne, dans le Roussillon et dans la Provence. Nous l'avons reçue de cette première contrée de M. Seidlitz, et des environs d'Hyères de M. Perris.

Obs. La variété A nous a été donnée par M. Arias. Elle est un peu plus grande, et les articles extérieurs des antennes nous paraissent proportionnellement plus allongés.

Les ♂ ont quelquefois le prothorax presque entièrement noir. Les ♀ offrent, rarement, leur prothorax presque complètement rouge.

17. *Dasytes* (Pseudodasytes) *fuscus*; ILLIGER.

Très-allongé (♂) ou allongé (♀), peu convexe, finement et assez densément pubescent, assez brièvement sétosellé en dessus ; d'un bronze obscur et assez brillant avec les tibias et la base des tarses testacés. Tête déprimée, densément et rugueusement ponctuée, fortement fovéolée sur son milieu et fortement biimpressionnée en avant. Prothorax aussi long que large, sensiblement plus étroit que les élytres, sensiblement rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, finement, très-densément et rugueusement ponctué et encore plus densément et plus rugueusement latéralement. Élytres plus (♂) ou moins (♀) allongées, parallèles (♂) ou subélargies en arrière (♀) ; assez étroitement arrondies au sommet, finement, densément et subrugueusement ponctuées, avec des séries de taches dénudées peu tranchées. Tarses étroits, filiformes, plus longs que les tibias, avec le 1^{er} article beaucoup plus long que le suivant et que le dernier.

♂ Tête, les yeux compris, beaucoup plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci très-gros et très-saillants, à fa-

(1) Un des caractères importants de ce sous-genre, c'est d'avoir la dent des ongles très-obsolète et à peine saillante, dans les deux sexes.

cettes grossières. *Front* un peu plus large, dans sa partie rétrécie, que le diamètre transversal antérieur d'un œil, avec les impressions et la fossette médiane réunies en une seule excavation. *Antennes* à peine moins longues que la moitié du corps, grêles vers leur extrémité; assez densément ciliées de poils blanchâtres, assez longs, redressés et un peu frisés en dessous, un peu plus courts et semi-couchés en dessus; à 2^e article presque aussi épaissi que le 1^{er} : le 3^e oblong, sensiblement en dent de scie émoussée : les 4^e à 7^e plus ou moins allongés, plus ou moins faiblement dentés en scie en dessous : les 8^e à 10 très-allongés, sublinéaires : le dernier encore plus allongé, subcylindrique. *Prothorax* beaucoup plus étroit que les élytres, largement subimpressionné sur le milieu de sa base, obsolètement et transversalement subsilloné avant son sommet, distinctement biimpressionné vers les côtés. *Élytres* très-allongées, très-étroites et parallèles. *Les 5^e et 6^e segments ventraux* longitudinalement subimpressionnés dans leur milieu : le dernier obsolètement subéchancré à son sommet.

♀ *Tête*, les yeux compris, aussi large ou à peine plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci médiocres et assez saillants, à facettes fines. *Front* plus large que deux fois le diamètre transversal antérieur d'un œil, avec les impressions et la fossette médiane isolées. *Antennes* dépassant un peu la base du prothorax, graduellement et à peine épaissies vers leur extrémité; simplement et légèrement ciliées ou fasciculées vers le sommet de chaque article : le 2^e un peu moins épaissi que le 1^{er} : les 3 et 4^e oblongs, obconiques : les 5^e à 10^e suboblongs, légèrement dentés en scie en dessous : le dernier en ovale oblong subacuminé. *Prothorax* sensiblement plus étroit que les élytres, assez régulièrement subconvexe sur son disque, à peine biimpressionné sur les côtés. *Élytres* allongées, subélargies en arrière. *Les 5^e et 6^e segments ventraux* simples et entiers : le dernier obtusément arrondi ou subtronqué au sommet.

Melyris fuscula, ILLIGER, Mag., 1, p. 82, 2-3.

Dasytes fusculus, GYLLENHAL, Ins. Suec., t. IV, app., p. 336, 4-5. — REDTENBACHER, Faun. aust., 2^e éd. p., 544, 9. — KIESENWETTER, Ins. deut., t. IV, p. 637, 6.

♂ Var. A. *Tibias et tarsi* plus ou moins rembrunis.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0055 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0014 à 0^m,0017 (2/3 l. à 3/4 l.).

Corps plus (♂) ou moins (♀) allongé, recouvert d'une fine pubescence couchée, cendrée et assez serrée; hérissé en outre en dessus de soies noires et redressées, assez serrées sur la tête et le prothorax, plus rares et plus ou moins obsolètes sur les élytres.

Tête plus (♂) ou moins (♀) large, finement, densément et rugueusement ponctuée, d'un bronzé obscur assez brillant, distinctement et brièvement sétosellée. *Front* déprimé, finement rebordé (♀) ou relevé (♂) de chaque côté le long des fossettes antennaires; creusé en arrière sur son milieu d'une fossette ou impression arrondie, assez large et assez profonde, et en avant de deux impressions longitudinales, oblongues, bien prononcées, isolées (♀) ou plus ou moins réunies (♂) ensemble et avec la fossette médiane pour ne former qu'une seule et large excavation. *Epistome* rugueux et d'un bronzé foncé et brillant à sa base, sériale et transversalement sétosellé sur celle-ci, submembraneux et d'un livide obscur et mat dans sa moitié antérieure. *Lèvre* subconvexe, obsolètement ponctué, d'un noir brillant et submétallique, distinctement sétosellé, avec son bord apical roussâtre et brièvement cilié de soies pâles. *Mandibules* ruguleuses, sétosellées et submétalliques à leur base, plus ou moins ferrugineuses à leur extrémité. *Palpes* et autres parties de la bouche d'un noir de poix avec la languette testacée.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) gros, plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle très-court, subentiers à leur côté interne.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) développées, ruguleuses, plus (♂) ou moins (♀) ciliées, d'un noir submétallique avec les deux premiers articles plus lisses et plus brillants; le 1^{er} épaissi en massue subovulaire; le 2^e sensiblement plus court que le précédent, presque aussi (♂) ou un peu moins (♀) renflé; les 3^e à 10^e plus (♂) ou moins (♀) développés; le 6^e paraissant un peu plus court que ceux entre lesquels il se trouve; le dernier plus long que le pénultième, très-

allongé et subcylindrico-fusiforme (σ), ou obovale-oblong, (φ) sub-acuminé au sommet, parfois (σ) subsinué en dessous avant celui-ci.

Prothorax aussi long ou à peine plus long que large à sa base; sensiblement plus étroit que les élytres; sensiblement rétréci en avant; légèrement arrondi sur le milieu de ses côtés; tronqué au sommet et à sa base, avec tous les angles fortement arrondis et les postérieurs (φ) un peu plus largement; très-finement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur très-obsolète; faiblement convexe; obsolètement sillonné en travers avant son sommet et largement subimpressionné sur le milieu de sa base chez les σ principalement, plus (σ) ou moins (φ) sensiblement impressionné sur les côtés vers les angles antérieurs et au-devant des postérieurs, parfois obsolètement subsillonné sur sa ligne médiane chez les φ ; finement, très-dense-ment et rugueusement ponctué sur son disque, avec la ponctuation graduellement encore plus dense et plus rugueuse latéralement; d'un bronzé obscur et ordinairement peu brillant; revêtu d'une fine pubescence couchée et cendrée, et hérissé en outre de soies noires et redressées, assez serrées et plus ou moins courtes.

Écusson en carré transverse et obtusément tronqué au sommet, finement ruguleux, finement pubescent, d'un bronzé obscur et peu brillant.

Élytres très-allongées (σ) ou allongées (φ), quatre (φ) ou cinq (σ) fois aussi longues que le prothorax; parallèles (σ) ou faiblement élargies après leur milieu (φ); assez étroitement arrondies au sommet, avec l'angle apical subarrondi et le rebord sutural peu distinct ou seulement en arrière; très-peu convexes ou plus (σ) ou moins (φ) subdéprimées le long de la suture; finement, densément et subrugueusement ponctuées; d'un bronzé obscur et un peu brillant; recouvertes d'une fine pubescence couchée, cendrée, assez serrée et bien distincte, confusément interrompue surtout chez les φ par des séries de taches dénudées; parsemées en outre de soies noires et redressées, courtes. *Épaules* saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement, densément, obsolètement et subrugueusement pointillé, d'un bronzé obscur et assez brillant, finement pubescent, avec quelques soies redressées. *Métasternum* lisse en ar-

rière de chaque côté et sur le milieu de son disque, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. *Ventre* avec le 2^e segment un peu plus long que le suivant : les 3^e à 5^e subégaux. *Pygidium* distinctement sétosellé à son sommet.

Pieds assez allongés, obsolètement et subrugueusement pointillés, finement pubescents, d'un bronzé obscur assez brillant avec les trochanters antérieurs et intermédiaires, la base des postérieurs, les tibias et la base des tarsi testacés, ceux-ci plus ou moins et graduellement rembrunis vers leur extrémité. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu, avec quelques rares soies en dessous. *Tibias* droits, plus (♂) ou moins (♀) grêles, légèrement sétosellés surtout en dehors : les intermédiaires et postérieurs plus longs que les cuisses. *Tarsi* étroits, filiformes, les antérieurs évidemment, les intermédiaires et postérieurs beaucoup plus longs que les cuisses surtout chez les ♂ ; avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts, allongés chez les ♂ ; le 1^{er} beaucoup plus long que le suivant et que le dernier : celui-ci à peine plus large vers son extrémité. *Ongles* de tous les pieds très-obsolètement et obtusément dentés en dessous à leur base.

Patrie : Cette espèce est rare en France. Particulière aux régions froides, on la rencontre dans les Alpes, principalement en battant les sapins.

Obs. La ♀ ressemble beaucoup à celle du *Dasytes flavipes*. Elle en diffère par une taille plus forte, par son front plus fortement impressionné, par ses antennes concolores, par son prothorax un peu moins oblong et plus densément ponctué, et surtout par ses tarsi beaucoup plus développés, etc.

Le ♂ se distingue en outre de la ♀ par une teinte ordinairement moins bronzée, par ses tibias et ses tarsi plus grêles et encore plus allongés. Il a quelquefois les tibias plus ou moins rembrunis (variété A).

13. ***Dasytes*** (*Pseudodasytes*) ***subaeneus*** ; SCHÖNHEID.

Très-allongé (♂) ou *oblong* (♀), *plus* (♀) ou *moins* (♂) *convexe*, *densément pubescent*, *assez brièvement sétosellé en dessus*, *d'un noir plombé*

ou bronzé assez brillant. Tête déprimée, assez finement et densément ponctuée, subfovéolée sur son milieu et biimpressionnée en avant. Prothorax subtransverse, sensiblement plus étroit que les élytres, un peu rétréci en avant, sensiblement arrondi sur les côtés, finement et obsolètement ponctué sur son disque, à peine plus densément et subrugueusement sur les côtés. Élytres assez molles, plus (♂) ou moins (♀) allongées, parallèles (♂) ou subélargies en arrière (♀), assez largement arrondies au sommet, finement, très-densément et subrugueusement ponctuées, avec des séries longitudinales de points subélevés, brillants, dénudés et bien distincts. Tarses étroits, filiformes, plus longs que les tibias, avec le 1^{er} article beaucoup plus long que le 2^e et sensiblement plus que le dernier.

♂ Tête, les yeux compris, beaucoup plus large que le prothorax, avec ceux-ci gros et très-saillants, à facettes grossières. Front sensiblement plus large dans sa partie rétrécie que le diamètre transversal antérieur d'un œil, plus lisse entre les yeux, avec les impressions et la fossette médiane réunies en une seule et large excavation plus ou moins lisse. Antennes très-grêles, sensiblement plus longues que la moitié du corps, assez finement, assez brièvement et densément ciliées en dessous de poils mous, blanchâtres et redressés ; à 3^e et 4^e articles suballongés et obconiques : les 5^e à 7^e allongés, subdilates et obtusément angulés ou subarrondis à leur tranche interne : les 8^e à 10^e sublinéaires, parfois plus ou moins rétrécis intérieurement à leurs deux extrémités, et plus ou moins cintrés en dedans sur leur tranche supérieure ainsi que quelquefois les deux précédents : le dernier encore plus allongé, subcylindrique, faiblement subsinué ou subéchancré avant son sommet à sa tranche inférieure. Prothorax à peine moins long que large, beaucoup plus étroit que les élytres ; à côtés presque droits et subparallèles depuis la base jusqu'au tiers antérieur où ils sont sensiblement arrondis ; obsolètement subsilloné en travers avant son sommet, subdéprimé au devant de l'écusson, assez fortement et obliquement impressionné au devant des angles postérieurs. Élytres très-allongées, très-étroites, parallèles, subdéprimées le long de la suture, obsolètement sétosellées. Les 5^e et 6^e segments ventraux longitudinalement et plus ou moins faiblement impressionnés sur leur milieu : le dernier tronqué à son sommet.

♀ *Tête*, les yeux compris, à peine aussi large ou un peu moins large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci médiocres et peu saillants, à facettes grossières. *Front* sensiblement plus large que deux fois le diamètre transversal antérieur d'un œil, pas plus lisse entre les yeux, avec les impressions antérieures et la fossette médiane moins prononcées et isolées. *Antennes* beaucoup plus courtes que la moitié du corps, dépassant un peu la base du prothorax, graduellement et sensiblement plus épaisses vers leur extrémité, simplement et légèrement ciliées vers le sommet de chaque article : les 3^e et 4^e oblongs : les 5^e à 10^e suboblongs ou à peine plus longs que larges, très-obscurément dentés en scie en dessous : le dernier en ovale-oblong subacuminé. *Prothorax* un peu moins long que large, sensiblement plus étroit que les élytres, à côtés sensiblement arrondis dès leur base ; assez régulièrement subconvexe, à peine impressionné sur les côtés. *Élytres* oblongues, assez larges, faiblement élargies en arrière, subconvexes sur le dos, distinctement sétosellées. Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers : le dernier subarrondi ou subtronqué à son sommet, parfois subimpressionné sur le milieu de sa base.

Dasytes subaeneus SCHOENHERR, Syn. Ins., t. III, 15-20. — REDTENBACHER, Faun. austr., 2^e ed., p. 344, 7. — KIESENWETTER, Ins. deut., t. IV, p. 640, 8. *Melyris aeneus*. OLIVIER, Ent., t. II, n^o 21, p. 11, 14, tab. 3, fig. 14. *Dasytes scaber*. SUFFRIAN, Stettin, Ent. Zeit., 1843, p. 336.

Long. 0^m,0034 à 0^m,0050 (1 1/2 à 2 1/4 l.). — Larg. 0^m,0012 à 0^m,0014 (1/2 à 2/3 l.).

Corps très-allongé (♂) ou oblong (♀), revêtu d'une fine pubescence cendrée ou d'un flave argenté, tout à fait couchée, serrée, imprimant à tout le dessus du corps une teinte grisâtre ; hérissé en outre en dessus de soies noires et redressées, assez courtes chez les ♂, un peu plus longues et un peu plus fournies chez les ♀.

Tête plus (♂) ou moins (♀) large, assez finement et densément ponctuée, plus lisse entre les yeux chez les ♂, d'un noir bronzé brillant, plus (♀) ou moins (♂) densément pubescente et plus (♀) ou moins (♂) grisâtre par l'effet de la pubescence, distinctement sétosellée. *Front* déprimé, finement rebordé (♀) ou relevé (♂) sur les côtés le long des fossettes

antennaires, creusé en arrière sur son milieu d'une fossette plus (σ) ou moins (φ) marquée, et en avant de deux impressions longitudinales, oblongues et bien distinctes, isolées chez les φ , ou bien plus ou moins réunies ensemble et avec la fossette médiane, chez les σ , pour former une seule et large excavation plus ou moins lisse. *Epistome* rugueux et d'un bronzé foncé et brillant à sa base, transversalement et sériale-ment sétosellé sur celle-ci, submembraneux et d'un livide obscur dans sa moitié antérieure. *Labre* subconvexe, plus ou moins sensiblement ponctué, d'un noir de poix brillant, assez longuement sétosellé, avec son bord apical roussâtre et brièvement cilié de poils pâles. *Mandibules* subruguleuses, légèrement sétosellées et d'un noir métallique à leur base, plus ou moins ferrugineuses vers leur extrémité. *Palpes* et autres parties inférieures de la bouche d'un noir de poix, avec la *langnette* pâle.

Yeux plus (σ) ou moins (φ) gros, plus (σ) ou moins (φ) saillants, d'un noir opaque parfois avec des reflets argentés, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez court, subentiers à leur bord interne.

Antennes plus (σ) ou moins (φ) développées, absolument ruguleuses, plus (σ) ou moins (φ) ciliées en dessous; d'un noir assez brillant et submétallique; avec le 1^{er} article épaissi en massue subovalaire: le 2^e sensiblement moins long que le 1^{er}, un peu moins renflé, subglobuleux: les 3^e et 4^e suballongés (σ) ou oblongs (φ): les 4^e à 10^e plus (σ) ou moins (φ) développés: le dernier beaucoup plus long que le pénultième, très-allongé et subcylindrique (σ), ou ovulaire-oblong (φ), obtusément acuminé au sommet.

Prothorax à peine moins (σ) ou un peu moins (φ) long que large; sensiblement plus étroit que les élytres; un peu rétréci en avant à partir de sa moitié (φ) ou de son tiers antérieur (σ); plus (φ) ou moins (σ) sensiblement arrondi sur le milieu (φ) ou seulement sur le devant (σ) de ses côtés; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec celle-ci parfois subsinuée au-devant de l'écusson, tous les angles fortement arrondis, les postérieurs plus largement, les antérieurs plus (σ) ou moins (φ) infléchis; très-finement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur obsolète; plus (σ) ou moins (φ) faiblement convexe; obsolètement subsilloné en travers avant son sommet chez les σ prin-

cipalement; creusé sur les côtés au-devant des angles postérieurs d'une impression oblique, plus ou moins prononcée chez les σ , souvent obsolète ou indistincte chez les φ ; largement déprimé au-devant de l'écusson chez les σ ; finement et plus (σ) ou moins (φ) obsolètement ponctué sur son disque, à peine plus densément et plus rugueusement sur les côtés; d'un noir plombé (σ) ou bronzé (φ) plus (σ) ou moins (φ) brillant; revêtu d'une fine pubescence couchée, cendrée (σ) ou d'un flave argenté ou semi-doré (φ), plus (φ) ou moins (σ) serrée, et imprimant à la surface du pronotum une teinte plus (φ) ou moins (σ) grisâtre; hérissé en outre de soies noires et redressées, assez courtes chez les σ , un peu plus longues et un peu plus fournies chez les φ .

Écusson trapézoïdiforme, tronqué au sommet, finement rugueux, plus ou moins pubescent, d'un noir plombé (σ) ou bronzé (φ), plus (σ) ou moins (φ) brillant, plus (φ) ou moins (σ) grisâtre par l'effet de la pubescence.

Élytres très-étroites et très-allongées (σ) ou oblongues (φ), trois fois et demie (φ) ou cinq fois (σ) aussi longues que le prothorax; assez molles; parallèles (σ) ou faiblement élargies après leur milieu (φ); assez largement et simultanément arrondies au sommet, avec l'angle apical subarrondi et le rebord sutural à peine distinct et seulement en arrière; subdéprimées le long de la suture chez les σ , subconvexes sur le dos chez les φ ; finement, très-densément et subrugueusement ponctuées; d'un noir plombé (σ) ou bronzé (φ) plus ou moins brillant; recouvertes d'une fine pubescence tout à fait couchée, serrée, cendrée chez les σ , un peu plus longue, plus fournie et d'un flave argenté ou semi-doré chez les φ , et imprimant aux étuis une teinte plus (φ) ou moins (σ) grisâtre mais interrompue par des séries longitudinales bien distinctes de points subélevés, dénudés et brillants, presque subtuberculeux chez les φ , hérissées en outre de soies noires et redressées, assez courtes et clairsemées chez les σ , un peu plus longues et un peu plus fournies chez les φ , entremêlées elles-mêmes, surtout intérieurement, de soies semblables mais un peu plus courtes et semi-couchées. *Épaules* saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, obsolètement, densément et subrugueusement pointillé, d'un noir plombé assez brillant, finement et plus (♀) ou moins (♂) densément pubescent, avec quelques soies redressées. *Métasternum* plus lisse de chaque côté en arrière et sur son milieu, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. *Ventre* avec les 2^e à 4^e segments graduellement et à peine plus courts : le 5^e subégal au précédent. *Pygidium* éparsement sétosellé à son sommet.

Pieds plus (♂) ou moins (♀) allongés, obsolètement et subrugueusement pointillés, très-finement pubescents, d'un noir plombé ou bronzé assez brillant. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu. *Tibias* plus (♂) ou moins (♀) grêles, à peine recourbés en dehors vers leur extrémité, sensiblement plus longs que les cuisses, légèrement sétosellés sur leurs tranches, surtout sur l'externe. *Tarses* étroits, filiformes : les antérieurs un peu plus longs ; les intermédiaires et postérieurs sensiblement (♀) ou beaucoup (♂) plus longs que les tibias ; tous avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts, allongés chez les ♂ : le 1^{er} beaucoup plus long que le 2^e et sensiblement plus que le dernier : celui-ci sublinéaire. *Ongles* de tous les pieds à peine ou obsolètement dentés en dessous à leur base.

Patrie : Cette espèce est assez commune sur les herbes, sur les coteaux arides, dans toute la France : les environs de Paris, de Lyon, de Tournus, de Cluny, le Beaujolais, le Bugey, les Alpes, le Languedoc, la Provence, etc.

Obs. Cette espèce est remarquable par la teinte grisâtre que lui imprime sa pubescence dans les deux sexes. Le ♂ a les élytres plus étroites que chez aucune autre espèce. La ♀ bien plus courte et proportionnellement plus large que le ♂, ressemble à la variété B (*seriatus*) du *Dasytes griseus* ; mais elle s'en distingue par son prothorax sensiblement plus étroit que les élytres, et par ses tarses plus étroits et plus allongés. Les points dénudés sont aussi plus distincts et plus élevés.

Genre LOBONYX, *Lobonyx*; J. Du Val.

JACQUELIN DU VAL, Glan. ent., 1. 42. — Gen. Col. eur., p. 183, pl. 45, fig. 225.

Étymologie : *Λοβός*, lobe; *ὄνυξ*, ongle.

CARACTÈRES : Corps allongé, éparsément hérissé en dessus de soies subhispides.

Tête assez grosse, subtransverse, inclinée, triangulairement rétrécie en avant, plus étroite que le prothorax dans les deux sexes. *Front* large, faiblement prolongé au-devant du niveau des yeux. *Epistome* corné, fortement transverse, trapézoïdiforme, séparé du front par une suture bien distincte, subrectiligne ou à peine arquée en arrière. *Labre* corné, assez fortement transverse, obtusément arrondi ou subtronqué au sommet, avec celui-ci muni d'un rebord membraneux et infléchi. *Mandibules* assez robustes, longitudinalement engagées en partie sous les côtés de l'épistome et du labre, non ou à peine saillantes au-delà de celui-ci, arquées à leur extrémité et bidentées à leur sommet. *Palpes maxillaires* subfiliformes, assez grêles, à dernier article au moins aussi long que le 2^e, plus épais que le précédent, ovale-oblong, plus (♂) ou moins (♀) largement et obliquement tronqué au bout, presque en forme de fer de hache oblong ou de cognée chez le ♂, et en tous cas toujours arrondi sur sa tranche extérieure : le pénultième assez court, à peine plus long que la moitié du suivant ou du précédent. *Palpes labiaux* subfiliformes, à dernier article un peu plus long et plus épais que le 2^e, ovale-oblong, assez largement tronqué au bout. *Langnette* membraneuse, fortement élargie et subéchancrée en avant.

Yeux assez gros, saillants, subarrondis, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez grand, subentiers ou à peine sinués à leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes.

Antennes assez courtes, atteignant à peine la moitié du corps; insérées sur les côtés du front un peu en dedans du bord antéro-interne des yeux; assez grêles, à peine subcomprimées latéralement et à peine

plus épaisses vers leur extrémité ; non distinctement dentées en scie en dessous ; à 1^{er} article épaissi en massue ovulaire : le 2^e subglobuleux ou à peine oblong, égal environ à la moitié du précédent : les 3^e et 4^e suballongés, subégaux : les 5^e à 10^e plus ou moins allongés, à peine et graduellement plus épais en avançant vers l'extrémité : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, subfusiforme mais subétranglé vers le milieu de sa longueur.

Prothorax en forme de carré assez fortement transverse, mais un peu plus étroit en arrière, largement tronqué au sommet et à la base, distinctement rebordé dans son pourtour, sans ligne enfoncée sur les côtés du disque.

Écusson en carré subtransverse, subarrondi ou obtusément tronqué au sommet.

Élytres allongées, subparallèles ; atténuées vers leur extrémité ; subdéprimées ; distinctement relevées sur les côtés en forme de gouttière un peu plus large mais plus faible postérieurement ; à rebord sutural obsolète ; sans repli latéral sous-huméral sensible ou du moins sans vestige de côte submarginale limitant supérieurement un semblable repli, mais offrant en dessous un repli inférieur étroit, visiblement prolongé jusque près de l'extrémité ; régulièrement ciliées dans leur pourtour de soies subhispides, assez serrées et dirigées en arrière. *Épaules* assez saillantes, arrondies, limitées intérieurement par une fossette peu sensible.

Lame médiane du prosternum en forme d'angle très-ouvert et à peine prononcé : celle du *mésosternum* en forme d'angle plus senti et plus aigu. *Epimères du médipectus* assez développées, transversalement obliques. *Métasternum* subtransversalement coupé à son bord apical, légèrement prolongé entre les hanches postérieures en angle profondément entaillé à son sommet. *Episternums du postpectus* assez étroits, un peu rétrécis en arrière. *Epimères du postpectus* cachées.

Hanches antérieures et intermédiaires contiguës ; les antérieures coniques, un peu obliques : les intermédiaires conico-cylindriques, sublongitudinales : les *postérieures* légèrement écartées l'une de l'autre, conico-subcylindriques, sublongitudinales, un peu divergentes à leur sommet, sans lame transversale supérieure bien prononcée.

Ventre de six segments bien distincts, entièrement cornés : les cinq premiers subégaux : le dernier plus long, assez développé, plus ou moins conique ou subogival, ou trapézoïforme.

Pieds allongés, les postérieurs sensiblement plus développés que les intermédiaires et ceux-ci un peu plus que les antérieurs dans toutes leurs parties. *Trochanters* en forme d'onglet, les antérieurs et intermédiaires peu saillants, les postérieurs un peu plus grands. *Cuisses* débordant assez notablement les côtés du corps, subcomprimées, sublinéaires ou à peine épaissies avant leur milieu, faiblement rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* droits ou presque droits : les antérieurs et les intermédiaires aussi longs, les postérieurs un peu plus longs que les cuisses et les trochanters réunis, tous armés à leur sommet interne de deux petits éperons droits. *Tarses* assez allongés, grêles, un peu moins longs que les tibias, ciliés en dessous ; avec les 1^{er} à 4^e articles subcomprimés, graduellement plus courts dans les intermédiaires et postérieurs : le 1^{er} des antérieurs subégal au 2^e chez les ♀, beaucoup plus court que celui-ci chez les ♂, avec les 2^e et 3^e distinctement et régulièrement pectinés en dessous dans ce même sexe : le dernier de tous les tarses allongé, à peine aussi long que les deux précédents réunis, à peine élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez petits, égaux, chacun d'eux muni en dessous d'une membrane étroite, soudée avec lui, prolongée au moins jusqu'aux deux tiers de la longueur : ces membranes semblables et égales dans les deux sexes.

Obs. Les genres *Lobonyx* et *Psilothrix* diffèrent des genres précédents par leur couleur d'un vert doré, par leurs élytres à villosité moins serrée, plus raide ou subhispide, plus régulièrement ciliées sur leur tranche extérieure, et surtout par la présence d'une membrane au-dessous des ongles.

Les *Lobonyx* sont des insectes d'une taille au-dessus de la moyenne, vivant sur différentes fleurs.

1. *Lobonyx aeneus*; FABRICIUS.

Allongé (♂) ou suballongé (♀), subdéprimé, très-finement chagriné, finement pubescent en dessous, parsemé en dessus de tubercules sétifères; d'un vert mat parfois doré ou cuivreux supérieurement, d'un vert brillant infé-

rieurement, avec les palpes, les antennes, les tibias et les tarses plus foncés. Tête déprimée, subfovée entre les yeux, biimpressionnée en avant. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement plus étroit que les élytres, un peu rétréci en arrière, faiblement arrondi sur les côtés, biimpressionné vers ceux-ci, longitudinalement impressionné ou largement sillonné sur sa ligne médiane. Élytres suballongées, subparallèles, atténuées vers leur extrémité et obtusément acuminées à leur sommet, avec les tubercules sétifères en séries longitudinales. Tarses étroits, filiformes, un peu moins longs que les tibias, les intermédiaires et postérieurs à 1^{er} article un peu plus long que le 2^e, presque égal au dernier.

♂ Tête, les yeux compris, aussi large ou à peine moins large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci saillants. Le 5^e segment ventral subélevé à son extrémité simultanément avec la base du suivant, subéchancré au milieu de son bord apical : le 6^e très-saillant, beaucoup plus long que le précédent, en cône étroitement subarrondi au sommet, fovéolé sur le milieu de sa base. Tarses antérieurs avec leurs trois premiers articles fortement comprimés latéralement : le 1^{er} beaucoup plus court que le suivant, d'un roux de poix : les 2^e et 3^e grands, dilatés en dessous, régulièrement et sensiblement pectinés à leur tranche inférieure : le 4^e étroit et très-petit relativement aux deux précédents.

♀ Tête, les yeux compris, sensiblement plus étroite que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci peu saillants. Le 5^e segment ventral déprimé à son extrémité simultanément avec la base du suivant, un peu plus faiblement subéchancré au milieu de son bord apical : le 6^e à peine plus long que le précédent, trapéziiforme, largement tronqué ou subsinué à son sommet. Tarses antérieurs simples ou de forme normale, unicolores.

Dasytes aeneus, FABRICIUS, Syst. el., t. II, p. 73, 9. — ILLIGER, Mag. VI, 302.

Dasytes ciliatus, GRAEELS, Ann. Soc. ent. Fr., 1842, p. 221. pl. 10, 11, fig. 3, 6.

Lobonyx aeneus, JACQUELIN DU VAL, Glan. ent., t. I, p. 42. — Gen. col. eur., p. 133, pl. 45, fig. 225.

Variété A. Tête et prothorax d'un cuivreux doré ou pourpré, avec les élytres vertes.

Variété B. *Tête, prothorax et élytres* d'un cuivreux doré ou pourpré.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2. à 3 l.) — Larg. 0^m,0014 à 0^m,0020
(2/3 l. à 7/8 l.)

Corps allongé (♂) ou suballongé (♀), brillant et recouvert en dessous d'une fine pubescence cendrée; très-finement chagriné et mat en dessus, où il est parsemé de points subtuberculeux et sétifères, avec les soies noires, assez raides, plus ou moins longues, plus ou moins redressées, disposées sur les élytres en séries longitudinales.

Tête plus (♂) ou moins (♀) large, très-finement et densément chagrinée, d'un vert ou d'un cuivreux mat, sérialelement et assez fortement sétosellée sur le devant du vertex. *Front* déprimé, sensiblement relevé de chaque côté le long des fossettes antennaires; marqué un peu en arrière entre les yeux d'une impression arrondie ou large fossette obsolette, et en avant de deux légères impressions longitudinales, oblongues, souvent paraissant ne former ensemble et avec la fossette médiane qu'une seule et large impression peu profonde. *Épistome* subconvexe, d'un vert ou d'un cuivreux mat et finement chagriné à sa base, submembraneux et d'un livide obscur dans sa moitié ou son tiers antérieur, avec une série transversale de soies noires derrière le milieu de sa longueur. *Labre* subconvexe, finement chagriné et d'un vert ou cuivreux mat à sa base; subponctué, plus lisse et plus brillant vers son extrémité; longuement sétosellé surtout sur ses côtés, finement cilié de poils pâles et courts à son bord apical qui est également pâle et membraneux. *Mandibules* d'un vert foncé ou cuivreux à leur base, plus ou moins largement testacées à leur extrémité. *Palpes* et autres parties inférieures de la bouche d'un bronzé obscur ou bleuâtre, avec la *langue*, la partie antérieure du *menton* et les lobes supérieurs des *mâchoires* pâles.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, noirs avec des reflets grisâtres ou micacés; séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez grand, subentiers ou à peine sinués à leur côté interne.

Antennes un peu plus courtes que la moitié du corps, finement ruguleuses ou chagrinées, finement pubescentes, subfiliformes, non distinctement dentées en scie en dessous; d'un noir bleuâtre peu brillant: avec

le 1^{er} article plus lisse et plus brillant, légèrement épaissi en massue ovale-oblongue : le 2^e subglobuleux (σ) ou à peine oblong (φ), beaucoup plus court et moins épais que le précédent : les 3^e et 4^e oblongs : les 5^e à 10^e suballongés, subcylindriques : le 10^e cependant un peu moins allongé surtout chez les φ , et le 6^e un peu moins long que ceux entre lesquels il se trouve : le dernier allongé, beaucoup plus long que le pénultième, subcylindrique mais subitement rétréci dès la moitié de sa longueur, plus ou moins obtus à son sommet.

Prothorax en forme de carré assez fortement transverse, sensiblement plus étroit que les élytres et plus sensiblement chez les σ ; un peu rétréci en arrière ; presque droit (σ) ou faiblement arrondi (φ) sur les côtés ; tronqué au sommet et à la base, avec celle-ci parfois subsinuée au-dessus de l'écusson, les angles fortement arrondis et les postérieurs un peu plus largement ; distinctement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur plus léger, le postérieur et les latéraux plus relevés et plus tranchants ; subdéprimé sur son disque ; largement sillonné ou subimpressionné sur sa ligne médiane ; creusé de chaque côté de deux larges impressions subarrondies : la 1^{re} en dedans des angles antérieurs ; la 2^e au-devant des angles postérieurs, plus prononcée et forçant ainsi les rebords latéraux à se relever davantage en forme de large gouttière au-devant desdits angles ; très-finement et densement chagriné ; d'un vert mat assez clair, parfois un peu bleuâtre, ou doré ou plus ou moins cuivreux ; cilié sur ses tranches latérales de soies noires, assez longues, assez raides et redressées ; offrant sur le milieu de son disque deux séries longitudinales irrégulières de points subtuberculeux et sétifères, enclosant entre elles le sillon médian, avec les soies noires, assez courtes et un peu inclinées en avant.

Écusson en carré transverse, subtronqué au sommet, très-finement chagriné, glabre, d'un vert mat ou cuivreux ou bleuâtre.

Élytres allongées (σ) ou suballongées (φ), cinq (φ) ou six (σ) fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles (σ) ou faiblement et subarcuément élargies après leur premier tiers (φ), plus ou moins atténuées vers leur extrémité et obtusément subacuminées au sommet, avec l'angle apical subarrondi et finement cilié en dessous de poils livides, et le rebord sutural obsolète jusqu'au tiers postérieur et nul en

arrière; très-peu convexes ou plus (♂) ou moins (♀) subdéprimées sur la suture; très-finement et très-densement chagrinées; d'un vert mat, parfois bleuâtre, doré ou cuivreux; régulièrement ciliées sur leur tranche externe de soies noires, assez longues et dirigées en arrière; offrant chacune sur leur disque huit séries longitudinales (la suturale comprise) de petits points subtuberculeux et sétifères, peu serrés, avec les soies noires, assez raides, sensiblement plus longues que celles du dos du prothorax, plus ou moins redressées ou subinclinées en arrière. *Épauls* assez saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps finement, obsolètement, assez densement et subrugueusement pointillé, d'un vert brillant parfois bleuâtre ou doré, revêtu d'une fine pubescence couchée, cendrée, assez serrée, avec quelques soies redressées. *Métasternum* un peu plus lisse sur son disque et en arrière, finement et obsolètement canaliculé sur sa ligne médiane, avec la partie postérieure de celle-ci accompagnée d'une teinte bronzée remontant en forme de languette jusqu'au milieu de la longueur environ. *Ventre* avec le 2^e segment à peine plus long que le 3^e: celui-ci et les deux suivants subégaux: les 2^e à 4^e souvent avec un repli arqué et noir au milieu de leur bord apical. *Pygidium* distinctement sétosellé à son sommet.

Pieds allongés, obsolètement et subrugueusement pointillés, très-finement et obsolètement chagrinés, finement pubescents, d'un vert plus ou moins foncé ou cuivreux et assez brillant, avec les tibias et surtout les tarses plus obscurs ou noirâtres, et le 1^{er} article des tarses antérieurs des ♂ d'un roux ou d'un testacé de poix (1). *Cuisses* sublinéaires ou à peine élargies dans leur milieu. *Tibias* droits ou presque droits, grêles, légèrement ciliés en dehors: les postérieurs un peu plus longs que les cuisses. *Tarses* étroits, filiformes, à peine ou un peu moins longs que les tibias, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts: le 1^{er} un peu plus long que le 2^e, presque égal au dernier: celui-ci un peu ou à peine plus large vers son extrémité. *Ongles* assez petits, munis en dessous d'une membrane étroite.

(1) Le plus souvent, les insertions des trochanters sont d'un roux de poix obscur.

Patrie : Cette espèce, commune en Afrique et en Espagne, a été découverte en France, aux environs de Perthuis (Pyrénées-Orientales), par M. Ch. Brisout de Barneville.

Obs. Sa couleur passe du vert clair au vert bleuâtre, doré ou cuivrenx, ou pourpré.

Genre **PSILOTHRIX**, *Psilothrix* ; Redtenbacher.

REDTENBACHER, Faun. austr., 2^e éd., p. 546.

Étymologie : *ψίλος*, mince, rare ; *επίξ*, poil.

CARACTÈRES : Corps allongé, hérissé d'une villosité assez longue. *Tête* assez grande subtransverse, inclinée, un peu rétrécie en avant, plus ou moins dégagée, plus étroite que le prothorax dans les deux sexes. *Front* large, faiblement prolongé au-delà du niveau des yeux. *Épistome* membraneux, très-fortement transverse, plus étroit en avant, plus ou moins confondu en arrière avec le front, dont il n'est distingué que par une différence de consistance et suivant une ligne droite. *Labre* corné, fortement transverse ou subarrondi au sommet, ou subsemicirculaire. *Mandibules* assez robustes, longitudinalement engagées en partie sous les côtés de l'épistome et du labre, peu saillantes au-delà de celui-ci, arquées à leur extrémité et distinctement bidentées à leur sommet. *Palpes maxillaires* filiformes, assez grêles ; à dernier article suballongé, beaucoup plus long que le 2^e, subfusiforme, plus ou moins largement et obliquement tronqué au bout : le pénultième court, beaucoup moins long que le 2^e, moins long que la moitié du suivant. *Palpes labiaux* filiformes, à dernier article beaucoup plus long que le 2^e, oblong, subfusiforme, tronqué au bout. *Langnette* membraneuse, fortement élargie en avant en forme de croissant évasé, brièvement ciliée à son bord apical.

Yeux assez gros, assez saillants, subarrondis, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle plus ou moins grand, subentiers.

Antennes courtes, atteignant ou dépassant à peine la base du prothorax ; insérées sur les côtés du front près du bord antéro-interne des yeux ; médiocrement robustes, un peu plus épaisses vers leur extrémité.

latéralement subcomprimées à partir du 3^e article : le 1^{er} sensiblement épaissi, obovaire : le 2^e court, subglobuleux, égal environ à la moitié du précédent : le 3^e oblong, obconique : les 4^e à 10^e distinctement en dents de scie émoussées, pas plus ou à peine plus longs que larges : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, plus ou moins ovale.

Prothorax suboblong ou oblong subarrondi sur les côtés, tronqué au sommet et à la base, étroitement rebordé dans son pourtour, sans ligne enfoncée sur les côtés du disque, à repli inférieur un peu redressé et visible vu de côté (1).

Écusson en carré substraverse, subarrondi au sommet.

Élytres allongées, subparallèles, subdéprimées, distinctement relevées sur les côtés en forme de gouttière un peu plus large mais plus faible postérieurement, offrant un repli latéral sous-huméral assez prononcé, prolongé, en mourant, seulement jusqu'au milieu des côtés du postpectus, où commence à se faire apercevoir visiblement en dessous un repli inférieur qui se réfléchit et finit par s'oblitérer avant le sommet.

Épauls assez saillantes, arrondies, limitées intérieurement par une impression nulle ou peu sensible.

Lame médiane du prosternum en forme d'angle très-court, très-petit et assez ouvert : celle du *mésosternum* en forme d'angle plus prononcé et plus aigu. *Épimères du médipectus* assez développées, en trapèze transversalement oblique. *Métasternum* transversalement coupé à son bord apical, faiblement prolongé entre les hanches postérieures en angle profondément entaillé à son sommet. *Episternums du postpectus* assez étroits, rétrécis en arrière. *Épimères du postpectus* cachées.

Hanches coniques : les antérieures et les intermédiaires sublongitudinales, subcontiguës ou très-rapprochées l'une de l'autre : celles-ci un peu divergentes à leur sommet : les postérieures plus courtes, assez sensiblement écartées à leur base, un peu divergentes à leur extrémité, avec un faible rudiment de lame transversale très-étroite.

Ventre de six segments distincts, entièrement cornés, presque sub-

(1) Ce dernier caractère et celui des ongles rapprochent ce genre des *Dolichosoma* qu'il rappelle dans la famille des *Dasytiens*.

égaux ; le dernier plus ou moins développé, plus ou moins transversal, trapéziiforme. *Pygidium* entaillé à son sommet dans les deux sexes.

Pieds assez allongés, assez grêles : les postérieurs sensiblement plus développés que les intermédiaires, et ceux-ci un peu plus que les antérieurs dans toutes leurs parties. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* peu développés et en forme d'onglet : les postérieurs plus grands, plus saillants, allongés, subelliptiques. *Cuisses* débordant assez notablement les côtés du corps, subcomprimées, légèrement épaissies dans leur milieu, à peine rainurées en dessous à leur extrémité. *Tibias* droits ou presque droits, armés à leur sommet interne de deux petits éperons droits et grêles : les antérieurs aussi longs, les intermédiaires et postérieurs un peu plus longs que les cuisses et les trochanters réunis : les postérieurs un peu courbés en dedans vus de dessus. *Tarses* allongés, assez grêles, presque aussi longs que les tibias, densément ciliés en dessous ; avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts, latéralement subcomprimés : le 1^{er} évidemment plus long que le 2^e : le dernier allongé, à peine aussi long que les deux précédents réunis, sensiblement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* égaux, assez développés, recourbés près de leur sommet : l'externe muni en dessous d'une membrane assez étroite, libre à son extrémité et beaucoup plus courte que lui : l'interne muni en dessous d'une membrane un peu plus large, soudée en entier avec lui, le dépassant un peu et embrassant sa pointe.

Obs. Le genre *Psilothrix* renferme des espèces d'une taille au-dessus de la moyenne, et qui fréquentent différentes fleurs.

On a réuni les *Psilothrix* au genre *Dolichosoma*. Cette opinion, tout à fait systématique, est fondée sur la conformité de la structure des ongles dans les deux coupes. Pour être conséquent, il faudrait aussi, négligeant l'ensemble, s'attacher à ce caractère isolé, et d'une part constituer un genre en faveur du *Dasytes subaeneus* dont les ongles sont presque simples ou à dent peu sensible dans les deux sexes, et de l'autre lui adjoindre le *Dicales bipustulatus* qui offre le même caractère, caractère fugitif qu'on retrouve chez les ♀ de certaines espèces, et dans les pieds postérieurs de certains ♂. Et cependant les deux espèces susdites ne peuvent être rapprochées et forment les deux extrêmes de l'échelle du genre *Dasytes*, tel que l'a constitué Jacquelin du Val. La nature de

la pubescence, la proéminence de la tête, la forme plus allongée du prothorax, sont pour nous des caractères d'ensemble qui nous ont forcé de rejeter bien loin le genre *Dolichosoma* parmi les *Danacéens*, où ils représentent les *Psilothrix*.

1. *Psilothrix nobilis*; ILLIGER.

Plus (♂) ou moins (♀) allongé, peu convexe, à peine pubescent, assez longuement sétosellé en dessus, d'un vert assez brillant doré ou bleuâtre. Tête déprimée, grossièrement, très-densement et rugueusement ponctuée, obsolètement sillonnée sur le vertex, subfovéolée sur son milieu et subimpressionnée en avant. Prothorax suboblong, un peu plus étroit que les élytres, un peu rétréci en arrière, sensiblement arrondi sur les côtés, obsolètement subsilloné sur sa ligne médiane, grossièrement, très-densement et rugueusement ponctué. Élytres plus (♂) ou moins (♀) allongées, parallèles (♂) ou subparallèles (♀), assez brusquement atténuées vers leur extrémité et étroitement arrondies au sommet, assez fortement et densément ponctuées avec les intervalles des points finement et obsolètement chagrinés, offrant parfois sur leur disque deux ou trois côtes longitudinales à peine distinctes. Tarses étroits, presque aussi longs que les tibias, à 1^{er} article évidemment plus long que le 2^e, subégal au dernier.

♂ Antennes dépassant un peu la base du prothorax, avec les 5^e à 10^e articles suboblongs, le dernier ovalaire. Le 5^e segment ventral très-largement, assez fortement et subcirculairement échancré à son sommet, plus ou moins impressionné au-devant de l'échancrure, avec celle-ci assez densément ciliée en dedans, ruguleuse sur ses bords, et à fond rempli par une membrane obscure et lisse. Le 6^e caché ou très-court, obscur, très-largement et subcirculairement échancré à son sommet.

♀ Antennes ne dépassant pas la base du prothorax, avec les 5^e à 10^e articles un peu plus longs que larges, le dernier courtement ovalaire. Élytres suballongées, subparallèles ou très-faiblement élargies après leur milieu. Le 5^e segment ventral largement et très-faiblement échancré à son bord apical, avec l'échancrure souvent remplie par une membrane obscure. Le 6^e saillant, conique, subtronqué ou parfois distinctement sinué à son sommet.

Melyris nobilis. ILLIGER, Kaf. Preuss., t. 1, p. 308 et 309.

Agria viridis. ROSSI, Faun. Etr. Mant., t. 1, p. 33, 87.

Melyris cyaneus. OLIVIER, Ent., t. II, n° 21, p. 8, pl. 2, fig. 9.

Dolichosoma nobile. KIESENWETTER, Berl. Ent. Zeits., 1859, p. 78. — Ins. Deut., t. IV, p. 642, 2.

Variété A. Dessus du corps d'un bleu violet foncé.

— B. Dessous du corps d'un cuivreux pourpré.

Long. 0^m,6045 à 0^m,6078 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/2). — Larg. 0^m,0017 à 0^m,0025 (3/4 l. à 1 l. 1/8).

Corps plus (♂) ou moins (♀) allongé, revêtu d'une très-fine pubescence couchée, grisâtre, obsolète ou peu distincte, et en outre hérissé de soies noires et redressées, assez longues, un peu serrées sur les élytres.

Tête, les yeux compris, un peu plus étroite que la partie antérieure du prothorax; grossièrement, très-densément et rugueusement ponctuée, avec les points subombiliqués; d'un vert bleuâtre ou doré peu brillant; distinctement et assez fortement sétosellée; marquée sur le vertex d'un sillon plus ou moins obsolète, court et faisant suite à celui du prothorax. Front déprimé, à peine ou obsolètement rebordé de chaque côté le long des fossettes antennaires, marqué en arrière sur son milieu d'une large fossette plus ou moins affaiblie, et en avant de deux légères impressions ovalaires et plus ou moins confuses. Épistome fortement rugueux, vert ou bleuâtre à sa base, transversalement et sérielement sétosellé sur celle-ci, membraneux et d'un livide obscur dans sa moitié antérieure. Labre subconvexe, obsolètement chagriné ou subponctué à sa base, légèrement sétosellé, d'un vert doré ou bleuâtre brillant, parfois obscur, avec son bord apical roussâtre et finement cilié de poils courts et pâtes. Mandibules vertes ou bleuâtres et éparsement sétosellées sur leurs côtés, d'un noir de poix brillant à leur extrémité. Palpes et autres parties inférieures de la bouche d'un vert ou d'un bronze plus ou moins bleuâtre ou obscur avec la languette testacée.

Yeux assez saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez grand, subentiers à leur côté interne.

Antennes courtes, dépassant à peine la base du prothorax; obsolètement ruguleuses; très-finement pubescentes et en outre légèrement

ciliées vers le sommet de chaque article; graduellement un peu plus épaisses vers leur extrémité; légèrement et obtusément dentées en scie en dessous; d'un vert doré ou bleuâtre assez brillant; avec le 1^{er} article plus (♂) ou moins (♀) épaissi en masse subovale: le 2^e subglobuleux, plus court et moins renflé que le précédent: les 3^e et 4^e oblongs: les 5^e à 10^e suboblongs (♂) ou pas plus longs que larges (♀), subégaux: le 6^e paraissant à peine plus court que ceux entre lesquels il se trouve: le dernier sensiblement plus long que le pénultième, subovale (♂) ou courtement ovale (♀), très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax suboblong, ou un peu plus long que large; un peu plus étroit que les élytres dans son milieu; un peu rétréci en arrière; assez sensiblement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et à la base, avec tous les angles fortement arrondis et les postérieurs beaucoup plus largement; distinctement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur plus obsolète; peu convexe; plus (♀) ou moins (♂) obsolètement comprimé ou obsolètement et obliquement impressionné en dedans des angles antérieurs; obsolètement subsilloné sur sa ligne médiane, avec le sillon plus ou moins lisse; grossièrement, très-densément et rugueusement ponctué sur le reste de sa surface, avec les points à fond plat ou subombiliqués; d'un vert peu brillant, souvent doré ou bleuâtre; parsemé d'une très-fine pubescence d'un gris obscur, couchée, obsolète et peu distincte: hérissé de soies noires et redressées, assez longues et serrées, parfois un peu inclinées en avant.

Écusson en carré transverse, subarrondi au sommet, plus ou moins rugueux, presque glabre, parfois subimpressionné, vert, vert doré ou vert bleuâtre assez brillant.

Elytres allongées (♂) ou suballongées (♀), quatre fois (♀) ou quatre fois et demie (♂) aussi longues que le prothorax; parallèles (♂) ou subparallèles ou à peine élargies après leur premier tiers (♀); assez brusquement atténuées vers leur extrémité et étroitement arrondies à leur sommet, avec l'angle apical subarrondi, finement cilié en dessous de poils grisâtres et parfois obsolètement subcrénelé, et le rebord sutural plus ou moins sensible postérieurement; peu convexes ou plus (♂) ou moins (♀) subdéprimées le long de la suture; assez fortement et densément ponctuées, avec les intervalles des points finement et obsolètement

lèvement chagrinés; offrant chacune deux ou trois côtes longitudinales très obsolètes et le plus souvent indistinctes, visibles seulement à un certain jour; entièrement d'un vert assez brillant, souvent doré ou bleuâtre; parsemées d'une très-fine pubescence couchée, grisâtre, obsolète ou peu distincte; hérissées en outre de soies noires et redressées, assez longues mais beaucoup plus fournies que celles du prothorax, entremêlées, surtout intérieurement, de soies semblables mais un peu inclinées en arrière. *Épaules* assez brillantes, largement arrondies.

Dessous du corps éparsement, obsolètement et subrugueusement ponctué; d'un vert brillant, semidoré ou bleuâtre; recouvert d'une fine pubescence grisâtre, peu serrée, plus ou moins couchée, avec quelques rares soies redressées. *Métasternum* lisse de chaque côté en arrière, creusé sur sa ligne médiane d'un sillon lisse, plus large, plus profond et d'un bronzé obscur postérieurement. *Ventre* avec les 2^e et 3^e segments subégaux, les 4^e et 5^e un peu plus courts. *Pygidium* plus ou moins fortement sétosellé à son sommet, distinctement et subtriangulairement entaillé au milieu de son bord apical dans les deux sexes.

Pieds assez allongés, assez grêles, obsolètement et subrugueusement ponctués, finement pubescents, d'un vert brillant, ou semidoré ou bleuâtre, avec les tarses à peine plus obscurs. *Cuisses* à peine élargies dans leur milieu. *Tibias* grêles, distinctement ciliés sur leurs deux tranches: les intermédiaires et postérieurs un peu plus longs que les cuisses, plus ou moins distinctement recourbés en dedans vis de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, presque aussi longs que les tibias, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts: les postérieurs à 1^{er} article évidemment plus long que le 2^e et presque égal au dernier. *Ongles* médicres, à membrane bien distincte, dissimulable.

Patrie: Cette espèce est commune sur les fleurs des prairies, principalement sur les cichoracées, les renoncules et les corymbifères, dans toute la France: les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, la Provence, le Languedoc, etc.

Obs. La couleur passe du vert clair au vert doré, au vert bleuâtre et jusqu'au violet foncé. Les variétés dorées sont plutôt particulières aux

contrées méridionales. La variété pourprée a été prise par l'un de nous aux environs de Cette (1).

2^e Rameau, HAPLOCNÉMATES.

CARACTÈRES : Corps épais plus ou moins oblong ou allongé, plus ou moins cylindrique. Yeux plus ou moins sinués à leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes. *Palpes maxillaires à dernier article* plus ou moins élargi à son extrémité, plus ou moins sécuriforme ou largement tronqué à son sommet. *Antennes* plus ou moins dentées en scie, quelquefois (♂) pectinées en dedans. *Prothorax* plus ou moins fortement transverse. *Elytres* plus ou moins convexes, offrant un repli latéral bien marqué, prolongé, en mourant, au moins jusqu'au sommet du premier segment ventral. *Ongles* égaux.

Le rameau des *Haplocnèmes* se subdivise en deux genres qu'on peut caractériser ainsi :

Ongles	égaux : chacun d'eux armé d'une dent en dessous, sans membrane apparente. Yeux fortement sinués à leur côté interne. <i>Dernier article des palpes maxillaires</i> très-largement et très-obliquement coupé au sommet, fortement sécuriforme. <i>Tarses</i> grêles, aussi longs ou presque aussi longs que les tibias : les postérieurs à 1 ^{er} article aussi long au moins que le dernier : celui-ci à peine élargi de la base à l'extrémité genre <i>Julistus</i> .
	égaux : chacun d'eux muni en dessous d'une membrane libre dès sa base, plus ou moins divergente et un peu plus courte que lui. Yeux subsinués à leur côté interne. <i>Dernier article des palpes maxillaires</i> oblong, largement et obliquement coupé au sommet, en fer de coignée ou subsécuriforme. <i>Tarses</i> plus ou moins épais, évidemment plus courts que les tibias : les postérieurs à 1 ^{er} article sensiblement plus court que le dernier : celui-ci fortement élargi de la base à l'extrémité, genre <i>Haplocnemus</i> .

(1) Les autres espèces de *Psilothrix* les plus connues sont : *Ps. protensus*. Gény ; *melanostoma*. Brullé ; *illustris*. Wollaston, etc.

Genre JULIUS, *Juliste*; Kiesenwetter.

KIESENWETTER, Berl. Ent., Zeits., 1859. p. 171.

Étymologie : *юлище*, se couvrir de duvet.

CARACTÈRES : Corps plus ou moins épais, suballongé, subcylindrique, recouvert d'une villosité assez serrée, médiocre, fine et plus ou moins redressée.

Tête médiocre, subverticale, rétrécie en avant, assez fortement engagée dans le prothorax, plus étroite que celui-ci dans les deux sexes. **Front** large, faiblement prolongé en avant du niveau des yeux. **Épistome** corné ou subcorné, très-court ou sublinéaire, séparé du front par une suture fine, subrectiligne, plus ou moins marquée. **Labre** corné, fortement transverse, subtronqué ou subarrondi au sommet. **Mandibules** assez robustes, longitudinalement engagées en partie sous les côtés de l'épistome et du labre, peu saillantes au-delà de celui-ci, arquées à leur extrémité et bidentées à leur sommet. **Palpes maxillaires** à dernier article plus long que le 2^e, grand, très-largement et très-obliquement coupé en dedans à son sommet, fortement sécuriforme : le pénultième très-court, notablement moins long que le 2^e, subégal au tiers du suivant. **Palpes labiaux** à dernier article assez grand, beaucoup plus long que le 2^e, oblong, largement tronqué au sommet. **Langue** membraneuse, subélargie en avant, subéchancrée et finement ciliée à son bord antérieur.

Yeux gros, plus ou moins saillants, subovales, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle plus ou moins sensible, fortement sinués ou subéchancrés à leur côté interne au-dessus des antennes.

Antennes médiocres, dépassant la base du prothorax ; insérées sur les côtés du front dans une fossette située tout près du bord antérieur interne des yeux ; assez robustes, latéralement comprimées à partir du 3^e ou 4^e article ; le 1^{er} assez épaissi, ovale-oblong : le 2^e court, plus étroit, subglobuleux, à peine égal à la moitié du précédent : le 3^e triangulaire (♂) ou allongé (♀) : les 4^e à 10^e plus ou moins fortement

et aigument prolongés en dents de scie en-dessous : le dernier beaucoup plus grand que le pénultième, subelliptique.

Prothorax plus ou moins transverse, un peu plus étroit en avant, tronqué au sommet et à la base, finement rebordé dans son pourtour, sans ligne enfoncée sur les côtés du disque.

Écusson trapézoïdiforme et arrondi au sommet ou subsemicirculaire.

Élytres suballongées ou oblongues, subparallèles, plus ou moins cylindriques; faiblement relevées en gouttière sur les côtés jusqu'après leur milieu; offrant un repli latéral très-prononcé, assez large à sa base, prolongé, en mourant, au moins jusqu'au sommet du premier segment ventral. *Epaules* saillantes, arrondies, limitées intérieurement par une impression assez sensible.

Lame médiane du prosternum en forme d'angle prononcé et très-aigu : celle du *mésosternum* rétrécie en pointe effilée, sublinéaire; canaliculée. *Epimères du médipectus* développées, obliques. *Métasternum* transversalement coupé à son bord apical, légèrement prolongé entre les hanches postérieures en angle subentaillé à son sommet. *Episternums du postpectus* assez étroits, subparallèles, ou faiblement rétrécis en arrière. *Epimères du postpectus* cachées.

Hanches coniques : les *antérieures* contiguës à leur sommet : les *intermédiaires* très-légèrement, les *postérieures* légèrement écartées l'une de l'autre : celles-ci courtes, à lame transversale obsolète.

Ventre de six segments distincts, entièrement cornés : les deux premiers assez grands, subégaux ; les trois suivants plus courts, subégaux : le dernier peu développé, transversal ou en hémicycle.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles ; les postérieurs un peu plus allongés que les intermédiaires et ceux-ci que les antérieurs dans toutes leurs parties. *Trochanters antérieurs* peu saillants, subcunéiformes, les intermédiaires et postérieurs un peu plus développés et plus saillants, subovales. *Cuisses* débordant un peu les côtés du corps, subcomprimées, à peine épaissies vers leur milieu, à peine rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* grêles, presque droits, aussi longs ou presque aussi longs que les cuisses et les trochanters réunis, armés à leur sommet interne de deux petits éperons droits et grêles. *Tarses* grêles, aussi longs ou presque aussi longs que les tibias,

finement ciliés en dessous ; avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} des postérieurs aussi long que le dernier : celui-ci à peine élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez développés, égaux, régulièrement arqués, sans membrane apparente en dessous : mais chacun d'eux muni inférieurement d'une dent assez aiguë et plus ou moins prolongée.

Obs. Les *Julistes* par leurs pieds grêles et par la structure de leurs ongles se rattachent aux *Dasytates* ; mais par leur forme subcylindrique, par la conformation de leurs palpes et par le repli latéral des élytres, ils semblent servir de lien entre ce dernier rameau et le genre suivant (*Haplocnemus*).

Les espèces qui le composent sont d'une taille au-dessus de la moyenne. Elles se capturent sur les fleurs des pins et autres arbres ou arbrisseaux.

Les espèces du genre *Julistus* peuvent être sommairement caractérisées ainsi :

- α *Pubescence au dessus du corps* plus ou moins obscure. *Dent des ongles* située près du sommet de leur tranche interne. *Floralis*.
 β *Pubescence au dessus du corps* fauve. *Dent des ongles* située vers le milieu de leur tranche interne. *Fulvohirtus*.

1. *Julistus floralis*; OLIVIER.

Oblong, subconvexe, densément hérissé en dessus d'une pubescence obscure, redressée sur la tête et le prothorax et semicouchée sur les élytres ; entièrement d'un noir brillant, avec les ongles testacés. Tête finement, éparsément et subaspérément ponctuée. Prothorax transverse, sensiblement plus étroit que les élytres, sensiblement arrondi et subcrénelé sur les côtés, légèrement et assez densément ponctué. Élytres oblongues, subparallèles, assez fortement arrondies au sommet, fortement, densément et subrugueusement ponctuées. Tarses assez étroits, les postérieurs à peine moins longs que les tibias, à 1^{er} article un peu plus long que le suivant. *Dent des ongles* située près du sommet.

♂ *Antennes* fortement dentées ou subpectinées en dessous à partir du 5^e jusqu'au 9^e article inclusivement : le 10^e simplement en dent de

scie aiguë : le dernier allongé, fusiforme. Le 5^e segment ventral très-largement et arcuément échancré à son bord apical ; le 6^e court, largement subtronqué ou subsinué à son sommet.

♀ Nous est inconnue.

Melyris floralis. OLIVIER, Ent., t. II, n° 21, p. 11, 13, tab. 3, fig. 13.

Dasytes floralis. GYLLENHAL, Ins. Suec., t. I., p. 326, 3. — RENTENRACHER, Faun. Austr., 2^e éd., p. 343, 2.

Julistus floricola. KIESENWETTER, Berl. Ent. Zeits., 1861, p. 386, not. 1.

Julistus floralis. KIESENWETTER, Ins. Deut., t. IV, p. 646, 1.

Long. 0^m,0045 (2 l.). — Larg. 0^m,0017 (3/4 l.).

Corps oblong, garni d'une pubescence obscure, assez molle, assez longue et plus ou moins redressée sur la tête et le prothorax, plus courte et semicouchée sur les élytres.

Tête sensiblement plus étroite que le prothorax, finement, éparsement et subaspérement ponctuée, d'un noir très-brillant, assez densément et assez fortement hérissée de longues soies obscures et mélangées d'autres soies à reflets roussâtres. Front subconvexe, sans impression sensible. Epistome obsolètement ruguleux ou presque lisse, d'un noir de poix brillant, éparsement sétosellé. Labre subconvexe, obsolètement et éparsement ponctué, d'un brun de poix brillant, garni de longues soies fauves. Mandibules d'un noir de poix à leur base, subponctuées et sétosellées sur leurs côtés, plus ou moins largement ferrugineuses à leur extrémité. Palpes et autres parties inférieures de la bouche noirs, avec la languette et les lobes supérieurs des mâchoires pâles ou testacés.

Yeux gros et assez saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle sensible, fortement sinués ou échancrés à leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes.

Antennes plus courtes que la moitié du corps, plus ou moins dilatée dans leur milieu et subatténuées vers leur extrémité, finement ruguleuses ; très-finement pubescentes ou subtomenteuses ; plus ou moins fortement dentées en scie inférieurement à partir du 3^e article ; entièrement noires, avec le 1^{er} article plus lisse et plus brillant, oblong et

sensiblement épaissi : le 2^e subglobuleux, moins renflé, à peine égal à la moitié du précédent : le 3^e oblong, beaucoup plus grand que le 2^e ; le 4^e beaucoup plus court que ceux entre lesquels il se trouve : les 5^e à 10^e subégaux, fortement et aigument dentés en scie ou même les 6^e à 9^e subpectinés : le dernier fusiforme, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse ; sensiblement plus étroit que les élytres ; pas plus large en avant qu'en arrière ; sensiblement arrondi sur le milieu de ses côtés vu de dessus, plus fortement vu de profil ; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec les angles postérieurs très-obtus et les antérieurs largement arrondis et infléchis ; étroitement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur très-obsolète, le postérieur léger, et les latéraux plus saillants, finement et obsolètement crénelés ; assez convexe, parfois subimpressionné de chaque côté au-devant des angles postérieurs ; finement, légèrement et assez densément ponctué, avec la ponctuation souvent un peu plus forte et râpeuse sur les côtés ; entièrement d'un noir très-brillant ; hérissé d'une villosité molle, obscure, plus ou moins redressée, serrée et assez longue.

Écusson trapéziiforme, arrondi au sommet, plus ou moins rugueux, presque glabre, d'un noir brillant.

Élytres oblongues, environ trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; subparallèles ; faiblement relevées en gouttière sur les côtés jusques environ les deux tiers de leur longueur ; assez fortement et simultanément arrondies au sommet, avec l'angle apical arrondi et le rebord sutural étroit, bien distinct mais seulement dans le tiers postérieur ; subconvexes sur le dos et fortement déclives en arrière et sur les côtés ; fortement, densément et subrugueusement ponctuées ; entièrement d'un noir brillant ; garnies de soies noires, assez molles mais un peu plus courtes que celles du prothorax, assez fournies, semicouchées et dirigées en arrière, un peu plus longues et redressées sur le bord externe. *Épaulles* saillantes, arrondies.

Dessous du corps obsolètement et subrugueusement ponctué, plus densément et plus rugueusement sur les côtés de la poitrine ; entièrement d'un noir très-brillant ; recouvert d'une très-fine pubescence plus ou moins couchée, assez longue et cendrée, avec quelques rares

soies noires et redressées. *Métasternum* lisse de chaque côté en arrière, creusé sur sa ligne médiane d'un sillon lisse, assez large postérieurement mais obsolète. *Ventre* avec le 2^e segment sensiblement moins court que le 3^e : celui-ci et les deux suivants subégaux. *Pygidium* finement et assez longuement velu.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles, obsolètement et subrugueusement pointillés, finement pubescents; d'un noir très-brillant, avec les tarses quelquefois brunâtres et les ongles toujours testacés. *Cuisses* à peine élargies dans leur milieu, offrant en dessous quelques poils pâles beaucoup plus longs et redressés. *Tibias* grêles, presque droits, aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits : les intermédiaires un peu moins, les postérieurs à peine moins longs que les tibias; avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} évidemment un peu plus long que le suivant, presque aussi long (les postérieurs) ou un peu moins long (les antérieurs et intermédiaires) que le dernier : celui-ci faiblement et graduellement élargi vers son extrémité. *Ongles* médiocres, chacun d'eux muni d'une dent située près du sommet de leur tranche interne.

Patrie : Cette espèce est peu connue. Elle se prend sur les fleurs, dans certaines parties de la France. Elle est très-rare aux environs de Lyon.

Obs. Quelquefois les tibias sont brunâtres ainsi que les tarses, avec les ongles testacés.

Nous ne connaissons que le ♂ de cette espèce.

2. *Julistus fulvo-hirtus*; CH. BRISOUT.

Oblong, subconvexe, densément hérissé en dessus d'une pubescence fauve, plus ou moins redressée sur la tête et le prothorax et semicouchée sur les élytres; d'un noir de poix brillant, avec les tarses et parfois les tibias d'un testacé obscur. Tête finement, éparsément et subaspèremment ponctuée, obsolètement bimpressionnée entre les yeux. Prothorax transverse, sensiblement plus étroit que les élytres, assez fortement et obsolètement subcrénelé sur les côtés, finement et assez densément ponctué. Élytres oblongues, sub-

parallèles ou à peine élargies en arrière, assez largement arrondies au sommet, assez finement, densément et subrugueusement ponctuées. Tarses étroits, les postérieurs au moins aussi longs que les tibias, à 1^{er} article à peine aussi long que le suivant. Dent des ongles située vers le milieu.

♂ Nous est inconnu.

♀ Antennes à 3^e et 4^e articles étroits, les 5^e à 10^e assez fortement dentés en scie : le dernier elliptique, sensiblement déprimé ou impressionné sur la dernière moitié de sa face interne. Les 5^e et 6^e segments ventraux simples et entiers : le dernier conique, arrondi à son bord apical.

Julistus fulvo-hirtus. CH. BRISOUT DE BARNEVILLE, Ann. Soc. ent. Fr. 1861, p. 106. — KIESENWETTER, Ins. Deut., t. IV, p. 648, 3.

Long. 0^m,0050 (2 1/4 l.). — Larg. 0^m,0022 (1 l.).

Corps oblong, garni d'une villosité fauve, assez molle, médiocre et plus ou moins redressée sur la tête et le prothorax, plus courte et semicouchée sur les élytres.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax ; finement, éparcement et subaspèremment ponctuée, un peu plus fortement et à peine plus densément en avant, d'un noir brillant ; assez densément et assez fortement velue. Front subconvexe, un peu relevé de chaque côté vers les insertions des antennes, marqué de chaque côté d'une faible impression subarrondie et située près des yeux. Epistome transversalement sétosellé à sa base, d'un roux de poix brillant. Labre subconvexe, obsolètement pointillé, sétosellé, d'un noir de poix brillant avec le bord apical plus clair. Mandibules subruguleuses et obsolètement sétosellées sur leurs côtés, noires avec leur extrémité plus ou moins ferrugineuse. Palpes et autres parties inférieures de la bouche d'un noir ou d'un brun de poix, avec la languette plus claire.

Yeux médiocres et peu saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle sensible, assez fortement sinués ou échancrés à leur côté interne au-dessus des antennes.

Antennes beaucoup plus courtes que la moitié du corps, obsolètement

ruguleuses, très-finement pubescentes, d'un noir assez brillant, assez fortement dentées en scie à partir de leur 5^e article ; le 1^{er} oblong, sensiblement et subparallèlement épaissi ; le 2^e globuleux, beaucoup plus court et plus étroit que le 1^{er} ; le 3^e étroit, allongé ; le 4^e oblong, assez étroit, beaucoup plus court que ceux entre lesquels il se trouve : les 5^e à 10^e plus ou moins élargis ; le dernier sensiblement plus long que le pénultième, subelliptique, obtusément subacuminé à son sommet, déprimé ou impressionné dans la dernière moitié de sa face interne.

Prothorax assez fortement transverse, sensiblement plus étroit que les élytres ; à peine plus étroit en avant qu'en arrière ; assez fortement arrondi sur les côtés ; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base avec les angles postérieurs très-obtus et les antérieurs largement arrondis et infléchis ; étroitement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur obsolète, le postérieur léger, et les latéraux plus saillants, finement et très-obsolètement crénelés ; assez convexe, parfois subcomprimé vers les angles antérieurs ; finement, légèrement et assez densément ponctué, avec la ponctuation un peu plus forte et râpeuse sur les côtés ; entièrement d'un noir brillant ; hérissé d'une villosité fauve, plus ou moins redressée, serrée mais un peu moins longue que celle de la tête.

Écusson subsemicirculaire, plus ou moins rugueux, finement pubescent, d'un noir brillant.

Elytres oblongues, environ trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; subparallèles ou à peine élargies après leur milieu ; faiblement relevées en gouttière sur les côtés jusqu'après leur milieu ; assez largement et simultanément arrondies à leur sommet, avec l'angle apical subarrondi et le rebord sutural étroit, distinct au moins sur la dernière moitié ; subconvexes sur le dos ou parfois étroitement subdéprimées le long de la suture, fortement déclives en arrière et sur les côtés ; assez finement, densément et subrugueusement ponctuées ; entièrement d'un noir de poix brillant ; garnies d'une pubescence fauve, assez fournie, un peu moins longue que celle du prothorax, mais semicouchée et dirigée en arrière. *Épaules* saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps légèrement, finement et assez densément ponctué,

plus fortement et plus rugueusement sur les côtés de la poitrine; entièrement d'un noir brillant; recouvert d'une très-fine pubescence couchée, assez longue et cendrée. *Métasternum* plus lisse sur son disque et en arrière de chaque côté, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. *Ventre* avec le 2^e segment sensiblement moins court que le 3^e, celui-ci et les deux suivants subégaux. *Pygidium* assez densément pubescent à son sommet.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles, obsolètement et subrugueusement pointillés, finement pubescents, d'un noir brillant avec les tarses d'un testacé plus ou moins obscur et les ongles plus pâles, et parfois les tibias roussâtres. *Cuisses* à peine élargies dans leur milieu. *Tibias* grêles, droits, aussi longs, les postérieurs un peu plus longs que les cuisses. *Tarses* étroits, les postérieurs au moins aussi longs que les tibias, avec les 1^{er} à 4^e articles allongés et graduellement plus courts: les 1^{er} et 2^e allongés: le 1^{er} pas plus long que le 2^e, amplement aussi long que le dernier: celui-ci graduellement mais faiblement élargi vers son extrémité. *Ongles* assez petits, munis chacun d'une dent sensiblement plus courte que lui et située vers le milieu de sa tranche interne.

Patrie: Cette espèce est rare en France. M. Ch. Brisout nous en a communiqué un exemplaire de la forêt de Lesterelle en Provence. Nous l'avons prise nous-mêmes sur les fleurs des pins aux environs d'Izeron, près Lyon.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la précédente, dont elle se distingue par sa pubescence fauve au lieu d'être obscure; par son prothorax un peu plus fortement arrondi sur les côtés; par ses élytres un peu moins fortement ponctuées; par ses tarses toujours plus clairs, les postérieurs plus grêles, à 1^{er} et 2^e articles plus allongés et moins inégaux; par la dent des ongles moins prolongée sur le côté interne de ceux-ci. Malgré ces différences, il est possible que cette espèce soit la ♀ du *Julistus floralis*, dont nous ne connaissons que le ♂, et nous n'avons vu que des femelles du *Julistus fulvo-hirtus*.

Genre HAPLOCNEMUS, *Haplocnème*; Stephens.

STEPHENS, Illustr. of. Brit. Ent., t. III, 317.

Étymologie : *ἁπλός*, simple; *κνήμη*, jambe.

CARACTÈRES : Corps épais, plus ou moins allongé ou oblong, subcylindrique, hérissé en dessus d'une villosité assez longue, assez serrée et redressée.

Tête médiocre, souvent assez grande, subverticale, un peu rétrécie en avant, assez fortement engagée dans le prothorax, plus étroite que celui-ci dans les deux sexes. **Front** très-large, faiblement prolongé au delà des yeux. **Epistome** corné ou subcorné, très-court, souvent sublinéaire, plus ou moins confondu avec le front ou seulement distinct de celui-ci par une suture idéale ou très-obsolète, subrectiligne. **Labre** corné, transverse, subtronqué ou subarrondi à son bord apical. **Mandibules** assez robustes, longitudinalement engagées en partie sous les côtés de l'épistome et du labre, peu saillantes en avant de celui-ci, arquées à leur extrémité et distinctement bidentées à leur sommet. **Palpes maxillaires** à dernier article grand, aussi long que les deux précédents réunis, plus ou moins fortement élargi à son extrémité, plus ou moins largement et obliquement tronqué à son sommet, ou en forme de fer de cognée ou en forme de fer de hache plus ou moins prononcée: le pénultième plus court que le 2^e, moins long que la moitié du suivant. **Palpes labiaux** à dernier article grand, deux fois aussi long que le 2^e, élargi, plus ou moins subsécouriforme. **Languette** membraneuse, élargie en avant, densément ciliée, souvent échancrée au milieu de son bord apical. **Tige des mâchoires** prolongée en arrière à sa base en forme de dent angulaire (1).

Yeux assez gros, assez saillants, subovaires, séparés du bord anté-

(1) Ce caractère existe plus ou moins dans les autres genres, mais il est plus saillant généralement dans celui-ci que dans tout autre.

rieur du prothorax par un intervalle court ou très-court, subsinués ; leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes.

Antennes souvent assez courtes et dépassant à peine la base du prothorax, quelquefois plus développées et atteignant la moitié du corps ; insérées sur les côtés du front dans une fossette joignant presque le bord antéro-interne des yeux ; assez robustes ; latéralement subcomprimées à partir du 3^e article : le 1^{er} obovale ou ovale-oblong ; le 2^e petit, subglobuleux ou ovale, égal ou à peine égal à la moitié du précédent ; le 3^e oblong, obconique ou triangulaire ; les 4^e à 10^e subgaux, plus ou moins fortement prolongés en dessous en dent de scie ou de peigne : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, de forme variable.

Prothorax plus ou moins transverse, plus étroit en avant, tronqué au sommet et à la base, distinctement rebordé dans son pourtour, sans ligne enfoncée sur les côtés du disque.

Écusson transverse, subsémi-circulaire ou en ogive obtus.

Elytres suballongées ou oblongues, subparallèles, plus ou moins cylindriques ; plus ou moins distinctement relevées en gouttière dans leur pourtour extérieur ; offrant un repli latéral très-prononcé, assez large à sa base, prolongé, en mourant, au moins jusqu'au sommet du 1^{er} segment ventral. *Épaules* assez saillantes, arrondies, limitées intérieurement par une impression plus ou moins sensible.

Lame médiane du prosternum en forme d'angle prononcé et très-aigu ; celle du *mésosternum* sublinéaire, distincte, canaliculée vers son extrémité et échancrée à son sommet. *Epimères du médipectus* assez développées, en trapèze obliquement disposé. *Métasternum* transversalement coupé à son bord apical, distinctement avancé entre les hanches intermédiaires en forme de pointe dont le bout vient remplir l'échancrure apicale du mésosternum, plus ou moins prolongé entre les hanches postérieures en forme d'angle entaillé à son sommet. *Episternums du postpectus* assez étroits, subparallèles ou faiblement rétrécis en arrière. *Epimères du postpectus* cachées.

Hanches coniques, courtes : les antérieures contiguës ; les intermédiaires légèrement écartées l'une de l'autre, ainsi que les postérieures ; celles-ci à lame transversale plus ou moins obsolète et déclive.

Ventre de six segments distincts, entièrement cornés : les deux 1^{ers} assez grands, subégaux : le 3^e plus court : les 4^e et 5^e encore un peu plus courts : le dernier souvent très-court, transverse ou semilunaire.

Pieds peu allongés, assez robustes : les postérieurs un peu plus développés que les intermédiaires, et ceux-ci à peine plus que les antérieurs dans toutes leurs parties. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* peu développés, peu saillants, en forme de coin ou d'onglet : les *postérieurs* plus saillants, plus grands, ovale-oblongs. *Cuisses* ne débordant pas ou débordant à peine les côtés du corps, subcomprimées, plus ou moins épaissies dans leur milieu, assez distinctement rainurées en dessous, au moins dans leur dernière moitié. *Tibias* droits ou presque droits, à peine aussi longs que les cuisses, graduellement subélargis vers leur extrémité, armés à leur sommet interne de deux petits éperons droits et articulés. *Tarses* assez épais, plus courts que les tibias ; avec les 1^{er} à 4^e articles peu allongés et graduellement plus courts : le 1^{er} un peu plus long que le 2^e, sensiblement ou beaucoup plus court que le dernier : celui-ci allongé, fortement et graduellement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* bien développés, grêles, égaux, régulièrement arqués : chacun d'eux muni en dessous d'une membrane assez étroite, souvent assez large, libre jusqu'à sa base, plus ou moins divergente et un peu plus courte que lui.

Obs. Les *Haplocnèmes* lient en quelque sorte les *Dasytates* aux *Mélyriens*, dont ils se rapprochent par leur forme cylindrique, par le développement du repli latéral des élytres, par la gouttière marginale de celles-ci, et par leurs pieds épais, à dernier article fortement élargi à son extrémité. Outre la forme de la membrane des ongles, ce genre se distingue par la lame médiane du mésosternum, qui est bien distincte et sublinéaire.

Les *Haplocnèmes* sont un peu moins floricoles que les autres genres, car on les trouve souvent sur les feuilles des arbres et même sur le bois mort. Ils sont d'une taille en général au-dessus de la moyenne.

Nous partagerons le genre *Haplocnemus* en deux groupes bien tranchés:

- I. *Bord externe des élytres non denticulé* 1^{er} groupe.
- II. *Bord externe des élytres distinctement denticulé.* 2^e groupe.

PREMIER GROUPE,

Ce premier groupe peut se subdiviser en trois sections:

- A. *Antennes pectinées ou subpectinées en dessous chez les ♂, à articles intermédiaires plus larges que longs; plus ou moins fortement dentées chez les ♀* 1^{re} section.
- AA. *Antennes fortement et aiguement dentées en scie en dessous chez les ♂, à articles intermédiaires pas plus larges que longs; assez fortement dentées chez les ♀* 2^e section.
- AAA. *Antennes faiblement ou oblusément dentées en scie en dessous dans les deux sexes* 3^e section.

PREMIÈRE SECTION A.

- α. *Antennes distinctement pectinées chez les ♂, à articles intermédiaires (3-9) sensiblement plus larges que longs; fortement dentées chez les ♀ à partir du 4^e article. Tibias et tarsi testacés. Ponctuation du prothorax assez serrée, moins forte que celle des élytres: celles-ci avec une villosité à reflets cendrés. Dessus du corps d'un bronze clair.* *Eumerus.*
- αα. *Antennes subpectinées chez les ♂, à articles intermédiaires un peu plus larges que longs; assez fortement dentées chez les ♀, souvent à partir du 4^e article.*
 - β. *Tibias concolores, tarsi roussâtres ou testacés. Élytres à villosité obscure. Dessus du corps d'un noir verdâtre.*
 - γ. *Ponctuation du prothorax moins forte que celle des élytres. Antennes subpectinées chez les ♂ à partir du 5^e article.* *Tarsalis.*
 - γγ. *Ponctuation du prothorax au moins aussi forte que celle des élytres. Antennes subpectinées chez les ♂ à partir du 6^e article seulement.* *Alpestris.*
 - ββ. *Tibias et tarsi testacés. Ponctuation du prothorax sensiblement moins forte que celle des élytres: celles-ci à villosité à reflets un peu grisâtres.* *Basalis.*

PREMIER GROUPE.

PREMIÈRE SECTION A.

1. *Haplocnemus eumerus*; Mulsant et Rey.

Oblong, hérissé d'une villosité assez longue, obscure et redressée sur la tête et le prothorax, grise et un peu inclinée sur les élytres; d'un bronze brillant assez clair avec les tibias et les tarses testacés. Antennes distinctement pectinées (♂) ou profondément dentées en scie (♀) en dessous. Tête subconvexe, assez légèrement et assez densément ponctuée, fortement blimpressionnée en avant. Prothorax assez fortement transverse, à peine plus étroit que les élytres, sensiblement rétréci en avant, presque droit sur les côtés, convexe, densément et rugueusement ponctué. Élytres oblongues, subparallèles, assez largement arrondies au sommet, subconvexes, assez densément et fortement ponctuées. Tarses assez épais, évidemment plus courts que les tibias.

♂ Antennes presque aussi longues que la moitié du corps, à 2^e article ordinairement concolore; le 3^e dilaté inférieurement en dent de scie rectangulaire; les 4^e à 10^e distinctement pectinés; le 4^e plus légèrement; les 5^e à 9^e à rameaux sensiblement plus larges que longs; le dernier en massue allongée, obliquement et obtusément tronquée en dedans à son sommet. Le 5^e segment ventral légèrement et brièvement cilié à son bord apical et faiblement sinué au milieu de celui-ci; le 6^e bien distinct, obtusément tronqué au sommet.

♀ Antennes seulement un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, à 2^e article ordinairement d'un roux testacé; le 3^e dilaté inférieurement en dent de scie subrectangulaire; les 4^e à 10^e profondément dentés en scie, un peu moins larges que longs, avec le sommet de chaque dent à peine émoussé; le dernier allongé, subelliptique. Le 5^e segment ventral densément et brièvement cilié de poils jaunes à son bord apical et subarrondi au milieu de celui-ci; le 6^e souvent peu saillant, subtronqué au sommet, souvent excavé sur le milieu de sa base.

Long. 0^m,0056 (2 l. 1/2). — Larg. 0^m,022 (1 l.).

Corps oblong, hérissé d'une villosité assez longue, assez serrée, obscure et redressée sur la tête et le prothorax, d'un gris blanchâtre et un peu inclinée sur les élytres.

Tête, les yeux compris, beaucoup plus étroite que le prothorax dans les deux sexes, à peine aussi large que la moitié de la largeur de la base de celui-ci; assez légèrement et assez densément ponctuée, avec les points plus ou moins grossiers, peu profonds et à fond plat; entièrement d'un bronzé brillant et assez clair; assez densément hérissé d'une villosité obscure, assez longue et redressée. *Front* légèrement convexe, sensiblement relevé de chaque côté vers les fossettes antennaires, creusé en avant entre les antennes de deux fortes impressions longitudinales, oblongues et subparallèles. *Épistome* transversalement sétosellé, distinctement ponctué et d'un bronzé brillant à sa base, subcorné, glabre, lisse et d'un brun roussâtre dans sa moitié antérieure. *Labre* subconvexe, sétosellé, d'un noir de poix assez brillant et presque lisse à sa base, finement ponctué vers son extrémité, un peu roussâtre en avant, finement et brièvement cilié de poils pâles à son bord apical. *Mandibules* rugueusement ponctuées et fortement sétosellées sur les côtés, d'un noir métallique, subferrugineuses avant leur pointe. *Palpes* et parties inférieures de la bouche d'un noir de poix, avec la languette et le sommet du dernier article de tous les palpes pâles.

Yeux assez saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle plus ou moins court, distinctement sinués à leur côté interne au-devant de l'insertion des antennes.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) développées; finement et obsolètement ruguleuses; très-finement et brièvement pubescentes; assez robustes; d'un noir assez brillant avec le 1^{er} article métallique et le 2^e souvent (♀) roussâtre, ainsi que parfois le dessous du sommet du précédent; le 1^{er} oblong, assez fortement épaissi, cilié en dessous de deux ou trois longs poils; le 2^e subglobuleux, cilié en dessous de deux ou trois poils moins longs, à peine égal à la moitié du précédent et beaucoup moins renflé; le 3^e oblong, dilaté en dessous en dent de scie

plus (σ) ou moins (φ) rectangulaire; les 4^e à 10^e subégaux, sensiblement pectinés (σ) ou profondément dentés en scie (φ) intérieurement; le dernier beaucoup plus long que le pénultième, en massue allongée (σ) ou subelliptique (φ).

Prothorax assez fortement transverse, à peine plus étroit que les élytres à sa base, sensiblement rétréci en avant; presque droit sur les côtés qui paraissent néanmoins subarrondis en arrière, obliques et subrectilinéaires ou à peine arrondis depuis leur tiers postérieur jusqu'au sommet; tronqué à celui-ci et sur le milieu de la base, avec celle-ci distinctement sinuée au-devant de l'écusson; les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis, les postérieurs beaucoup plus largement; distinctement rebordé dans son pourtour avec le rebord postérieur fin, l'antérieur obsolète, et les latéraux plus saillants, sensiblement relevés en gouttière et parfois à peine ou très-obsolètement subcrênelés; convexe; densément, rugueusement et subuniformément ponctué, avec les points assez grossiers, peu profonds et à fond plat; d'un bronzé assez brillant et assez clair; assez densément hérissé d'une villosité obscure, assez longue et redressée.

Écusson transverse, subsemicirculaire, à peine rugueux, finement pubescent, d'un bronzé assez clair et brillant.

Élytres oblongues, presque quatre fois aussi longues que le prothorax, subparallèles ou à peine subélargies après leur milieu; sensiblement relevées en gouttière sur leurs côtés presque jusqu'à l'extrémité; assez largement arrondies au sommet, avec l'angle apical à peine émoussé, le bord postérieur finement et brièvement cilié et le rebord sutural fin, mais bien distinct sur la moitié ou au moins sur le tiers postérieur; subconvexes sur le dos ou parfois (σ) à peine subdéprimées sur la suture, sensiblement déclives en arrière et fortement sur les côtés; fortement, profondément et assez densément ponctuées; d'un bronzé assez clair et brillant; hérissées d'une pubescence à reflets d'un blanc grisâtre (1), assez serrée, un peu plus courte que celle du prothorax et un peu inclinée en arrière, plus ou moins redressée et plus longue sur les côtés. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

(1) Surtout quand on la regarde d'avant en arrière.

Dessous du corps légèrement, subrugueusement et peu densément ponctué, entièrement d'un noir brillant métallique ou bronzé, recouvert d'une fine pubescence d'un gris blanchâtre, assez longue, peu serrée, en partie couchée et en partie redressée. *Métasternum* plus lisse de chaque côté le long du bord postérieur, distinctement sillonné sur sa ligne médiane. *Ventre* à 2^e segment assez grand, les 3^e et 4^e graduellement plus courts, les 4^e et 5^e subégaux : le 4^e avec un repli sensible et subarqué le long du bord postérieur. *Pygidium* assez longuement sétosellé.

Pieds médiocrement allongés, assez robustes, éparsement et subrugueusement ponctués, éparsement pubescents, d'un noir brillant, avec les tibias et les tarses testacés, le dernier article de ceux-ci un peu plus foncé. *Cuisses* légèrement épaissies dans leur milieu, ciliées en dessous de poils pâles beaucoup plus longs et redressés. *Tibias* médiocres, droits ou à peine arqués à leur base, à peine aussi longs que les cuisses, éparsement et longuement ciliés en dehors de poils à reflets pâles. *Tarses* médiocrement épais, évidemment plus courts que les tibias ; avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} visiblement plus long que le 2^e et beaucoup plus court que le dernier : celui-ci fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez développés, grêles, avec leur membrane assez large et atteignant presque l'extrémité de l'ongle.

Patrie : Cette espèce est très-rare en France. Nous l'avons capturée une seule fois aux environs de Lyon. M. Ch. Brisout nous en a communiqué un exemplaire ♀ pris à Vernon, près Paris.

Obs. Elle diffère de toute autre espèce française par les antennes des ♂ assez fortement pectinées. Elle se rapprocherait de deux espèces africaines ou des contrées méridionales de l'Europe, les *Haplocnemus pectinicornis* et *chlorosoma*, Lucas, dont elle se distingue par la couleur des tibias et des tarses, qui est noire dans celles-ci et testacée dans notre espèce, et par la pubescence des élytres qui est moins obscure dans l'*H. eumerus* que dans les deux espèces précitées.

2. *Haplocnemus tarsalis* ; SAHLBERG.

Suballongé ou oblong, densément hérissé d'une villosité obscure, assez longue, plus ou moins redressée sur la tête et sur le prothorax, et un peu

incliné sur les élytres ; d'un noir bronzé brillant obscur, un peu verdâtre ou bleudâtre, avec les 2^e et souvent 3^e articles des antennes et les tarses d'un roux de poix testacé. Antennes subpectinées (♂) ou aigument et assez profondément dentées en scie en dessous à partir du 4^e article (♀). Tête subconvexe, plus ou moins légèrement et peu densément ponctuée, fortement bimpressionnée en avant. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, assez fortement rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, assez convexe, assez densément mais assez finement ponctué. Élytres suballongées ou oblongues, subparallèles, assez étroitement arrondies au sommet, subconvexes, fortement, densément et subrugueusement ponctuées. Tarses assez épais, plus courts que les tibias.

♂ *Antennes* un peu moins longues que la moitié du corps ; finement tomenteuses ou assez densément et assez brièvement ciliées en dessous de poils frisés et cendrés ; noires avec le dessous du 1^{er} article et les 2^e et 3^e d'un roux de poix testacé (1) ; le 3^e dilaté en dessous à son extrémité en dent rectangulaire et un peu recourbée : les 4^e à 10^e subpectinés, le 4^e plus légèrement : les 5^e à 9^e, à rameau un peu plus large que long : les 7^e à 10^e, à dent de peigne graduellement un peu moins prononcée : le dernier allongé, subfusiforme. *Le 5^e segment ventral* à peine cilié, largement et subcirculairement échancré au milieu de son bord apical avec l'échancrure remplie par un tégument lisse : *le 6^e subtronqué au sommet.*

♀ *Antennes* beaucoup moins longues que la moitié du corps, simplement ciliées en dessous ; noires avec le 2^e article et la base du 3^e d'un roux de poix testacé, ainsi que le sommet du 1^{er} : le 3^e oblong, légèrement dilaté et non sensiblement subangulé en dessous vers son extrémité : les 4^e à 10^e assez fortement et assez aigument dentés en scie, moins larges que longs ; le dernier suballongé, subelliptique. *Le 5^e segment ventral* assez distinctement et brièvement cilié de poils fauves et à peine échancré au milieu de son bord apical : *le 6^e subtronqué à son sommet,*

(1) Et quelquefois aussi la base du 4^e.

assez largement et longitudinalement impressionné sur sa ligne médiane.

Dasytes tarsalis. SAHLBERG, Ins. Faun., 8, 114, 4. — GYLLENHAL, Ins. suec., t. IV, p. 337.

Long. 0^m,0056 (2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0022 (1 l.).

Corps suballongé ou oblong, hérissé d'une villosité obscure, serrée, assez longue, plus ou moins redressée sur la tête et le prothorax, plus courte et un peu couchée sur les élytres.

Tête, les yeux compris, à peine (♂) ou un peu (♀) moins large que la partie antérieure du prothorax, un peu plus large que la moitié de la largeur de la base de celui-ci; plus ou moins légèrement et peu densément ponctuée; d'un bronzé brillant obscur, souvent verdâtre; assez densément hérissée d'une villosité plus ou moins longue, noire et redressée. *Front* subconvexe, sensiblement relevé de chaque côté vers les fossettes antennaires, non distinctement fovéolé sur son milieu, creusé en avant de deux impressions longitudinales bien prononcées, oblongues et subparallèles. *Epistome* sérialelement sétosellé en travers sur le milieu de sa longueur, distinctement ponctué et d'un noir métallique et brillant à sa base, lisse et noir dans sa moitié antérieure. *Labre* subconvexe, obsolètement pointillé, d'un noir de poix brillant avec l'extrémité plus claire, longuement sétosellé, brièvement cilié à son bord apical de poils courts et pâles. *Mandibules* rugueuses et sétosellées sur les côtés, noires, lisses à leur extrémité et parfois subferrugineuses avant leur pointe. *Palpes* et *parties inférieures de la bouche* d'un noir de poix avec la *languette* pâle.

Yeux saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle très-court, faiblement sinués à leur bord interne au-dessus des antennes.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) développées; finement et obsolètement ruguleuses; plus (♂) ou moins (♀) densément ciliées en dessous; assez robustes; d'un noir assez brillant avec les 2^e et même 3^e articles d'un roux de poix testacé, ainsi que le sommet et le dessous du 1^{er}; celui-ci assez fortement épaissi en massue subovale, cilié en dessous

de quelques longs poils dont un vers le sommet beaucoup plus long que les autres : le 2^e beaucoup moins épais, globuleux (σ) ou subglobuleux (φ), avec deux ou trois poils assez longs en dessous : le 3^e oblong, plus ou moins dilaté en dent de scie en dessous à son extrémité : les 4^e à 10^e subégaux, plus (σ) ou moins (φ) fortement prolongés inférieurement : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, allongé et subfusiforme (σ) ou suballongé et subelliptique (φ), plus ou moins obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse ; un peu moins large que les élytres à sa base ; assez fortement rétréci en avant ; légèrement arrondi en arrière sur le milieu de ses côtés ; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec celle-ci obliquement et subrectilinéairement coupée de chaque côté ; avec les angles assez marqués mais obtus et à peine arrondis, les antérieurs assez infléchis ; distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur obsolète, les latéraux saillants, relevés en gouttière assez étroite et assez régulière, non ou très-obsolètement subcrénelés ; plus (φ) ou moins (σ) fortement convexe ; assez densément ponctué, avec la ponctuation assez fine, évidemment moins forte que celle des élytres, subuniforme et à fond plat ; d'un noir bronzé brillant obscur, souvent verdâtre ou bleuâtre ; densément hérissé d'une villosité plus ou moins longue, noire et redressée.

Écusson semicirculaire, presque lisse ou à peine ponctué, presque glabre, d'un bronzé obscur et brillant.

Élytres suballongées ou oblongues, environ trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; subparallèles ou presque indistinctement élargies en arrière ; légèrement relevées en gouttière sur les côtés jusque près de l'extrémité ; plus ou moins et simultanément arrondies au sommet, avec l'angle apical subarrondi et le rebord sutural très-fin et visible sur la moitié ou au moins sur le tiers postérieur ; subconvexes sur le dos, sensiblement déclives en arrière et fortement sur les côtés ; fortement, densément et subrugueusement ponctuéées, avec la ponctuation paraissant, à un certain jour, former parfois des rides transversales ; d'un noir bronzé brillant, toujours obscur, verdâtre ou bleuâtre ; hérissées d'une villosité noire, serrée, un peu moins longue que celle du prothorax mais légèrement et régulièrement inclinée en arrière,

plus longue et redressée sur le bord extérieur. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps légèrement, assez densément et subrugueusement ponctué; d'un noir brillant et submétallique; recouvert d'une fine pubescence cendrée, peu serrée, plus ou moins redressée sur le milieu de la poitrine, couchée sur le ventre où elle est entremêlée de soies obscures et redressées. *Métasternum* avec un large espace lisse de chaque côté au-dessus du bord postérieur, distinctement sillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* avec le 2^e segment assez développé: le 3^e sensiblement plus court que le précédent, à peine moins court que le 4^e: celui-ci et le suivant subégaux: les quatre premiers souvent avec un repli lisse et noir le long de leur bord apical. *Pygidium* assez longuement et assez densément sétosellé.

Pieds peu allongés, assez robustes, subrugueusement et peu densément ponctués, éparsement pubescents; d'un noir de poix brillant, avec les tarses souvent d'un roux de poix testacé et le dernier article (moins les ongles) un peu rembruni. *Cuisses* sensiblement élargies dans leur milieu, ciliées en dessous de longs poils blanchâtres. *Tibias* assez robustes, presque droits ou à peine arqués à leur base, ciliés en dehors de longs poils d'un gris obscur: les postérieurs aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez épais, plus courts que les tibias, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts: le 1^{er} évidemment plus long que le 2^e et beaucoup plus court que le dernier: celui-ci très-fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez grêles, avec la membrane assez large et assez longue, divergente.

Patrie: Cette espèce, peu connue, se trouve en Suède, en Laponie et quelquefois aussi dans la chaîne des Alpes. Le type nous a été envoyé par M. Boheman.

3. *Haplocnemus alpestris*; KIESENWETTER.

Suballongé, subcylindrique, densément hérissé d'une pubescence obscure, redressée sur la tête et le prothorax, un peu inclinée sur les élytres; d'un noir bronzé brillant un peu verdâtre ou bleuâtre, avec le 2^e article des antennes roussâtre et les tarses d'un testacé obscur. Antennes subpectinées

(♂) ou fortement dentées en scie (♀) en dessous à partir du 4^e article. Tête subconvexe, assez fortement et assez densément ponctuée, obsolètement fovéolée sur son milieu et bimpressionnée en avant. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, assez fortement rétréci en avant, subarrondi sur les côtés, assez fortement convexe, grossièrement, densément et subuniformément ponctué. Élytres suballongées, subparallèles, assez étroitement arrondies au sommet, assez convexes, fortement, densément et subrugueusement ponctuées. Tarses évidemment moins longs que les tibias.

♂ Antennes beaucoup plus longues que la tête et le prothorax réunis; finement cotonneuses ou densément et brièvement ciliées en dessous; noires avec le 2^e article d'un roux assez obscur: le 3^e sensiblement dilaté inférieurement à son extrémité en dent de scie subrectangulaire mais un peu émoussée au sommet: les 4^e à 10^e subpectinés: les 4^e à 9^e, à rameau un peu plus large que long sur le dos: les 4^e et 5^e, à dent émoussée au sommet: les 6^e à 10^e, à dent de peigne très-aiguë: le dernier allongé, subfusiforme. Le 5^e segment ventral largement et subtriangulairement échancré et à peine cilié au milieu de son bord apical, avec le sommet de l'échancrure subarrondi, et celle-ci remplie par un tégument lisse et noir: le 6^e largement subtronqué au sommet.

♀ Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; simplement ciliées en dessous vers le sommet de chaque article: noires avec le 2^e article et l'extrémité du 1^{er} d'un roux testacé, et le 3^e parfois d'un roux de poix au moins à sa base: celui-ci obconique, légèrement dilaté vers son extrémité: les 4^e à 10^e aiguës et assez fortement dentées en scie inférieurement, sensiblement moins larges à leur sommet que longs sur le dos: le dernier ovale-oblong, subelliptique. Le 5^e segment ventral subarrondi et densément cilié au milieu de son bord apical: le 6^e arrondi à son sommet, semicirculaire, profondément creusé au milieu de sa base.

Haplocnemus alpestris. KIESENWETTER, Berl., Ent. Zeits., 1861, p. 383. — Ins. Deut., t. IV, p. 656. 4.

Long. 0^m,0060 (21. 2/3). — Larg. 0^m,0023 (11.).

Corps suballongé, subcylindrique, hérissé d'une pubescence obscure, assez longue, serrée, plus ou moins redressée sur la tête et le prothorax, à peine moins longue mais un peu inclinée en arrière sur les élytres.

Tête, les yeux compris, un peu moins (σ) ou sensiblement moins (φ) large que la partie antérieure du prothorax, un peu plus large que la moitié de largeur de la base de celui-ci; assez fortement et assez densément ponctuée; d'un bronzé brillant, obscur et un peu verdâtre; assez densément hérissée d'une villosité obscure, assez longue et redressée. *Front* subconvexe, sensiblement relevé de chaque côté vers les fossettes antennaires, subfovéolé en arrière sur son milieu et creusé en avant de deux impressions longitudinales, oblongues, assez fortes et subparallèles. *Epistome* sérialelement sétosellé en travers sur son milieu, d'un noir métallique brillant et assez fortement ponctué à sa base, subcorné, lisse et d'un roux de poix dans son tiers antérieur. *Labre* subconvexe, sétosellé, à peine ponctué, d'un noir de poix avec l'extrémité plus claire et le bord apical légèrement et brièvement cilié de poils pâles. *Mandibules* rugueuses et longuement sétosellées sur leurs côtés, d'un noir de poix, lisses et parfois subferrugineuses vers leur extrémité. *Palpes* et *parties inférieures de la bouche* d'un noir de poix avec la languette pâle.

Yeux assez saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle très-court, distinctement sinués à leur côté interne au-dessus des antennes.

Antennes plus (σ) ou moins (φ) développées; très-obsolètement ruguleuses; plus (σ) ou moins (φ) ciliées en dessous; assez robustes; d'un noir assez brillant, avec le 2^e article roussâtre (σ) ou testacé (φ) ainsi que parfois le sommet du 1^{er}, et le 3^e (φ) souvent d'un roux de poix plus ou moins obscur ou au moins à sa base; le 1^{er} sensiblement épaissi en massue ovale oblongue, offrant en dedans vers son sommet un poil beaucoup plus long que les autres: le 2^e beaucoup plus court et beaucoup moins épais que le 1^{er}, subglobuleux: le 3^e oblong, plus (σ) ou moins (φ) dilaté vers son extrémité: les 4^e à 10^e subégaux, plus (σ) ou moins (φ) fortement prolongés en dessous: le dernier sen-

siblement plus long que le pénultième, allongé ou subfusiforme (σ), ou ovale-oblong et subelliptique (φ), plus (φ) ou moins (σ) obtus au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres à sa base; assez fortement rétréci en avant; subarrondi en arrière sur les côtés qui sont obliques et à peine ou très-faiblement arrondis sur le reste de leur longueur; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base; avec celle-ci assez largement subsinuée au-dessus de l'écusson et à peine et brièvement subsinuée de chaque côté au-devant des fossettes humérales; avec les angles obtus, les antérieurs infléchis et surabondis et les postérieurs plus largement arrondis; distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur obsolète et les latéraux saillants, relevés en gouttière assez étroite, un peu plus large en arrière (σ) ou régulière (φ), et non distinctement subcrénelés; assez fortement concave; grossièrement, densément et subuniformément ponctué, avec la ponctuation aussi grossière que celle des élytres mais moins profonde, à fond plat, presque uniforme, pas ou à peine plus serrée et non réunie sur les côtés; offrant en arrière sur sa ligne médiane une très-légère trace d'espace longitudinal lisse, souvent obsolète; d'un noir bronzé brillant, un peu verdâtre ou bleuâtre; densément hérissé d'une villosité obscure, assez longue et redressée.

Écusson subtransverse, subogival ou subsémicirculaire, éparsement ponctué ou presque lisse, à peine pubescent, d'un noir bronzé brillant et un peu verdâtre.

Élytres suballongées, presque quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles ou presque indistinctement élargies après leur milieu; assez sensiblement relevées en gouttière sur les côtés jusque près de l'extrémité; assez étroitement arrondies à leur sommet, avec l'angle apical sensiblement arrondi et le rebord sutural très-fin et seulement visible sur le tiers postérieur; assez convexes sur le dos, sensiblement déclives en arrière et fortement sur les côtés; fortement, densément et subrugueusement ponctuées, avec la ponctuation plus profonde mais pas plus grosse que celle du prothorax; d'un noir bronzé brillant, un peu verdâtre ou parfois bleuâtre; hérissées d'une villosité obscure, serrée, à peine moins longue que celle du prothorax mais légèrement inclinée en arrière, sans reflets grisâtres bien sensi-

bles, un peu plus longue et redressée sur le bord externe. *Epaules* assez saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps finement, assez densément et subrugueusement ponctué, d'un noir brillant et métallique; recouvert d'une pubescence grise, médiocrement serrée, assez longue, plus ou moins redressée, en majeure partie couchée sur le ventre. *Métasternum* lisse de chaque côté en arrière le long du bord postérieur, assez fortement sillonné sur les deux tiers postérieurs de sa ligne médiane. *Ventre* avec le 2^e segment assez développé, les trois suivants sensiblement plus courts, subégaux: les 1^{er} à 4^e plus ou moins lisses le long de leur bord apical, le 2^e quelquefois plus faiblement. *Pygidium* assez longuement et densément velu.

Pieds peu allongés, assez robustes, éparsement et subrugueusement ponctués, finement et parcimonieusement pubescents, d'un noir brillant et métallique, avec les tarses d'un testacé obscur. *Cuisses* sensiblement élargies dans leur milieu, ciliées en dessous de quelques longs poils pâles et redressés. *Tibias* assez robustes, presque droits ou à peine arqués à leur base; hérissés en dehors de longues soies obscures ou parfois à reflets grisâtres; presque aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez épais, évidemment moins longs que les tibias, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts; le 1^{er} visiblement plus long que le 2^e et beaucoup moins que le dernier: celui-ci très-fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez développés, assez grêles, avec leur membrane assez large et sensiblement plus courte que l'ongle.

Patrie: Cette espèce se prend dans les Alpes de la Suisse, de la Savoie et du Dauphiné, en battant les sapins et autres arbres.

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*Haplocnemus tarsalis*, avec lequel elle est facile à confondre. Elle s'en distingue par une taille un peu plus grande; par sa forme proportionnellement plus allongée; par les 3^e à 5^e articles des antennes à dent plus émoussée au sommet, les 4^e et 5^e un peu moins fortement rétrécis en dent de peigne (σ^7); par son prothorax plus grossièrement ponctué, avec les points aussi forts que ceux des élytres, etc.

1. *Haplocnemus basalis*; KUSTER.

Oblong, densément hérissé d'une villosité assez courte, obscure et redressée sur la tête et le prothorax, un peu inclinée et à peine grisâtre sur les élytres; d'un bronzé obscur et brillant avec la base des antennes, les tibias et les tarses testacés. Antennes subpectinées (♂) ou fortement et aigument dentées en scie en dessous (♀) à partir du 4^e article. Tête subconvexe, finement et assez densément ponctuée, fortement bimpressionnée en avant. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, sensiblement rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, assez convexe, assez finement et densément ponctué, plus densément et rugueusement sur les côtés. Élytres oblongues, subparallèles, assez étroitement arrondies au sommet, subconvexes, assez densément et subrugueusement ponctuées. Tarses médiocres, évidemment plus courts que les tibias.

♂ Antennes un peu plus longues que la moitié du corps; très-finement et brièvement ciliées ou cotonneuses en dessous; noires, avec le 2^e article d'un roux de poix: le 3^e fortement dilaté inférieurement à son extrémité en dent de scie subrectangulaire; les 4^e à 10^e très-profondément et aigument dentées en scie: les 6^e à 8^e subpectinés: les 4^e à 8^e un peu plus larges à leur sommet que longs sur le dos: le dernier allongé, subfusiforme. Le 5^e segment ventral subsinué au milieu de son bord apical.

♀ Antennes dépassant sensiblement la base des élytres, mais bien moins longues que la moitié du corps; très-finement et brièvement ciliées en dessous; noires, avec le 2^e article d'un roux testacé, le sommet du 1^{er} et le 3^e plus ou moins roussâtres: celui-ci légèrement dilaté en dessous vers son extrémité en dent de scie obtuse ou sensiblement plus ouverte que l'angle droit: les 4^e à 10^e fortement et aigument dentées en scie inférieurement: le dernier suballongé, subelliptique. Le 5^e segment ventral subtronqué au milieu de son bord apical.

Haplocnemus basalis, KUSTER, Kaf. Eur., 19, 19.

Var. A: Tibias plus ou moins largement rembrunis dans leur milieu.

Long. 0^m, 0038 (1 l. 3/4). — Larg. 0^m, 0014 (2/3 l.).

Corps oblong, hérissé d'une villosité obscure, assez courte, serrée, redressée sur la tête et le prothorax, à peine moins longue et un peu inclinée en arrière sur les élytres.

Tête, les yeux compris, sensiblement moins large que la partie antérieure du prothorax dans les deux sexes, à peine plus large que la moitié de la largeur de la base de celui-ci; finement et assez densément ponctuée; d'un bronzé brillant et assez obscur; densément hérissé d'une villosité obscure, pas trop longue et redressée. *Front* subconvexe, sensiblement relevé de chaque côté vers les fossettes antennaires, creusé en avant de deux fortes impressions longitudinales, oblongues et à fond rugueux. *Épistome* métallique et éparsement ponctué à sa base, transversalement sétosellé sur son milieu, lisse et d'un noir de poix dans sa partie antérieure. *Labre* subconvexe, éparsement sétosellé sur son disque, d'un noir de poix, avec le sommet un peu roussâtre et brièvement cilié de poils pâles. *Mandibules* rugueuses et sétosellées sur leurs côtés, noires, lisses et parfois d'un brun de poix à leur extrémité. *Palpes* et autres parties inférieures de la bouche d'un noir de poix, avec le sommet du dernier article des palpes un peu plus clair et la languette pâle.

Yeux saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle nul ou très-court, distinctement sinués à leur côté interne au-dessus des antennes.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) développées; finement et obsolètement ruguleuses, très-finement, brièvement et plus (♂) ou moins (♀) densément ciliées en dessous; assez robustes; d'un noir assez brillant, avec le 2^e article roussâtre (♂) ou d'un roux testacé (♀), le sommet du 1^{er} et le 3^e souvent (♀) d'un roux de poix plus ou moins obscur; le 1^{er} assez fortement épaissi en massue subovale, cilié en dedans à son sommet de quelques longs poils: le 2^e beaucoup plus court et beaucoup moins épais, subglobuleux: le 3^e plus (♂) ou moins (♀) angulairement dilaté en dessous à son extrémité: les 5^e à 10^e subégaux, plus (♂) ou moins (♀) fortement prolongés inférieurement; le dernier sensible-

ment plus long que le pénultième, allongé et subfusiforme (σ) ou suballongé et subelliptique (φ), plus ou moins obtus à son sommet.

Prothorax assez fortement transverse; un peu moins large que les élytres à sa base; sensiblement rétréci en avant; légèrement et visiblement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec celle-ci obliquement coupée mais non visiblement sinuée sur les côtés; avec tous les angles obtus et arrondis, les postérieurs plus largement, et les antérieurs infléchis; distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur obsolète, et les latéraux assez saillants et relevés en une étroite gouttière, un plus large en arrière et vers les angles postérieurs, non visiblement subcrénelée sur ses bords; assez convexe; assez finement et densément ponctué, avec la ponctuation sensiblement plus fine et moins profonde que celle des élytres, à fond plat sur le disque, plus dense, subombiliquée et rugueuse sur les côtés; entièrement d'un bronzé assez brillant; densément hérissé d'une villosité obscure assez courte et redressée.

Écusson transverse, subsemicirculaire, finement et rugueusement ponctué, à peine pubescent, d'un bronzé brillant.

Élytres oblongues, trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles ou presque indistinctement subélargies après leur milieu; faiblement relevées en gouttière sur les côtés et seulement dans leur première moitié; assez étroitement et simultanément arrondies au sommet, avec l'angle apical subarrondi et le rebord sutural très-fin et seulement visible sur le tiers postérieur; faiblement convexes sur le dos, sensiblement déclives en arrière et fortement sur les côtés; fortement, assez densément et subrugueusement ponctuées, avec les points plus gros, plus profonds et un peu moins serrés que ceux du prothorax; d'un bronzé brillant plus ou moins sombre; hérissées d'une villosité obscure, à reflets un peu grisâtres, aussi serrée et un peu plus courte que celle du prothorax, mais un peu inclinée en arrière, un peu plus longue et redressée sur le bord extérieur. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, subrugueusement et peu densément ponctué, d'un noir bronzé brillant, recouvert d'une fine pubescence grisâtre, épaisse, plus ou moins redressée, en majeure partie couchée sur le ventre. *Métasternum* presque lisse de chaque côté le long du bord

postérieur, creusé en arrière sur sa ligne médiane d'un sillon lisse, large et peu profond. *Ventre* avec le 2^e segment assez grand, les trois suivants plus courts, subégaux : les 2^e à 4^e avec un repli lisse et noir le long de leur bord apical. *Pygidium* assez densément et assez longuement velu.

Pieds peu allongés, assez robustes, éparsément et subrugueusement ponctués, finement et parcimonieusement pubescents, d'un noir brillant et métallique avec les genoux, les tibias et les tarses testacés : le dernier article de ceux-ci plus foncé, et le milieu de ceux-là quelquefois plus ou moins largement rembruni. *Cuisses* sensiblement élargies dans leur milieu, garnies en dessous de quelques longs poils pâles. *Tibias* assez robustes, presque droits, un peu moins ou à peine aussi longs que les cuisses, hérissés en dehors de longs cils grisâtres. *Tarses* médiocres, évidemment plus courts que les tibias, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts : le 1^{er} visiblement plus long que le 2^e et beaucoup moins que le dernier : celui-ci assez fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* grêles, avec leur membrane assez large, sensiblement plus courte que l'ongle, sensiblement divergente.

Patrie : Cette espèce, particulière à la Dalmatie, a été trouvée aux environs de Collioure par M. Ch. Brisout, qui nous en a communiqué trois exemplaires de cette dernière localité.

Obs. La petitesse de sa taille, sa couleur d'un bronzé obscur et la couleur testacée des tibias et des tarses ne permettent pas de rapprocher cette espèce des précédentes dont elle est bien distincte.

Dans la variété A, les tibias sont un peu rembrunis, excepté au sommet et à la base.

2^e SECTION AA.

- a. *Élytres* à villosité molle et à reflets blanchâtres prononcés. *Antennes* des ♂ très-aiguement dentées à partir du 4^e article : les 5^e à 10^e distinctement sinués à leur tranche interne. Celles des ♀ distinctement dentées seulement à partir du 6^e article. *Dessus du corps* d'un bronzé obscur. JEJUNUS.
- aa. *Élytres* avec une villosité plus ou moins obscure.
 - b. *Antennes* des ♂ aiguement dentées à partir du 4^e article : les 6^e à 9^e au moins aussi larges à leur sommet que longs sur le dos,

à peine sinués à la base de leur tranche interne. *Prothorax* à ponctuation uniforme, modérément serrée, sensiblement moins forte que celle des élytres. *Dessus du corps* d'un noir verdâtre obscur PINICOLA.

bb. *Antennes des ♂* aigument dentées seulement à partir du 6^e article : les 4^e et 5^e triangulaires : les 6^e à 9^e un peu moins larges à leur sommet que longs sur le dos, presque rectilignes sur leur tranche interne. *Prothorax* à ponctuation serrée, aussi grosse que celle des élytres, rugueuse sur les côtés. *Dessus du corps* d'un noir verdâtre obscur. VIRENS.

bbb. *Antennes des ♂* aigument dentées seulement à partir du 6^e article : les 4^e et 5^e triangulaires : les 5^e à 9^e aussi larges à leur sommet que longs sur le dos, subrectilignes à leur tranche interne. *Prothorax* à ponctuation subuniforme, aussi grosse que celle des élytres.

c. *Villosité obscure* des élytres visiblement mêlée d'une pubescence cendrée. *Ponctuation du prothorax* serrée et rugueuse. *Dessus du corps* d'un bronzé verdâtre. AENEUS.

cc. *Villosité obscure* mêlée d'une pubescence cendrée peu apparente. *Ponctuation du prothorax* modérément serrée et non rugueuse. *Dessus du corps* d'un bronzé clair ou doré. AESTIVUS.

2^e SECTION AA.5. *Haplocnemus jejunus*; KIESENWETTER.

Suballongé, densément hérissé en dessus d'une villosité molle et redressée, plus ou moins obscure sur la tête et le prothorax et d'un gris blanchâtre sur les élytres ; d'un bronzé brillant obscur ou plombé, avec le 2^e article des antennes et les tarses d'un roux testacé. Antennes plus ou moins aigument dentées en dessous. Tête très-faiblement convexe, assez finement et assez densément ponctuée, obsolètement fovéolée sur son milieu et biimpressionnée en avant. Prothorax fortement transverse, à peine rétréci en avant, presque aussi large que les élytres, à peine arrondi sur les côtés, légèrement convexe, assez finement et densément ponctué. Élytres suballongées, subparallèles, plus ou moins arrondies au sommet, subdéprimées le long de la suture, fortement, densément et subrugueusement ponctuées. Tarses peu épais, beaucoup plus courts que les tibias.

♂ *Antennes* sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, finement et assez longuement ciliées surtout en dessous, noires avec le 2^e article seul roussâtre; le 3^e légèrement dilaté inférieurement à son extrémité en dent de scie subrectangulaire; les 4^e à 10^e fortement et très-aiguement dentés en scie, jamais plus larges à leur sommet que sur le dos: les 6^e à 9^e, à dent sensiblement atténuée ou effilée à son extrémité; le dernier allongé, subfusiforme. *Élytres* parallèles. *Le 5^e segment ventral* à peine cilié à son bord apical, subsinué au milieu de celui-ci.

♀ *Antennes* seulement un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement ciliées ou fasciculées vers le sommet inférieur de chaque article, brunâtres avec l'extrémité du 1^{er} article et la base des 3^e et 4^e plus ou moins roussâtres et le 2^e testacé: les 3^e à 5^e faiblement et graduellement un peu plus dentés en scie en dessous, les 6^e à 10^e assez aiguement; le dernier ovale-oblong, subelliptique. *Élytres* subparallèles ou à peine élargies en arrière. *Le 5^e segment ventral* assez densément cilié à son bord apical, subarrondi au milieu de celui-ci.

Haplocnemus jejunus. KIESENWETTER. Ins. deut. t. IV, p. 652, not. 1.

Long. 0^m, 0050 à 0^m, 0060 (2 l. 1/4 à 2 l. 3/4).—Larg. 0^m, 0017 à 0^m, 0023 (3/4 à 1 l.)

Corps suballongé, hérissé d'une villosité serrée, assez longue et redressée, plus ou moins obscure sur la tête et le prothorax, d'un gris blanchâtre et entremêlée sur les élytres de poils de même couleur et semicouchés.

Tête, les yeux compris, plus étroite que la partie antérieure du prothorax dans les deux sexes, un peu plus large que la moitié de la largeur de la base de celui-ci; assez finement et assez densément ponctuée, avec l'intervalle des points très-finement et très-obsolètement chagriné; entièrement d'un bronzé brillant mais assez obscur; densément hérissée d'une villosité longue et redressée, obscure et à reflets plus ou moins flaves ou cendrés. *Front* très-faiblement convexe, sensi-

blement relevé de chaque côté vers les fossettes antennaires, légèrement fovéolé en arrière sur son milieu, et creusé en avant de deux impressions plus ou moins prononcées, longitudinales, oblongues et subparallèles. *Épistome* sérialelement cilié en travers sur son milieu, ponctué et d'un bronzé brillant à sa base, subcorné, lisse et d'un noir de poix dans son tiers antérieur. *Labre* subconvexe, finement ponctué vers sa base, finement sétosellé sur son disque, d'un noir de poix submétallique et assez brillant, avec le bord apical un peu roussâtre et brièvement cilié de poils pâles. *Mandibules* rugueusement ponctuées et longuement sétosellées sur leurs côtés, d'un noir métallique avec leur pointe parfois subferrugineuse. *Palpes* et autres parties inférieures de la bouche d'un noir ou d'un brun de poix avec la languette et les lobes extérieurs des mâchoires pâles.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle plus ou moins court, sensiblement sinués à leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) développées, obsolètement ruguleuses, plus (♂) ou moins (♀) ciliées en dessous, assez grêles à leur base; d'un noir plombé (♂) ou brunâtres (♀), avec le 1^{er} article plus brillant et un peu bronzé : le 2^e roux (♂) ou d'un testacé assez clair (♀) : le sommet du 1^{er} et la base des 3^e et 4^e roussâtres (♀) : le 1^{er} sensiblement épaissi en massue ovalaire, cilié en dessous de quelques longs poils dont un au sommet encore plus long que les autres : le 2^e beaucoup plus court et moins épais que le 1^{er}, subglobuleux ou suboblong : le 3^e oblong ou suballongé : les 4^e à 10^e subégaux, plus (♂) ou moins (♀) aiguement dentés en scie en dessous : le dernier allongé, subfusiforme et un peu plus long que le pénultième (♂), ou ovale-oblong ou subelliptique et à peine plus long que le pénultième (♀), obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse; presque aussi large que les élytres à sa base; à peine rétréci en avant, presque droit (♂) ou à peine arrondi (♀) sur les côtés; tronqué au sommet et au milieu de la base avec celle-ci subsinuée au-devant de l'écusson, les angles antérieurs subinfléchis et légèrement arrondis, les postérieurs très-obtus et très-

largement arrondis; distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord postérieur étroit, l'antérieur obsolète et les latéraux très-saillants, fortement relevés en gouttière assez large surtout vers les angles postérieurs, non distinctement subcrénelée sur ses bords, et se prolongeant un peu en dedans sur la base; légèrement convexe, à disque parfois subinégal ou plus ou moins obsolètement et largement bilimpressonné de chaque côté assez loin du bord externe; assez finement et densément ponctué; d'un bronzé assez brillant, obscur ou plombé; densément hérissé d'une assez longue villosité redressée, molle, obscure et, sous un certain jour, à reflets flaves ou grisâtres.

Écusson transverse, subsemicirculaire, finement et éparsement ponctué, à peine pubescent, d'un bronzé obscur assez brillant.

Élytres suballongées, quatre fois aussi longues que le prothorax; assez étroites et parallèles (σ), ou subparallèles ou à peine élargies après leur milieu (φ); distinctement mais légèrement relevées en gouttière sur les côtés jusque près de l'extrémité; fortement (σ) ou assez largement (φ) arrondies au sommet, avec l'angle apical aigu (σ) ou subrectangulaire (φ), à peine (σ) ou légèrement (φ) arrondi, et le rebord sutural très-fin mais très-visible au moins dans sa moitié postérieure; peu convexes et plus (σ) ou moins (φ) subdéprimées le long de la suture, légèrement déclives en arrière et assez fortement sur les côtés; fortement, densément et subrugueusement ponctuées; d'un bronzé brillant, obscur ou plombé; hérissées d'une villosité redressée, molle, d'un gris obscur, aussi longue et moins serrée que celle du prothorax, mais entremêlée d'une fine pubescence semicouchée, plus courte et d'un gris blanchâtre. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps éparsement et légèrement ponctué, d'un noir brillant et métallique, parcimonieusement recouvert d'une fine pubescence blanchâtre, assez longue, plus ou moins redressée, en partie couchée sur le ventre. *Métasternum* un peu plus lisse de chaque côté le long du bord postérieur, distinctement sillonné sur sa ligne médiane. *Ventre* à 2^e segment assez développé, les trois suivants plus courts, subégaux: les 2^e à 4^e avec un repli noir assez large tout le long de leur bord apical. *Pygidium* longuement et assez densément velu.

Pieds peu allongés, assez forts, éparsement et subrugueusement

punctués, parcimonieusement pubescents, d'un noir brillant et métallique avec les tibias d'un noir brun, leur extrême base, leur extrême sommet et les tarses d'un roux testacé, le dernier article de ceux-ci un peu ou à peine plus foncé. *Cuisses* assez sensiblement élargies dans leur milieu, hérissées surtout en dedans et en dessous de longs poils mous et blanchâtres. *Tibias* médiocres, presque droits ou à peine arqués à leur base, hérissés en dehors de longs poils pâles : les intermédiaires et les postérieurs aussi longs que les cuisses. *Tarses* peu épais ou assez étroits à leur base, beaucoup plus courts que les tibias, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} visiblement plus long que le 2^e et beaucoup moins long que le dernier : celui-ci fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez développés, assez grêles, avec leur membrane assez étroite, beaucoup plus courte que l'ongle et sensiblement divergente.

Patrie : Cette espèce se rencontre en Provence, aux environs d'Hyères où nous l'avons trouvée nous-mêmes et d'où nous l'avons reçue de feu M. Delarouze.

Obs. Elle est remarquable, entre toutes les espèces françaises par la pubescence pâle de ses élytres, qui la rapproche d'une espèce espagnole (*Altipilis*, KIESENWETER).

6. *Haplocnemus pinicola* ; KIESENWETER.

Suballongé ou oblong, densément hérissé d'une villosité obscure, assez longue et redressée, entremêlée sur les élytres de poils semicouchés ; d'un noir bronzé brillant et verdâtre, avec la base des antennes d'un roux testacé et les tarses d'un roux de poix. Antennes plus (♂) ou moins (♀) aiguës et profondément dentées en scie en dessous à partir du 4^e article. Tête subconvexe, finement et éparsement ponctuée, bîmpressionnée en avant. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, assez fortement rétréci en avant, subarrondi sur les côtés, assez convexe, assez finement et peu densément ponctué. Élytres suballongées ou oblongues, subparallèles, assez étroitement arrondies au sommet, subconvexes, assez fortement, assez densément et subrugueusement ponctuées. Tarses assez épais, un peu plus courts que les tibias.

♂ *Antennes* un peu moins longues que la moitié du corps; densément et finement ciliées en dessous de poils courts et frisés; noires avec le sommet du 1^{er} article et le 2^e roussâtres: le 3^e oblong, angulairement dilaté en dessous à son extrémité: les 4^e à 10^e aiguent et profondément dentés en scie: les 6^e à 9^e non ou à peine plus larges au sommet que longs sur le dos: le dernier en massue allongée. Le 5^e segment ventral légèrement cilié et subcirculairement échancré à son bord apical, avec l'échancrure remplie par un tégument lisse: le 6^e subtronqué au sommet.

♀ *Antennes* sensiblement moins longues que la moitié du corps, simplement et légèrement ciliées en dessous, noires avec le sommet du 1^{er} article, le 2^e et le 3^e d'un roux de poix testacé: celui-ci suballongé, assez grêle, non sensiblement dilaté à son extrémité: les 4^e à 10^e moins fortement et moins aiguent dentés en scie que chez les ♂: le dernier ovale-oblong. Le 5^e segment ventral densément et brièvement cilié de poils jaunes à son bord apical et obtusément arrondi à celui-ci: le 6^e subarrondi au sommet.

Haplocnemus pinicola. KIESENWETTER, Ins. Deut., t. IV, p. 658, 6.

Long. 0^m,0056 (2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0021 (1 l.).

Corps suballongé ou oblong, hérissé d'une villosité obscure, serrée, assez longue, plus ou moins redressée, entremêlée sur les élytres à poils de même couleur, un peu plus courts et semicouchés.

Tête, les yeux compris, un peu plus étroite que la partie antérieure du prothorax, à peine plus large que la moitié de la largeur de la base de celui-ci; finement, légèrement et éparsement ponctuée; d'un noir bronzé un peu verdâtre; assez densément hérissée d'une villosité obscure, assez longue et redressée. *Front* subconvexe, distinctement relevé de chaque côté vers l'insertion des antennes, creusé en avant de deux impressions longitudinales, assez fortes et oblongues. *Epistome* sérielement sétosellé en travers sur son milieu, d'un métallique brillant et éparsement ponctué à sa base, lisse et parfois subcorné et d'un roux de poix à son extrémité. *Labre* subconvexe, finement pointillé avant son

sommet, distinctement sétosellé, d'un noir de poix brillant avec le bord antérieur roussâtre et finement et brièvement cilié de poils pâles. *Mandibules* rugueuses et sétosellées sur leurs côtés, noires, lisses et brillantes à leur extrémité, parfois subferrugineuses avant leur pointe. *Palpes* et autres parties inférieures de la bouche d'un noir ou d'un brun de poix, avec la languette et les lobes extérieurs des mâchoires plus clairs.

Yeux saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle très-court, légèrement mais distinctement sinués à leur côté interne.

Antennes plus (σ) ou moins (φ) développées; obsolètement ruguleuses; plus (σ) ou moins (φ) densément et brièvement ciliées en dessous; assez robustes; d'un noir assez brillant avec le sommet et le dessous du 1^{er} article et le 2^e d'un roux de poix (σ) ou d'un roux testacé (φ) ainsi que le 3^e (φ): le 1^{er} sensiblement épaissi en massue ovale-oblongue, cilié en dessous de quelques longs poils dont un notamment plus long que les autres: le 2^e beaucoup plus court et beaucoup moins épais que le 1^{er}, subglobuleux: le 3^e oblong (σ) ou suballongé (φ), à peine (φ) ou sensiblement (σ) dilaté vers son extrémité: les 4^e à 10^e subégaux, plus (σ) ou moins (φ) fortement et plus (σ) ou moins (φ) aiguement dentés en scie en dessous: le dernier sensiblement plus long que le pénultième, en massue allongée (σ) ou ovale-oblongue (φ), obtus au sommet.

Prothorax assez fortement transverse; un peu moins large que les élytres à sa base; assez fortement rétréci en avant; légèrement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec celle-ci un peu obliquement et subsinueusement coupée de chaque côté au-dessus des épaules; avec les angles antérieurs obtus, infléchis et subarrondis, et les postérieurs très-obtus et assez largement arrondis; distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur obsolète, les latéraux assez saillants et relevés en gouttière étroite et régulière, non visiblement subcrénelée en dehors; assez convexe; assez finement, peu densément et uniformément ponctué, avec la ponctuation à fond plat, sensiblement moins grosse et plus légère que celle des élytres; d'un noir bronzé brillant et verdâtre; densément hérissé d'une villosité obscure, assez longue et redressée.

Écusson semicirculaire ou subogival, presque lisse ou obsolètement pointillé, presque glabre, d'un noir bronzé brillant et un peu verdâtre.

Élytres suballongées ou oblongues, presque quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles; distinctement relevées en gouttière sur les côtés jusqu'un peu avant l'extrémité; assez étroitement et simultanément arrondies au sommet, avec l'angle apical à peine arrondi, finement et assez densément cilié de poils pâles, infléchis ou dirigés en bas (1), et le rebord sutural très-fin et seulement visible en arrière; subconvexes sur le dos, sensiblement déclives en arrière et fortement sur les côtés; assez fortement, assez densément et subrugueusement ponctuées; d'un noir bronzé brillant et un peu verdâtre; hérissées d'une villosité obscure, serrée, assez longue, redressée, et entremêlée de poils de même couleur et subinclinés en arrière. *Épauls* peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps légèrement, assez densément et subrugueusement pointillé, d'un noir brillant et submétallique; recouvert d'une fine pubescence cendrée, assez longue, médiocrement serrée, plus ou moins redressée sur le milieu de la poitrine, couchée et entremêlée sur le ventre de poils redressés un peu plus obscurs. *Métasternum* un peu plus lisse de chaque côté le long du bord postérieur, subsilloné en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* avec le 2^e segment assez développé, le 3^e sensiblement plus court que le précédent, un peu plus long que le suivant, celui-ci et le 5^e subégaux. *Pygidium* assez longuement sétosellé.

Pieds peu allongés, assez robustes, subrugueusement et peu densément ponctués, éparsement pubescents, d'un noir métallique brillant avec les tarses d'un roux de poix, leur dernier article plus foncé et les crochets testacés. *Cuisses* sensiblement élargies dans leur milieu, ciliées en dessous de quelques longs poils grisâtres. *Tibias* assez robustes, presque droits ou à peine arqués à leur base, ciliés en dehors de quelques longs poils obscurs et redressés: les postérieurs à peine aussi longs

(1) Cette ciliation, courte et dirigée en bas, existe chez la plupart des espèces, mais elle est plus ou moins apparente. Elle s'étend souvent sur les côtés et le long de la suture.

que les cuisses. *Tarses* assez épais, un peu plus courts que les tibias, sensiblement ciliés en dessus vers le sommet de chaque article, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts: le 1^{er} évidemment plus long que le 2^e et beaucoup plus court que le dernier: celui-ci assez fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez grêles, avec leur membrane assez étroite, assez courte et divergente.

Patrie: Cette espèce se rencontre, mais rarement, en battant les mélèzes, dans la chaîne des Alpes.

Obs. Elle a beaucoup d'affinité avec l'*Haplocnemus tarsalis*. Mais elle est un peu plus cylindrique; les angles postérieurs du prothorax, moins marqués, sont plus largement arrondis; la ponctuation des élytres est un peu moins forte et moins rugueuse; et surtout, les antennes sont beaucoup moins profondément dentées et non subpectinées chez les ♂, avec les articles intermédiaires non ou à peine plus larges à leur sommet que sur le dos.

7. *Haplocnemus virens*; SUFFRIAN.

Oblong, densément hérissé en dessus d'une villosité obscure, assez longue et plus ou moins redressée; d'un bronze brillant sombre, un peu verdâtre ou bleuâtre, avec le 2^e article des antennes d'un roux de poix ou testacé, et les tarses roussâtres. Antennes plus (♂) ou moins (♀) fortement dentées en dessous à partir du 4^e article. Tête subconvexe, assez fortement et assez densément ponctuée, subfovée sur son milieu et fortement bimpressionnée en avant. Prothorax assez fortement transverse, un peu moins large que les élytres, assez fortement rétréci en avant, à peine arrondi sur les côtés, assez convexe, fortement et densément ponctué et rugueusement en approchant des bords latéraux. Élytres oblongues, subparallèles assez largement arrondies au sommet, peu convexes, fortement, densément et rugueusement ponctuées. Tarses médiocres, un peu plus courts que les tibias.

♂ Antennes un peu plus courtes que la moitié du corps, finement cotonneuses ou densément et brièvement ciliées en dessous de poils frisés et blanchâtres; noires avec le 2^e article d'un roux de poix: le

3^e dilaté et obtusément angulé inférieurement vers son extrémité ; les 4^e à 10^e fortement dentés en scie, les 6^e à 10^e plus aigument et plus profondément : le dernier allongé, subcylindrico-fusiforme. *Le 5^e segment ventral* à peine cilié à son bord apical, largement et subcirculairement ou subtriangulairement échancré au milieu de celui-ci, *Le 6^e* obtusément tronqué au sommet.

♀ *Antennes* beaucoup plus courtes que la moitié du corps : simplement et brièvement ciliées en dessous ; noires avec le 2^e article testacé, le sommet du 1^{er} et le 3^e d'un roux de poix : le 3^e dilaté et angulé à peu près comme chez le ♂, mais un peu moins élargi vers son extrémité : les 4^e et 5^e presque comme chez le ♂ mais subémoussés à leur sommet : les 6^e à 10^e beaucoup moins profondément dentés, à dent un peu émoussée : le dernier ovale-oblong, subelliptique. *Le 5^e segment ventral* densément et brièvement cilié de poils fauves à son bord apical et subarrondi au milieu de celui-ci : *Le 6^e* arrondi au sommet, fortement et semirculairement excavé à sa base.

Dasytes virens. SUFFRIAN, Stettin. Ent. Zeit., 1843, p. 337.

Long. 0^m,0052 (2 1/3). — Larg. 0^m,0019 (3/6 l.).

Corps oblong, hérissé d'une villosité obscure, assez longue, serrée, plus ou moins redressée, un peu inclinée sur les élytres.

Tête, les yeux compris, un peu moins large que la partie antérieure du prothorax, un peu plus large que la moitié de la largeur de la base de celui-ci ; assez fortement, assez densément et subrugueusement ponctuée ; avec les points à fond plat ou subombiliqués ; d'un bronzé brillant obscur et un peu verdâtre ; densément hérissée d'une villosité obscure, assez longue et redressée. *Front* subconvexe, distinctement relevé de chaque côté vers l'insertion des antennes, subfovolé en arrière sur son milieu et creusé en avant de deux impressions longitudinales oblongues, assez fortes et à fond rugueux. *Épistome* sérialelement sétosellé en travers, d'un bronzé verdâtre brillant et assez fortement ponctué à sa base, subcorné, lisse et d'un roux ou d'un testacé de poix dans sa partie antérieure. *Labre* subconvexe, finement et obsolète-

ment pointillé, distinctement sétosellé de poils grisâtres ou obscurs, d'un noir de poix avec son extrémité plus claire et le bord apical très-brièvement cilié de poils pâles et brillants. *Mandibules* rugueuses, noires et longuement sétosellées sur leurs côtés, lisses et parfois ferrugineuses vers leur extrémité. *Palpes et parties inférieures de la bouche* d'un noir de poix, avec le sommet du dernier article de tous les palpes plus clair, la languette et les lobes extérieurs des mâchoires pâles.

Yeux saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle très-court, légèrement sinués à leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) développées; finement et obsolètement rugulenses; brièvement et plus (♂) ou moins (♀) densément ciliées en dessous; assez robustes; d'un noir assez brillant, avec le 1^{er} article roussâtre (♂) ou testacé (♀), le sommet du 1^{er} et le 3^e seulement (♀) d'un roux de poix; le 1^{er} sensiblement épaissi en massue ovulaire, cilié en dedans de quelques longs poils, dont un beaucoup plus long que les autres; le 2^e beaucoup plus court et beaucoup moins épais, subglobuleux; le 3^e oblong, plus ou moins élargi à son extrémité; les 4^e à 10^e plus (♂) ou moins (♀) fortement dentés en scie en dessous; le dernier sensiblement plus long que le pénultième, allongé et subcylindrico-fusiforme (♂), ou ovale-oblong et subelliptique (♀), plus ou moins obtus au sommet.

Prothorax assez fortement transverse; un peu moins large que les élytres à sa base; sensiblement rétréci en avant; légèrement arrondi en arrière sur les côtés qui sont obliques et subrectilignes sur le reste de leur longueur; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec celle-ci subsinuée au-devant de l'écusson, obliquement coupée de chaque côté et à peine subsinuée au-devant des fossettes humérales, avec les angles très-obtus et subarrondis; distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur obsolète et les latéraux assez saillants, relevés en gouttière étroite, un peu plus large en arrière et non distinctement subcrénelée sur son bord externe; assez convexe; fortement et densément ponctué avec les points aussi grossiers que ceux des élytres mais moins profonds, à fond plat, ceux des côtés rugueux et sabombiliqués; entièrement d'un bronzé assez brillant, obscur, un peu

verdâtre ou bleuâtre; densément hérissé d'une pubescence obscure, assez longue et redressée.

Ecusson subsemicirculaire, presque lisse ou à peine ponctué, presque glabre, d'un bronze brillant obscur ou verdâtre.

Élytres oblongues, presque trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles ou presque indistinctement élargies en arrière; assez visiblement relevées en gouttière sur les côtés jusque près de l'extrémité; assez largement arrondies au sommet, avec l'angle apical sensiblement arrondi et légèrement cilié en dessous, et le rebord sutural très-fin et seulement visible sur le tiers postérieur; faiblement convexes sur le dos ou subdéprimées le long de la suture, sensiblement déclives en arrière et fortement sur les côtés; fortement, densément et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation, vue d'un certain jour, formant des rides transversales; d'un bronze brillant obscur un peu verdâtre ou bleuâtre; hérissées d'une villosité obscure, serrée, à peine moins longue que celle du prothorax et un peu inclinée en arrière, plus longue et droite sur les bords extérieurs. *Épauls* peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps légèrement, subrugueusement et assez densément ponctué, d'un noir brillant, revêtu d'une fine pubescence cendrée, peu serrée, plus ou moins redressée sur le milieu de la poitrine, couchée sur le ventre où elle est entremêlée de quelques poils obscurs et redressés. *Métasternum* avec un large espace lisse de chaque côté au-dessus du bord postérieur, distinctement sillonné en arrière sur la ligne médiane. *Ventre* à 2^e segment assez développé: les trois suivants plus courts et subégaux: les 1^{er} à 4^e plus ou moins lisses et noirs le long de leur bord apical. *Pygidium* assez densément et assez longuement velu.

Pieds peu allongés, assez robustes, éparsement et subrugueusement ponctués, parcimonieusement et finement pubescents, d'un noir de poix brillant et submétallique avec le sommet des tibias et les tarses d'un roux testacé plus ou moins obscur. *Cuisses* sensiblement élargies dans leur milieu, ciliées surtout en dessous de longs poils pâles et redressés. *Tibias* assez robustes, presque droits ou à peine arqués à leur base, ciliés en dehors de longs poils obscurs; un peu moins longs.

les postérieurs à peine aussi longs que les cuisses. *Tarses* médiocres, assez étroits à leur base, seulement un peu plus courts que les tibias, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} sensiblement plus long que le 2^e et sensiblement plus court que le dernier : celui-ci assez fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* développés, grêles, avec leur membrane assez large, assez longue et divergente.

Patrie : Cette espèce est assez rare en France. Nous l'avons capturée dans les montagnes du Bugey, aux environs de Villebois.

Obs. Elle ressemble pour la couleur aux *Haplocnemus tarsalis* et *piniola* ; mais elle est un peu moindre, et elle a le prothorax plus fortement et plus densément ponctué, avec la ponctuation rugueuse sur les côtés. Elle est plus petite et moins allongée que l'*Haplocnemus alpestris*, dont elle se distingue surtout par ses antennes non subpectinées, à articles intermédiaires beaucoup moins fortement prolongés en dessous chez les ♂.

On trouve en Afrique une espèce très-voisine de l'*Haplocnemus virens* et dont voici la description sommaire :

***Haplocnemus nigripes*; Mulsant et Rey.**

Oblong, densément hérissé en dessus d'une villosité assez longue, redressée et obscure sur la tête et le prothorax, à reflets cendrés et subinclinés sur les élytres ; entièrement d'un noir bronzé assez brillant, obscur au verdâtre. Antennes plus (♂) ou moins (♀) fortement dentées en dessous à partir du 4^e article. Tête subconvexe, rugueusement et peu densément ponctuée, absolument fovéolée sur son milieu et légèrement bümpré-honnée en avant. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, sensiblement rétréci en avant, faiblement arrondi et très-obso-letement subcrénelé sur les côtés, plus ou moins convexe, assez fortement, assez densément et subrugueusement ponctué. Élytres oblongues, subparal-èles, arrondies au sommet, peu convexes sur la suture, fortement, dense-ment et rugueusement ponctuées. Tarses assez épais, évidemment plus courts que les tibias.

♂ Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, nettement et aigument dentées en scie à partir du 4^e article

avec les articles intermédiaires non subpectinés, à peine plus larges que longs. Le 5^e segment ventral légèrement cilié, largement et subcirculairement échanuré au milieu de son bord apical, avec l'échancre rempli par un tégument lisse et subcorné.

♀ Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, moins fortement et plus obtusément dentées en scie à partir du 4^e article, avec les articles intermédiaires subtransverses. Le 5^e segment ventral densément et brièvement cilié à son bord apical et subtronqué ou obtusément arrondi au milieu de celui-ci.

Long. 0^m, 0036 (2 l. 1/2).—Larg. 0^m, 0023 (4 l.).

Patrie : La Kabylie (collection Joseph Gabillot).

Obs. Cette espèce, très-voisine de l'*Haplocnemus virens*, s'en distingue par ses antennes et ses tarses concolores, par sa tête et son prothorax moins grossièrement mais plus rugueusement ponctués, et par la villosité des élytres moins obscure et parée plus ou moins de reflets grisâtres.

8. *Haplocnemus alienus*; KIESENWETTER.

Oblong, subcylindrique, assez densément hérissé en dessus d'une villosité obscure, redressée sur la tête et le prothorax, un peu inclinée sur les élytres; d'un bronze brillant obscur et un peu verdâtre, avec la base des antennes et les tarses testacés. Antennes aiguement dentées en scie en dessus à partir du 4^e article. Tête subconvexe, assez densément et subrugueusement ponctuée, subfovéolée sur son milieu et biimpressionnée en avant. Prothorax assez fortement transverse, presque aussi large que les élytres, assez fortement rétréci en avant, presque droit sur les côtés, assez convexe, assez grossièrement et densément ponctué, avec les points plus serrés et plus ou moins réunis sur les côtés. Élytres oblongues, subparallèles, arrondies au sommet, assez convexes, fortement, densément et subrugueusement ponctuées. Tarses assez épais, beaucoup plus courts que les tibias.

♂ *Antennes* beaucoup plus longues que la tête et le prothorax réunis, cotonneuses ou densement et brièvement ciliées en dessous de poils centrés; noires avec le sommet du dessous du 1^{er} article et le 2^e d'un roux testacé: le 3^e sensiblement élargi vers son extrémité: les 4^e à 10^e fortement et aigument dentés en scie inférieurement: le dernier allongé, subfusiforme. *Le 5^e segment ventral* légèrement cilié le long de son bord apical, assez largement et circulairement subéchancré au milieu de celui-ci, avec l'échancrure remplie par une membrane obscure. *Le 6^e* bien visible, assez saillant, obtusément tronqué au sommet.

♀ *Antennes* sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, légèrement ciliées en dessous vers le sommet de chaque article; noires avec le 2^e article d'un testacé clair, le sommet du 1^{er} et le 3^e souvent d'un roux testacé plus ou moins foncé: celui-ci faiblement élargi vers son extrémité: les 4^e à 10^e nettement mais moins fortement et moins aigument dentés en scie en dessous que chez les ♂: le dernier ovale-oblong, subelliptique. *Le 5^e segment ventral* densement cilié et obtusément arrondi à son bord apical: le 6^e peu saillant.

Haplocnemus ahenus. KIESENWETTER, Ins. Deut., t. IV, p. 656, 3.

Variété A. *Tibias* et *tarses* testacés ou d'un roux testacé.

Long. 0^m,0052 (2 l. 1/3). — Larg. 0^m,0022 (4 l.).

Corps oblong, subcylindrique, hérissé d'une villosité obscure, assez longue et redressée sur la tête et le prothorax, moins longue et un peu inclinée sur les élytres.

Tête, les yeux compris, sensiblement moins large que la partie antérieure du prothorax, à peine plus large que la moitié de la largeur de la base de celui-ci; assez densement, assez grossièrement et subrugueusement ponctuée; d'un bronzé brillant, obscur et un peu verdâtre; assez densement hérissée d'une villosité obscure, assez longue et redressée. *Front* subconvexe, sensiblement relevé de chaque côté vers l'insertion des antennes, obsolètement fovéolé en arrière sur son milieu, et creusé en avant de deux impressions assez larges, plus ou moins prononcées, subarrondies et à fond rugueux. *Epistome* sérialelement cilié

en travers sur son milieu, métallique et distinctement ponctué à sa base, subcorné, lisse et d'un brun ou d'un roux de poix dans sa dernière moitié. *Labre* subconvexe, fortement sétosellé sur ses côtés, finement ponctué vers son extrémité, d'un noir de poix brillant, avec le sommet un peu plus clair, brièvement et légèrement cilié de poils pâles. *Mandibules* d'un noir de poix, rugueuses et sétosellées sur leurs côtés. *Palpes et parties inférieures de la bouche* d'un noir ou d'un brun de poix, avec la *langnette* testacée.

Yeux assez saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle très-court, légèrement mais distinctement sinués à leur côté interne au-dessus des antennes.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) développées; obsolètement et finement ruguleuses; plus (♂) ou moins (♀) ciliées en dessous; assez robustes; d'un noir plombé assez brillant, avec le 2^e article roux (♂) ou testacé (♀), le sommet du 1^{er} et le 3^e souvent (♀) d'un roux de poix: le 1^{er} sensiblement épaissi en massue ovale-oblongue, cilié en dessous de quelques longs poils dont un plus long que les autres: le 2^e beaucoup plus court et beaucoup moins épais, subglobuleux (♂) ou suboblong (♀): le 3^e oblong (♂) plus ou moins (♀) élargi vers son extrémité: les 4^e à 10^e subégaux, plus (♂) ou moins (♀) dentés en scie en dessous: le dernier un peu plus long que le pénultième, allongé et subfusiforme (♂) ou ovale-oblong et subelliptique (♀), obtusément acuminé (♂) ou obtus (♀) au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, presque aussi large ou à peine moins large que les élytres à sa base; assez fortement rétréci en avant; subarrondi en arrière sur les côtés qui sont obliques et subrectilignes depuis leur tiers postérieur jusqu'au bord antérieur; tronqué au sommet et au milieu de la base, avec celle-ci assez largement sinuée au-devant de l'écusson, obliquement coupée et à peine et brièvement sub-sinuée de chaque côté au-devant des fossettes humérales; avec les angles très-obtus, les antérieurs infléchis et légèrement arrondis, et les postérieurs largement arrondis; distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord postérieur étroit mais bien distinct, l'antérieur obsolète, les latéraux saillants, relevés en gouttière assez étroite et régulière et non distinctement subcrênelée; assez convexe; assez grossièrement et

densement ponctué, avec les points à fond plat sur le disque, suborbiliqués sur les côtés où, vus de dessus, ils paraissent plus denses et plus ou moins réunis; offrant sur sa ligne médiane, surtout en arrière, un léger espace longitudinal lisse, visible seulement sous un certain jour; d'un bronzé assez brillant, obscur et un peu verdâtre; assez densement hérissé d'une villosité obscure, assez longue et redressée.

Écusson subtransverse, subsémicirculaire, finement et subrugueusement pointillé, à peine pubescent, d'un bronzé brillant, obscur et un peu verdâtre.

Élytres oblongues, trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles ou presque indistinctement élargies après leur milieu; assez distinctement relevées en gouttière sur les côtés jusque près de l'extrémité; plus (♀) ou moins (♂) largement et simultanément arrondies au sommet, avec l'angle apical sensiblement arrondi et le rebord sutural très-fin et seulement visible sur le tiers postérieur; assez convexes sur le dos, sensiblement déclives en arrière et fortement sur les côtés; fortement, densement et subrugueusement ponctuées, avec la ponctuation plus profonde que celle du prothorax et formant, vue de côté, comme des rides transversales obsolètes; d'un bronzé brillant obscur et un peu verdâtre; hérissées d'une villosité obscure assez serrée, moins longue que celle du prothorax mais sensiblement inclinée en arrière, paraissant sous un certain jour plus ou moins grisâtre, mais toujours obscure, redressée et plus longue sur le bord externe. *Épaulles* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps éparsement et subrugueusement ponctué, d'un noir très-brillant et métallique, recouvert d'une pubescence grisâtre, assez longue, plus ou moins redressée, en partie couchée sur le ventre. *Métasternum* plus lisse de chaque côté le long du bord postérieur, subsilloné sur sa ligne médiane. *Ventre* avec le 2^e segment assez développé, les trois suivants plus courts et subégaux: les 2^e à 4^e avec un repli noir presque tout le long du bord apical; le dernier subtronqué au sommet. *Pygidium* assez longuement sétosellé.

Pieds peu allongés, assez robustes, éparsement et subrugueusement ponctués, finement et parcimonieusement pubescents, d'un noir brillant et submétallique avec les tarres d'un testacé plus (♂) ou moins

(♀) obscur, leur dernier article toujours un peu plus foncé. *Cuisses* sensiblement élargies dans leur milieu, ciliées en dessous de longs poils pâles et redressés. *Tibias* assez robustes, presque droits ou à peine arqués à leur base, hérissés en dehors de longues soies obscures à reflets grisâtres : les intermédiaires presque aussi, les postérieurs aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez épais, beaucoup plus courts que les tibias, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts : le 1^{er} visiblement plus long que le 2^e et beaucoup moins que le dernier : celui-ci très-fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez développés, assez grêles, avec la membrane assez étroite, beaucoup plus courte que l'ongle et sensiblement divergente.

Patrie : Nous avons capturé cette espèce, au mois de juin, près de Cluny, sur les feuilles du coudrier. Elle se prend aussi dans le reste de la Bourgogne, et notamment aux environs de Dijon. Elle est beaucoup plus rare dans ceux de Lyon, où nous l'avons trouvée une seule fois.

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*Haplocnemus virens* ; mais elle est un peu plus grande ; son prothorax est un peu plus densément et plus rugueusement ponctué, et à angles postérieurs un peu plus largement arrondis ; les élytres sont un peu plus convexes, un peu moins densément ponctuées et moins ridées en travers ; surtout, le dernier article des antennes des ♂ est proportionnellement un peu plus court et moins cylindrique.

On trouve en Corse les deux espèces suivantes, se rapportant à la 2^e section de notre 1^{er} groupe, et dont nous ne donnerons que la phrase diagnostique.

9. *Haplocnemus aestivus* ; KIESENWETTER.

Oblong, densément hérissé en dessus d'une villosité assez longue, plus ou moins obscure et entremêlée d'une fine pubescence blanchâtre et semi-couchée, plus ou moins redressée sur la tête et le prothorax, un peu plus courte et subinclinée sur les élytres ; d'un bronzé brillant assez clair, avec le 2^e article des antennes et la base des tarses roussâtres. Antennes plus ou moins fortement et aiguement dentées en scie en dessous à partir du 4^e article. Tête subconvexe, assez densément et subrugueusement ponctuée.

subfovéolée sur son milieu et biimpressionnée en avant. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, assez fortement rétréci en avant, subarrondi sur les côtés, assez fortement convexe, assez fortement et assez densément ponctué. Élytres oblongues, subparallèles, plus ou moins arrondies au sommet, subconvexes, fortement, densément et subrugueusement ponctuées. Tarses assez épais, évidemment plus courts que les tibias.

♂ Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, cotonneuses ou densément, finement et brièvement ciliées inférieurement; noires avec le 2^e article roussâtre, ainsi que le sommet du dessous du 1^{er} : le 3^e oblong, obtusément ou angulairement dilaté en dedans vers son extrémité : les 4^e à 10^e fortement et aiguement dentés en scie : les 6^e à 10^e évidemment moins larges à leur sommet que longs sur le dos : le dernier allongé, subfusiforme. Le 5^e segment ventral légèrement cilié à son bord apical, faiblement et circulairement échancré au milieu de celui-ci, avec l'échancrure remplie par un tégument obscur et submembraneux : le 6^e tronqué au sommet. Le 6^e segment abdominal subarrondi à son extrémité.

♀ Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, simplement ciliées en dessous vers le sommet de chaque article; noires avec le 2^e article d'un roux testacé, le sommet et le dessous du 1^{er} et le 3^e parfois d'un roux de poix : celui-ci oblong, obconique, à peine dilaté en dessous à son extrémité : les 4^e à 10^e moins fortement et moins aiguement dentés, avec les dents à peine émoussées à leur sommet : le dernier ovale-oblong, courtement subelliptique. Le 5^e segment ventral densément et brièvement cilié de poils flaves à son bord apical et subarrondi à celui-ci. Le 6^e obtusément tronqué ou à peine arrondi au sommet, plus ou moins fortement et semicirculairement excavé à sa base. Le 6^e segment abdominal subsinué à son extrémité.

Var. A. Tibias et Tarses entièrement testacés.

Haplocenus aestivus. KIESENWETTER, Ins Deut. t. IV, p. 657, 5.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0055 (2 l. à 2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0017 à 0^m,0023 (3/4 l. à 1 l.).

Corps oblong, hérissé d'une villosité obscure, parfois à reflets plus ou moins fauves ou grisâtres, assez longue, redressée sur la tête et le prothorax, un peu plus courte et un peu inclinée sur les élytres, entremêlée en outre d'une fine pubescence blanchâtre et semicouchée.

Tête, les yeux compris, sensiblement plus étroite que la partie antérieure du prothorax dans les deux sexes, environ de la largeur de la moitié de la base de celui-ci; médiocrement, assez densément et subrugueusement ponctuée; d'un bronzé brillant assez clair; assez densément hérissée d'une villosité assez obscure, assez longue et redressée, entremêlée d'une légère pubescence grisâtre et semicouchée. *Front* subconvexe, distinctement relevé de chaque côté vers les fossettes antennaires, plus (♀) ou moins (♂) obsolètement fovéolé sur son milieu et creusé en avant de deux impressions subovalaires, assez profondes et à fond rugueux. *Épistome* sérialelement sétosellé en travers sur son milieu, d'un bronzé brillant et éparsement ponctué à sa base, lisse et plus ou moins obscur à sa partie antérieure. *Labre* subconvexe, finement pointillé sur son milieu, distinctement sétosellé, d'un noir de poix avec son extrémité plus claire et son bord apical brièvement cilié de poils pâles. *Mandibules* noires, rugueuses et éparsement sétosellées sur leurs côtés, lisses et parfois subferrugineuses avant leur pointe. *Palpes et parties inférieures de la bouche* noirs avec la languette roussâtre.

Yeux assez saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle très-court, légèrement mais distinctement sinués à leur côté interne au-dessus de l'insertion des antennes.

Antennes plus (♂) ou moins (♀) développées; obsolètement rugueuses; plus (♂) ou moins (♀) densément et brièvement ciliées en dessous; assez robustes; d'un noir assez brillant avec le 2^e article roussâtre (♂) ou d'un roux testacé (♀), et parfois le dessous et le sommet du 1^{er} et le 3^e (♀) d'un roux de poix plus ou moins obscur; le 1^{er} sensiblement et subovalairement épaissi; cilié en dedans de quel-

ques longs poils dont un notamment beaucoup plus long que les autres: le 2^e beaucoup plus court et beaucoup moins épais, subovalaire: le 3^e oblong, plus (♂) ou moins (♀) dilaté vers son extrémité: les 4^e à 10^e subégaux, plus (♂) ou moins (♀) fortement dentés en scie: le dernier sensiblement plus long que le pénultième, allongé et subfusiforme (♂), ou ovale-oblong et courtement subelliptique (♀), obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse; à peine moins large que les élytres, assez fortement rétréci en avant; subarrondi en arrière sur les côtés qui sont obliques et très-faiblement arrondis sur le reste de leur longueur; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec celle-ci parfois subsinuée au-dessus de l'écusson, obliquement et subsinueusement coupée de chaque côté au-devant des épaules; avec les angles obtus et subarrondis, les postérieurs un peu plus largement, les antérieurs infléchis; distinctement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur obsolète et les latéraux saillants, relevés en gouttière assez prononcée, régulière et très-obsolètement subcrénelée; assez fortement convexe; assez fortement et assez densément ponctué, avec la ponctuation uniforme, un peu moins grossière que celle de élytres, à fond plat, subombiliquée sur les côtés; d'un bronzé brillant assez clair et plus ou moins cuivreux; densément hérissé d'une villosité obscure parfois à reflets grisâtres ou fauves, assez longue, redressée et entremêlée d'une fine pubescence blanchâtre, plus courte et semicouchée.

Écusson semicirculaire ou subogival, éparcement et finement ponctué, légèrement et finement pubescent, d'un bronzé brillant.

Élytres oblongues, environ trois fois et demie aussi longues que le prothorax; parallèles ou à peine élargies après leur milieu; distinctement relevées en gouttière sur les côtés jusque près de l'extrémité; plus ou moins et simultanément arrondies à leur sommet, avec l'angle apical à peine arrondi et le rebord sutural très-fin et visible au moins sur le tiers postérieur; subconvexes sur le dos, sensiblement déclives en arrière et fortement sur les côtés; fortement, densément et subrugueusement ponctuées; d'un bronzé brillant assez clair, et quelquefois plus ou moins doré ou cuivreux; hérissées d'une villosité obscure, par-

fois, surtout sur les côtés, à reflets fauves ou grisâtres, serrée, un peu moins longue que celle du prothorax mais un peu inclinée en arrière, entremêlée d'une fine pubescence blanchâtre, plus courte et semi-couchée, toujours plus longue et droite sur le bord externe. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

Dessous de corps légèrement et éparsement ponctué, d'un noir très-brillant et métallique, recouvert d'une pubescence cendrée, assez longue, médiocrement serrée et plus ou moins couchée, avec des poils redressés assez nombreux sur le milieu de la poitrine et sur le ventre. *Métasternum* un peu plus lisse de chaque côté le long du bord postérieur, distinctement sillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* avec le 2^e segment assez développé, les trois suivants sensiblement plus courts, subégaux ou bien le 3^e à peine plus grand que le 4^e. *Pygidium* assez fortement sétosellé.

Pieds peu allongés, assez robustes, subrugueusement et éparsement ponctués, éparsement pubescents, d'un noir métallique brillant avec les tibias plus obscurs, leur sommet et la base des tarses plus ou moins roussâtres, quelquefois les uns et les autres entièrement testacés ou d'un roux testacé. *Cuisses* assez sensiblement élargies dans leur milieu, garnies en dessous de longs poils cendrés et redressés. *Tibias* assez robustes, presque droits ou à peine arqués à leur base, ciliés en dehors de longs poils plus ou moins obscurs et redressés : les postérieurs aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez épais, évidemment plus courts que les tibias, sensiblement ciliés en dessus vers le sommet de chaque article; avec les 1^{er} à 4^e graduellement un peu plus courts : le 1^{er} évidemment plus long que le 2^e et sensiblement plus court que le dernier : celui-ci fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* testacés, assez grêles, avec leur membrane assez large, assez courte et peu divergente.

Patrie : On prend cette espèce assez communément, en battant le chêne-liège, dans la Provence, aux environs d'Aix, d'Hyères, de Draguignan, etc.

Obs. Elle diffère des précédentes par sa forme proportionnellement un peu plus courte et plus épaisse; par sa couleur d'un bronzé plus gai ou beaucoup moins obscur; par la fine pubescence blanchâtre assez

apparente dont est mêlée la villosité ; par ses antennes moins fortement dentées ; par ses tarsi un peu plus courts, etc. La ponctuation du prothorax est moins serrée et moins rugueuse que dans l'*Haplocnemus ahenuis*, et l'angle apical des élytres est moins arrondi.

Dans la variété A, les tibia et les tarsi sont entièrement testacés ainsi que le sommet des genoux, et c'est cette variété que M. de Kiesenwetter nous semble avoir décrite.

***Haplocnemus erosus* ; Mulsant et Rey.**

Oblong, médiocrement hérissé en dessus d'une villosité assez longue, d'un gris obscur et plus ou moins redressée ; d'un bronzé brillant assez clair avec les tibia et les tarsi d'un testacé obscur. Antennes assez fortement et assez aiguement dentées en scie en dessous à partir du 4^e article. Tête subconvexe, finement et peu densément ponctuée, faiblement biimpressionnée en avant. Prothorax fortement transverse, un peu moins large que les élytres, sensiblement rétréci en avant, sensiblement arrondi et absolument subcrénelé sur les côtés, assez convexe, finement, peu densément et uniformément ponctué. Élytres oblongues, subparallèles, assez largement arrondies au sommet, subconvexes, fortement, densément et subinégaleusement ponctuées. Tarsi assez étroits, évidemment plus courts que les tibia (♀).

Long. 0^m,0045 (2 l.). — Larg. 0^m,0014 (2/3 l.).

Patrie : La Corse.

Obs. Cette espèce ressemble beaucoup à l'*Haplocnemus basalis*, mais elle est proportionnellement un peu plus allongée ; sa couleur est d'un bronzé plus clair ; sa tête et son prothorax sont un peu moins densément et plus finement ponctués et celui-ci un peu plus uniformément, avec celle-là moins fortement biimpressionnée en avant ; les antennes sont beaucoup moins fortement dentées ; enfin la pubescence est moins obscure et parfois grisâtre.

Haplocnemus cribricollis; Mulsant et Rey.

Oblong, densément hérissé en dessus d'une villosité assez longue, obscure et à reflets grisâtres, plus ou moins redressée sur la tête et le prothorax, un peu inclinée sur les élytres; d'un bronze brillant avec les tibias et les tarses testacés, et ceux-ci un peu plus foncés à leur extrémité. Antennes nettement dentées en scie en dessous à partir du 4^e article. Tête subconvexe, fortement et assez densément ponctuée, largement biimpressionnée en avant. Prothorax assez fortement transverse, à peine ou un peu moins large que les élytres, sensiblement rétréci en avant, légèrement arrondi et très-obsoletement subcrénelé sur les côtés, assez convexe, fortement, très-densément et rugueusement ponctué. Élytres oblongues, subparallèles, assez étroitement arrondies au sommet, subconvexes, fortement, densément et subrugueusement ponctuées. Tarses postérieurs assez étroits, à peine moins longs que les tibias.

♂ Antennes à 3^e article subangulairement dilaté en dessous vers son extrémité: les 4^e à 10^e assez fortement dentés en scie. Le 5^e segment ventral sinué ou arcuément subéchancré au milieu de son bord apical.

♀ Antennes à 3^e article obconique, non subangulairement dilaté en dessous vers son extrémité: les 4^e à 10^e moins fortement dentés en scie. Le 5^e segment ventral subarrondi au milieu de son bord apical.

Long. 0^m,0033 (1 l. 1/2). — Larg. 0^m,0011 (1/2 l.).

Patrie: La Corse.

Obs. Cette espèce diffère de l'*Haplocnemus erosus* par sa taille moindre, par sa tête et son prothorax plus densément et beaucoup plus fortement ponctués, par la villosité de ses élytres plus obscure, et par ses tibias d'une couleur un peu plus claire. Elle se distingue de l'*Haplocnemus basalis* ♀ par ses antennes concolores et par son prothorax à ponctuation aussi grossière que celle des élytres. Elle est une des plus petites du genre.

Ces deux dernières espèces sont bien voisines de l'*Haplocnemus sculus* de Kiesenwetter. L'*Haplocnemus erosus* se distingue de cette dernière par la ponctuation de son prothorax beaucoup plus fine, plus légère, moins rugueuse et moins serrée. L'*Haplocnemus cribricollis* diffère de l'*Haplocnemus sculus* par la villosité de ses élytres un peu plus obscure, par sa taille moindre, et par son prothorax moins convexe.

3^e SECTION AAA.

- a. *Antennes et pieds noirs ou obscurs. Corps allongé. Élytres au moins trois fois aussi longues que larges à leur base, à villosité à reflets cendrés. Taille assez grande.* CYLINDRICUS.
- aa. *Base des antennes, tibias et tarsi testacés. Corps oblong ou suballongé. Élytres à peine deux fois et demie aussi longues que larges à leur base, à villosité plus ou moins obscure. Taille petite.*
- b. *Ponctuation du prothorax forte et très-serrée. Antennes obscures à partir du 4^e article. Élytres densément ponctuées, à tranche extérieure roussâtre. Dessus du corps bronzé.* CALIDUS.
- bb. *Ponctuation du prothorax assez légère et peu serrée. Antennes rembrunies seulement vers leur extrémité. Élytres assez densément ponctuées, à tranche extérieure concolore. Dessus du corps bronzé.* QUERCICOLA.
- bbb. *Ponctuation du prothorax légère ou obsolète et peu serrée. Antennes testacées à leur base, rembrunies à partir des 4^e ou 5^e article. Élytres peu densément et grossièrement ponctuées, à tranche extérieure concolore. Dessus du corps d'un noir bleuâtre ou verdâtre.* NIGRICORNIS.

10. *Haplocnemus cylindricus*; KIESENWETTER.

Allongé, subcylindrique, densément hérissé d'une villosité assez longue, serrée, redressée, obscure mais à reflets grisâtres ou blanchâtres prononcés; d'un noir bronzé peu brillant, verdâtre ou bleuâtre. Antennes obtusément dentées en scie à partir du 4^e article. Tête large, subdéprimée, densément et grossièrement ponctuée, à peine fovéolée sur son milieu et légèrement bimpressionnée en avant. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, un peu rétréci en avant, à peine arrondi sur les côtés, assez convexe, subbimpressionné antérieurement, grossièrement et assez densément ponctué. Élytres allongées, parallèles, assez largement

arrondies au sommet, peu convexes, densément, fortement et rugueusement ponctuées et comme transversalement ridées. Tarses assez épais, évidemment plus courts que les tibias.

♂ Antennes entièrement noires, à 4^e à 10^e articles en dents de scie assez prononcées mais à sommet émoussé. Le 5^e segment ventral sub-sinué au milieu de son bord apical; le 6^e plus faiblement ou sub-tronqué au sommet.

♀ Antennes graduellement un peu brunâtres ou roussâtres à leur extrémité, en dents de scie moins prononcées et à sommet un peu émoussé. Le 5^e segment ventral obtusément arrondi à son bord apical; le 6^e arrondi à son sommet, plus ou moins excavé à sa base.

Haplocnemus cylindricus. KIESENWETTER. Ins. Deut., t. IV, p. 651, not. 1. — DEJEAN. Cat. 1837, p. 124.

Long. 0^m,0055 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0015 à 0^m,0023 (2/3 à 1 l.).

Corps allongé, subcylindrique, hérissé d'une villosité assez longue, serrée, redressée, obscure mais à reflets grisâtres ou blanchâtres prononcés quand on l'examine d'avant en arrière.

Tête large, sensiblement plus étroite, les yeux compris, que la partie antérieure du prothorax, beaucoup plus large que la moitié de la largeur de la base de celui-ci; grossièrement et densément ponctuée avec le milieu du front souvent moins densément; d'un noir bronzé assez brillant, verdâtre ou bleuâtre; densément hérissée d'une villosité plus ou moins obscure, assez longue et redressée. Front subdéprimé ou faiblement convexe, à peine relevé de chaque côté le long des fossettes antennaires; à peine ou très-obsolement fovéolé en arrière sur son milieu, et marqué en avant entre les yeux de deux impressions subarrondies, peu senties ou obsolètes. Épistome longuement et sérialelement sétosellé en travers sur son milieu, assez fortement ponctué et d'un bronzé brillant plus ou moins sombre à sa base, subcorné, lisse, déprimé et d'un noir ou d'un brun de poix dans sa moitié antérieure. Labre subconvexe, transversalement sétosellé et ponctué sur son milieu,

d'un noir de poix brillant avec son bord apical roussâtre et cilié de poils pâles très-courts. *Mandibules* rugueuses et sétosellées sur leurs côtés, noires, avec leur extrémité lisse, parfois subferrugineuses avant leur pointe. *Palpes et parties inférieures de la bouche* noirs ou d'un noir de poix.

Yeux peu saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur de la tête par un intervalle très-court, légèrement ou à peine sinués à leur côté interne au-devant des antennes.

Antennes courtes, dépassant un peu (σ) ou à peine (φ) la base du prothorax; très-finement ruguleuses; plus (σ) ou moins (φ) densément mais très-brièvement ciliées en dessous; assez robustes; noires (σ) ou d'un noir brunâtre (φ); avec le 1^{er} article plus (σ) ou moins (φ) épaissi en massue obovale, cilié en dedans d'assez longs poils dont un plus long que les autres: le 2^e beaucoup plus court et beaucoup moins épais, globuleux (σ) ou subglobuleux (φ): le 3^e oblong obconique, plus (σ) ou moins (φ) élargi vers son extrémité: les 4^e à 10^e plus (φ) ou moins (σ) légèrement et obtusément dentés en scie(1): les 4^e et 5^e pas plus larges que longs: les 6^e à 10^e subtransverses: le dernier sensiblement plus long que le pénultième, ovale-oblong (σ) ou ovale (φ), plus ou moins obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse; un peu ou à peine moins large que les élytres; un peu rétréci en avant et seulement à partir du tiers antérieur; à peine ou très-faiblement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec celle-ci largement et assez distinctement subsinuée au-devant de l'écusson, un peu obliquement et subsinueusement coupée de chaque côté au dessus des épaules; avec les angles obtus et sensiblement arrondis, et les antérieurs assez fortement infléchis; distinctement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur obsolète, les latéraux pas plus saillants que les postérieurs et formant une gouttière très-étroite, régulière, à peine visible vue de dessus et indistinctement subcrénelée; assez convexe et marqué en avant de chaque côté du disque d'une impression obsolète, située environ à égale distance de la ligne médiane et du bord externe;

(1) Les dents de scie, plus faibles chez les φ , sont néanmoins un peu moins émoussées à leur sommet.

fortement et assez densément et uniformément ponctué, avec la ponctuation aussi grossière mais moins profonde que celle des élytres, et à fond plat; d'un noir bronzé assez brillant, un peu verdâtre ou parfois bleuâtre; densément hérissé d'une villosité assez longue, redressée, obscure mais à reflets plus ou moins cendrés, suivant le côté qu'on l'examine.

Écusson transverse, subsemicirculaire, subrugueusement et éparsement pointillé, à peine pubescent, d'un noir bronzé verdâtre ou bleuâtre assez brillant.

Élytres allongées, au moins quatre fois aussi longues que le prothorax, au moins trois fois aussi longues que larges à leur base; parallèles (σ^7) ou subparallèles (φ); faiblement relevées en gouttière sur les côtés; assez largement arrondies au sommet, avec l'angle apical à peine arrondi et densément cilié en dessous, et le rebord sutural très-fin et seulement visible dans la partie déclive; peu convexes sur le dos et parfois subdéprimées le long de la suture; légèrement déclives en arrière et assez fortement sur les côtés; fortement, densément et rugueusement ponctuées, et, vues de côté, comme transversalement ridées; d'un noir bronzé peu brillant, un peu verdâtre ou parfois bleuâtre; densément hérissées d'une villosité assez longue, redressée, plus ou moins obscure, mais paraissant, vue d'avant en arrière, plus ou moins grisâtre ou blanchâtre, avec seulement quelques poils restant obscurs. *Épaulés* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps légèrement et peu densément ponctué, d'un noir très-brillant et submétallique, finement et éparsement pubescent, avec les poils cendrés, assez longs plus ou moins redressés sur la poitrine, en majeure partie couchés sur le ventre. *Métasternum* un peu plus lisse de chaque côté au dessus du bord postérieur, distinctement sillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* avec le 2^e segment assez développé, les trois suivants plus courts, subégaux. *Pygidium* assez densément sétosellé.

Pieds peu allongés, assez robustes, légèrement et éparsement ponctués, finement et parcimonieusement pubescents, d'un noir de poix brillant et submétallique avec les ongles d'un roux de poix. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu, garnies en dessous de poils blancs assez longs et redressés. *Tibias* assez robustes, presque droits ou à peine

arqués à leur base, ciliés en dehors de longs poils cendrés et redressés ; un peu plus longs que les cuisses, au moins les postérieurs. *Tarses* assez épais, évidemment plus courts que les tibias, distinctement ciliés en dessus vers sommet de chaque article ; avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} visiblement plus long que le 2^e et beaucoup moins long que le dernier : celui-ci fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez grêles, avec leur membrane assez étroite, assez longue et sensiblement divergente.

Patrie : Cette espèce se trouve sur les joncs, dans les lieux marécageux, dans la France méridionale et principalement dans le Languedoc, aux environs de Béziers, de Cette et d'Aiguemortes, etc.

Obs. Elle se distingue de toute autre par sa couleur plus sombre, et moins brillante, par sa forme plus allongée, par sa tête plus large, et par la brièveté de ses antennes.

11. *Haplocnemus calidus*; MULSANT et REY.

Oblong, assez densément hérissé en dessus d'une villosité assez courte, obscure et plus ou moins redressée sur le prothorax, à reflets un peu grisâtres et un peu inclinée sur les élytres ; d'un bronzé obscur et assez brillant, avec le 2^e article des antennes d'un roux testacé, la tranche externe des élytres roussâtre, les trochanters, les genoux, les tibias et les tarses testacés. Antennes légèrement dentées en scie à partir du 4^e article. Tête subconvexe, assez fortement et assez densément ponctuée, obsolètement fovéolée sur son milieu et sensiblement biimpressionnée en avant. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement moins large que les élytres, assez fortement rétréci en avant, sensiblement arrondi sur les côtés, assez fortement convexe, assez fortement et densément ponctué. Élytres oblongues, subparallèles, plus ou moins arrondies au sommet, subconvexes, fortement et densément ponctuées, Tarses assez épais, évidemment plus courts que les tibias.

♂ Antennes sensiblement plus longues que la tête et le prothorax réunis, noires avec le 2^e article et parfois le dessous du 1^{er} d'un roux de poix ; avec les 4^e à 10^e légèrement dentés en scie. Le 5^e segment ventral légèrement cilié à son bord apical et faiblement et arcuement

échancré au milieu de celui-ci : *Le 6^e segment abdominal* subarrondi au sommet.

♀ *Antennes* seulement un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, noires avec le 2^e article d'un roux testacé, ainsi que parfois les 1^{er} et 3^e; les 4^e à 10^e à peine plus faiblement dentés en scie que dans les ♂. *Le 5^e segment ventral* obtusément tronqué et densément cilié de poils courts et fauves à son bord apical. *Le 6^e segment abdominal* obtusément et subsinueusement tronqué au sommet.

Long. 0^m,0030 à 0^m,0040 (1 l. 1/3 à 1 l. 3/4). — Larg. 0^m,0011 à 0^m,0013 (1/2 l. à 2/3 l.).

Corps oblong, hérissé en dessus d'une villosité assez courte, assez serrée, plus ou moins obscure et redressée sur la tête et le prothorax, un peu plus courte, un peu inclinée et à légers reflets grisâtres sur les élytres.

Tête, les yeux compris, un peu (♂) ou sensiblement (♀) plus étroite que la partie antérieure du prothorax, environ aussi large que la moitié de la largeur de la base de celui-ci; assez fortement et assez densément ponctuée; d'un bronzé obscur assez brillant; assez densément hérissée d'une villosité obscure, assez courte et redressée. *Front* subconvexe, distinctement relevé de chaque côté vers les fossettes antennaires, obsolement fovéolé en arrière sur son milieu, et creusé en avant de deux impressions longitudinales, assez étroites, mais assez fortes et subsulciformes. *Épistome* sétosellé en travers et finement ponctué, brillant et métallique à sa base, lisse, subcorné, d'un roux de poix ou livide à sa partie antérieure. *Labre* subconvexe, finement pointillé, sétosellé, d'un noir de poix avec son extrémité plus claire et son bord apical brièvement cilié de poils pâles. *Mandibules* sétosellées sur leurs côtés, rugueuses à leur base, noires avec leur extrémité lisse, parfois subferrugineuses avant leur pointe. *Palpes et parties inférieures de la bouche* d'un brun de poix, avec la languette d'un roux testacé et les lobes extérieurs des mâchoires pâles.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle très-court ou presque nul, légèrement sinués à leur bord interne au-devant des antennes.

Antennes peu développées, dépassant plus ou moins la base du prothorax (1); très-finement et obsolètement ruguleuses; très-finement et légèrement pubescentes; assez grêles; noires avec le 2^e article et souvent le dessous du 1^{er} d'un roux de poix (♂) ou d'un roux testacé (♀) ainsi que parfois le 3^e (♀); le 1^{er} assez sensiblement et subovalairement épaissi, cilié en dedans d'assez longs poils dont un vers le sommet beaucoup plus long que les autres: le 2^e beaucoup plus court et sensiblement moins épais que le précédent, subglobuleux: le 3^e oblong, obconique: les 4^e à 10^e faiblement et obtusément dentés en scie, subégaux, pas plus longs que larges: le dernier un peu plus long que le pénultième, subovalaire, subobtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, un peu mais sensiblement moins large que les élytres; assez fortement rétréci en avant; sensiblement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et au milieu de la base avec celle-ci parfois subsinuée au-dessus de l'écusson et un peu obliquement coupée de chaque côté au-dessus des épaules; avec les angles obtus, les antérieurs infléchis et légèrement arrondis, les postérieurs plus largement; distinctement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur obsolète, les latéraux à peine plus saillants que les postérieurs, relevés en gouttière très-étroite, non visible vue de dessus, un peu plus large aux angles postérieurs, à peine ou non subcrénellée; assez fortement convexe; fortement, densément et subuniformément ponctué, avec la ponctuation moins grossière et beaucoup moins profonde que celle du prothorax, subombiliquée ou à fond plat; d'un bronzé obscur assez brillant; assez densément hérissé d'une villosité obscure, assez courte et redressée.

Écusson transverse, subsemicirculaire ou subogival, éparsement et légèrement ponctué, presque glabre, d'un bronzé obscur assez brillant.

Élytres oblongues, trois fois aussi longues que le prothorax, environ deux fois et demie aussi longues que larges prises ensemble à leur base; parallèles (♂) ou à peine élargies après leur milieu (♀); distinc-

(1) Il est à remarquer que dans cette 3^e section, les antennes sont moins allongées que dans les deux précédentes.

tement relevées en gouttière sur les côtés jusque près de l'extrémité; plus ou moins arrondies au sommet, avec l'angle apical presque droit (♂) ou à peine arrondi (♀), et le rebord sutural fin, visible en arrière au moins sur le tiers postérieur; subconvexes sur le dos, sensiblement déclives en arrière et fortement sur les côtés; fortement, densément et profondément ponctuées; d'un bronzé obscur et peu brillant avec la tranche externe roussâtre; assez densément hérissées d'une villosité un peu plus courte que celle du prothorax, un peu ou à peine inclinée en arrière et à légers reflets fauves ou grisâtres. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-légèrement et peu densément ponctué, d'un noir très-brillant et submétallique, finement et peu densément pubescent, avec les poils cendrés, plus ou moins redressés sur le milieu de la poitrine, en majeure partie couchés sur le ventre. *Métasternum* un peu plus lisse de chaque côté au-dessus du bord postérieur, distinctement et assez fortement sillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* à 2^e segment sensiblement plus long que le 3^e, celui-ci un peu plus que le 4^e, les 4^e et 5^e subégaux. *Pygidium* assez fortement sétosé.

Pieds peu allongés, assez robustes, obsolètement et éparsement ponctués, éparsement pubescents, d'un noir de poix brillant et submétallique avec les trochanters, les genoux et les tibias d'un roux testacé et les tarses un peu plus clairs, leur dernier article néanmoins demeurant un peu plus foncé. *Cuisses* sensiblement élargies dans leur milieu, ciliées en dessous de longs poils droits et pâles. *Tibias* assez robustes, presque droits ou à peine arqués à leur base, ciliés en dehors de longs poils droits et obscurs; tous évidemment un peu plus courts que les cuisses. *Tarses* assez épais, visiblement plus courts que les tibias, distinctement ciliés en dessus au sommet de chaque article; avec les 1^{er} à 4^e graduellement un peu plus courts: le 1^{er} un peu plus long que le 2^e, beaucoup plus court que le dernier: celui-ci assez fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez grêles, avec leur membrane assez étroite, assez courte et légèrement divergente.

Patrie: Cette espèce se trouve, au mois de juin, en battant les pins, dans les environs de Marseille.

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*Haplocnemus basalis* dont elle

diffère par sa tête et son prothorax plus grossièrement ponctués, par les impressions antérieures du front moins allongées, par ses antennes beaucoup moins profondément et moins aigument dentées dans les deux sexes, par ses élytres un peu plus convexes à la suture, proportionnellement un peu plus courtes et à tranche externe roussâtre. Ce dernier caractère ajouté à sa teinte d'un bronzé roussâtre, fait ressembler cette espèce à l'*Haplocnemus pini* dont elle se distingue par une taille moindre et par le bord externe des élytres sans dentelures sensibles (1).

12. *Haplocnemus quercicola*; MULSANT et REY.

Oblong, densément hérissé en dessus d'une villosité assez longue, obscure ou à légers reflets grisâtres, redressée sur la tête et le prothorax et un peu inclinée sur les élytres; d'un bronzé brillant avec les trochanters, les genoux, les tibias, les tarses, les parties inférieures de la bouche et les antennes d'un roux testacé assez clair, avec celles-ci graduellement rembrunies à leur extrémité à partir des 6^e ou 7^e article. Antennes faiblement et obtusément dentées en scie en dessous, Tête subconvexe, assez finement et peu densément ponctuée, à peine fovéolée sur son milieu et distinctement bimpressionnée en avant. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, sensiblement rétréci en avant, légèrement arrondi sur les côtés, assez fortement convexe, assez finement et peu densément ponctué. Élytres oblongues, subparallèles, assez largement arrondies au sommet, subconvexes, assez densément et fortement ponctuées. Tarses assez épais, visiblement plus courts que les tibias.

♂ Antennes évidemment plus longues que la tête et le prothorax réunis. Le 5^e segment ventral à peine cilié à son bord apical et largement sinué ou faiblement et subarcuément échancré au milieu de celui-ci : Le 6^e obtusément tronqué au sommet.

(1) L'*Haplocnemus limbatipennis*, espèce d'Espagne, a le prothorax beaucoup moins fortement, moins densément et non rugueusement ponctué, avec les cuisses moins obscures et entièrement testacées, et les côtés des élytres plus largement et plus visiblement roussâtres.

♀ *Antennes* seulement un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis. *Le 5^e segment ventral* densément et brièvement cilié de poils fauves à son bord apical et obtusément arrondi à celui-ci : *Le 6^e* arrondi au sommet, semicirculairement excavé à sa base.

Long. 0^m,0034 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.). — Larg. 0^m,0012 à 0^m,0015 (1/2 l. à 2/3 l.)

Corps oblong, hérissé d'une villosité assez longue, serrée, obscure ou à reflets légèrement fauves ou grisâtres, redressée sur la tête et le prothorax, à peine plus courte et un peu inclinée sur les élytres.

Tête, les yeux compris, sensiblement plus étroite que la partie antérieure du prothorax dans les deux sexes, à peine plus large que la moitié de la largeur de la base de celui-ci; assez finement, subrugueusement et peu densément ponctuée; d'un bronzé assez brillant; densément hérissée d'une villosité assez longue, redressée et plus ou moins obscure. *Front* subconvexe, légèrement relevé de chaque côté vers les fossettes antennaires, à peine ou très-obsolement fovéolé en arrière sur son milieu, et creusé en avant de deux impressions plus ou moins prononcées, subarrondies et à fond rugueux. *Épistome* offrant sur son milieu une série transversale de points enfoncés sétifères, d'un bronzé brillant à sa base, subcorné, lisse et plus ou moins livide ou roussâtre dans sa partie antérieure. *Labre* subconvexe, sérialelement cilié en travers de longs poils à reflets cendrés, presque lisse, d'un noir ou d'un brun de poix avec l'extrémité plus claire et le bord apical légèrement et brièvement cilié de poils pâles. *Mandibules* longuement sétosellées sur leurs côtés, rugueuses à leur base, ferrugineuses, avec leur pointe lisse et noire. *Les palpes et les parties inférieures de la bouche* d'un roux testacé avec la tige des mâchoires parfois un peu plus foncée.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur de la tête par un intervalle très-court, légèrement sinués à leur bord interne au devant des antennes.

Antennes peu développées, un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, presque lisses ou à peine ruguleuses, très-finement pubescentes, assez grêles; d'un roux testacé assez clair et brillant, et

graduellement rembrunies vers leur extrémité à partir des 6^e ou 7^e article; le 1^{er} légèrement épaissi en massue ovale-oblongue, cilié en dedans d'assez longs poils dont un vers le sommet beaucoup plus long que les autres : le 2^e subovalaire, sensiblement moins épais et sensiblement plus court : le 3^e oblong, obconique (σ^*) ou subparallèle (φ) : les 5^e à 10^e faiblement et obtusément dentés en scie, subégaux, pas plus longs que larges : les 9^e à 10^e presque subtransverses : le dernier sensiblement plus long que le pénultième, en ovale subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu ou à peine moins large que les élytres; sensiblement rétréci en avant; légèrement mais visiblement arrondi sur les côtés; tronqué au sommet et sur le milieu de sa base, avec celle-ci un peu obliquement et subrectilinéairement coupée de chaque côté au-dessus des épaules; avec les angles obtus et subarrondis, les antérieurs infléchis et les postérieurs assez marqués; distinctement rebordé dans son pourtour, avec le rebord antérieur obsolet, les latéraux assez saillants, relevés en gouttière assez étroite, un peu plus large en arrière et très-obsoletement ou à peine subcrénelée; assez fortement convexe; assez finement, peu densément et uniformément ponctué, avec la ponctuation un peu moins grossière et beaucoup moins profonde que celle des élytres, et à fond plat; entièrement d'un bronze brillant; densément hérissé d'une villosité assez longue, redressée, obscure, ou à légers reflets fauves ou grisâtres.

Écusson transverse, subsemicirculaire, presque lisse ou à peine pointillé, à peine pubescent, d'un bronze brillant.

Élytres oblongues, environ trois fois aussi longues que le prothorax, deux fois et demie aussi longues que larges prises ensemble à leur base; subparallèles ou presque indistinctement élargies après leur milieu; assez visiblement relevées en gouttière sur les côtés; assez largement arrondies au sommet avec l'angle apical à peine arrondi et le rebord sutural très-fin et visible au moins sur le tiers postérieur; subconvexes sur le dos, sensiblement déclives en arrière et fortement sur les côtés; fortement, assez densément et profondément ponctuées; d'un bronze brillant; densément hérissées d'une villosité à peine moins longue que celle du prothorax, légèrement inclinée en arrière,

obscur ou à reflets un peu fauves ou grisâtres quand on l'examine d'avant en arrière, droite et un peu longue sur le bord externe. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps légèrement et éparsement ponctué, d'un noir très-brillant et submétallique, finement et parcimonieusement pubescent avec la pubescence grise, assez longue, plus ou moins redressée sur le milieu de la poitrine et en majeure partie couchée sur le ventre. *Repli inférieur des élytres* roussâtre. *Métasternum* presque lisse sur son milieu et de chaque côté le long du bord postérieur, obsolètement sillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* avec le 2^e segment assez développé, les trois suivants sensiblement plus courts, subégaux. *Pygidium* assez fortement sétosellé.

Pieds peu allongés, assez robustes, légèrement et éparsement ponctué, parcimonieusement pubescents, d'un noir de poix métallique avec les trochanters, les genoux, les tibias et les tarses d'un roux testacé assez clair. *Cuisses* sensiblement élargies dans leur milieu, ciliées en dessous de longs poils droits et pâles. *Tibias* assez robustes, presque droits, ciliés en dehors de longs poils droits et d'un gris obscur; évidemment un peu plus courts, les postérieurs à peine plus courts que les cuisses. *Tarses* assez épais, distinctement ciliés en dessus au sommet de chaque article; avec les 1^{er} à 4^e graduellement un peu plus courts: le 1^{er} un peu plus long que le 2^e, beaucoup plus court que le dernier: celui-ci fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez grêles, avec leur membrane assez étroite, assez courte et fortement divergente.

Patrie: Cette espèce est rare en France. Nous l'avons rencontrée dans le Beaujolais, en battant les chênes. On la trouve aussi quelquefois aux environs de Lyon.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la précédente dont elle a la taille et la forme. Elle en diffère par la ponctuation de la tête et du prothorax plus fine et moins serrée; par les impressions antérieures du front un peu moins profondes; par la couleur testacée des antennes et des parties inférieures de la bouche; par la gouttière des côtés du prothorax un peu plus large en arrière; par ses élytres à tranche externe concolore et à ponctuation un peu plus écartée, etc.

Quelquefois les cuisses sont plus ou moins largement testacées à leur sommet et parfois aussi à la base.

13. *Haplocnemus nigricornis*; FABRICIUS.

Suballongé ou oblong, assez densément hérissé en dessus d'une villosité d'un gris obscur, assez longue et plus ou moins redressée ; d'un noir verdâtre ou bleudâtre brillant, avec les parties inférieures de la bouche, la base des antennes, les tibias et les tarses testacés. Antennes faiblement dentées en scie en dessous. Tête subconvexe, finement et éparsement ponctuée, à peine fovéolée sur son milieu et légèrement biimpressionnée en avant. Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres, sensiblement rétréci en avant, à peine arrondi sur les côtés, assez convexe, finement et éparsement ponctué. Elytres oblongues, subparallèles, plus ou moins arrondies au sommet, peu convexes, assez parcimonieusement et très-fortement ponctuées, très-obsolètement subcrénelées en arrière sur les côtés. Tarses peu épais, un peu moins longs que les tibias.

♂ *Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis, d'un noir de poix avec les trois premiers articles roussâtres. Le 5^e segment ventral légèrement sinué au milieu de son bord apical, avec le sinus souvent rempli par une membrane obscure : le 6^e obtusément tronqué au sommet.*

♀ *Antennes à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis, d'un brun de poix avec les trois premiers articles testacés. Le 5^e segment ventral subtronqué à son bord apical : le 6^e arrondi au sommet, plus ou moins excavé à sa base.*

Lagriä nigricornis. FABRICIUS., Ent., Syst. 81, 16. — Syst. El., t. II., p. 73, 10.
Dasytes nigricornis. PAYKULL., Faun. Suec., t. II., p. 158, 3. — GYLLENHAL. Ins. suec., t. I, p. 327, 4. — REDTENBACHER., Faun. Austr., 2^e édit., p. 543, 4.
Dasytes impressus. MARSHAM, t. I., 226.

Variété A. Tibias plus ou moins rembrunis (Fuscitibia. Nobis).

Long. 0^m,0035 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.). — Larg. 0^m,0012 à 0^m,0013 (1/2 à 2/3 l.).

Corps suballongé ou oblong, hérissé d'une villosité assez longue, assez serrée, plus ou moins redressée, plus ou moins obscure mais à reflets grisâtres souvent très-prononcés, et entremêlée de poils semi-couchés plus pâles.

Tête, les yeux compris, sensiblement plus étroite que la partie antérieure du prothorax dans les deux sexes, à peine plus large que la moitié de la largeur de la base de celui-ci ; finement et parcimonieusement ponctuée ; d'un noir verdâtre ou bleuâtre brillant ; assez densément hérissée d'une villosité assez longue et redressée, plus ou moins obscure. *Front* subconvexe, légèrement relevé de chaque côté vers l'insertion des antennes, à peine fovéolé en arrière sur son milieu, et creusé en avant de deux impressions ovalaires, à fond subrugueux et ordinairement peu profondes. *Epistome* sérialelement sétosellé en travers sur son milieu, d'un noir verdâtre brillant et assez fortement ponctué à sa base, lisse, d'un noir ou d'un brun de poix dans son tiers antérieur. *Labre* subconvexe, à peine pointillé, d'un noir de poix avec son extrémité roussâtre, régulièrement cilié avant son sommet de longs poils cendrés et brillants. *Mandibules* rugueuses et sétosellées sur leurs côtés, noires à leur base, lisses et souvent ferrugineuses avant leur pointe. *Palpes et parties inférieures* de la bouche d'un roux testacé.

Yeux assez saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle court, assez légèrement sinués à leur côté interne au devant des antennes.

Antennes assez courtes, un peu (♂) ou à peine (♀) plus longues que la tête et le prothorax réunis ; très-obsolètement ruguleuses ; finement et plus (♂) ou moins (♀) densément pubescentes ; assez grêles ; d'un noir ou d'un brun de poix assez brillant, avec les trois premiers articles d'un roux testacé plus (♀) ou moins (♂) clair : le 1^{er} légèrement épaissi en massue ovale-oblongue et un peu arquée, cilié en dedans d'assez longs poils dont un vers le sommet notamment plus long que les autres : le 2^e subovalaire, beaucoup plus court et sensiblement

moins épais : le 3^e oblong, obconique : les 4^e à 10^e faiblement dentés en scie en dessous, à peine plus longs que larges, subégaux : le dernier sensiblement plus long que le pénultième, en ovale obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, à peine moins large que les élytres à sa base ; sensiblement rétréci en avant ; à peine ou faiblement arrondi sur les côtés ; tronqué au sommet et au milieu de sa base avec celle-ci parfois subsinuée au devant de l'écusson et obliquement et subrectilinéairement coupée de chaque côté au-dessus des épaules ; avec les angles obtus, les antérieurs infléchis et subarrondis, les postérieurs assez marqués et à peine arrondis : distinctement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur obsolète, et les latéraux bien saillants, relevés en gouttière très-prononcée, un peu plus large aux angles postérieurs, parfois à peine ou presque indistinctement subcrénelée ; assez convexe ; finement et parcimonieusement ponctué, avec la ponctuation beaucoup plus fine que celle des élytres ; d'un noir verdâtre ou bleuâtre ou obscurément bronzé, et brillant ; assez densément hérissé d'une assez longue villosité, plus ou moins obscure, redressée, souvent à reflets fauves, et entremêlée de poils d'un blanc grisâtre, plus courts, semicouchés et dirigés en avant.

Écusson transverse, subogival ou subsemicirculaire, obsolètement ponctué, finement pubescent, d'un noir verdâtre ou bleuâtre brillant.

Élytres oblongues, plus de trois fois aussi longues que le prothorax ; subparallèles ou presque indistinctement élargies après leur milieu ; plus (♂) ou moins (♀) légèrement relevées en gouttière sur les côtés ; plus ou moins arrondies à leur sommet, avec l'angle apical droit (♂) ou à peine émoussé (♀), et le rebord sutural très-fin et visible au moins sur la moitié postérieure ; peu convexes sur le dos ou parfois comme étroitement subdéprimées le long de la suture (♂), sensiblement déclives en arrière et fortement sur les côtés ; profondément, grossièrement et assez parcimonieusement ponctuées ; parfois finement et très-obsolètement subcrénelées en arrière sur les côtés ; d'un noir verdâtre ou bleuâtre brillant ; assez densément hérissées d'une villosité assez longue, redressée, plus ou moins obscure, mais, vue d'avant en arrière, paraissant fortement grisâtre, et entremêlée d'une pubescence un peu

plus courte, semicouchée en arrière et d'un gris blanchâtre. *Épaules* peu saillantes, arrondies.

Dessous du corps légèrement et peu densément ponctué ; d'un noir brillant submétallique avec le *repli des élytres* parfois roussâtre ; recouvert d'une fine pubescence cendrée et couchée, avec quelques poils plus longs, redressés et plus ou moins obscurs sur le ventre. *Métasternum* plus lisse de chaque côté le long du bord postérieur, creusé en arrière sur sa ligne médiane d'un sillon lisse, assez large et plus ou moins marqué. *Ventre* avec le 2^e segment assez développé, les trois suivants sensiblement plus courts, subégaux : les 2^e à 4^e souvent avec un repli lisse et obscur le long de leur bord apical. *Pygidium* fortement sétosellé.

Pieds assez robustes, éparsement et légèrement ponctués, finement et parcimonieusement pubescents, d'un noir de poix brillant et submétallique avec les trochanters, les genoux, les tibias et les tarses d'un roux testacé plus ou moins clair. *Cuisses* légèrement élargies dans leur milieu, longuement ciliées en dessous de poils droits et pâles. *Tibias* assez robustes, presque droits ou à peine arqués à leur base, évidemment moins longs que les cuisses, longuement ciliés en dehors de poils grisâtres et redressés. *Tarses* assez étroits à leur base, un peu moins longs que les tibias, distinctement ciliés en dessus vers le sommet de chaque article, avec les 1^{er} à 4^e graduellement un peu plus courts : le 1^{er} évidemment plus long que le 2^e et beaucoup plus court que le dernier : celui-ci assez fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez grêles, avec leur membrane étroite, courte et sensiblement divergente.

Patrie : Cette espèce est subalpine. Elle se prend sur les pins au Mont-Pilat et dans les montagnes du Lyonnais et du Beaujolais. Elle passe souvent l'hiver sous les écorces de divers arbres.

Obs. Elle est remarquable par la fine ponctuation de la tête et du prothorax, tandis que celle des élytres est très-forte, grossière et peu serrée relativement à celle des autres espèces.

Sa couleur plus sombre, sa forme un peu moins courte, sa pubescence plus grise, ses élytres parfois obsolètement subcrénelées sur leur bord externe et la ponctuation beaucoup plus forte et moins serrée de

celles-ci, sont des signes constants qui empêchent de confondre cette espèce avec la précédente.

La variété A offre les tibias presque entièrement obscurs.

2^e GROUPE.

- a. Dentelures des élytres peu aiguës, inclinées en arrière.* PINI.
aa. Dentelures des élytres aiguës et droites. SERRATUS.

14. *Haplornemus pini*; REDTENBACHER

Oblong, subcylindrique, hérissé en dessus d'une villosité grise, assez longue et serrée; d'un bronze roussâtre brillant, avec la base des antennes, les tibias et les tarses testacés. Tête subconvexe, assez légèrement et peu densément ponctuée, subfovéolée sur son milieu et biimpressionnée en avant. Antennes courtes, plus ou moins sensiblement dentées en scie en dessous. Prothorax fortement transverse, à peine plus étroit que les élytres, sensiblement rétréci en avant, sensiblement arrondi sur les côtés, assez fortement convexe, assez fortement et assez densément ponctué. Élytres oblongues, subparallèles, plus ou moins largement arrondies au sommet, subconvexes, densément et très-fortement ponctuées, distinctement denticulées sur les côtés surtout postérieurement, avec les dentelures subémoussées et inclinées en arrière. Tarses assez épais, évidemment plus courts que les tibias.

♂ Antennes à 3^e article sensiblement plus large à son extrémité : les 4^e à 10^e légèrement mais assez aigument dentés : le dernier ovale-suboblong. Le 5^e segment ventral largement subsinué à son sommet et légèrement cilié de poils grisâtres à celui-ci : le 6^e bien distinct, très-largement arrondi à son bord apical. Le 6^e segment abdominal débordant à peine l'inférieur et ordinairement peu visible en dessous.

♀ Antennes à 3^e article à peine ou seulement un peu plus large à son extrémité : les 4^e à 10^e un peu moins sensiblement et un peu moins aigument dentés : le dernier ovalaire. Le 5^e segment ventral plus ou moins largement arrondi au milieu de son bord apical qui est dense-

ment cilié de poils fauves : le 6^e très-court, peu distinct ou voilé par les cils du précédent. Le 6^e segment abdominal débordant de beaucoup l'inférieur et bien visible en dessous.

Dasytes antiquus, DER., Cat., 1937, p. 124.

Dasytes pini. REDTENBACHEN, Faun. Austr., 2^e ed., p. 543, 5.

Haplocnemus pini. KIESENWETTER, Ins. Deut., t. IV, p. 655, 2.

Var. A. *Tibias* plus ou moins obscurcis, avec leur base largement et l'extrémité plus étroitement testacées.

Var. B. *Élytres* ferrugineuses. *Pieds* presque entièrement testacés.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0055 (2 à 2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0017 à 0^m,0022 (3/4 à 1 l.).

Corps oblong, hérissé en dessus d'une villosité plus ou moins obscure, serrée, assez longue et redressée sur la tête et le prothorax ; flave ou grisâtre, un peu plus courte et un peu inclinée sur les élytres.

Tête, les yeux compris, beaucoup plus étroite que le prothorax dans les deux sexes, à peine aussi large que la moitié de la largeur de la base de celui-ci ; assez légèrement et peu densément ponctuée ; d'un bronze brillant ; densément hérissée de poils assez longs et redressés, obscurs et parfois à reflets grisâtres. *Front* subconvexe, distinctement relevé de chaque côté vers l'insertion des antennes, creusé en arrière sur son milieu d'une fossette ou d'une impression arrondie plus ou moins distincte, et en avant de deux impressions assez prononcées, oblongues, foveiformes supérieurement. *Épistome* d'un bronze brillant et sensiblement ponctué à sa base, sérialelement sétosellé en travers sur le milieu de son disque, lisse et d'un noir ou d'un brun de poix dans sa moitié antérieure. *Labre* subconvexe, finement et obsolètement ponctué, d'un noir de poix brillant, plus ou moins roussâtre à son extrémité, longuement sétosellé surtout sur les côtés de son disque, très-finement et à peine cilié de poils pâles à son bord apical. *Mandibules* rugueuses et à peine sétosellées sur leurs côtés, noires, quelquefois un peu roussâtres avant leur pointe. *Palpes* et parties inférieures de la bouche d'un noir de poix, avec la languette pâle et parfois le sommet du dernier article de tous les palpes d'un testacé de poix.

Yeux plus (σ) ou moins (φ) saillants, d'un noir opaque, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle court, légèrement mais distinctement sinués à leur bord interne au dessus des insertions des antennes.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis ; absolument ruguleuses : très-finement et brièvement ciliées en dessus et en dessous, avec les cils inférieurs un peu plus réguliers et un plus redressés chez les σ ; assez étroites à leur base, à peine plus épaisses vers leur extrémité ; d'un bronzé obscur et assez brillant, avec le 1^{er} article d'un roux de poix, les 2^e et 3^e testacés, celui-ci souvent à sa base seulement : le 1^{er} oblong, subarqué, sensiblement épaissi, cilié en dessous de quelques longs poils dont un vers le sommet beaucoup plus long que les autres : le 2^e suboblong (σ) ou oblong (φ), à peine aussi long que la moitié du précédent, mais beaucoup plus étroit : le 3^e grêle, oblong, à peine (φ) ou sensiblement (σ) plus large à son extrémité et obliquement coupé au bout : les 4^e à 10^e plus (σ) ou moins (φ) sensiblement dentés en scie, pas plus longs que larges, subégaux : le dernier beaucoup plus grand que le pénultième, ovulaire-oblong (σ) ou ovulaire (φ), parfois (σ) plus ou moins déprimé ou creusé en forme de cuiller à sa face interne, plus ou moins obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse ; à peine plus étroit que les élytres à sa base ; sensiblement rétréci en avant ; sensiblement arrondi sur les côtés ; tronqué au sommet et au milieu de la base, avec celle-ci faiblement subsinuée au devant de l'écusson ainsi que de chaque côté ; avec les ongles postérieurs très-obtus et subarrondis, les antérieurs largement arrondis et infléchis ; distinctement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur obsolète, le postérieur très-fin et les latéraux plus saillants, un peu relevés en gouttière et très-obsolètement crénelés ; assez fortement convexe ; assez fortement et assez densément ponctué, avec les points à fond plat et ceux des côtés subombiliqués ; d'un bronzé roussâtre et brillant ; hérissé d'une villosité obscure, parfois à reflets grisâtres, serrée, assez longue et redressée.

Écusson transverse, subsemicirculaire, finement et rugueusement ponctué, finement pubescent, d'un bronzé brillant.

Élytres oblongues, presque quatre fois aussi longues que le prothorax; subparallèles ou à peine élargies après leur milieu; assez faiblement relevées en gouttière sur leurs côtés; plus (♀) ou moins (♂) largement arrondies à leur sommet, avec l'angle apical presque droit et le rebord sutural très-fin et seulement visible en arrière à la partie déclive; finement et distinctement denticulées à leur bord externe et un peu plus sensiblement postérieurement, avec les dentelures sub-émoussées à leur sommet et un peu inclinées en arrière comme les dents d'une scie; subconvexes sur le dos, parfois à peine subdéprimées le long de la suture, très-déclives postérieurement et sur les côtés; densément, assez grossièrement et profondément ponctuées; entièrement d'un bronzé brillant roussâtre; garnies d'une villosité flave ou grisâtre, serrée mais un peu plus courte que celle du prothorax et légèrement et régulièrement inclinée en arrière, plus ou moins redressée et un peu plus longue sur le bord extérieur. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps assez densément et subrugueusement ponctué, entièrement d'un noir métallique brillant ou bronzé, recouvert d'une fine et assez longue pubescence grisâtre, couchée sur le ventre, plus ou moins redressée sur la poitrine. *Métasternum* plus lisse de chaque côté le long du bord postérieur, creusé, surtout en arrière, sur sa ligne médiane, d'un sillon assez large, de couleur obscure et à fond lisse. *Ventre* avec le 2^e segment évidemment plus long que le 3^e: celui-ci et les deux suivants subégaux. *Pygidium* plus ou moins densément et longuement velu.

Pieds peu allongés, assez robustes, obsolètement, éparsement et subrugueusement ponctués, finement et peu densément pubescents; d'un noir bronzé brillant avec le sommet des hanches, les trochanters, les genoux, les tibias et les tarses testacés, le dernier article de ceux-ci souvent un peu plus sombre. *Cuisses* assez sensiblement épaissies dans leur milieu, ciliées en dessous de poils plus longs. *Tibias* assez forts, un peu arqués à leur base, à peine aussi longs, les postérieurs aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez épais, évidemment plus courts que les tibias; avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts: le 1^{er} un peu plus long que le 2^e et beaucoup plus court que le dernier: celui-ci fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* grêles, régu-

lièrement arqués, avec la membrane plus ou moins large et médiocrement prolongée.

Patrie : Cette espèce est commune, en automne et au printemps, en battant divers arbres et surtout les arbres verts. On la prend aussi en hiver sous les écorces des chênes, des platanes, des arbres fruitiers et autres. Elle se trouve dans toute la France, les environs de Lyon et de Paris, le Beaujolais, la Guienne, la Savoie, etc.

Obs. Elle ne peut être confondue avec aucune des précédentes, à cause de la fine dentelure du bord externe des élytres. Elle a été longtemps répandue dans les collections françaises sous le nom de *Dasytes antiquus*, Dejean.

Quelquefois les tibias sont plus ou moins rembrunis, sauf la base et le sommet; alors le 1^{er} article des antennes est plus obscur et le 3^e presque entièrement d'un brun noirâtre. Dans une autre variété, que nous regardons comme immature, les élytres paraissent ferrugineuses, les antennes sont plus largement testacées à leur base ou en majeure partie de cette dernière couleur ainsi que les pieds.

15. *Haplocnemus serratus*; REDTENBACHER.

Oblong, subcylindrique, hérissé en dessus d'une villosité grise, assez longue, redressée sur la tête et le prothorax, un peu inclinée sur les élytres; d'un bronze obscur ou roussâtre brillant avec le 2^e article des antennes, les genoux, les tibias et les tarses testacés. Antennes légèrement et obtusément dentées en scie en dessous. Tête subconvexe, assez fortement, densément et subrugueusement ponctuée, fovéolée sur son milieu et bimpressionnée en avant. Prothorax fortement transverse, à peine plus étroit que les élytres, un peu rétréci en avant, sensiblement arrondi et obsolètement crénelé sur les côtés, assez fortement convexe, assez densément et assez fortement ponctué, très-densément rugueux latéralement. Élytres longues, subparallèles, largement arrondies au sommet, subconvexes, très-fortement et densément ponctuées, finement denticulées sur leur bord externe, avec les dentelures droites et aiguës. Tarses assez épais, plus courts que les tibias ♀.

Dasytes serratus. REDTENBACHER, Faun. austr., 2^e éd., p. 544.

Long. 0^m,0044 (2 l.). — Larg. 0^m,0017 (3/4 l.).

Patrie : Cette espèce provient des environs de Tarbes (Hautes-Pyrénées) et nous a été communiquée par M. Ch. Brisout.

Obs. Nous n'en donnerons point une description plus détaillée, car elle n'est peut-être qu'une simple variété de la précédente. Elle a même forme, même couleur, même ponctuation des élytres. Seulement celles-ci sont à peine plus convexes, un peu plus obtuses à leur sommet, plus nettement et plus aigument denticulées sur leur bord externe avec les dentelures droites. La tête et le prothorax sont plus densément et plus rugueusement ponctués, et celui-ci surtout paraît très-rugueux vers ses côtés, vu de dessus.

Nous avons vu de cette espèce un seul exemplaire du sexe féminin, et nous ne pouvons par conséquent en certifier la validité. La forme des dentelures des élytres ne nous paraît pas un caractère bien constant, car nous possédons deux individus de l'*Hoplocnemus pini* ♀, provenant des montagnes lyonnaises, et dont les dentelures, presque droites et plus aiguës que dans le type, semblent indiquer une transition naturelle.

2^e FAMILLE, MÉLYRIENS.

CARACTÈRES : Corps épais, glabre ou à pubescence rare, très-légère et couchée. Base des mandibules séparée des joues par une arête transversale élevée. Antennes fortement épaissies et comprimées vers leur extrémité, avec au moins leurs 6^e à 10^e articles en dent de scie plus ou moins fortement transversale. Élytres très-coriaces, avec trois côtes dorsales distinctes et un repli latéral bien prononcé, subparallèle, prolongé jusqu'à l'angle sutural. Épimères du postpectus souvent très-apparences. Tarses moins longs ou à peine aussi longs que les tibias, avec le 1^{er} article, vu de dessus, notablement plus court que le 2^e : le dernier au moins aussi long que les trois précédents réunis, fortement élargi de la base à l'extrémité. Ongles grands, semblables, fendus ou aigument dentés à leur tranche inférieure, sans membrane en dessous.

Nous ferons entrer dans cette famille les deux genres suivants, qu'on peut caractériser ainsi :

cachées. *Tête* subtransverse. *Yeux* saillants. *Antennes* insérées tout près de ceux-ci, distinctement dentées en dessous à partir du 4^e article : le dernier obtus au sommet. *Prothorax* très-fortement transverse, très-largement relevé en gouttière sur les côtés. *Élytres* largement relevées en gouttière latéralement, avec de gros points translucides et trois côtes dorsales très-prononcées. *Tarses* sensiblement plus courts que les tibias. *Ongles* distinctement et aigument dentés intérieurement avant ou vers le milieu de leur longueur. *Corps* presque glabre en dessus ou avec la tranche externe du prothorax et des élytres et les côtes de celles-ci ciliées de poils frisés et subdéprimés. Genre *Melyris*.
Épimères du postpectus très-distinctes et très-développées. *Tête* oblongue, plus ou moins prolongée en avant en forme de museau, et par suite *antennes* insérées assez loin des *yeux* : ceux-ci très-peu saillants ou subdéprimés : celles-là distinctement dentées en dessous seulement à partir du 5^e article : le dernier plus ou moins acuminé au sommet. *Prothorax* subtransverse, beaucoup plus étroit en avant, simplement reborué latéralement, avec une ligne élevée de chaque côté du disque. *Élytres* étroitement relevées en gouttière sur les côtés, avec des points ordinaires et trois côtes dorsales plus ou moins affaiblies. *Tarses* à peine plus courts que les tibias. *Ongles* fendus intérieurement après leur milieu ou près de leur extrémité. *Corps* revêtu en dessus du poils courts frisés, peu serrés et subdéprimés Genre *Zygia*.

Genre MELYRIS, *Mélyre* ; Fabricius.

FABRICIUS, Syst. Ent., p. 58.

Nous ne décrirons par davantage le genre *Melyris*, dont la seule espèce européenne n'a jamais été rencontrée en France, et dont les *Zygies* nous paraissent assez distinctes pour constituer une coupe séparée, ne seraient-elles caractérisées que par la seule présence des épimères du postpectus (1).

La seule espèce européenne de ce genre est la

(1) Si la forme de la tête et la structure des antennes et des tarses offrent des variations, ainsi que l'a fait observer M. Jacquelin du Val, il n'en est pas de même du caractère tiré des épimères du postpectus, qui sont très-développées chez les *Zygia* et nulles ou cachées chez les *Melyris*.

Melyris granulata; FABRICIUS.

Oblongue, subparallèle, glabre d'un bleu obscur et peu brillant, avec les antennes, le dessous du corps, les tibias et les tarses noirs. Antennes courtes. Tête très-rugueuse et opaque, un peu plus lisse et longitudinalement carinulée en avant. Prothorax très-fortement transverse, très-rugueux et opaque, très-largement relevé en gouttière sur ses côtés, étroitement relevé à son bord antérieur, cilié sur celui-ci et sur ses bords latéraux de poils courts, frisés et subdéprimés. Élytres oblongues, parallèles, largement arrondies au sommet, largement relevées en gouttière sur les côtés, avec des denticules sétifères sur la tranche externe; chargées sur leur disque, sans compter la suturale, de trois côtes très-prononcées, ciliées de soies frisées, courtes et subdéprimées, entre lesquelles sont trois séries de points grossiers, profonds, serrés et à fond translucide ou vitré. Tarses plus courts que les tibias.

Opatrum granulatum. FABRICIUS, Ent. syst., t. I, p. 90, 11; — Id., Syst. Eleuth., t. I, p. 118, 17; — HERBST, Koef., t. V, p. 220, 11; — COQUEBERT, Illustr., t. III, p. 132, pl. 30, fig. 7; — SCHOENHERR, Syn. Ins., t. I, p. 133, 20.

Melyris andalusiaca. WATTL, Reise nach Span., t. II, p. 62.

Melyris granulata. L. REDTENBACHER, Faun. austr., 2^e éd., p. 548; — J. DU VAL, Gen., t. III, pl. 47, fig. 234.

Long. 0^m,0047 (2 l. 1/4). — Larg. 0^m,0018 (3/4 l.).

Patrie : La Sicile, l'Espagne méridionale. Elle n'a jamais été rencontrée en France, du moins à notre connaissance.

Genre ZYGIA, Zygie; Fabricius.

FABRICIUS, Syst. Ent., p. 126.

Étymologie : ζυγία; couple, rame.

CARACTÈRES : Corps suballongé, très-épais, subcylindrique, recouvert

en dessus d'une légère pubescence, courte, frisée, subdéprimée, peu serrée (1).

Tête oblongue ou allongée, plus ou moins infléchie, subrétrécie et plus ou moins prolongée en avant en forme de museau aplati, médiocrement engagée dans le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci dans les deux sexes. *Front* large ou très-large, fortement avancé au-delà du niveau des yeux. *Épistome* très-développé, corné à sa base, subcorné à son extrémité, en trapèze transverse, séparé du front par une suture plus ou moins obsolète et arquée en arrière. *Labre* corné, en carré subtransverse, obtusément arrondi en avant. *Mandibules* robustes, longitudinalement engagées en partie sous les côtés de l'épistome et du labre, peu saillantes en avant de celui-ci, arquées à leur extrémité et bidentées à leur sommet, séparées des joues par une arête trasversale élevée (2). *Palpes maxillaires* filiformes, à dernier article allongé, un peu plus long que le 2^e, subcylindrico-fusiforme, atténué à son extrémité et étroitement tronqué au bout : le pénultième sensiblement plus court que le 2^e, amplement aussi long que la moitié du suivant. *Palpes labiaux* à dernier article oblong, un peu plus long que le 2^e, atténué au sommet, étroitement tronqué au bout. *Langnette* membraneuse, subélargie antérieurement, densément ciliée, fortement échan-crée ou subbilobée à son bord apical.

Yeux médiocres, très-peu saillants, courtement ovalaires, entiers, séparés du bord antérieur du front par un intervalle plus ou moins sensible.

Antennes courtes, n'atteignant pas la base du prothorax, assez robustes, insérées sur les côtés du front assez loin des yeux, comprimées et assez fortement épaissies vers leur extrémité à partir du 4^e article ; le 1^{er} article sensiblement épaissi en massue coudée : le 2^e plus étroit, oblong, obconique, égal au moins aux deux tiers du précédent : le 3^e suballongé, sensiblement plus long que le 2^e, obconico-cylindrique :

(1) Cette pubescence est arquée et surtout visible quand on examine l'insecte de profil.

(2) Chez les *Mélyres* cette arête est en forme de lame très-saillante.

les 4^e et 5^e subégaux, pas plus larges que longs : le 4^e légèrement, le 5^e un peu plus fortement en dent de scie en dessous à leur extrémité : les 6^e à 10^e inférieurement en dents de scie plus ou moins fortement transversales : le dernier grand, turbiné.

Prothorax subtransverse, beaucoup plus étroit en avant ; pulviné ou très-convexe et fortement rebordé dans tout son pourtour, avec les angles bien marqués ; tronqué à son bord antérieur qui est sensiblement élevé au-dessus du niveau du vertex, trisinué à la base, et offrant sur les côtés du disque une ligne élevée bien prononcée.

Écusson en trapèze transverse, plus étroit en arrière, tronqué au sommet.

Élytres oblongues, subparallèles, subcylindriques, étroitement relevées en gouttière dans leur pourtour extérieur ; chargées de deux ou trois côtes longitudinales plus ou moins distinctes ; offrant un repli latéral très-marqué, un peu plus large à la base et d'égale largeur sur le reste de la longueur, distinctement prolongé jusqu'à l'angle sutural. *Épaules* saillantes, arrondies, limitées intérieurement par une faible impression.

Lame médiane du prosternum en angle prononcé et aigu ; celle du *mésosternum* rétrécie en pointe acérée, prolongée jusque près du sommet des hanches. *Épimères du médipectus* très-développées, transversalement obliques. *Métasternum* transversalement coupé à son bord apical, légèrement prolongé entre les hanches postérieures en forme d'angle entaillé à son sommet. *Épisternums du postpectus* assez larges à la base, rétrécis en arrière en forme d'onglet. *Épimères du postpectus* très-apparentes, grandes, oblongues, en forme de coin allongé et renversé.

Hanches coniques, assez courtes ; les antérieures fortement contiguës à leur sommet : les intermédiaires et postérieures légèrement écartées l'une de l'autre : celles-ci un peu divergentes à leur extrémité, à lame transversale obsolète.

Ventre de 6 segments distincts et entièrement cornés : les deux 1^{ers} assez développés, subégaux : le 3^e à peine, les 4^e et 5^e sensiblement plus courts : ceux-ci subégaux : le dernier court, plus ou moins transverse ou semilunaire.

Pieds médiocrement allongés, assez robustes; les postérieurs sensiblement plus longs que les intermédiaires, et ceux-ci à peine plus que les antérieurs, dans toutes leurs parties. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* peu développés, peu saillants, subcunéiformes : les *postérieurs* plus saillants, ovalaires ou ovale-oblongs. *Cuisses* débordant un peu les côtés du corps, subcomprimées, sensiblement épaissies dans leur milieu. *Tibias* presque droits, à peine élargis vers leur extrémité, entourés à leur sommet de soies spiniformes. *Tarses* assez épais, fortement ciliés en dessous, aussi ou à peine aussi longs que les tibias; à 1^{er} article, vu de dessus, beaucoup plus court que le 2^e : les 2^e à 4^e oblongs, subégaux : le dernier au moins aussi long que les trois précédents réunis, fortement et graduellement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* très-développés, égaux, semblables, sans membrane en dessous, mais fendus ou aiguement dentés après le milieu ou vers le dernier tiers de leur tranche interne (1).

Obs. Les *Zygies* sont des insectes d'assez grande taille, et qu'on rencontre souvent dans les habitations, où sans doute elles vivent de bois mort à l'état de vers, de même que certaines espèces de nos *Térédiles*, auxquels elles servent à lier nos *Floricoles*.

1. *Zygia oblonga*, FABRICIUS.

Oblongue, assez brillante, revêtue en dessus d'une pubescence subdéprimée, grisée et peu distincte, d'un rouge testacé, avec la tête et les élytres d'un bleu violâtre, et l'extrémité des antennes obscure. *Tête* oblongue, déprimée, grossièrement, largement, très-dense et rugueusement ponctuée, largement et faiblement bimpressionnée en avant. *Antennes* courtes. *Prothorax* subtransverse, sensiblement plus étroit que les élytres, graduellement et fortement rétréci en avant, presque droit sur les côtés, fortement convexe, obsolètement ponctué, obsolètement sillonné sur son milieu, et chargé de chaque côté du disque d'une forte carène ou ligne élevée. *Élytres* oblongues,

(1) Dans une espèce de la Palestine (*Z. rostrata*, Fab.), les ongles sont fendus tout près de leur sommet.

subcylindriques, un peu élargies en arrière, arrondies au sommet, subconvexes, densément, et assez fortement ponctuées, avec trois côtes longitudinales distinctes. Tarses postérieurs un peu ou à peine moins longs que les tibias.

♂ Le 5^e segment ventral légèrement cilié à son bord apical et très-faiblement échancré ou sinué au milieu de celui-ci, parfois subimpressionné au-devant du sinus. Le 6^e largement et arcuément mais légèrement échancré à son sommet, faiblement et transversalement impressionné et presque lisse sur son milieu. Ongles fendus près de leur extrémité, environ vers les deux tiers de leur longueur.

♀ Le 5^e segment ventral densément et assez brièvement cilié de poils fauves le long de son bord apical, subarrondi au milieu de celui-ci. Le 6^e subarrondi à son sommet, parfois entaillé au milieu de celui-ci, profondément excavé au milieu de sa base. Ongles fendus seulement un peu après leur milieu.

Zygia oblonga. FABRICIUS, Syst., El., t. II, 22, 1. — REDTENBACHER, Fam., austr., 2^e édit., p. 548. — J. DU VAL., t., III, pl. 47, fig. 233.

Var. A. *Prothorax* à bord antérieur concolore. Écusson et tranche externe des élytres d'un rouge brun.

Long. 0^m,0078 à 0^m,0095 (3 l. 1/2 à 4 l. 1/4). — Larg. 0^m,0028 à 0^m,0038 (1 l. 1/4 à 1 l. 1/3).

Corps oblong, assez brillant, revêtu d'une légère pubescence subdéprimée, frisée, obscure et à reflets plus ou moins grisâtres, seulement visible quand on examine l'insecte de côté.

Tête oblongue, beaucoup plus étroite que le prothorax, à peine plus large que le tiers de la largeur de la base de celui-ci; couverte d'une ponctuation très-peu profonde, rugueuse, très-serrée, grossière et ocellée, graduellement plus fine en avant; d'un bleu obscur, avec la partie antérieure un peu plus brillante; légèrement pubescente, avec les poils couchés, frisés, seulement visibles vus de côté, les supérieurs dirigés en avant, les inférieurs en arrière. Front déprimé, faiblement relevé de chaque

côté vers les fossettes antennaires, obsolètement subimpressionné sur son milieu entre les yeux, creusé un peu en avant, entre les intervalles qui séparent ceux-ci des antennes, de deux impressions larges et peu profondes. *Épistome* avec deux ou trois longs cils obscurs sur les côtés, assez fortement et rugueusement ponctué et d'un noir métallique à sa base, subcorné, lisse et d'un roux testacé dans sa dernière moitié. *Labre* à peine convexe, très-éparsement ponctué et à peine sétosellé, d'un noir brillant avec le bord antérieur roussâtre et le sommet cilié de soies assez courtes et pâles. *Mandibules* rugueusement ponctuées à leur base, noires, lisses et brillantes à leur extrémité, subferrugineuses avant leur pointe. *Les parties inférieures de la bouche* d'un roux testacé avec le dernier article des *palpes* d'un noir de poix.

Yeux très-peu saillants, entiers, d'un noir bleuâtre et opaque.

Antennes courtes, n'atteignant pas la base du prothorax, robustes, presque lisses, distinctement ciliées en dessus et en dessous vers le sommet de chaque article; d'un rouge testacé brillant et rembrunies à leur extrémité à partir du 6^e ou 7^e article: le 1^{er} coudé à sa base et sensiblement épaissi en masse tronquée au sommet: le 2^e oblong, sensiblement moins long et moins épais que le précédent: le 3^e suballongé, subcylindrique: le 4^e oblong, obtusément dilaté en dessous vers son extrémité en forme de dent obtuse: les 5^e à 10^e fortement prolongés inférieurement en dent un peu émoussée au sommet: le 5^e pas plus large que long: les 6^e à 10^e fortement transverses ou épaissement subpectinés: le dernier beaucoup plus long que le pénultième, obpyriforme, subacuminé au sommet.

Prothorax subtransverse ou un peu moins long que large à sa base; graduellement et fortement rétréci d'arrière en avant; sensiblement plus étroit que les élytres; avec les côtés presque droits vus de dessus, et obtusément subangulés vers leur tiers postérieur vus de côté; tronqué au sommet et trisinué à la base, avec le sinus médian large et plus ou moins distinct, les latéraux courts, assez marqués et situés un peu en dedans des angles postérieurs: ceux-ci bien prononcés, droits et un peu recourbés en arrière, les antérieurs subinfléchis, un peu obtus et subarrondis; fortement rebordé dans son pourtour avec le rebord antérieur sensiblement relevé au-dessus du niveau du vertex; fortement

convexe et comme pulviné; chargé de chaque côté du disque d'une carène ou ligne élevée saillante, sinueuse, brisée ou subangulée à peu près au même niveau que la marge extérieure, prenant naissance à l'angle ou près de l'angle postérieur et divergeant sensiblement des bords latéraux pour aller se lier au rebord antérieur vers le bord interne des yeux : mais ces deux carènes, vues de dessus et en avant, paraissant subparallèles aux côtés et par conséquent un peu obliques et plus rapprochées entre elles antérieurement; légèrement, obsolètement et peu densément ponctuée, avec la ponctuation assez grossière, peu profonde, un peu plus serrée et un peu plus rugueuse sur les côtés, surtout en dehors des carènes sublatales où elle est à peine ombiliquée; obsolètement et assez largement sillonnée sur sa ligne médiane avec le sillon plus ou moins lisse, parfois finement carinulé à son sommet et échançant faiblement le rebord antérieur par sa rencontre; fortement impressionné ou fovéolé au-devant des sinus extérieurs de la base et en dedans des carènes; d'un rouge testacé brillant avec le rebord antérieur parfois plus ou moins rembruni; garni sur sa surface ainsi que sur ses saillies et sur la tranche externe d'une légère pubescence obscure ou fauve suivant le jour qu'on l'examine, subdéprimée, frisée ou cintrée, seulement visible vue de côté, avec les poils de la partie antérieure dirigés en arrière, ceux de la partie postérieure dirigés en avant.

Écusson transverse, trapézoïdiforme, tronqué au sommet, fortement et rugueusement ponctué, presque glabre, d'un noir bleuâtre et peu brillant.

Élytres oblongues, environ trois fois et demie aussi longues que le prothorax; faiblement subélargies après leur premier tiers; étroitement relevées en gouttière sur les côtés, avec la tranche extérieure assez épaisse; assez fortement arrondies au sommet avec l'angle apical à peine émoussé et le rebord sutural bien prononcé et en forme de côte sur toute la longueur; subconvexes sur le dos ou à peine subdéprimées derrière l'écusson, sensiblement déclives en arrière et sur les côtés; densément et assez fortement ponctuées et chargées chacune sur leur disque de trois côtes obtuses, assez distinctes à la base et oblitérées avant le sommet: l'intérieure assez prononcée sur la majeure

partie de sa longueur, les deux autres plus obsolètes dans leur milieu et reparaissant plus visiblement avant l'extrémité par l'effet des soies frisées dont elles sont garnies et qui sont plus denses à cet endroit même; d'un bleu violâtre assez brillant avec le repli latéral parfois d'un roux ferrugineux; revêtues d'une légère pubescence obscure ou fauve suivant le jour qu'on la regarde, subdéprimée, frisée, seulement bien visible vue de côté, et dirigée en arrière, avec la tranche externe régulièrement ciliée de soies obscures, arquées, inclinées en arrière et en dessous. *Épaules* saillantes, largement arrondies.

Dessous du corps très-finement chagriné, obsolètement et peu densément ponctué, entièrement d'un rouge testacé ordinairement peu brillant, recouvert d'une fine pubescence fauve, couchée et assez serrée. *Métasternum* obsolètement sillonné sur sa ligne médiane. *Ventre* avec les 2^e à 4^e segments graduellement un peu plus courts. *Pygidium* garni à son sommet d'une longue et dense villosité ordinairement flave ou roussâtre.

Pieds médiocrement allongés, assez robustes, légèrement et éparsement ponctués, assez finement pubescents, d'un rouge testacé brillant avec les ongles plus obscurs. *Trochanters postérieurs* plus densément ponctués et plus densément pubescents. *Cuisses* sensiblement épaissies dans leur milieu. *Tibias* assez robustes, aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez épais, distinctement ciliés en dessus au sommet de chaque article: les antérieurs et intermédiaires un peu moins; les postérieurs à peine moins longs que les tibias; tous avec le 1^{er} article beaucoup plus court que le 2^e, les 2^e à 4^e oblongs, subégaux: le dernier très-allongé, fortement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez forts.

Patrie: Cette espèce se trouve dans l'intérieur des habitations, dans la France méridionale, principalement dans le Bas-Languedoc et le Roussillon. Elle est répandue dans tout le bassin méditerranéen jusqu'en Orient.

La *Zygia scutellaris* (Mulsant, Op. ent., 1852, p. 50) est plus large et plus convexe. Elle ressemble à notre variété A, quant à la coloration, mais l'écusson est encore d'une couleur plus claire et obsolètement ponctué. Le prothorax, un peu plus court, est distinctement et largement sillonné sur sa ligne médiane dans toute sa longueur, avec la

fosselle des sinus postérieurs plus profonde et plus ponctiforme; les côtes des élytres sont toujours bien distinctes, aiguës, jamais obsolètes ni interrompues.

3^e FAMILLE, DANACÉENS.

CARACTÈRES : *Corps* entièrement couvert d'une pubescence écailleuse, déprimée, plus ou moins serrée. *Tête* assez proéminente, triangulaire, ment rétrécie en avant. *Antennes* plus ou moins graduellement épaissies vers leur extrémité. *Prothorax* subtransverse, oblong ou allongé. *Élytres* unies ou avec des côtes obsolètes, avec un étroit repli latéral, le plus souvent prolongé jusque près du sommet. *Épimères* du postpectus cachées. *Tarses* grêles, aussi longs ou un peu moins longs que les tibias, à 1^{er} article sensiblement plus long que le 2^e : le dernier seulement ou à peine aussi long que les deux précédents réunis, à peine et graduellement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez petits, munis en dessous d'une membrane dissemblable.

La famille des *Danacéens* contient seulement les deux genres suivants, dont les caractères peuvent se résumer ainsi :

Ongles	égaux, à membranes dissemblables : l'externe à membrane assez étroite, libre à son sommet et beaucoup plus courte que lui : l'interne à membrane assez large, soudée en entier avec lui, le dépassant un peu et embrassant sa pointe. <i>Corps</i> très-allongé, très-étroit, subfiliforme. <i>Antennes</i> assez longues, légèrement épaissies à leur extrémité, à articles extérieurs allongés. <i>Prothorax</i> allongé, à côtés subparallèles. <i>Élytres</i> linéaires, subdentées et subacuminées à leur sommet, avec des côtes obsolètes. <i>Tarses</i> au moins aussi longs que les tibias. Genre <i>Dolichosoma</i> .
	inégaux, à membranes dissemblables : l'externe normalement développé, régulièrement arqué, faiblement denté ou seulement un peu épaissi à sa base en dessous, avec une très-fine membrane le plus souvent indistincte : l'interne bien plus court, muni en dessous d'un lobe subcorné ou submembraneux, large, subarrondi en dehors, soulé et confondu avec lui, et englobant sa tranche interne et sa pointe. <i>Corps</i> suballongé ou oblong. <i>Antennes</i> courtes, sensiblement épaissies à leur extrémité, à articles extérieurs submoniliformes. <i>Prothorax</i> subtransverse ou oblong, subanguleusement arrondi sur les côtés. <i>Élytres</i> oblongues, unies, entières et arrondies au sommet. <i>Tarses</i> un peu ou à peine moins longs que les tibias. Genre <i>Danacaea</i> .

Genre *DOLICHOSOMA*, *Dolichosome* ; Stephens.

STEPHENS, Ill. of brit. Ent. III, p. 320.

Etymologie : *δολιχός*, allongé ; *σῶμα*, corps.

CARACTÈRES : Corps très-allongé, linéaire, subfiliforme, recouvert d'une pubescence écailleuse, subdéprimée et plus ou moins serrée.

Tête subglobuleuse, légèrement inclinée, assez proéminente, subtriangulairement rétrécie en avant, dégagée du prothorax, un peu plus large que celui-ci dans les deux sexes. Front très-large, légèrement prolongé en avant au-delà des yeux. Epistome corné, très-court, très-fortement transverse, plus ou moins confondu avec le front et distinct de lui seulement par une différence de plan. Labre corné, fortement transverse, arrondi à son bord antérieur. Mandibules peu saillantes, longitudinalement engagées en partie sous les côtés de l'épistome et du labre, arquées à leur extrémité et bidentées au sommet. Palpes maxillaires subfiliformes ; à dernier article aussi long que les deux précédents réunis, oblong, plus ou moins largement et obliquement tronqué au sommet : le pénultième court, beaucoup moins long que le 2^e, à peine égal au tiers du suivant. Palpes labiaux à dernier article oblong, beaucoup plus long que le 2^e, tronqué au bout. Languette membraneuse, brusquement élargie en avant, bilobée et brièvement ciliée à son bord antérieur.

Yeux gros, médiocrement saillants, subovaires, entiers, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes assez allongées, dépassant plus ou moins la base du prothorax, assez grêles, insérées sur les côtés du front dans une fossette située près du bord antéro-interne des yeux, un peu ou à peine plus épaisses vers leur extrémité, légèrement subcomprimées à partir du 3^e article : le 1^{er} assez fortement épaissi et ovalaire : le 2^e subglobuleux, un peu plus étroit et beaucoup plus court : le 3^e à peine ou un peu plus long que le précédent : le 4^e un peu plus que le 3^e : les 5^e à 10^e allongés, obconiques, graduellement un peu plus longs et graduellement un peu ou à peine plus épais, faiblement et obtusément en

dents de scie en dessous : le dernier grand, un peu plus long que le précédent, elliptique ou subfusiforme.

Prothorax allongé, à côtés subparallèles vus de dessus, fortement sinués vus de côté ; largement subéchancré à son bord antérieur qui est de niveau avec le vertex ; à peine rebordé dans son pourtour ; à angles bien marqués ; tronqué à la base ; avec le repli inférieur subvertical, largement visible en arrière quand l'insecte est examiné de profil.

Écusson fortement transverse, obtusément tronqué ou subarrondi au sommet.

Elytres linéaires, très-allongées ; à peine rebordées sur leurs côtés ; offrant un repli latéral sous-huméral obsolète, étroit, à peine prolongé au-delà du milieu des côtés du postpectus ; subacuminées et subdenticulées à leur sommet. *Epaules* assez saillantes, arrondies, limitées intérieurement par une impression assez sensible.

Lame médiane des prosternum et mésosternum en forme de petit angle peu saillant. *Épimères du médipectus* médiocrement développées, transversalement obliques. *Métasternum* subtransversalement coupé à son bord apical, sensiblement prolongé entre les branches postérieures en angle profondément incisé à son sommet. *Episternums du postpectus* assez larges à leur base, fortement rétrécis en arrière en forme d'onglet. *Épimères du postpectus* cachées.

Hanches coniques ; les antérieures fortement contiguës à leur sommet, les intermédiaires sublongitudinales, subcontiguës à leur base et un peu divergentes à leur sommet : les postérieures légèrement écartées l'une de l'autre, avec une lame transversale très-étroite et raccourcie.

Ventre de 6 ou 7 segments distincts, entièrement cornés : les quatre premiers grands, subégaux : le 5^e un peu plus court : le 6^e encore plus court, transverse ou en hémicycle, quelquefois suivi (♂) d'un 7^e segment distinct mais court.

Pieds allongés, grêles : les postérieurs un peu plus développés que les intermédiaires, et ceux-ci que les antérieurs dans toutes leurs parties. *Trochanters* antérieurs et intermédiaires peu développés et peu saillants, en forme d'onglet : les postérieurs un peu plus grands et plus saillants, ovale-oblongs ou elliptiques. *Cuisses* débordant assez nota-

blement les côtés du corps, à peine comprimés, subcylindriques ou très faiblement épaissies dans leur milieu. *Tibias* presque droits, plus longs que les cuisses et les trochanters réunis. *Tarses* allongés, grêles, au moins aussi longs que les tibias, subcomprimés latéralement, finement et densément ciliés en dessous; avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts: le 1^{er} sensiblement plus long que le 2^e: le dernier allongé, à peine aussi long que les deux précédents réunis, faiblement subélargi vers son extrémité. *Ongles* égaux, assez petits, régulièrement arqués: l'externe muni en dessous d'une membrane assez étroite, libre et arrondie à son sommet et beaucoup plus courte que lui: l'interne muni en dessous d'une membrane un peu plus large soudée en entier avec lui, le dépassant un peu et embrassant sa pointe.

Obs. Le genre *Dolichosoma*, bien qu'offrant quelque affinité avec les *Psilothrix* par la forme des pieds, par la structure des ongles et un peu par la terminaison des élytres, semble, à nos yeux, présenter beaucoup plus de rapports de ressemblance avec les *Danacaea*, soit à cause de la nature de sa pubescence, soit à cause de la forme de la tête, et aussi à cause de celle du prothorax qu'on commence à reconnaître dans quelques espèces de *Danacaea*.

Ce sont des insectes d'une longueur au-delà de la moyenne, mais très-étroits, et qui vivent, principalement dans les lieux marécageux, sur les fleurs des graminées, des carex et des joncs.

1 *Dolichosoma lineare*; Rossi.

Filiforme, recouvert d'une fine pubescence écailleuse peu serrée et blanchâtre; très-densément, finement et rugueusement ponctué; d'un vert plombé peu brillant en dessus, brillant en dessous, avec le 2^e article des antennes roussâtre à sa page inférieure. Tête déprimée, plus large que le prothorax, tri-impressionnée en avant. Antennes des ♂ à 3^e article évidemment plus long et un peu moins épais que le 2^e. Prothorax allongé, subparallèle, sensiblement plus étroit que les élytres, peu convexe, finement et longitudinalement sillonné sur son milieu. Élytres sublinéaires, 5 à 6 fois aussi longues que

larges, subacuminées à leur sommet, distinctement denticulées et sétifères en arrière sur les côtés, subdéprimées sur le dos, avec 2 ou 3 côtes très-absolètes sur leur disque. Tarses grêles, aussi longs que les tibias.

♂ *Tête*, les yeux compris, sensiblement plus large que le prothorax. *Antennes* un peu moins longues que la moitié du corps; densément ciliées en dedans de poils mous, cendrés, assez longs, un peu frisés et redressés; à peine plus épaisses vers leur extrémité; à 3^e article suboblong et un peu moins épais que le 2^e: les 8^e à 10^e allongés, faiblement rétrécis vers leur base: le dernier allongé, fusiforme. *Ventre* composé de 7 segments distincts, creusé sur son milieu avant son extrémité d'une impression oblongue, lisse, plus ou moins prononcée, occupant le sommet du 4^e segment et la base du suivant, et entourée en avant et sur les côtés de soies noires, serrées, courtes et couchées: le 5^e avec un repli le long de son bord postérieur: le 6^e faiblement et subarcuément échancré à son bord apical: le 7^e largement tronqué au sommet et subsinué au milieu de celui-ci.

♀ *Tête*, les yeux compris, un peu plus large que le prothorax. *Antennes* sensiblement moins longues que la moitié du corps; très-légèrement ciliées en dedans vers le sommet de chaque article; visiblement un peu plus épaisses vers leur extrémité; à 3^e article oblong, évidemment moins épais que le 2^e: les 8^e à 10^e suballongés, assez sensiblement rétrécis vers leur base: le dernier en losange oblong. *Ventre* composé seulement de 6 segments simples et entiers: le 6^e obtusément arrondi à son sommet.

Lagria linearis. Rossi. Faun. Etr., Mant., t. II, p. 92, 41 (1792).

Dasyles linearis. PAYKUL. Act. nov., Ac. sc. Holm (1799), p. 115. — Faun. suec., t. III, p. 454, 2-3. — FABRICIUS, Syst. El., t. II, p. 73, 41. — GYLLENHAL, Ins. suec., t. I p. 328, 6.

Tillus filiformis. CREUTZER, Ent. vers. (1799), t. I, p. 121, tab. 3, fig. 25.

Dolichosoma lineare. STEPHENS, Ill., t. II, p. 320. — REDTENBACHER, Faun. austr., 2^e éd., p. 547. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col., Eur., t. II, tab. 45, fig. 223. — KIESENWETTER, Ins. Deut., t. IV, p. 642.1.

Long. 0^m, 0045 à 0^m, 0052 (2 l. à 2 l. 3/4). — Larg. 0^m, 0005 à 0^m, 0007 (1/4 à 1/3 l.).

Corps très étroit, filiforme, subopaque en dessus, revêtu d'une fine pubescence écailleuse, déprimée, blanchâtre, assez serrée.

Tête subarrondie, un peu plus large que le prothorax; assez finement, très-densément et rugueusement ponctuée; d'un vert plombé peu brillant; revêtue d'une fine pubescence écailleuse, blanchâtre, courte et peu serrée, avec 2 ou 3 cils noirs, raides et redressés le long du bord interne des yeux. *Front* déprimé, à peine relevé de chaque côté, obsolètement fovéolé sur son milieu entre les yeux et marqué en avant de deux impressions subarrondies et très-légères. *Epistome* couleur de poix ou d'un livide obscur, voilé à sa base de poils écailleux et blanchâtres. *Labre* subconvexe, éparsement sétosellé, très-finement et éparsement pointillé, d'un bronzé brillant avec l'extrémité un peu roussâtre. *Mandibules* rugueuses et d'un vert plombé mat à leur base, lisses et noires à leur extrémité, parfois subferrugineuses avant leur pointe. *Palpes et parties inférieures de la bouche* d'un bronzé très-brillant un peu verdâtre.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, subentiers, d'un noir opaque.

Antennes assez allongées mais, en tous cas, moins longues que la moitié du corps; assez grêles, un peu (♀) ou à peine (♂) plus épaisses vers leur extrémité; très-obsolètement ruguleuses; plus (♂) ou moins (♀) ciliées en dessous; assez brillantes; d'un vert bronzé à leur base, d'un bleu foncé ou violâtre à leur extrémité à partir des 5^e ou 6^e article, avec le 2^e plus ou moins roussâtre en dessous; le 1^{er} sensiblement et subovalairement épaissi, rugueusement ponctué et peu brillant; le 2^e subglobuleux, beaucoup plus court et un peu moins épais; le 3^e suboblong (♂) ou oblong (♀), évidemment plus long et un peu moins épais que le 2^e; le 4^e un peu plus long que le 3^e; les 5^e à 10^e plus (♂) ou moins (♀) allongés, faiblement ou obsolètement dentés en scie en dessous; le dernier sensiblement plus long que le pénultième, allongé et subfusiforme (♂) ou en forme de losange oblong (♀), obtusément acuminé au sommet.

Prothorax allongé, presque deux fois aussi long que large; sensiblement plus étroit que les élytres; avec les côtés subrectilignes et subparallèles vus de dessus, et fortement sinueux vus de côté; largement subéchancré à son bord antérieur et tronqué à la base, avec celle-ci largement sinuée au-devant de l'écusson et un peu obliquement coupée de chaque côté vers les angles postérieurs qui sont presque droits, les antérieurs arrondis et subinfléchis; non rebordé en arrière et en avant, mais finement et distinctement sur les côtés; peu convexe; assez largement sillonné sur sa ligne médiane avec le sillon un peu raccourci en avant et en arrière; creusé de chaque côté de deux impressions peu profondes: la 1^{re} assez large et subarrondie, située derrière les angles antérieurs; la 2^e allongée et étroite, derrière la précédente, le long des côtés qu'elle fait paraître un peu relevés en gouttière; assez finement, très-dense et rugueusement ponctué sur sa surface; d'un vert plombé et subopaque; revêtu d'une fine pubescence écailleuse, blanchâtre, déprimée, assez courte et peu serrée, avec quelques soies noires, raides et redressées, le long du bord antérieur.

Écusson fortement transverse, subtronqué ou subarrondi au sommet, densement pubescent, d'un vert plombé opaque.

Élytres linéaires, très-étroites, environ 4 fois aussi longues que le prothorax, 5 ou 6 fois aussi longues que larges; parallèles; déhiscentes et individuellement subacuminées à leur extrémité, parfois subexplanées vers leur sommet; offrant vers celui-ci, sur la suture et surtout en dehors, des denticules distincts et sétifères, avec les soies raides, assez courtes et plus ou moins obsolètes, et le rebord sutural assez visible sur toute la longueur; subdéprimées le long de la suture, à peine déclives en arrière et légèrement sur les côtés; finement, très-dense et rugueusement ponctuées et offrant sur leur disque deux ou trois côtes très-obsolètes, raccourcies en arrière, souvent indistinctes, séparées entre elles par des intervalles subsulciformes; entièrement d'un vert plombé et subopaque; revêtues d'une fine pubescence écailleuse, blanchâtre, déprimée, assez courte et un peu plus serrée que celle du prothorax. *Épaules* assez saillantes, arrondies.

Dessous du corps très-finement et obsolètement chagriné, d'un vert foncé brillant, éparsement, très-obsolètement ou à peine ponctué, recou-

vert d'une pubescence légère, subécailleuse, blanchâtre, déprimée, et peu serrée. *Métasternum* presque lisse sur le milieu de sa partie postérieure, distinctement sillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Pygidium* plus ou moins sétosellé à son sommet.

Pieds allongés, grêles, très-finement et très-obsolètement chagrinés, à peine ponctués, éparsement squammulés, d'un vert assez foncé et assez brillant. *Cuisses* sublinéaires, les antérieures à peine épaissies dans leur milieu. *Tibias* grêles, presque droits, sensiblement plus longs que les cuisses, éparsement ciliés en dedans de soies noires, inclinées, assez courtes et subhispides. *Tarses* allongés, grêles, au moins aussi longs que les tibias, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement un peu plus courts : le 1^{er} sensiblement plus long que le 2^e, et un peu plus que le dernier : celui-ci faiblement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* courts.

Patrie : Cette espèce se trouve dans toute la France, sur les herbes, dans les marais et les prés humides : environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, la Bresse, le Beaujolais, etc.

Obs. Le *Dolichosoma lineare* affecte plusieurs modifications qui se reproduisent d'une manière constante chez un certain nombre d'exemplaires, et qui pourraient peut-être faire pressentir des espèces différentes. Nous en donnerons ici une description sommaire.

2. *Dolichosoma subdensatum* ; Mulsant et Rev.

Filiforme, recouvert d'une fine pubescence écailleuse, assez serrée et blanchâtre ; très-dense, finement et rugueusement ponctué ; d'un vert bronzé assez clair et subplombé, opaque en dessus, brillant en dessous, avec le 2^e article des antennes testacé à sa page inférieure, Tête déprimée, à peine plus large que le prothorax chez les ♀, triimpréssionnée en avant. Antennes des ♂ à 3^e article un peu plus long et à peine moins épais que le 2^e. Prothorax allongé, subparallèle, sensiblement plus étroit que les élytres, peu convexe, plus ou moins finement et longitudinalement sillonné sur son milieu. Élytres sublinéaires, 6 fois aussi longues que larges, subacuminées à leur sommet, distinctement denticulées

et sétifères en arrière sur les côtés, subdéprimées sur la suture, avec 2 ou 3 côtes très-obsolètes sur leur disque. Tarses grêles, à peine plus longs que les tibias.

♂ ♀ A peu près comme dans le *D. lineare*.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0065 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0003 à 0^m,0007 (1/4 à 1/3 l.)

Patrie : Cette espèce se trouve aux environs de Lyon, en Bresse, dans le Beaujolais, le Bugey, la Bourgogne, etc.

Obs. Elle n'est peut-être qu'une variété du *Dolichosoma lineare*, dont elle ne diffère que par une taille à peine plus grande et à peine plus linéaire, par une pubescence écailleuse un peu plus serrée, ce qui lui donne un aspect plus mat et plus grisâtre, et par les yeux un peu moins saillants chez les ♀.

En outre, l'écusson est parfois un peu plus densément pubescent, ce qui le fait trancher un peu sur le fond des élytres. Les 3^e, 4^e et 5^e articles des antennes paraissent un peu plus épais proportionnellement.

3. *Dolichosoma submicaceum* : Mulsant et Rey.

Filiforme, recouvert d'une fine pubescence écailleuse, peu serrée, blanchâtre, plus ou moins brillante ou micacée sur la tête, le prothorax et la base des élytres; très-densément, finement et rugueusement ponctué; d'un vert obscur ou olivâtre, subopaque, avec le 2^e article des antennes presque entièrement testacé chez les ♂. Tête assez fortement excavée en avant chez les ♂, déprimée et triimpressionnée chez les ♀, à peine plus large que le prothorax dans ce dernier sexe. Antennes des ♂ à 3^e article à peine plus long et aussi épais que le 2^e. Prothorax allongé, subparallèle, sensiblement plus étroit que les élytres, peu convexe, finement et longitudinalement sillonné sur son milieu. Élytres sublinéaires, 5 à 6 fois aussi longues que larges, subacuminées à leur sommet, denticulées et sétifères en arrière sur leurs côtés, subdéprimées sur le dos, avec 2 ou 3 côtes très-obsolètes sur leur disque. Tarses grêles, aussi longs ou à peine plus longs que les tibias.

♂ Antennes à 3^e article à peine plus long et aussi épais que le 2^e. Front largement et assez fortement excavé en avant.

♀ Antennes à 3^e article oblong, sensiblement plus long et moins épais que le 2^e. Front déprimé et triimpressionné en avant.

Les autres caractères sexuels à peu près comme dans le *Dolichosoma lineare*.

Long. 0^m,0044 à 0^m,0052 (2 l. à 2 l. 3/4). — Larg. 0^m,0005 à 0^m,0007 (1/4 à 1/3 l.)

Patrie : Cette espèce se rencontre sur les coteaux arides du Languedoc, de la Provence et quelquefois aussi des environs de Lyon.

Obs. Cette espèce, également douteuse, semble différer du *Dolichosoma lineare* par sa pubescence entremêlée sur la tête, sur le prothorax et sur la base des élytres, de poils écailleux, brillants ou micacés, plus ou moins serrés et toujours assez distincts ; par ses yeux un peu moins saillants, surtout chez les ♀, et par le 3^e article des antennes proportionnellement plus épais et sensiblement plus court comparativement au 2^e.

Nous possédons même un exemplaire ♂ des environs de Tournus (*Dolichosoma subnodosum*, nobis), chez lequel ce même 3^e article des antennes paraît non-seulement aussi épais, mais encore un peu plus court ou à peine aussi long que le 2^e et subtransversal, avec le 4^e aussi épais que le précédent et à peine plus long que large.

On peut résumer ainsi les différences de ces trois espèces ou variétés :

- | | |
|---|----------------------|
| a. 3 ^e article des antennes des ♂ évidemment plus long que le 2 ^e . Pubescence du dessus du corps peu serrée et entièrement mate. Front des ♂ déprimé. Yeux assez saillants chez les ♀ | <i>Lineare</i> . |
| b. 3 ^e article des antennes un peu plus long que le 2 ^e . Pubescence du dessus du corps assez serrée et entièrement mate. Front des ♂ déprimé. Yeux peu saillants chez les ♀ | <i>Subdensatum</i> . |
| c. 3 ^e article des antennes à peine plus long que le 2 ^e . Pubescence du dessus du corps peu serrée, plus ou moins brillante ou micacée sur la tête, le prothorax et la base des élytres. Front des ♂ fortement et largement excavé en avant. Yeux peu saillants chez les ♀ | <i>Submicaceum</i> . |

Genre DANACAEA, *Danacée*; Laporte.

LAPORTE, Revue ent. de G. Silberman, IV, 1836, p. 31.

Étymologie *δανία*, obole.

CARACTÈRES : Corps oblong, suballongé ou même allongé, revêtu d'une fine pubescence écailleuse, serrée, déprimée.

Tête assez proéminente, légèrement inclinée, parfois plus ou moins prolongée en forme de museau triangulaire, assez dégagée du prothorax, souvent aussi large ou plus large que celui-ci. *Front* très-large, plus ou moins notablement prolongé en avant au-delà du niveau des yeux. *Épistome* confondu avec le front, de même consistance que lui. *Labre* corné, plus ou moins saillant, tantôt transverse, tantôt carré ou même un peu plus long que large, arrondi antérieurement. *Mandibules* assez robustes, larges, comprimées, longitudinalement engagées en partie sous les côtés de l'épistome et du labre, plus ou moins saillantes au-delà de celui-ci, arquées à leur extrémité, légèrement bidentées à leur sommet et distinctement denticulées à leur tranche interne. *Palpes maxillaires* filiformes, à dernier article allongé ou suballongé, aussi long que les deux précédents réunis, subfusiforme et plus ou moins tronqué au bout : le pénultième court, sensiblement moins long que le 2^e et un peu moins que la moitié du suivant. *Palpes labiaux* à dernier article plus long que le 2^e, oblong, subfusiforme, légèrement tronqué au bout. *Langnette* brusquement dilatée de chaque côté en avant, subtronquée ou à peine échancrée, et ciliée à son bord antérieur.

Yeux assez gros, plus ou moins saillants, subarrondis ou courtement ovalaires, entiers, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle assez grand.

Antennes courtes, n'atteignant point ou atteignant à peine la base du prothorax ; insérées sur les côtés du front dans une fossette située assez près des yeux ; subcomprimées et graduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité à partir du 5^e article : le 1^{er} plus ou moins épaissi, subovalaire ou en carré oblong : le 2^e suboblong, plus grêle et beaucoup plus court : le 3^e plus ou moins allongé, obconique :

le 4^e plus court, obconique : les 5^e et 10^e graduellement plus épais et plus courts, subtriangulaires, subturbins ou submoniliformes : le dernier grand, obturbiné, beaucoup plus long que le pénultième.

Prothorax ou oblong, ou pas plus long que large, ou un peu moins long que large, plus étroit en avant, arcuément dilaté vers le milieu de ses côtés, tronqué au sommet et à la base, non ou à peine rebordé dans son pourtour.

Écusson en carré plus ou moins fortement transverse, tronqué ou sabarrondi au sommet.

Élytres oblongues, unies, à peine rebordées sur leurs côtés, entières et obtusément arrondies au sommet ; offrant un repli latéral bien prononcé, étroit, prolongé jusque près de l'extrémité. *Épaules* assez saillantes, arrondies, limitées intérieurement par une impression peu sensible.

Lame médiane du prosternum en forme d'angle court et assez ouvert : celle du *mésosternum* rétrécie en pointe effilée. *Épimères du médipectus* développées, transversalement obliques. *Métasternum* subtransversalement coupé à son bord apical, légèrement prolongé entre les hanches postérieures en forme d'angle peu prononcé et profondément incisé à son sommet. *Épisternums du postpectus* assez larges à leur base, graduellement rétrécis en arrière en forme d'onglet. *Épimères du postpectus* cachées.

Hanches antérieures coniques, contiguës à leur sommet : les *intermédiaires* oblongues, sublongitudinales, plus ou moins mais légèrement écartées l'une de l'autre : les *postérieures* légèrement écartées à leur base et graduellement divergentes à leur sommet, présentant une lame transversale très-étroite, brusquement dilatée intérieurement en forme de trapèze court et transverse.

Ventre seulement de 5 segments bien distincts et entièrement cornés, le 6^e étant souvent caché : les 1^{er} à 5^e graduellement un peu plus courts : le 5^e sensiblement plus développé : le 6^e peu saillant, très-court, souvent indistinct et masqué par le développement postérieur du précédent.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles ; les *postérieurs* un peu plus développés que les *intermédiaires* et ceux-ci à peine plus que les *anté-*

rieurs, dans toutes leurs parties. *Trochanters* antérieurs et intermédiaires peu développés, canéiformes : les postérieurs un peu plus grands, ovale-acuminés. *Cuisses* débordant un peu les côtés du corps, à peine subcomprimées, subcylindriques ou à peine renflées vers leur milieu. *Tibias* aussi longs que les cuisses et les trochanters réunis, presque droits, armés à leur sommet interne de deux petits éperons. *Tarses* assez grêles, un peu moins ou parfois à peine moins longs que les tibias, faiblement subcomprimés latéralement, avec les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} sensiblement plus long que le 2^e : le dernier allongé, aussi long ou à peine aussi long que les deux précédents réunis, graduellement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez petits, inégaux, dissemblables : l'externe normalement développé, régulièrement arqué, faiblement denté ou seulement un peu épaissi en dessous à sa base, avec une très-fine membrane souvent indistincte : l'interne bien plus court, subitement recourbé, muni en dessous d'un lobe subcorné ou submembraneux, large, subarrondi au sommet, entièrement soudé et confondu avec lui, et englobant sa tranche interne et sa pointe.

Obs. Ce genre, très-distinct, diffère de tout autre par son faciès tout particulier, par sa pubescence écailleuse et déprimée, par le 6^e segment ventral plus ou moins caché, et par ses ongles inégaux. Par sa forme, il semblerait conduire nos *Floricoles* aux *Angusticoles*, en excluant toutefois toute autre analogie.

Les espèces qui le composent sont, en général, petites et vivent pour la plupart sur les fleurs des arbres, des arbrisseaux et même des plantes herbacées.

Les diverses espèces du genre *Danacaea* peuvent être groupées de la manière suivante :

- A. *Cuisses* noires, *tibias* testacés. La pubescence du milieu de la partie antérieure du *prothorax* retournant en arrière et convergeant vers les poils de la partie postérieure contre lesquels elle se heurte suivant un hémicycle arqué en arrière. *Murina*.
- AA. *Cuisses* et *tibias* testacés, avec les *tarses* plus ou moins rembrunis à leur sommet.
 - a. La pubescence du disque du *prothorax* presque uniforme, avec les poils couchés dans le même sens.

- b. *Antennes* plus ou moins rambrunies à leur extrémité, à 10^e article seul subtransverse et seulement chez les ♀. *Dernier article des palpes maxillaires* testacé à sa base, plus ou moins obscurci à son extrémité. *Pubescence de l'écusson* ne tranchant pas sur les élytres.
- c. *Dessus du corps* plus légèrement pubescent, avec une teinte d'un bronze obscur. *Prothorax* obsolètement sillonné sur son milieu. *Taille* assez grande *Montivaga*.
- cc. *Dessus du corps* plus densément pubescent, avec une teinte grisâtre prononcée. *Prothorax* non distinctement sillonné sur son milieu. *Taille* beaucoup moindre. *Pallipes*.
- hh. *Antennes* presque entièrement testacées, à 9^e et 10^e articles sensiblement subtransverses dans les deux sexes. *Dernier article des palpes maxillaires* entièrement obscurci. *Pubescence de l'écusson* tranchant sensiblement sur les élytres par sa couleur plus claire. *Ambigua*.
- aa. *La pubescence du disque du prothorax* formant, un peu avant le milieu à partir du sommet, comme une ligne transverse, subélevée, composée de poils convergeant et se heurtant les uns contre les autres
- d. *Tête* sensiblement transverse, aussi large, les yeux compris, que la base du prothorax : ceux-ci saillants. *Dessous du corps* finement et densément pubescent, avec la pubescence laissant plus ou moins apparaître la couleur foncière. *Pubescence du dessus du corps* fauve et assez brillante. *Prothorax* subtransverse. *Tomentosa*.
- dd. *Tête* suboblongue, un peu moins large, les yeux compris, que la base du prothorax, rétrécie en avant en museau court. *Yeux* un peu saillants. *Dessous du corps* finement et très-densément pubescent, avec la pubescence argentée et voilant complètement la couleur foncière. *Pubescence du dessus du corps* opaque, ordinairement fauve ou flave. *Prothorax* aussi long que large. *Cusanaensis*.
- ddd. *Tête* oblongue, sensiblement plus étroite, les yeux compris, que la base du prothorax, triangulairement rétrécie en avant en museau assez prolongé. *Yeux* peu ou très-peu saillants. *Dessous du corps* très-densément et assez longuement pubescent, avec la pubescence argentée et voilant tout à fait la couleur foncière. *Pubescence du dessus du corps* opaque, le plus souvent blanchâtre ou cendrée. *Prothorax* oblong ou un peu plus long que large. *Longiceps*.

1. *Danacaea murina*; KÜSTER.

Suballongée, recouverte en dessus d'une pubescence écailleuse, blanchâtre et assez serrée, qui lui donne une teinte d'un gris verdâtre; à couleur foncière d'un bronzé peu brillant, avec la base des antennes (sauf le 1^{er} article), les tibias et les tarses testacés, et le dernier article de ceux-ci plus ou moins rembruni. Tête suboblongue, déprimée, très-densement et rugueusement ponctuée, obsolètement fovéolée sur son milieu et obsolètement bimpressionnée en avant. Prothorax suboblong, beaucoup plus étroit que les élytres, subarcuément dilaté vers le milieu des côtés, subconvexe, très-densement et rugueusement ponctué, offrant sur le milieu de son tiers antérieur un espace semicirculaire de poils dirigés en sens contraire ou redescendant. Écusson avec une pubescence subécailleuse, blanchâtre, serrée et tranchant sur le fond des élytres. Élytres oblongues, subparallèles, plus ou moins arrondies au sommet, subconvexes, densément et rugueusement ponctuées. Tarses assez forts, presque aussi longs que les tibias.

♂ *Tête*, les yeux compris, un peu plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci assez saillants. *Antennes* à 1^{er} article subrectangulaire au sommet de son côté interne: les trois suivants d'un roux de poix obscur: les 6^e à 10^e subtransverses. Le 5^e segment ventral faiblement subimpressionné sur le milieu de sa partie postérieure, avec le bord apical de l'impression plus glabre: le 6^e distinct (1), subéchancré à son sommet, brillant et presque glabre sur le milieu de sa base. *Trochanters* d'un roux de poix à leur base, les postérieurs inermes.

♀ *Tête*, les yeux compris, à peine plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci peu saillants. *Antennes* à 1^{er} article subarrondi au sommet de son côté interne: les 3 ou 4 suivants d'un roux testacé: les 6^e à 10^e sensiblement transverses. Le 5^e segment ventral

(1) Ce 6^e segment est plus saillant dans cette espèce que dans toutes les suivantes (♂).

simple, à bord apical un peu plus densément pubescent dans son milieu : le 6^e caché ou à peine distinct. *Trochanters* entièrement roux : les postérieurs armés en dessous vers leur base d'une petite dent conique et noire parfois obsolète mais néanmoins indiquée par une légère saillie obscure.

Cosmiocomus murinus. KÜSTER, Kaf. Eur., 21. 15.

Long. 0^m,0045 (2 l.). — Larg. 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps suballongé, peu brillant, recouvert d'une pubescence écailleuse et blanchâtre, déprimée, assez serrée et qui lui donne en dessus, concurremment avec la couleur bronzée foncière, une teinte d'un gris un peu verdâtre.

Tête suboblongue, un peu plus large, les yeux compris, que le bord antérieur du prothorax ; rétrécie en avant en une sorte de museau triangulaire, au moins aussi long que la distance entre le niveau antérieur des yeux et le prothorax ; assez finement, profondément, très-densément et rugueusement ponctuée ; d'un noir bronzé peu brillant et plus ou moins foncé ; recouverte d'une assez dense pubescence écailleuse et blanchâtre. *Front* déprimé, finement rebordé de chaque côté le long des fossettes antennaires ; marqué en arrière sur son milieu d'une fossette très-obsolète, subarrondie chez les ♀, parfois subsulciforme chez les ♂ ; creusé en avant entre les antennes de deux légères impressions subarrondies, assez rapprochées l'une de l'autre, parfois (♂) oblongues et prolongées jusqu'au bord antérieur. *Épistome* peu visible. *Labre* subconvexe, un peu plus long que large, obsolètement pointillé, d'un noir de poix brillant, légèrement cilié surtout latéralement de soies blanchâtres. *Mandibules* noires, rugueuses et subécailleuses à leur base, lisses et glabres à leur extrémité. *Palpes et menton* d'un noir brillant. *Langnette* d'un roux testacé.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, entiers, d'un noir opaque.

Antennes plus (♀) ou moins (♂) courtes, n'atteignant pas la base du prothorax ; sensiblement et graduellement plus épaisses vers leur extrémité à partir du 4^e article ; à peine ruguleuses ; légèrement

ciliées en dehors et en dedans, surtout vers le sommet de chaque article; d'un noir de poix avec les 2^e à 4^e articles et la base des 2 suivants (♀) d'un roux (♀) parfois (♂) assez foncé : le 1^{er} assez fortement épaissi en forme d'ovale court et largement tronqué au sommet, pointillé et subécailleusement pubescent en dessus, avec l'angle antérieur interne plus (♂) ou moins (♀) marqué, et parfois (♂) surmonté d'une soie obscure : le 2^e suboblong, subobconique, beaucoup moins épais et sensiblement plus court que le précédent : le 3^e assez allongé, obconico-subcylindrique : le 4^e plus court et un peu plus épais, obconique : le 5^e subtriangulaire, aussi long que large : les suivants subtransverses (♂) ou sensiblement transverses (♀) : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, turbiné ou en ovale obtusément acuminé au sommet.

Prothorax suboblong ou à peine plus long que large; beaucoup plus étroit que les élytres; à peine plus étroit en avant qu'en arrière; subétranglé ou subcomprimé sur les côtés dans leur tiers antérieur, avec ceux-ci subparallèles vus de dessus dans ce même tiers, arcuement subdilates vers ou un peu après leur milieu, et paraissant parfois obsolètement subcrénelés surtout à l'endroit de la dilatation; tronqué au sommet et plus obtusément à la base; avec les angles antérieurs infléchis, fortement arrondis, les postérieurs beaucoup plus largement; subconvexe; obsolètement biimpressionné de chaque côté, avec les impressions situées le long du bord extérieur : la 1^{re} derrière les angles antérieurs : la 2^e, moins sensible, située au-devant des angles postérieurs; densément, assez finement, profondément et rugueusement ponctué; entièrement d'un noir bronzé plus ou moins obscur et peu brillant; revêtu d'une pubescence écailleuse, blanchâtre, déprimée, assez serrée et affectant une disposition toute spéciale(1); avec les poils longitudinalement dirigés en avant sur la majeure partie du disque, remontant subtransversalement de chaque côté sur les impressions antérieures, longeant deux à deux et en travers le sommet et subtransversalement couchés en deux ou trois séries le long de la base, redés-

(1) Cette disposition étant importante pour la séparation des espèces, il est indispensable de la décrire avec détails.

condant en arrière sur le milieu de la partie antérieure jusqu'au tiers où ils viennent se heurter contre ceux de la partie postérieure suivant une ligne semicirculaire et arquée en arrière.

Écusson fortement transverse, garni d'une dense pubescence blanchâtre, subécailleuse, tranchant sensiblement sur le fond des élytres.

Élytres oblongues, trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles; plus (♂) ou moins (♀) largement arrondies au sommet, avec l'angle apical droit ou même (♀) subaigu, et le rebord sutural très-fin et seulement visible en arrière; subconvexes sur le dos ou parfois subdéprimées derrière l'écusson; rugueusement mais un peu plus légèrement et un peu moins densément ponctuées que la tête et le prothorax; d'un bronzé plus ou moins obscur et un peu brillant; revêtues d'une pubescence écailleuse, blanchâtre, déprimée et assez serrée, longitudinalement dirigée d'avant en arrière. *Épaules* saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, densément et rugueusement ponctué, d'un noir bronzé peu brillant, recouvert d'une pubescence blanchâtre, couchée, serrée et assez longue. *Métasternum* creusé en arrière sur sa ligne médiane d'un large sillon lisse. *Ventre* à 5^e segment beaucoup plus développé que les précédents.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles, finement, densément et rugueusement pointillés, densément et subécailleusement pubescents; d'un roux testacé ainsi que les trochanters (♀) ou au moins leur base (♂), avec les cuisses d'un noir bronzé et le dernier article des tarses plus ou moins roubruni. *Cuisses*, les postérieures surtout, un peu renflées vers le milieu. *Tibias* aussi longs que les cuisses, offrant en dessous quelques soies noires et courtes, couchées et obsolètes. *Tarses* moins grêles que dans les autres espèces: les antérieurs un peu moins, les intermédiaires et postérieurs presque aussi longs que les tibias, avec les cils de dessous et du sommet noirs ou plus ou moins obscurs: les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts: le 1^{er} sensiblement plus long que le 2^e et un peu moins long que le dernier: celui-ci sensiblement élargi de la base à l'extrémité.

Patrie: Cette espèce est assez rare en France. Elle se rencontre aux environs de Marseille.

Obs. Outre la disposition de la pubescence du prothorax, elle se distingue de toutes ses congénères de France par sa forme un peu plus allongée et plus parallèle, par la couleur des cuisses, et par la présence d'une petite dent à la base des trochanters postérieurs chez les ♀.

Les derniers articles des tarses sont quelquefois un peu plus obscurs que les autres.

2. *Danacaea montivaga*; Mulsant et Rey.

Oblongue, recouverte en dessus d'une légère pubescence écailleuse, blanchâtre et peu serrée; à couleur foncière d'un bronzé obscur ou olivâtre, avec la bouche, les pieds et les antennes d'un roux testacé, les trois derniers articles de celles-ci d'un noir de poix et l'extrémité du dernier article des palpes maxillaires plus ou moins obscurci. Tête à peine plus longue que large, déprimée, très-densement et rugueusement ponctuée, obsolètement fovéolée sur son milieu et biimpressionnée en avant. Prothorax suboblong, beaucoup plus étroit que les élytres, sensiblement subétranglé avant son sommet, sensiblement et arcuement dilaté sur les côtés derrière le milieu, subconvexe, obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, très-densement et rugueusement ponctué, subuniformément pubescent sur son disque. Écusson tranchant peu sur les élytres. Élytres oblongues, faiblement élargies en arrière, plus ou moins arrondies au sommet, subdéprimées sur la suture, densement et rugueusement ponctuées. Tarses assez grêles, à peine moins longs que les tibias.

♂ Antennes à peine épaissies vers leur extrémité, à 10^e article aussi long que large. Le 5^e segment ventral subéchancré au milieu de son bord apical, sensiblement subimpressionné au-devant de l'échancrure; le 6^e peu saillant.

♀ Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, à 10^e article subtransverse. Le 5^e segment ventral tronqué à son bord apical, faiblement subimpressionné vers son extrémité. Le 6^e caché.

Danacaea denticolis. BAUDT, Berl. ent. Zeitsch., p. 132 (1861) ?

Long. 0^m,0056 à 0^m,0070 (2 l. 1/2 à 3 l. 1/4). — Larg. 0^m,0017 à 0^m,0022 (3/4 à 1 l.).

Corps oblong ou parfois suballongé, un peu brillant, recouvert d'une légère pubescence écailleuse et blanchâtre, déprimée, pas trop serrée laissant apercevoir la couleur foncière.

Tête pas plus longue que large, un peu plus large, les yeux compris, que la partie antérieure du prothorax; rétrécie en avant en une sorte de museau triangulaire un peu moins ou à peine aussi long que la distance comprise entre le niveau antérieur des yeux et le prothorax; finement, très-dense et rugueusement ponctuée; d'un noir bronzé olivâtre et un peu brillant; recouverte d'une pubescence écailleuse et blanchâtre, plus ou moins serrée. *Front* déprimé, très-finement rebordé de chaque côté le long des fossettes antennaires, obsolètement (♀) ou non (♂) fovéolé en arrière sur son milieu, et creusé en avant de deux impressions oblongues et assez sensibles. *Epistome* peu distinct. *Labre* subconvexe, tantôt un peu plus long, tantôt moins long que large, presque lisse ou à peine pointillé, ordinairement d'un roux testacé assez brillant, parfois plus ou moins obscurci à la base, légèrement cilié de soies pâles. *Mandibules* d'un roux testacé avec leur extrémité plus ou moins rembrunie. *Les parties inférieures de la bouche* d'un roux testacé, avec le dernier article des *palpes maxillaires* légèrement et plus ou moins rembruni à son sommet.

Yeux assez saillants, entiers, d'un noir opaque.

Antennes courtes, n'atteignant pas la base du prothorax; à peine (♂) ou sensiblement (♀) et graduellement plus épaisses vers leur extrémité; à peine ruguleuses; à peine et très-finement pubescentes et légèrement ciliées en dedans et en dehors vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé assez brillant avec les 3 ou même (♂) 4 derniers articles noirs ou d'un noir de poix: le 1^{er} fortement épaissi en forme de massue courtement ovulaire et largement tronquée au sommet ou de carré largement arrondi à son angle basilaire interne: le 2^e subovulaire, beaucoup moins épais et sensiblement plus court: le 3^e assez étroit, obconico-cylindrique: les 4 et 5^e oblongs,

obconiques : les 6^e à 10^e subégaux, obconiques : les 7^e à 9^e à peine (♂) ou pas (♀) plus longs que larges : le 10^e aussi long que large (♂) ou subtransverse (♀) : le dernier beaucoup plus long que le pénultième; subovalaire, subatténué à son extrémité et obtus au sommet.

Prothorax à peine plus long que large à sa partie dilatée ; beaucoup plus étroit que les élytres ; à peine plus étroit en avant qu'en arrière; sensiblement subétranglé ou comprimé sur les côtés avant son sommet; subparallèle vu de dessus dans le tiers antérieur de ceux-ci qui sont sensiblement et subarcuément dilatés derrière leur milieu et qui paraissent parfois obsolètement subcrénelés surtout à l'endroit de la dilatation; tronqué au sommet et à la base, avec celle-ci parfois subsinuée au-dessus de l'écusson, les angles antérieurs infléchis, très-fortement arrondis et les postérieurs beaucoup plus largement ; à peine rebordé à la base et sur les côtés, avec ceux-ci paraissant sinueux vus de profil; subconvexe; assez sensiblement impressionné latéralement, avec les impressions joignant le bord externe : la 1^{re} en avant, la 2^e en arrière de la partie dilatée. paraissant, vues de dessus réunies par un léger sillon arqué en dedans et qui semble retrancher celle-ci du reste de la surface; obsolètement sillonné sur sa ligne médiane, avec le sillon parfois peu distinct, souvent raccourci aux deux extrémités, quelquefois subinterrompu et lisse dans son milieu; finement, très-dense et rugueusement ponctué, avec la ponctuation des côtés encore plus dense, plus rugueuse et ombiliquée; d'un noir bronzé un peu brillant; assez densement revêtu d'une pubescence écailleuse, déprimée, blanchâtre, assez régulière et uniforme sur le disque, disposée subtransversalement sur les côtés, et transversalement oblique vers la base.

Écusson transverse, rugueux, d'un noir bronzé peu brillant, couvert d'une pubescence plus ou moins serrée mais tranchant ordinairement peu sur le fond des élytres.

Élytres oblongues, quatre fois aussi longues que le prothorax; faiblement et subarcuément élargies après leur milieu; assez largement arrondies au sommet, avec l'angle apical droit et à peine émoussé, et le rebord sutural assez sensible sur la moitié ou au moins le tiers postérieur; peu convexes, obsolètement gibbeuses derrière la base et puis transversalement et simultanément déprimées derrière les gibbosités,

sensiblement subdéprimées le long de la suture ; finement, rugueusement mais un peu moins densément ponctuées que la tête et le prothorax ; d'un noir bronzé assez brillant et olivâtre ; recouvertes d'une fine pubescence écailleuse, blanchâtre, déprimée, longitudinalement dirigée d'avant en arrière, pas trop serrée et laissant apercevoir la couleur foncière. *Épaules* saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, densément et rugueusement ponctué, d'un bronzé plombé et un peu brillant, recouvert d'une pubescence blanchâtre, assez longue, couchée et serrée. *Métasternum* plus glabre sur le milieu de son disque, creusé en arrière sur sa ligne médiane d'un sillon lisse bien prononcé. *Ventre* à 5^e segment sensiblement plus développé que le précédent. *Anus* avec quelques cils noirs.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles ; finement, densément et rugueusement pointillés ; finement pubescents, avec la pubescence blanchâtre, assez serrée et non écailleuse ; d'un roux testacé peu brillant ainsi que les trochanters, les hanches antérieures et l'extrémité des intermédiaires et postérieures, et le dernier article des tarses parfois à peine rembruni à son sommet. *Cuisses* à peine renflées dans leur milieu. *Tibias* aussi longs que les cuisses, obsolètement sétosellés en dessous de soies noires et subhispides. *Tarses* assez grêles, à peine moins longs que les tibias, au moins les intermédiaires et postérieurs ; légèrement ciliés en dessus au sommet de chaque article : les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} un peu plus long que 2^e, aussi long que le dernier : celui-ci légèrement élargi de la base à l'extrémité.

Patrie : Cette espèce, assez rare, est la plus grande de ses congénères de France. Elle habite les lieux élevés, la Savoie, les Alpes, les Hautes-Pyrénées. On la prend principalement en battant les sapins.

Obs. Cette *Danacée* diffère de la *Danacaea pallipes* par sa taille bien plus avantageuse, par son aspect plus sombre, par sa pubescence écailleuse un peu moins serrée, par sa tête moins transverse et plus prolongée en avant en museau triangulaire, par son prothorax subsilloné sur sa ligne médiane, par la pubescence de celui-ci remontant transversalement moins haut sur les côtés, par son métasternum un peu plus glabre sur le milieu de son disque, etc.

C'est avec doute que nous rapportons à notre espèce la *Danacaea den-*

ticotis de BAUD1, car celui-ci dit : « *antennarum articulis maris 4, femine* « 8 *apicalibus piceis* »; et chez tous les individus, tant ♂ que ♀, que nous avons pu observer, les antennes ne présentent que leurs 3 ou rarement 4 derniers articles obscurs. Il ajoute ensuite : « *maris ant* « *rufa* », caractère peu important que nous avons reconnu à peine chez une seule ♀.

3. *Danacaea pallipes*; PANZER.

Oblongue, recouverte en dessus d'une pubescence écailleuse, flave, assez serrée et qui lui imprime une teinte fauve ou grisâtre; à couleur foncière d'un bronzé obscur ou olivâtre assez brillant, avec la bouche, les pieds et les antennes d'un roux testacé, l'extrémité de celles-ci et le pénultième article des palpes maxillaires, le sommet du dernier et l'extrémité des tarses plus ou moins rembrunis. Tête transverse, déprimée, très-densément et rugueusement ponctuée, assez fortement bimpressionnée en avant. Prothorax oblong, beaucoup plus étroit que les élytres, subétranglé avant son sommet, sensiblement et arcuément dilaté sur les côtés derrière le milieu, subconvexe, très-densément et rugueusement ponctué, subuniformément pubescent sur son disque. Écusson ne tranchant pas sur les élytres. Élytres oblongues, à peine élargies en arrière, obtusément arrondies au sommet, peu convexes, densément et rugueusement ponctuées. Tarses assez grêles, un peu moins longs que les tibias.

♂ Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité, à 10^e article aussi long que large. Le 5^e segment ventral subtronqué au milieu de son bord postérieur, et obsolètement subimpressionné au-devant de la troncature.

♀ Antennes sensiblement épaissies vers leur extrémité, à 10^e article subtransverse. Le 5^e segment ventral simple, un peu prolongé et étroitement arrondi au milieu de son bord postérieur. —

Lagria pallipes. PANZER, Ent. germ., p. 202, 6; — *Flavipes*. PANZER, Faun. germ., p. 6, 11.

Melyris pallipes. ILLIGER, Mag. 1, p. 83, 4.

Cosmiocomus pallipes. KUSTER, Kaf. Eur., 21, 16; — REDTENBACHER, Faun. aust., 2^e éd., p. 547.

Var. A. *Antennes, palpes et pieds* presque entièrement d'un roux testacé. *Teinte générale* plus obscure et pubescence écailleuse un peu moins serrée.

Long. 0^m,0030 à 0^m,0045 (1 l. 1/3 à 2 l.). — Larg. 0^m,0011 à 0^m,0015 (1/2 à 2/3 l.).

Corps oblong, un peu brillant, recouvert d'une pubescence écailleuse flave, déprimée, assez serrée et laissant toutefois apercevoir la couleur foncière, imprimant au-dessus du corps une teinte fauve ou grisâtre.

Tête sensiblement transverse, sensiblement plus large, les yeux compris, que la partie antérieure du prothorax ; brusquement et triangulairement rétrécie en avant, avec la partie comprise entre le niveau antérieur des yeux et le sommet du labre un peu moins longue ou à peine aussi longue que la distance comprise entre ce même niveau des yeux et le prothorax ; assez finement, très-dense et rugueusement ponctuée ; d'un bronzé assez brillant ; assez dense et revêtue d'une pubescence flave. *Front* déprimé, à peine relevé de chaque côté vers les fossettes antennaires, creusé en avant entre les yeux de deux impressions oblongues, assez prononcées, assez rapprochées l'une de l'autre et prolongées jusqu'au bord antérieur. *Épistome* indistinct. *Labre* subconvexe, tantôt oblong, tantôt court ou plus ou moins retiré au-dessous de l'épistome, presque lisse ou à peine pointillé ; d'un roux testacé plus ou moins obscur et plus ou moins pubescent sur son disque. *Mandibules* d'un roux ferrugineux, avec leur extrémité noire. *Les parties inférieures de la bouche* d'un roux testacé, avec le pénultième article des *palpes maxillaires* et l'extrémité du dernier plus ou moins rembrunis.

Yeux assez saillants, entiers, d'un noir opaque.

Antennes courtes, atteignant à peine la base du prothorax ; graduellement et plus (♀) ou moins (♂) épaissies vers leur extrémité ; presque lisses ou à peine ruguleuses ; à peine pubescentes et légèrement ciliées en dessus et en dessous vers le sommet de chaque article ; d'un roux testacé assez brillant avec leur extrémité plus (♀) ou moins (♂) rembrunie à partir du 7^e ou 8^e article : le 1^{er} sensiblement épaissi en

massue ovalaire et assez largement tronquée au sommet : le 2^e subovalaire, beaucoup moins épais et beaucoup plus court : le 3^e assez étroit, suballongé, obconico-cylindrique : les 4^e et 5^e oblongs, obconiques : les 6^e à 10^e subégaux, submoniliformes : les 6^e à 9^e non (♀) ou à peine (♂) plus longs que larges : le 10^e aussi long que large (♂) ou subtransverse (♀) : le dernier beaucoup plus long que le pénultième, ovale-suboblong ou obturbiné, obtus au sommet.

Prothorax oblong, un peu plus long que large à sa partie dilatée; beaucoup plus étroit que les élytres; à peine plus étroit en avant qu'en arrière; assez sensiblement subétranglé ou comprimé sur les côtés avant son sommet; subparallèle vu de dessus dans le tiers antérieur de ceux-ci qui sont sensiblement et arcuément dilatés derrière leur milieu et qui paraissent parfois à peine subcrênelés, surtout à l'endroit de la dilatation; tronqué au sommet et à la base, avec celle-ci à peine distinctement rebordée; les angles antérieurs infléchis, fortement arrondis, et les postérieurs beaucoup plus largement; subconvexe; légèrement biimpressionné latéralement, avec les impressions joignant le bord externe : la 1^{re} située en avant, la 2^e moins prononcée, située en arrière de la partie dilatée; finement, très-dense et rugueusement ponctué; d'un bronzé assez brillant, plus ou moins obscur, plombé ou olivâtre; assez densement recouvert d'une pubescence écailleuse, déprimée, flave, assez régulière sur le disque, disposée en travers le long du milieu du bord postérieur en série de deux ou trois poils, remontant transversalement assez haut vers le milieu des côtés en formant une large place subtriangulaire.

Écusson transverse, rugueux, plus ou moins obscur, densement recouvert d'une pubescence fauve ou grisâtre, mais, en tous cas, ne tranchant pas ou à peine sur le fond des élytres.

Élytres oblongues, trois fois et demie aussi longues que le prothorax; à peine et subarcuément élargies après leur milieu; largement, obtusément et simultanément arrondies ou même subtronquées au sommet, avec l'angle apical droit et à peine émoussé, et le rebord sutural assez sensible, visible au moins sur le tiers postérieur; peu convexes, obsoletement subgibbeuses derrière la base de chaque côté de l'écusson et puis transversalement et simultanément subimpressionnées derrière

les gibbosités, plus (♂) ou moins (♀) subdéprimées après celles-ci le long de la suture; finement, rugueusement et un peu moins densément ponctuées que la tête et le prothorax; d'un bronzé assez brillant, souvent olivâtre ou plombé; recouvertes d'une fine pubescence écailleuse, flave ou cendrée, déprimée, longitudinalement dirigée en arrière, imprimant à toute leur surface une teinte fauve ou grisâtre, assez serrée et laissant néanmoins apercevoir la couleur foncière. Épaules saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, densément et rugueusement ponctué; d'un bronzé plombé et un peu brillant; recouvert d'une pubescence blanchâtre, couchée, assez longue et assez serrée. *Métasternum* distinctement sillonné sur la dernière moitié de sa ligne médiane. Ventre à 3^e segment beaucoup plus développé que le précédent: le 6^e caché. Anus avec quelques cils noirs.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles, obsolètement, densément et subrugueusement pointillés, recouverts d'une fine pubescence blanchâtre et non écailleuse; d'un roux testacé ainsi que tous les trochanters et les hanches antérieures et intermédiaires, avec le dernier article des tarses plus ou moins rembruni à son extrémité. Cuisses à peine renflées vers leur milieu. Tibias aussi longs que les cuisses, non ou très-obsolètement hispido-sétosellés en dessous. Tarses assez grêles, un peu moins longs que les tibias, avec les cils du dessous et du sommet de chaque article obscurs, ce qui fait paraître chaque articulation un peu rembrunie: les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts: le 1^{er} évidemment plus long que le 2^e, aussi long que le dernier: celui-ci légèrement élargi de la base à l'extrémité.

Patrie: Cette espèce est très-répendue sur les fleurs des prairies et des haies, dans toute la France: les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, le Languedoc, la Provence, le Roussillon, etc. On la rencontre même jusque dans le mois de décembre, tandis que les autres espèces ne se trouvent que dans la belle saison.

Obs. C'est une des plus variables, soit pour la taille, soit pour la coloration. Celle-ci, suivant la pubescence, paraît tantôt grise, tantôt fauve, parfois obscure ou olivâtre. D'autres fois la ponctuation paraît plus ou moins forte, suivant qu'elle est plus ou moins voilée par une pubes-

cence plus ou moins épilée. La variété A, des contrées méridionales, offre une teinte plus sombre, une pubescence plus fine et plus légère, avec les antennes, les palpes et les tarses moins largement rembrunis à leur extrémité ou entièrement ou presque entièrement testacés. On trouve, du reste, toutes les nuances entre ces diverses variations qui se rattachent sans aucun doute à une seule et même souche spécifique.

Le ♂ se distingue encore de la ♀ par une forme un peu plus étroite, par son prothorax un peu plus oblong, par le pénultième article des palpes maxillaires généralement plus obscur, et par le dernier article des mêmes organes plus largement rembruni vers son extrémité, un peu moins atténué à son sommet et un peu plus largement tronqué au bout.

Notre espèce ne semble pas devoir se rapporter à la *Danacaea pallipes* de Kiesenwetter (*Ins. Dent.*, t. 4, p. 660, 1), qui dit : « *antennis, palpis pedibusque testaceis, prothorace subcylindrico* ». Nous possédons, en effet, de l'Espagne, trois exemplaires qui offrent, les antennes, les palpes et les pieds entièrement testacés, et le prothorax subcylindrique ou à peine dilaté vers le milieu des côtés. Ils doivent, à notre avis, constituer une espèce distincte (*Particeps*. *Nobis*), dont le ♂, remarquable par son prothorax étroit et allongé, semble faire le passage du *G. Danacaea* au genre *Dolichosoma*, en justifiant ainsi la place de ce dernier parmi les *Danacéens*.

4. *Danacaea ambigua*; Mulsant et Rey.

Oblongue, recouverte en dessus d'une pubescence écailleuse, flave ou blanchâtre, serrée, imprimant à la page supérieure une teinte jaunâtre ou grisâtre; très-dense et rugueusement ponctuée, peu brillante; à couleur foncière d'un bronze obscur ou olivâtre, avec la bouche, les antennes et les pieds d'un roux testacé, le dernier article des palpes maxillaires et le sommet des tarses plus ou moins rembrunis. Tête transverse, déprimée, sensiblement bimpressionnée en avant. Prothorax aussi ou à peine aussi long que large, beaucoup plus étroit que les élytres, subétranglé avant son sommet, arcuément et brusquement dilaté vers le milieu des côtés; subconvexe, subuniformément pubescent sur son disque. Écusson tranchant

sensiblement sur les élytres. Élytres oblongues, subparallèles ou à peine élargies en arrière, assez étroitement arrondies au sommet, subconvexes sur le dos. Tarses un peu plus courts que les tibias.

♂ *Tête*, les yeux compris, beaucoup plus large que la partie antérieure du prothorax. *Pénultième article des palpes maxillaires* d'un roux testacé. *Antennes* d'un roux testacé clair, avec le sommet du dernier article un peu et brusquement rembruni. *Prothorax* au moins aussi long que large. *Le 5^e segment ventral* assez largement tronqué ou subéchancré au milieu de son bord apical et subimpressionné au-devant de l'échancrure. *Le 6^e* très-peu saillant.

♀ *Tête*, les yeux compris, un peu plus large que la partie antérieure du prothorax. *Pénultième article des palpes maxillaires* plus ou moins obscur. *Antennes* d'un roux testacé, graduellement un peu plus foncé vers leur extrémité(1). *Prothorax* à peine aussi long que large. *Le 5^e segment ventral* étroitement subtronqué au milieu de son bord apical et subimpressionné au-devant de la troncature. *Le 6^e* caché.

Var. A. *Teinte générale* un peu plus foncée et un peu plus brillante.

Long. 0^m,0028 à 0^m,0044 (1 l. 1/4 à 2 l.). — Larg. 0^m,0007 à 0^m,0014 (1/3 à 2/3 l.).

Corps oblong, peu brillant, recouvert d'une pubescence écailleuse, déprimée, flave ou blanchâtre, serrée, voilant presque complètement la couleur foncière et imprimant à tout le dessus du corps une teinte jaunâtre ou grise.

Tête sensiblement transverse, beaucoup (♂) ou un peu (♀) plus large, les yeux compris, que la partie antérieure du prothorax; assez brusquement et triangulairement rétrécie en avant, avec la partie comprise entre le niveau antérieur des yeux et le sommet du labre un peu moins longue ou à peine aussi longue que la distance qui se trouve entre ce même niveau et le prothorax; assez finement, très-densement et

(1) Cette extrémité est seulement d'un roux plus foncé sans pourtant être obscure ou noirâtre.

rugueusement ponctuée; d'un bronzé obscur ou olivâtre peu brillant; densément revêtue d'une pubescence écailleuse, flave ou cendrée. *Front* déprimé, creusé en avant entre les yeux de deux impressions oblongues, assez sensibles et prolongées jusqu'au bord antérieur. *Épistome* indistinct. *Labre* subconvexe, tantôt oblong, tantôt court ou plus ou moins retiré sous l'épistome, presque lisse, d'un roux testacé assez brillant, assez fortement pubescent sur son disque. *Mandibules* d'un roux testacé avec leur extrémité d'un noir de poix. *Les parties inférieures de la bouche* d'un roux testacé, avec le dernier article des *palpes maxillaires* plus ou moins rembruni (1), le pénultième des mêmes organes souvent (♀) obscurci, et le dernier des labiaux d'un roux de poix.

Yeux plus (♂) ou moins (♀) saillants, entiers, d'un noir opaque.

Antennes très-courtes, n'atteignant pas la base du prothorax; graduellement et assez sensiblement épaissies vers leur extrémité; presque lisses ou à peine ruguleuses; à peine pubescentes et légèrement ciliées en dessus et en dessous vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé assez brillant et assez clair, non (♂) ou à peine plus foncées (♀) vers l'extrémité: le 1^{er} article assez fortement épaissi en massue sub-ovalaire et largement tronquée au sommet: le 2^e ovalaire, beaucoup moins épais et beaucoup plus court: le 3^e suballongé, assez étroit, obconico-cylindrique: les 4^e et 5^e oblongs, obconiques: les 6^e à 10^e submoniliformes: les 6^e à 8^e pas plus longs que larges: les 9^e et 10^e sensiblement subtransverses dans les deux sexes (2): le dernier beaucoup plus long que le pénultième, obturbiné, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax pas plus long (♂) ou à peine aussi long (♀) que large ou même un peu moins long (♀) que large à sa partie dilatée; beaucoup plus étroit que les élytres; à peine plus étroit en avant qu'en arrière; sensiblement subétrianglé ou comprimé sur les côtés avant son sommet; subparallèle ou subsinué vu de dessus dans le tiers antérieur de ceux-

(1) Chez les ♂ toutefois, il est souvent un peu plus clair et d'un roux de poix à sa base.

(2) Néanmoins plus sensiblement chez la ♀ que chez le ♂.

ci qui sont assez fortement, assez brusquement et arcuément dilatés vers leur milieu, et qui paraissent parfois à peine subcrénelés surtout à l'endroit de la dilatation ; tronqué au sommet et à la base, avec celle-ci très-finement ou confusément rebordée ainsi que les côtés ; avec les angles antérieurs infléchis, fortement arrondis, et les postérieurs beaucoup plus largement ; subconvexe ; distinctement biimpressionné latéralement, avec les impressions joignant le bord externe : la 1^{re} située en avant ; la 2^e, moins prononcée, située en arrière de la partie dilatée ; finement, très-dense et rugueusement ponctué ; d'un bronzé peu brillant, plus ou moins obscur ou olivâtre ; densement recouvert d'une pubescence écailleuse, déprimée, flave, blanchâtre ou cendrée, assez régulière sur le disque, disposée en travers en série assez large de trois ou quatre poils de front le long du bord postérieur, et remontant transversalement assez haut depuis le tiers antérieur des côtés jusque près du bord antérieur, le long duquel les poils sont obliquement couchés en formant une lisière beaucoup plus étroite que celle de la base.

Écusson transverse, recouvert d'une très-dense pubescence déprimée, blanchâtre ou flave, et tranchant nettement sur le fond des élytres.

Élytres oblongues, trois fois et demie aussi longues que le prothorax ; subparallèles (♂) ou à peine et subarcuément élargies en arrière (♀) ; simultanément et assez étroitement arrondies au sommet, avec l'angle apical droit (♂) ou subaigu (♀), à peine émoussé au sommet, et le rebord sutural indistinct ; subconvexes sur le dos (♀) ou à peine subdéprimées le long de la suture (♂) ; obsolètement subgibbeuses derrière la base de chaque côté de l'écusson et puis transversalement et simultanément subdéprimées derrière les gibbosités (1) ; finement, rugueusement et à peine moins densement ponctuées que la tête et le prothorax ; d'un bronzé peu brillant, plus ou moins obscur, plombé ou olivâtre ; recouvertes d'une fine pubescence écailleuse, déprimée, flave, blanchâtre ou cendrée, uniforme, longitudinalement dirigée en arrière, serrée et laissant peu ou rarement apercevoir la couleur foncière

(1) Ces gibbosités, partout où elles existent, font paraître les élytres transversalement et simultanément impressionnées sur leur quart antérieur environ.

à laquelle elle imprime une teinte grisâtre, jaunâtre ou fauve. *Épaules* saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, densément et rugueusement pointillé, d'un noir bronzé, recouvert d'une pubescence couchée, assez longue, flave ou blanchâtre, voilant presque entièrement la couleur foncière. *Métasternum* fortement canaliculé sur la dernière moitié de sa ligne médiane. *Ventre* à 6^e segment peu distinct (♂) ou caché (♀). *Anus* avec quelques cils noirs.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles, obsolètement, densément et finement pointillés, finement pubescents; d'un roux testacé assez clair ainsi que tous les trochanters, les hanches antérieures et intermédiaires et le sommet des postérieures, et le dernier article des tarses plus ou moins largement rembruni à son extrémité (1). *Cuisses* à peine renflées dans leur milieu. *Tibias* aussi longs que les cuisses, à peine ou très-obsolètement hispides en dessous.

Tarses assez grêles, un peu moins longs que les tibias, avec les cils de dessous et du sommet de chaque article plus ou moins obscurs, ce qui fait paraître chaque articulation un peu rembrunie: les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts: le 1^{er} un peu plus long que le 2^e, un peu moins long que le dernier: celui-ci assez sensiblement élargi de la base à l'extrémité.

Patrie: Cette espèce est un peu moins répandue que la précédente, et se rencontre à peu près dans les mêmes localités.

Obs. Elle lui ressemble beaucoup, mais elle en diffère essentiellement. Sa taille est un peu moindre; sa pubescence, un peu plus dense, laisse bien moins apercevoir la couleur foncière, ce qui lui donne une teinte plus mate. Son prothorax est proportionnellement plus court, plus sensiblement et plus brusquement dilaté sur les côtés avec les poils transverses de la base formant une lisière plus large, et les poils remontant des côtés embrassant un espace plus grand et qui s'étend jusque près du bord antérieur. Le dernier article des palpes maxillaires est rem-

(1) Cet article est rembruni ordinairement dans sa dernière moitié, ainsi que la base des ongles.

bruni jusqu'à sa base ou jusque près de sa base. Les antennes sont un peu plus courtes, presque entièrement testacées, rarement ou à peine plus foncées au sommet, et leurs 9^e et 10^e articles sont tous deux sensiblement subtransverses dans les deux sexes. L'écusson, densément pubescent ou tomenteux, tranche d'une manière notable sur le fond des élytres, et celles-ci sont moins obtuses à leur sommet avec le rebord sutural non ou à peine distinct et l'angle apical un peu plus aigu. Enfin le dessous du corps est un peu plus densément et un peu plus longuement pubescent, et le dernier article des tarses est un peu plus sensiblement élargi de la base à l'extrémité, etc.

5. ***Danacaea tomentosa* ; PANZER.**

Oblongue, revêtue en dessous d'une pubescence assez serrée et en dessus d'une pubescence écailleuse, flave ou fauve, déprimée, un peu brillante, assez serrée, imprimant à toute la page supérieure une teinte fauve ou jaunâtre ; très-densément et rugueusement ponctuée ; à couleur foncière d'un bronzé obscur ou olivâtre, opaque sur la tête et le prothorax, un peu brillant sur les élytres, avec la base des antennes et les pieds d'un roux testacé et le sommet des tarses rembruni. Tête sensiblement transverse, déprimée, obsolètement bimpressionnée en avant. Prothorax subtransverse, sensiblement plus étroit que les élytres, faiblement subétranglé avant son sommet, arcuement et légèrement dilaté derrière le milieu de ses côtés, subconvexe, avec une ligne transversale de poils convergeant, située en avant du milieu. Ecusson ne tranchant pas sur le fond des élytres. Élytres oblongues, subparallèles ou à peine élargies en arrière, obtusément arrondies au sommet, peu convexes sur le dos. Tarses évidemment un peu plus courts que les tibias.

♂ *Tête*, les yeux compris, sensiblement plus large que la partie antérieure du prothorax. Le 5^e segment ventral assez largement subtronqué ou subsinué au milieu de son bord apical.

♀ *Tête*, les yeux compris, un peu plus large que la partie antérieure du prothorax. Le 5^e segment ventral subarcuement prolongé au milieu de son bord apical.

Dermestes lomentosus. PANZER, Faun. germ., 40, 12 (la figure seulement).

Danacea nigritarsis. KIESENWETTER, Ins. Deut., t. IV, p. 662, 2.

Variété A. *Teinte générale* plus obscure ou olivâtre.

Long. 0^m,0028 à 0^m,0037 (1 l. 1/4 à 1 l. 2/3). — Larg. 0^m,0007 à 0^m,0012 (1/3 à 1/2 l.).

Corps oblong, un peu brillant, recouvert en dessus d'une pubescence écailleuse, déprimée, flave ou fauve, assez serrée, laissant plus ou moins apparaître la couleur foncière et imprimant à toute la page supérieure une teinte fauve ou jaunâtre.

Tête sensiblement ou même assez fortement transverse, sensiblement (♂) ou un peu (♀) plus large que la partie antérieure du prothorax; brusquement et triangulairement rétrécie en avant, avec la partie comprise entre le niveau antérieur des yeux et le sommet du labre moins longue ou à peine aussi longue que la distance qui se trouve en arrière de ce même niveau; finement, très-dense et très-rugueusement ponctuée; d'un noir bronzé plus ou moins obscur opaque ou peu brillant; assez dense et recouverte d'une pubescence écailleuse, flave ou fauve. *Front* déprimé, faiblement relevé de chaque côté le long des fossettes antennaires, parfois marqué en arrière sur son milieu d'une petite fossette ponctiforme ou sublinéolée, souvent indistincte, et en avant de deux larges impressions peu prononcées. *Épistome* peu distinct. *Labre* subconvexe, plus ou moins saillant, tantôt transverse, tantôt aussi long que large, presque lisse, d'un brun de poix assez brillant ou d'un testacé plus ou moins obscur, plus ou moins pubescent sur son disque. *Mandibules* d'un ferrugineux parfois assez obscur, avec leur extrémité noire. *Les parties inférieures de la bouche* roussâtres, avec les *palpes labiaux* plus foncés et les *maxillaires* d'un noir ou d'un brun de poix.

Yeux très-saillants (♂) ou saillants (♀), entiers, d'un noir opaque.

Antennes courtes, atteignant à peine la base du prothorax; graduellement et assez sensiblement épaissies vers leur extrémité avec les trois derniers articles (♀) formant comme une massue obsolette; presque

lisses ou à peine ruguleuses ; très-finement pubescentes et légèrement ciliées en dessus et en dessous vers le sommet de chaque article ; d'un roux testacé à leur base et graduellement et largement rembrunies vers leur extrémité, souvent à partir des 4^e ou 5^e article : le 1^{er} parfois plus ou moins obscurci en dessus, subécailleusement pubescent, sensiblement épaissi en massue subovalaire et assez largement subtronquée au sommet : le 2^e subovalaire, beaucoup moins épais et sensiblement plus court : le 3^e oblong ou suballongé, assez étroit, obconique : le 4^e suboblong, obconique : les 5^e à 10^e submoniliformes : les 5^e à 8^e pas plus longs que larges, obtusément subdentés en scie en dessous : le 6^e paraissant à peine plus étroit que ceux entre lesquels il se trouve : les 9^e et 10^e sensiblement subtransverses : le dernier beaucoup plus grand que le pénultième, subovalaire, obtus à son sommet.

Prothorax subtransverse ou un peu moins long que large à sa partie dilatée ; sensiblement plus étroit que les élytres ; à peine plus étroit en avant qu'en arrière ; faiblement subétranglé ou subcomprimé sur les côtés avant son sommet ; arcuément et légèrement dilaté derrière le milieu de ceux-ci, qui paraissent à peine subcrénelés à l'endroit de la dilatation ; tronqué au sommet et à la base avec celle-ci à peine ou confusément rebordée ainsi que les côtés ; avec les angles antérieurs infléchis et fortement arrondis, et les postérieurs beaucoup plus largement ; subconvexe ; légèrement biimpressionné latéralement, avec les impressions joignant le bord externe : la 1^{re} un peu plus prononcée, située en avant, la 2^e obsolète, située en arrière de la partie dilatée (1) ; finement, très-densement et très-rugueusement ponctué avec les points ombiliqués ; d'un noir bronzé plus ou moins obscur et opaque ; assez densément recouvert d'une pubescence écailleuse, déprimée, flave ou fauve, avec les poils assez brillants, remontant sur la partie postérieure, redescendant sur la partie antérieure et venant converger et

(1) Dans cette espèce et les deux précédentes, le prothorax paraît, à un certain jour, comme finement et obsolètement canaliculé en arrière sur sa ligne médiane, mais cette particularité accidentelle n'est due qu'à la disposition des poils écailleux à cet endroit, car elle disparaît complètement chez les individus épilés.

se heurter les uns contre les autres suivant une ligne transversale, située un peu avant le milieu à partir du sommet, avec les mêmes poils écailleux disposés en travers en forme d'étroite lisière le long des bords antérieur et postérieur.

Écusson transverse, densément pubescent, mais ne tranchant pas ou à peine sur le fond des élytres.

Élytres oblongues, trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles ou à peine élargies après leur milieu; simultanément arrondies (♀) ou presque subtronquées (♂) au sommet, avec l'angle apical droit et non émoussé, et le rebord sutural très-fin, mais bien distinct sur au moins le quart postérieur; peu convexes sur le dos, obsolètement subgibbeuses à la base de chaque côté de l'écusson et ensuite transversalement subdéprimées derrière les gibbosités; finement, rugueusement et un peu moins densément ponctuées que la tête et le prothorax; d'un bronzé plus ou moins obscur et un peu brillant; recouvertes d'une pubescence écailleuse, déprimée, flave ou fauve, uniforme, longitudinalement dirigée en arrière, assez serrée et laissant plus ou moins apparaître la couleur foncière, à laquelle elle imprime une teinte fauve ou jaunâtre et quelquefois grisâtre. *Épaules* saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, très-densément et rugueusement pointillé; d'un noir bronzé plus ou moins obscur et assez brillant; recouvert d'une fine pubescence couchée, cendrée ou blanchâtre, assez longue, assez serrée et laissant plus ou moins apercevoir la couleur foncière. *Métasternum* assez fortement sillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* à 6^e segment très-court ou caché. *Anus* avec quelques soies noires.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles, obsolètement, densément et subrugueusement pointillés, finement pubescents, d'un roux testacé assez clair ainsi que tous les trochanters et le sommet des hanches antérieures et intermédiaires, et le dernier article des tarses plus ou moins largement rembruni à son extrémité. *Cuisses* très-faiblement renflées dans leur milieu. *Tibias* aussi longs que les cuisses, très-obsolètement et brièvement hispido-sétosellés en dessous. *Tarses* évidemment un peu moins longs que les tibias, obsolètement ciliés en dessus au sommet de chaque article, avec les cils de dessous plus ou moins

obscur : les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts : le 1^{er} un peu plus long que le 2^e et un peu moins que le dernier : celui-ci assez sensiblement élargi de la base à l'extrémité.

Patrie : Cette espèce se trouve dans diverses parties de la France : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, etc. Elle n'est pas très-rare dans cette dernière localité, sur les fleurs des herbes et de différents arbustes ou arbrisseaux.

Obs. Outre la disposition des poils sur le prothorax, la *Danacaea lomentosa* diffère des deux précédentes par ses antennes, son labre, ses palpes maxillaires et ses hanches antérieures et intermédiaires plus obscurs ; par sa tête et son prothorax plus rugueusement ponctués et toujours plus mats ; par celui-ci plus court et moins sensiblement dilaté sur les côtés, etc.

Elle s'adapte assez bien au dessin qu'en donne Panzer, soit pour la taille, soit pour la forme ; mais la description semble plutôt se rapporter à une espèce du genre *Byturus*.

6. *Danacaea cusaneensis* ; COSTA.

Oblongue, recouverte en dessous d'une pubescence argentée très-dense et en dessus d'une pubescence écailleuse, jaunâtre, déprimée, opaque, très-serrée et imprimant à toute la page supérieure une teinte d'un jaune fauve ou d'un jaune verdâtre ; finement, très-dense et rugueusement ponctuée ; à couleur foncière d'un noir bronzé olivâtre, avec la base des antennes et les pieds d'un roux testacé, et les tarses plus ou moins obscurs surtout à leur sommet. Tête suboblongue, déprimée, obsolètement biimpressionnée en avant. Prothorax pas plus long que large, sensiblement plus étroit que les élytres, à peine subétrianglé avant son sommet, très-légèrement et arcuement arrondi derrière le milieu de ses côtés. Ecusson densément pubescent, tranchant un peu sur les élytres. Élytres oblongues subparallèles, assez largement arrondies au sommet, peu convexes ou subdéprimées sur la suture. Tarses un peu plus courts que les tibias.

♂ Tête, les yeux compris, un peu plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci un peu saillants. Le 5^e segment

ventral subsinué au milieu de son bord apical et subimpressionné au-devant du sinus. Le 6^e très-peu saillant, mais distinct.

♀ *Tête*, les yeux compris, à peine aussi large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci peu saillants. Le 5^e segment *ventral* subarrondi au milieu de son bord apical, subimpressionné avant son sommet. Le 6^e caché.

Dasytes cusanensis. COSTA, Ann. asp. nat., 2^e série, t. I., p. 25.

Long. 0^m,0028 à 0^m,0037 (1 l. 1/4 à 1 l. 2/3).—Larg. 0^m,0007 à 0^m,0016 (1/3 à 1/2 l.)

Corps oblong, recouvert en dessus d'une pubescence écailleuse, déprimée, jaunâtre, opaque, très-serrée, voilant complètement la couleur foncière à laquelle elle imprime une teinte d'un jaune d'ocre, parfois un peu verdâtre.

Tête suboblongue, à peine plus large (σ^7) que la partie antérieure du prothorax; triangulairement rétrécie en avant en une sorte de museau aussi long ou à peine plus long que la distance comprise entre le niveau antérieur des yeux et le prothorax; finement, très-dense-ment et rugueusement ponctuée, très-dense-ment recouverte d'une pubescence écailleuse et jaunâtre, qui cache complètement la couleur foncière. *Front* déprimé, marqué en avant de deux impressions légères et obsolètes. *Epistome* peu distinct. *Labre* subconvexe, plus ou moins développé, presque lisse, d'un noir de poix un peu brillant, plus ou moins pubescent. *Mandibules* obscures, recouvertes sur les côtés d'une pubescence blanchâtre. *Les parties inférieures de la bouche* roussâtres, avec *les palpes* d'un noir de poix.

Yeux peu saillants, courtement ovalaires, entiers, et d'un noir opaque.

Antennes très-courtes, n'atteignant pas la base du prothorax; graduellement et assez sensiblement épaissies vers leur extrémité, presque lisses ou à peine ruguleuses; à peine pubescentes et légèrement ciliées en dessus et en dessous vers le sommet de chaque article; d'un roux testacé à leur base et graduellement rembrunies vers leur extrémité.

partir du 5^e ou 6^e article; le 1^{er} parfois un peu obscurci et subécailleusement pubescent en dessus, sensiblement épaissi en forme de carré à angle basilaire interne largement arrondi: le 2^e subovalaire, beaucoup moins épais et sensiblement plus court que le précédent: le 3^e oblong, assez étroit, obconique: le 4^e un peu plus court, obconique: le 5^e à peine ou pas plus long que large: le 6^e paraissant à peine plus étroit que ceux entre lesquels il se trouve: les 7^e à 10^e submoniliformes, subtransverses: le dernier beaucoup plus long que le pénultième, subovalaire, obtus à son sommet.

Prothorax pas plus long que large à sa partie dilatée; sensiblement plus étroit que les élytres; un peu plus étroit en avant qu'en arrière; à peine ou faiblement subétranglé de chaque côté avant son sommet; arcuément et très-légèrement arrondi derrière le milieu des côtés qui paraissent parfois presque indistinctement subcrénelés surtout à l'endroit de la dilatation; tronqué au sommet et à la base avec celle-ci, à peine et confusément rebordée ainsi que les côtés; avec les angles antérieurs infléchis et fortement arrondis, les postérieurs beaucoup plus largement; à peine biimpressionné latéralement, avec les impressions à peine distinctes: la 1^{re} située près du bord externe derrière les angles postérieurs: la 2^e au-devant des postérieurs; finement, très-densement et rugueusement ponctué; d'un noir bronzé plus ou moins obscur ou olivâtre; entièrement voilé par une pubescence écailleuse, déprimée, jaunâtre, très-serrée, opaque, avec les poils remontant sur la partie postérieure, redescendant sur la partie antérieure et venant converger et se heurter contre les précédents, suivant une ligne transversale, faiblement bisinuée, située un peu avant le milieu à partir du sommet, avec les mêmes poils écailleux disposés en travers ou très-obliquement en forme d'étroite lisière le long des bords antérieur et postérieur.

Écusson transverse, densément pubescent, tranchant un peu sur le fond des élytres.

Élytres oblongues, trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles ou à peine élargies après leur milieu; simultanément et assez largement arrondies au sommet avec l'angle apical droit ou à peine émoussé et le rebord sutural presque indistinct; à peine subélevées derrière la base, peu convexes sur le dos et subdéprimées le

long de la suture; finement, rugueusement et à peine moins densément ponctuées que la tête et le prothorax; d'un noir bronzé olivâtre ou plombé; complètement voilées par une pubescence écailleuse, déprimée, jaunâtre, uniforme, longitudinalement dirigée d'avant en arrière, très-serrée et imprimant à toute la surface une teinte mate d'un jaune d'ocre, parfois grisâtre ou un peu verdâtre. Épaules saillantes, arrondies.

Dessous du corps finement, densément et rugueusement pointillé, d'un noir plombé entièrement voilé par une pubescence couchée, assez longue, très-serrée et d'un blanc argenté. *Métasternum* distinctement sillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* à 6^e segment très-peu saillant (♂) ou caché (♀). *Anus* avec quelques rares soies noires, plus ou moins obsolètes (1).

Pieds médiocrement allongés, assez grêles, obsolètement, densément et subrugueusement pointillés, finement pubescents, d'un roux testacé assez clair ainsi que tous les trochanters et le sommet des hanches antérieures et intermédiaires, avec les tarses plus foncés et leur dernier article plus ou moins largement rembruni à son extrémité. *Cuisses* très-faiblement renflées dans leur milieu. *Tibias* aussi longs que les cuisses, obsolètement et brièvement hispido-sétosellés en dessous surtout vers leur sommet. *Tarses* un peu moins longs que les tibias, avec les cils de dessous et du sommet obscurs, ce qui fait paraître chaque articulation un peu rembrunie: les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts: le 1^{er} un peu plus long que le 2^e et évidemment moins long que le dernier: celui-ci légèrement élargi de la base à l'extrémité.

Patrie: Cette espèce est assez rare. Nous l'avons reçue de l'Allemagne, et nous l'avons capturée nous-mêmes dans la Provence et une seule fois dans les environs de Lyon.

Obs. Elle se distingue de la *Danacaea tomentosa* par la pubescence de

(1) On aperçoit aussi, surtout chez cette espèce et la précédente, sur la région médiane de chaque segment ventral, quelques soies redressées, cendrées ou d'un gris obscur, souvent obsolètes ou très-peu distinctes chez les autres espèces.

plus beaucoup plus dense, par sa teinte plus jaunâtre et opaque, par sa forme moins transverse; par ses yeux moins saillants; par son prothorax moins court, un peu moins sensiblement arrondi sur les côtés; par son écusson tranchant un peu plus sur les élytres; par ses tarses un peu plus foncés; et par la pubescence du dessous du corps beaucoup plus dense et plus blanchâtre, etc.

À ne consulter que la phrase diagnostique, où il est dit « *supra pube flavâ densâ vestitus, infra cinereo-pubescent, argenteo-micans*, » on croirait que le *penicomus nigratarsis*, de Küster, doit se rapporter à notre espèce; mais dans la description, l'auteur allemand donne à son insecte le *prothorax un peu plus large que long*, caractère qui convient plutôt à la *Danacaea lumentosa* qu'à la *cusanensis*.

7. *Danacaea longiceps*; Mulsant et Rey.

Oblongue, recouverte en dessous d'une pubescence très-dense et argentée, en dessus d'une pubescence écailleuse, blanchâtre ou cendrée, déprimée, opaque, très-serrée et imprimant à toute la page supérieure une teinte grisâtre ou argileuse; finement, très-densement et rugueusement punctuée; à couleur foncière d'un noir bronzé ou plombé, avec la base des antennes et les pieds d'un roux testacé et les tarses plus ou moins rembrunis. Tête oblongue, déprimée, obsolètement, biimpressionnée en avant. Prothorax oblong, sensiblement plus étroit que les élytres, à peine subétranglé avant son sommet, légèrement et arcuement arrondi derrière le milieu de ses côtés; subconvexe; avec une ligne transversale de poils convergeant, située un peu avant son milieu à partir du sommet. Écusson tranchant un peu sur les élytres. Élytres oblongues, suparallèles ou à peine élargies en arrière, obtusément arrondies au sommet, peu convexes ou subdéprimées sur la suture. Tarses un peu plus courts que les tibias.

♂ Tête, les yeux compris, aussi large ou à peine plus large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci peu saillants. Le 5^e segment ventral subéchancré au milieu de son bord apical et subimpressionné sur son milieu. Le 6^e assez saillant, tronqué ou subsinué à son sommet.

♀ *Tête*, les yeux compris, un peu moins large que la partie antérieure du prothorax, avec ceux-ci très-peu saillants ou subdéprimés. Le 5^e segment ventral obtusément prolongé au milieu de son bord apical. Le 6^e peu saillant, profondément excavé sur le milieu de sa base, subarrondi à son sommet.

Var. A. *Pubescence écailleuse du dessus du corps* jaunâtre.

Var. B. *Dessus du corps* un peu brillant, avec la *pubescence écailleuse* un peu moins serrée.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.). — Larg. 0^m,0041 à 0^m,0045 (1/2 à 2/3 l.).

Corps oblong, recouvert en dessus d'une pubescence écailleuse, déprimée, opaque, blanchâtre ou cendrée, très-serrée et voilant entièrement la couleur foncière à laquelle elle imprime une teinte d'un gris clair ou argileux.

Tête oblongue, à peine aussi large que la partie antérieure du prothorax; prolongée en avant en une sorte de museau conique, avec la partie comprise entre le niveau antérieur des yeux et le sommet du labre un peu plus longue ou au moins aussi longue que la distance entre ce même niveau et le prothorax; finement, très-dense et rugueusement punctuée; très-dense et recouverte d'une pubescence écailleuse et blanchâtre, qui voile complètement la couleur foncière. *Front* déprimé, marqué en avant de deux impressions légères et oblongues. *Epistome* peu distinct. *Labre* subconvexe, plus ou moins développé, presque lisse, d'un noir de poix peu brillant, subécailleusement pubescent. *Mandibules* obscures, subécailleusement pubescentes sur leurs côtés, parfois subferrugineuses avant leur extrémité. *Les parties inférieures de la bouche* roussâtres, avec le menton et les palpes d'un noir de poix.

Yeux très-peu saillants ou même subdéprimés, subovalaires, entiers, d'un noir opaque.

Antennes courtes, atteignant à peine la base du prothorax; graduellement et plus (♀) ou moins (♂) sensiblement épaissies vers leur extrémité; presque lisses ou à peine ruguleuses; à peine pubescentes et légèrement ciliées en dessus et en dessous vers le sommet de chaque

article; d'un rouge testacé à leur base et largement rembrunies à leur extrémité à partir des 5^e ou 6^e article; le 1^{er} parfois un peu obscurci et subécailleusement pubescent en dessus, sensiblement épaissi en forme de massue courtement ovalaire et assez largement tronquée au sommet: le 2^e subovalaire, beaucoup moins épais et sensiblement plus court que le précédent: le 3^e assez étroit, oblong ou suballongé, obconique: le 4^e plus court, obconique: les 5^e à 10^e submoniliformes: le 5^e aussi long, les 6^e à 8^e à peine aussi longs que larges: les 9^e et 10^e sensiblement (♂) ou assez brusquement (♀) subtransverses: le dernier beaucoup plus long que le pénultième.

Prothorax oblong ou évidemment un peu plus long que large à sa partie dilatée; sensiblement plus étroit que les élytres; un peu plus étroit en avant qu'en arrière; à peine ou faiblement subétranglé avant son sommet; arcuément et légèrement dilaté derrière le milieu de ses côtés (1) qui paraissent à peine subcrénelés: tronqué au sommet et à la base, avec celle-ci à peine sinuée au-dessus de l'écusson et très-confusément rebordée ainsi que les côtés; avec les angles antérieurs infléchis et fortement arrondis, les postérieurs beaucoup plus largement; subconvexe; à peine biimpressionné latéralement avec les impressions joignant le bord externe, situées l'une en avant, et l'autre en arrière de la ligne de poils convergents; finement, très-dense et rugueusement ponctué; d'un noir bronzé ou plombé complètement voilé par une pubescence écailleuse, déprimée, blanchâtre, flave ou cendrée, très-serrée, opaque; avec les poils remontant sur la partie antérieure, redescendant sur la partie antérieure et venant converger et se heurter contre les précédents suivant une ligne transversale, à peine bisinuée, située un peu avant le milieu à partir du sommet; avec les mêmes poils écailleux disposés en travers, 2 à 2, en forme d'étroite lisière le long des bords antérieur et postérieur.

Écusson transverse, densément pubescent, tranchant un peu sur le fond des élytres.

(1) Dans cette espèce et la précédente, la partie dilatée paraît un peu plus en arrière que chez les autres espèces.

Élytres oblongues, environ trois fois et demie aussi longues que le prothorax; subparallèles (♂) ou à peine élargies après leur milieu (♀); simultanément et obtusément arrondies au sommet, avec l'angle apical droit et un peu émoussé et le rebord sutural à peine distinct ou seulement en arrière; à peine subélevées derrière la base, peu convexes sur le dos et plus ou moins subdéprimées sur la suture; finement, rugueusement et un peu moins densément ponctuées que la tête et le prothorax; d'un noir bronzé plus ou moins obscur ou plombé et complètement voilé par une pubescence écailleuse, déprimée, blanchâtre, flave ou cendrée, uniforme, longitudinalement dirigée d'avant en arrière, très-serrée et imprimant à toute la surface une teinte mate, argileuse ou d'un gris clair, parfois un peu jaunâtre. *Épaules* saillantes, arrondies

Dessous du corps très-fortement, densément et rugueusement pointillé, d'un noir plombé entièrement voilé par une pubescence couchée, assez longue, très-serrée et d'un blanc argenté. *Métasternum* distinctement sillonné ou canaliculé sur les deux tiers postérieurs de sa ligne médiane. *Ventre* à 6^e segment assez apparent. *Anus* avec quelques rares cils noirs.

Pieds médiocrement allongés, assez grêles, obsolètement, densément et subrugueusement pointillés, finement pubescents, d'un roux testacé assez clair ainsi que tous les trochanters et le sommet des hanches antérieures, avec les tarses un peu plus foncés et leur dernier article plus ou moins largement rembruni à son extrémité. *Cuisses* faiblement renflées dans leur milieu. *Tibias* aussi longs que les cuisses, obsolètement hispidosétosellés en dessous surtout vers leur sommet. *Tarses* un peu moins longs que les tibias, avec les cils de dessus et du sommet plus ou moins obscurs, ce qui fait paraître chaque articulation un peu plus sombre: les 1^{er} à 4^e articles graduellement plus courts: le 1^{er} un peu plus long que le 2^e et évidemment moins long que le dernier: celui-ci légèrement élargi de la base à l'extrémité.

Patrie: Cette espèce se rencontre assez communément sur les fleurs, dans les provinces méridionales de la France: le Languedoc, la Provence, le Roussillon, etc. Elle se trouve aussi, mais très-rarement, sur les coteaux arides des environs de Lyon.

Obs. Elle est très-voisine de la précédente. Mais sa pubescence écailleuse est généralement moins jaune; sa tête est sensiblement plus oblongue, avec les yeux moins saillants; son prothorax est un peu moins court, et ses élytres sont plus obtusément arrondies à leur sommet.

Elle varie un peu pour la pubescence du dessus du corps qui est, rarement, fauve ou jaunâtre. D'autres fois elle paraît moins serrée et laisse apercevoir la couleur foncière, et alors tout le dessus du corps est un peu brillant. Nous n'avons vu qu'un seul exemplaire ♂ de cette dernière variété, pris aux environs d'Hyères, et qui pourrait peut-être constituer une espèce distincte. (*Danacaea paradoxa*. *Nobis*.) En effet, les yeux paraissent un peu plus saillants, la dilatation du prothorax est moins en arrière, et les élytres offrent leur angle apical plus émoussé ou subarrondi. Mais, avec ces légères nuances, on ne saurait se prononcer, sans avoir examiné un certain nombre d'individus identiques.

4^e FAMILLE PHLOEOPHILIENS.

CARACTÈRES : *Corps* suboblong, revêtu d'une très-fine pubescence, assez longue et semicouchée. *Tête* peu saillante, assez fortement transverse, assez fortement inclinée. *Antennes* terminées par une massue brusque et assez lâche, composée de trois articles. *Prothorax* très-fortement transverse. *Élytres* unies, sans côtes apparentes. *Lame médiane du mésos-ternum* sublinéaire. *Épimères du postpectus* cachées. *Tarses* plus courts que les tibias, à 1^{er} article très-court, peu visible en dessus : le dernier un peu moins long que les trois précédents réunis, faiblement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* semblables, simples et sans membrane en dessous.

Genre PHLOEOPHILUS, *Phloeophile*; Stephens (1).

STEPHENS. Illustr. of brit. Ent., III, p. 81.

Étymologie : φλοιός, écorce; φίλος, ami.

CARACTÈRES : Corps suboblong, revêtu d'une fine pubescence semicouchée, assez longue et assez serrée.

Tête peu saillante, assez fortement inclinée, assez fortement transverse, engagée dans le prothorax jusqu'aux yeux, beaucoup moins large que celui-ci. Front très-large, légèrement prolongé au-delà du niveau des yeux. Épistome subcorné, fortement transverse, distinct du front seulement par une différence de plan. Labre fortement transverse, paraissant parfois sinué au milieu de son bord apical. Mandibules assez robustes, larges, peu saillantes, bidentées à leur sommet. Palpes maxillaires subfiliformes, à dernier article oblong, obconique et subacuminé vers son sommet ou très-étroitement tronqué au bout : le pénultième court. Palpes labiaux assez épais, à dernier article obconique, un peu plus long que le pénultième, étroitement tronqué au bout.

Yeux assez gros et médiocrement saillants, subarrondis, entiers, séparés du bord antérieur du prothorax par un intervalle nul ou presque nul.

Antennes assez courtes, dépassant la base du prothorax, insérées sur les côtés du front dans une fossette située près et au-devant des yeux ; à 1^{er} article assez fortement épaissi : le 2^e un peu moins épais et à peine plus court : les 3^e à 8^e grêles : le 3^e oblong : les 4^e et 5^e suboblongs : les 6^e à 8^e petits, submoniliformes : les trois derniers notablement plus grands que les précédents, et formant une massue brusque mais assez lâche.

Prothorax très-fortement transverse, un peu plus étroit en avant;

(1) Pour être conséquent avec le juste empressement qu'on met aujourd'hui à rectifier l'orthographe des noms d'après l'étymologie grecque, comme l'*œ* des Grecs se change en *oe* en latin ou en français, nous avons cru devoir écrire *Phloeo* ainsi que l'a fait M. de Kiesenwetter, au lieu de *Phloio* adopté par Jacquelin du Val.

tronqué à son bord antérieur avec celui-ci subsinué de chaque côté près des angles; obtusément tronqué au milieu de sa base, avec celle-ci obliquement et subsinueusement coupée sur les côtés et très-finement rebordée dans toute sa longueur; à bord latéral largement relevé en gouttière surtout aux angles postérieurs.

Écusson transverse, subogival.

Élytres suboblongues, finement rebordées sur les côtés et en arrière sur la suture; entières et assez largement arrondies au sommet; offrant un repli latéral très-réfléchi et seulement visible en dessous, assez large à la base et graduellement rétréci en arrière, et venant mourir vers le tiers postérieur. *Épaules* peu saillantes latéralement mais offrant en dessus un calus assez prononcé; limitées intérieurement par une impression plus ou moins sensible.

Lame médiane du prosternum en forme d'angle court et assez aigu: celle du *mésosternum* assez distincte, très-étroite, sublinéaire. *Métasternum* transversalement coupé à son bord apical, à peine prolongé entre les hanches postérieures en forme d'angle peu prononcé et incisé à son sommet. *Épisternums* du postpectus rétrécis en arrière en forme de cône allongé. *Epimères* du postpectus cachées.

Hanches antérieures coniques, un peu obliques, contiguës à leur sommet: *les intermédiaires* oblongues, subarquées en dedans, sublongitudinales, légèrement écartées l'une de l'autre: *les postérieures* obconiques, subtransversalement obliques, très-rapprochées mais non contiguës à leur sommet.

Ventre de 5 segments bien apparents, entièrement cornés, et un 6^e très-court ou peu saillant: les 1^{er} à 4^e graduellement un peu ou à peine plus courts: le 5^e beaucoup plus développé que le précédent.

Pieds peu robustes, médiocrement développés: les postérieurs un peu plus que les intermédiaires, et ceux-ci que les antérieurs dans toutes leurs parties. *Trochanters* petits, subcunéiformes. *Cuisses* débordant un peu les côtés du corps, subcomprimées, faiblement élargies dans leur milieu. *Tibias* droits, un peu plus longs que les cuisses et les trochanters réunis, sensiblement et graduellement élargis vers leur extrémité, terminés en dessous par un petit éperon peu distinct. *Tarses* assez grêles, sensiblement plus courts que les tibias, finement

ciliés en dessous, de 5 articles : le 1^{er} très-court, souvent peu visible en dessus : le 2^e beaucoup plus développé : les 2^e à 4^e graduellement un peu plus courts : le dernier allongé, un peu moins long que les trois précédents réunis, faiblement élargi de la base à l'extrémité. Ongles assez grêles, simples et sans membrane en-dessous, régulièrement arqués.

Obs. Ce genre paraît comme étranger dans la tribu des *Floricoles*. Après avoir été ballotté entre les *Mycetophagides* et les *Ténébrionides*, M. le docteur Aubé, le premier, l'a signalé comme voisin des *Dasytides* avec lesquels Jacquetin du Val l'a définitivement colloqué. Malgré les affinités qu'il offre avec certaines espèces de la tribu qui nous occupe, il présente d'autre part des différences si frappantes que, tout en l'y adjoignant, nous avons cru devoir faire en sa faveur une subdivision particulière basée sur une espèce unique.

Les *Phloeophiles* sont de petits insectes qui ont le port des *Lithargus*, et qu'on rencontre sous les écorces des vieux arbres et parmi les vieux fagots.

1. *Phloeophilus Edwardsi* ; STEPHENS.

Suboblong, recouvert d'une fine pubescence semicouchée, grisâtre et assez serrée; brillant; d'un noir de poix avec la bouche, les antennes et les pieds testacés, et les élytres flaves : celles-ci avec une large bordure extérieure enfumée et leur disque paré de plusieurs taches noires, obliques et ondulées. Tête subconvexe, assez finement et densément ponctuée, subfovéolée sur son milieu. Prothorax très-fortement transverse, un peu plus étroit que les élytres, un peu rétréci en avant, subarrondi sur les côtés, subimpressionné de chaque côté sur son disque, plus fortement vers les angles antérieurs et surtout vers les postérieurs, assez finement et densément ponctué. Écusson presque lisse. Élytres suboblongues, subarcuement et légèrement élargies en arrière, assez largement arrondies au sommet, subconvexes, fortement et assez densément ponctuées. Tarses sensiblement plus courts que les tibias.

Phloeophilus Edwardsi. STEPHENS, Illustr. brit. Ent., III, p. 81, tab. 18, fig. 1.

— REDTENBACHER, Faun. aust., 2^e éd., p. 376, 392.

Var. A. *Élytres* sans bordure latérale enfumée.

Var. B. *Élytres* à taches plus ou moins réunies.

Long. 0^m,0023 (1 l.). — Larg. 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps suboblong, brillant, revêtu d'une pubescence assez longue, flave ou grisâtre, semicouchée et assez serrée.

Tête transverse, un peu plus large que la moitié de la base du prothorax, assez finement et densément ponctuée, d'un noir de poix brillant, légèrement pubescente. *Front* subconvexe, distinctement relevé de chaque côté vers les fossettes antennaires, marqué sur son milieu d'une fossette assez large et plus ou moins prononcée. *Épistome* à peine ruguleux, d'un brun ou d'un noir de poix brillant. *Labre* presque lisse, d'un brun de poix parfois roussâtre et assez brillant. *Mandibules* d'un brun ou d'un roux de poix. *Palpes et parties inférieures de la bouche* d'un roux testacé.

Yeux assez saillants, entiers, d'un noir opaque.

Antennes assez courtes, dépassant sensiblement la base du prothorax, mais en tout cas moins longues que la moitié du corps; presque lisses ou à peine ruguleuses; finement et assez longuement ciliées en dedans et en dehors; d'un testacé assez brillant avec la massue opaque; le 1^{er} article assez fortement épaissi en massue ovulaire: le 2^e à peine plus court et un peu moins épais, ovale-oblong: les 3^e à 8^e étroits, grêles: le 3^e oblong, obconique: les 4^e et 5^e à peine plus longs que larges: les 6^e à 8^e pas plus longs que larges, petits, subglobuleux, submonili-formes: les trois derniers notablement plus grands et plus épais que les précédents, formant ensemble une massue brusque et assez lâche: les 9^e et 10^e presque en forme de carré suboblong et à angles émoussés ou arrondis: le dernier à peine plus long que le pénultième, subovulaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; un peu plus étroit que les élytres à sa base; un peu plus étroit en avant qu'en arrière; subarrondi sur les côtés qui sont relevés en forme de large gouttière et qui paraissent parfois obsolètement sub-

crênelés sur leur tranche externe ; tronqué au sommet et obtusément tronqué au milieu de sa base, avec celle-ci très-finement rebordée, obliquement et subsinueusement tronquée sur ses côtés ; avec les angles antérieurs assez prononcés, un peu avancés et subarrondis, et les postérieurs plus obtus et plus largement arrondis ; subconvexe ; plus ou moins distinctement impressionné de chaque côté du milieu de son disque ; beaucoup plus fortement biimpressionné latéralement, avec les impressions joignant le bord externe : la 1^{re} subarrondie, située aux angles antérieurs ; la 2^e plus profonde, oblique, ovalaire et située le long des angles postérieurs qu'elle force à se relever sensiblement ; assez finement et densément ponctué ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant ; assez densément revêtu d'une pubescence grisâtre, assez forte et semicouchée en arrière.

Écusson lisse ou presque lisse, d'un noir de poix brillant.

Élytres suboblongues, environ quatre fois aussi longues que le prothorax ; arcuement et légèrement élargies après leur milieu ; simultanément et assez largement arrondies au sommet, avec l'angle apical droit et à peine émoussé, et le rebord sutural fin, bien visible au moins sur le tiers postérieur ; subconvexes ou parfois à peine subdéprimées le long de la suture, et assez fortement déclives en arrière et sur les côtés ; fortement, plus grossièrement mais un peu moins densément ponctuées que la tête et le prothorax ; assez densément revêtues d'une pubescence grise, assez longue, semicouchée et dirigée en arrière ; d'un flave testacé et parées chacune d'une large bordure latérale enfumée et de quatre taches d'un noir de poix, disposées de la manière suivante : une basilaire, joignant en dedans le calus huméral : la 2^e submarginale, située sur le disque vers le milieu de la longueur et obliquement liée à la bordure extérieure : la 3^e située derrière l'écusson sur le tiers antérieur, remontant le long de la suture où elle est flexueuse ou gémée, et sur laquelle elle se lie souvent à sa semblable pour former une espèce de chevron commun aux deux étuis et dont l'ouverture est en arrière : la 4^e obliquement arquée en dehors et en arrière, située sur le tiers postérieur tout près de la suture sur laquelle elle se lie parfois avec sa symétrique pour former une espèce de crois-

sant dont l'ouverture est en avant. *Épaules* peu saillantes, subarrondies, à calus supérieur assez prononcé.

Dessous du corps à peine pointillé ou presque lisse, finement pubescent, d'un noir de poix brillant avec le métasternum et les replis du prothorax parfois roussâtres. *Métasternum* subsillonné en arrière sur sa ligne médiane. *Ventre* à 6^e segment peu saillant, arrondi au sommet. *Anus* assez longuement cilié de poils grisâtres.

Pieds médiocrement allongés, à peine pointillés, légèrement pubescents, d'un testacé de poix. *Cuisses* faiblement élargies dans leur milieu. *Tibias* évidemment un peu plus longs que les cuisses. *Tarses* assez grêles, sensiblement plus courts que les tibias, légèrement ciliés; à 1^{er} article beaucoup plus court que le 2^e et peu visible en dessus: les 2^e à 4^e graduellement un peu plus courts, le dernier allongé, un peu moins long que les trois précédents réunis, faiblement élargi de la base à l'extrémité. *Ongles* assez longs et assez grêles, semblables, simples et sans membrane en dessous.

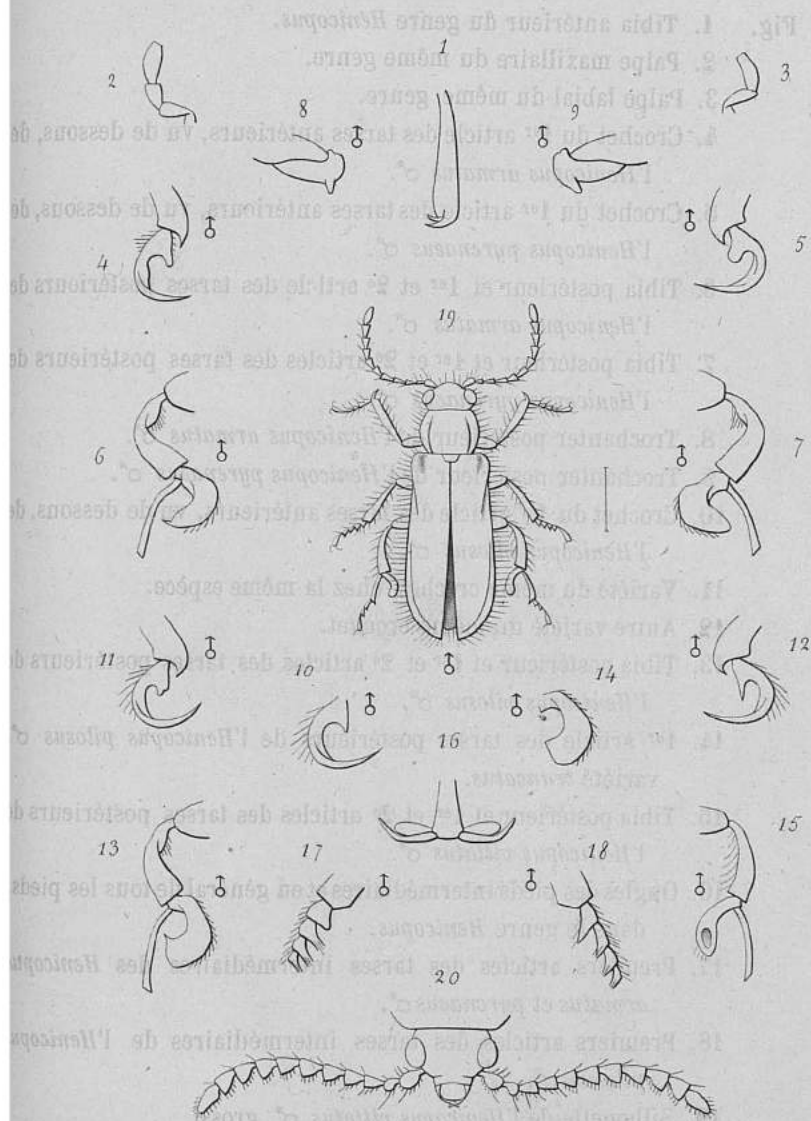
Patrie: Cette rare espèce se trouve sous les écorces des arbres morts et parmi les vieux fagots, en Angleterre et dans quelques parties du nord de la France. Elle est peu répandue dans les collections.

Obs. Quelquefois la bordure enfumée des élytres manque tout à fait; d'autres fois les taches se dilatent plus ou moins de manière à se réunir.

PLANCHE I.

GENRE HENICOPUS.

- Fig. 1. Tibia antérieur du genre *Henicopus*.
2. Palpe maxillaire du même genre.
3. Palpe labial du même genre.
4. Crochet du 1^{er} article des tarsi antérieurs, vu de dessous, de l'*Henicopus armatus* ♂.
5. Crochet du 1^{er} article des tarsi antérieurs, vu de dessous, de l'*Henicopus pyrenaeus* ♂.
6. Tibia postérieur et 1^{er} et 2^e article des tarsi postérieurs de l'*Henicopus armatus* ♂.
7. Tibia postérieur et 1^{er} et 2^e articles des tarsi postérieurs de l'*Henicopus pyrenaeus* ♂.
8. Trochanter postérieur de l'*Henicopus armatus* ♂.
9. Trochanter postérieur de l'*Henicopus pyrenaeus* ♂.
10. Crochet du 1^{er} article des tarsi antérieurs, vu de dessous, de l'*Henicopus pilosus* ♂.
11. Variété du même crochet, chez la même espèce.
12. Autre variété du même crochet.
13. Tibia postérieur et 1^{er} et 2^e articles des tarsi postérieurs de l'*Henicopus pilosus* ♂.
14. 1^{er} article des tarsi postérieurs de l'*Henicopus pilosus* ♂, variété *truncatus*.
15. Tibia postérieur et 1^{er} et 2^e articles des tarsi postérieurs de l'*Henicopus villatus* ♂.
16. Ongles des pieds intermédiaires et en général de tous les pieds, dans le genre *Henicopus*.
17. Premiers articles des tarsi intermédiaires des *Henicopus armatus* et *pyrenaeus* ♂.
18. Premiers articles des tarsi intermédiaires de l'*Henicopus pilosus* ♂.
19. Silhouette de l'*Henicopus villatus* ♂, grossi.
20. Tête, vue de face, d'un *Henicopus*, et aussi de la plupart des *Dasytiens*.



G. Roy del.

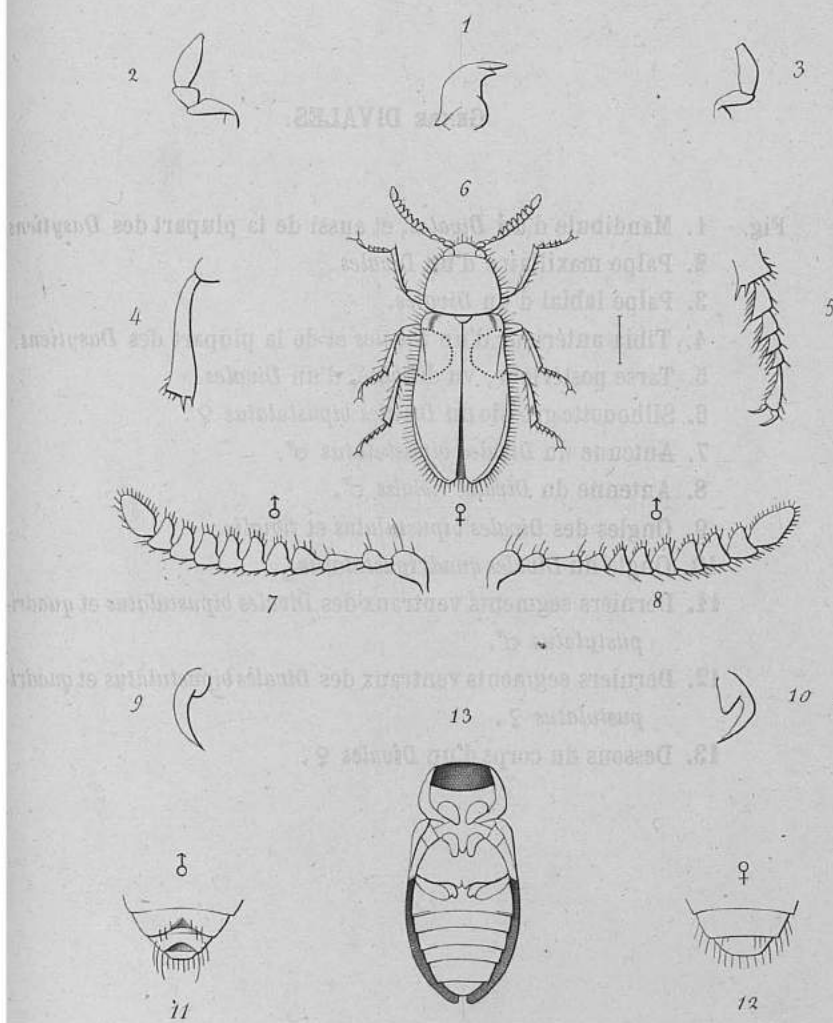
impr. Fugère

Déchoud sc.

PLANCHE II.

GENRE DIVALES.

- Fig. 1. Mandibule d'un *Divales*, et aussi de la plupart des *Dasytiens*.
2. Palpe maxillaire d'un *Divales*.
3. Palpe labial d'un *Divales*.
4. Tibia antérieur d'un *Divales* et de la plupart des *Dasytiens*.
5. Tarse postérieur, vu de côté, d'un *Divales*.
6. Silhouette grossie du *Divales bipustulatus* ♀.
7. Antenne du *Divales bipustulatus* ♂.
8. Antenne du *Divales tibialis* ♂.
9. Ongles des *Divales bipustulatus* et *tibialis*.
10. Ongle du *Divales quadripustulatus*.
11. Derniers segments ventraux des *Divales bipustulatus* et *quadripustulatus* ♂.
12. Derniers segments ventraux des *Divales bipustulatus* et *quadripustulatus* ♀.
13. Dessous du corps d'un *Divales* ♀.



G. Roy del.

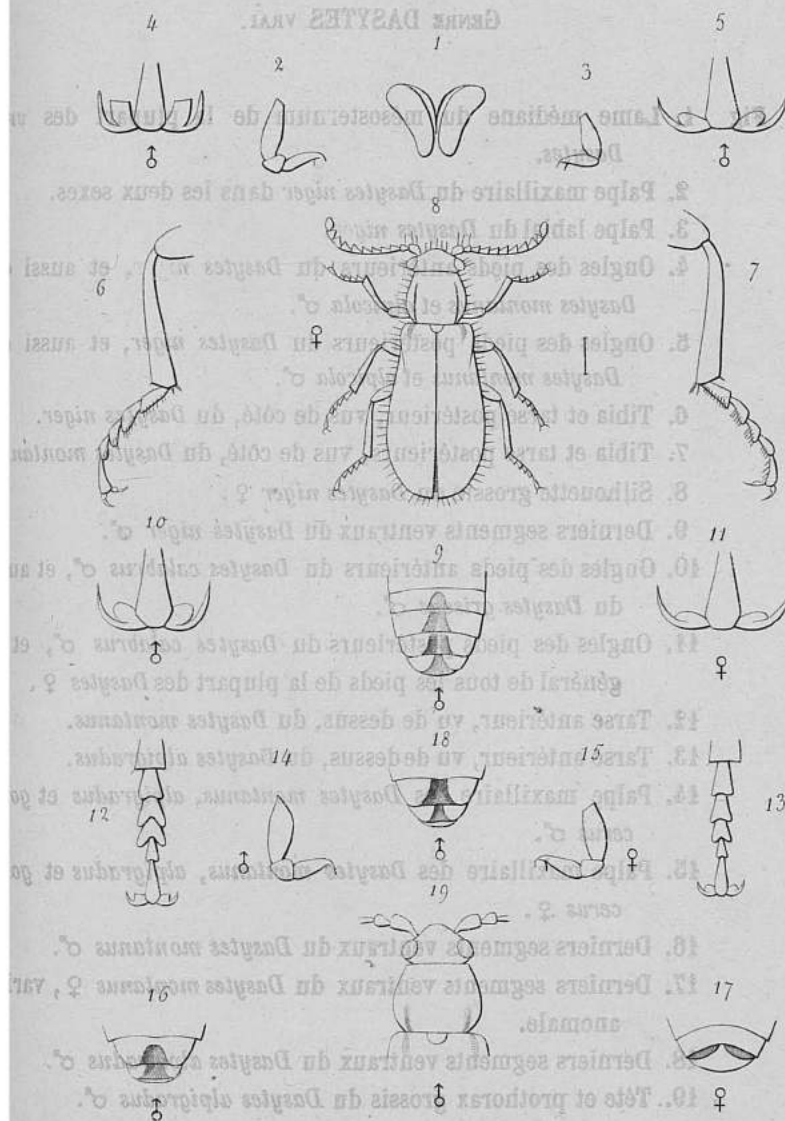
impr. Fugère

Déchaud & Co.

PLANCHE III.

GENRE DASYTES VRAI.

- Fig 1. Lame médiane du mésosternum de la plupart des vrais *Dasytes*.
2. Palpe maxillaire du *Dasytes niger* dans les deux sexes.
3. Palpe labial du *Dasytes niger*.
4. Ongles des pieds antérieurs du *Dasytes niger*, et aussi des *Dasytes montanus* et *alpicola* ♂.
5. Ongles des pieds postérieurs du *Dasytes niger*, et aussi des *Dasytes montanus* et *alpicola* ♂.
6. Tibia et tarse postérieur, vus de côté, du *Dasytes niger*.
7. Tibia et tarse postérieurs, vus de côté, du *Dasytes montanus*.
8. Silhouette grossie du *Dasytes niger* ♀.
9. Derniers segments ventraux du *Dasytes niger* ♂.
10. Ongles des pieds antérieurs du *Dasytes calabrus* ♂, et aussi du *Dasytes griseus* ♂.
11. Ongles des pieds postérieurs du *Dasytes calabrus* ♂, et en général de tous les pieds de la plupart des *Dasytes* ♀.
12. Tarse antérieur, vu de dessus, du *Dasytes montanus*.
13. Tarse antérieur, vu de dessus, du *Dasytes alpigradus*.
14. Palpe maxillaire des *Dasytes montanus*, *alpigradus* et *gonocerus* ♂.
15. Palpe maxillaire des *Dasytes montanus*, *alpigradus* et *gonocerus* ♀.
16. Derniers segments ventraux du *Dasytes montanus* ♂.
17. Derniers segments ventraux du *Dasytes montanus* ♀, variété anormale.
18. Derniers segments ventraux du *Dasytes alpigradus* ♂.
19. Tête et prothorax grossis du *Dasytes alpigradus* ♂.



C. Roy del.

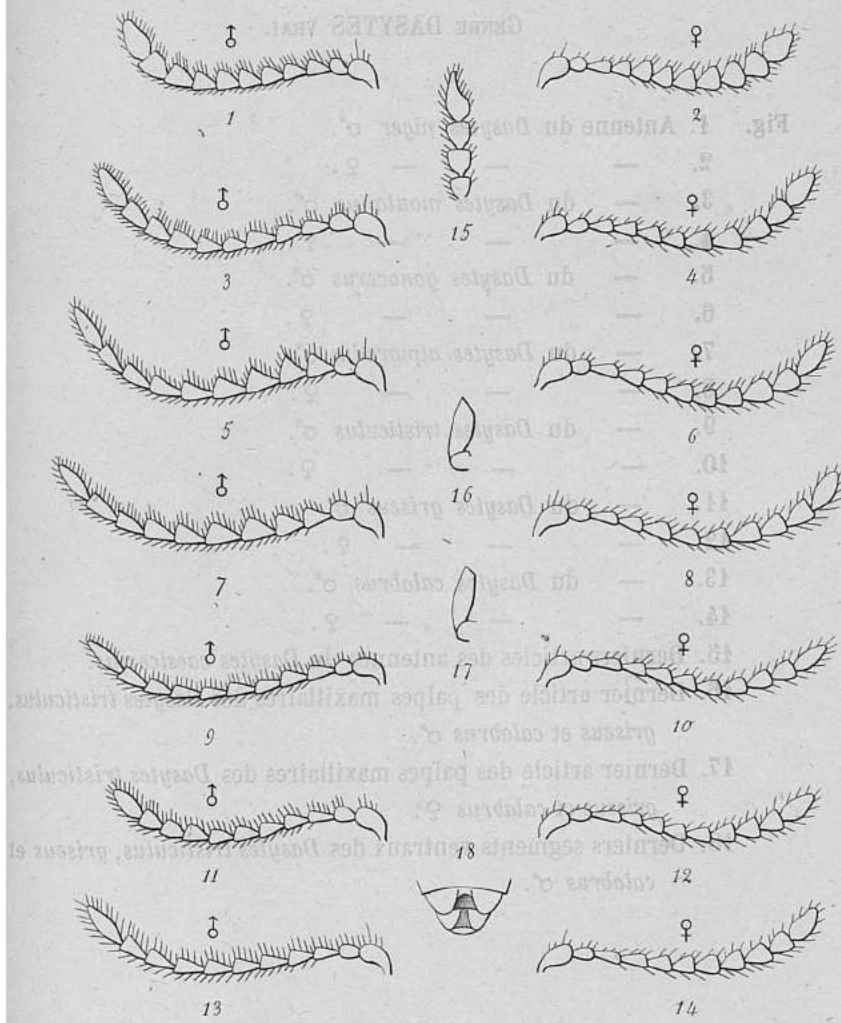
irap. Fugère

Déchaud sc.

PLANCHE IV.

GENRE DASYTES VRAI.

- Fig. 1. Antenne du *Dasytes niger* ♂.
2. — — — ♀.
3. — du *Dasytes montanus* ♂.
4. — — — ♀.
5. — du *Dasytes gonocerus* ♂.
6. — — — ♀.
7. — du *Dasytes alpigradus* ♂.
8. — — — ♀.
9. — du *Dasytes tristiculus* ♂.
10. — — — ♀.
11. — du *Dasytes griseus* ♂.
12. — — — ♀.
13. — du *Dasytes calabrus* ♂.
14. — — — ♀.
15. Derniers articles des antennes du *Dasytes caesicornis*.
16. Dernier article des palpes maxillaires des *Dasytes tristiculus*,
griseus et *calabrus* ♂.
17. Dernier article des palpes maxillaires des *Dasytes tristiculus*,
griseus et *calabrus* ♀.
18. Derniers segments ventraux des *Dasytes tristiculus*, *griseus* et
calabrus ♂.



C. Rey del.

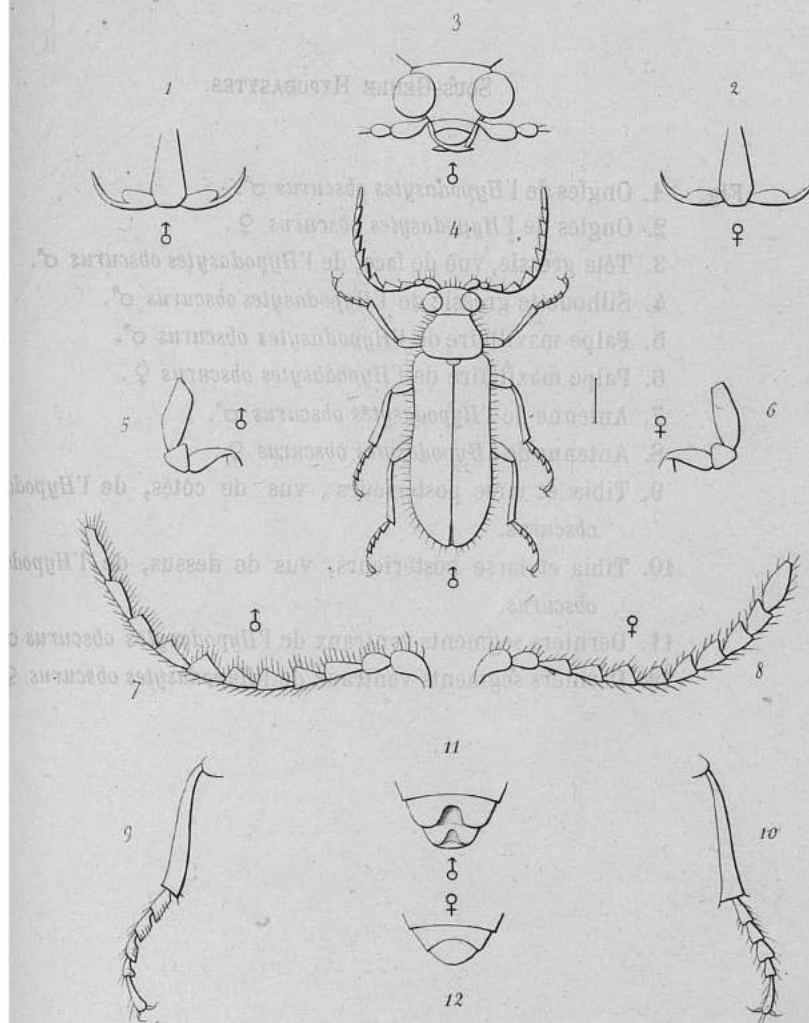
impr. Fugère

Découd sc.

PLANCHE V.

SOUS-GENRE HYPODASYTES.

- Fig.**
1. Ongles de l'*Hypodasytes obscurus* ♂.
 2. Ongles de l'*Hypodasytes obscurus* ♀.
 3. Tête grossie, vue de face, de l'*Hypodasytes obscurus* ♂.
 4. Silhouette grossie de l'*Hypodasytes obscurus* ♂.
 5. Palpe maxillaire de l'*Hypodasytes obscurus* ♂.
 6. Palpe maxillaire de l'*Hypodasytes obscurus* ♀.
 7. Antenne de l'*Hypodasytes obscurus* ♂.
 8. Antenne de l'*Hypodasytes obscurus* ♀.
 9. Tibia et tarse postérieurs, vus de côtés, de l'*Hypodasytes obscurus*.
 10. Tibia et tarse postérieurs, vus de dessus, de l'*Hypodasytes obscurus*.
 11. Derniers segments ventraux de l'*Hypodasytes obscurus* ♂.
 12. Derniers segments ventraux de l'*Hypodasytes obscurus* ♀.



C. Rey del.

impr. Fugère

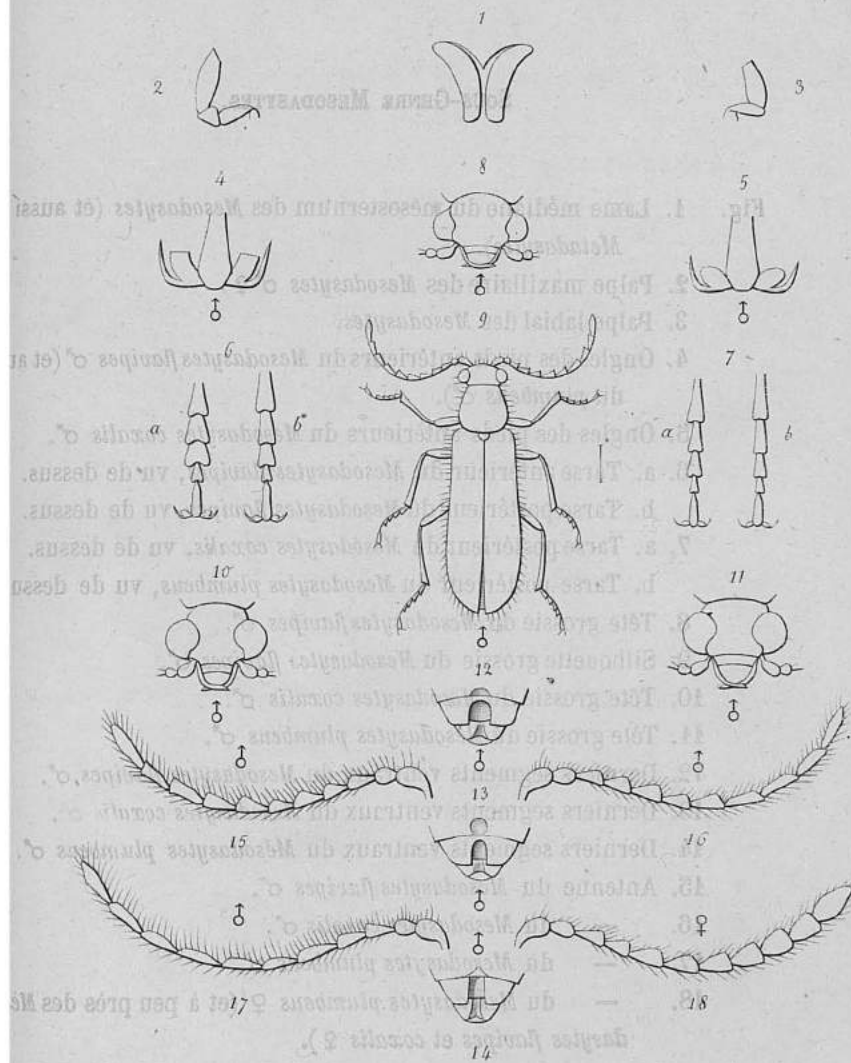
Déchaud sc.

PLANCHE VI.

SOUS-GENRE MESODASYTES.

- Fig. 1. Lame médiane du mésosternum des *Mesodasytes* (et aussi des *Metadasytes*).
2. Palpe maxillaire des *Mesodasytes* ♂ ♀.
3. Palpe labial des *Mesodasytes*.
4. Ongles des pieds antérieurs du *Mesodasytes flavipes* ♂ (et aussi du *plumbeus* ♂).
5. Ongles des pieds antérieurs du *Mesodasytes coxalis* ♂.
6. a. Tarse antérieur du *Mesodasytes flavipes*, vu de dessus.
b. Tarse postérieur du *Mesodasytes flavipes*, vu de dessus.
7. a. Tarse postérieur du *Mesodasytes coxalis*, vu de dessus.
b. Tarse postérieur du *Mesodasytes plumbeus*, vu de dessus.
8. Tête grossie du *Mesodasytes flavipes* ♂.
9. Silhouette grossie du *Mesodasytes flavipes* ♂.
10. Tête grossie du *Mesodasytes coxalis* ♂.
11. Tête grossie du *Mesodasytes plumbeus* ♂.
12. Derniers segments ventraux du *Mesodasytes flavipes* ♂.
13. Derniers segments ventraux du *Mesodasytes coxalis* ♂.
14. Derniers segments ventraux du *Mesodasytes plumbeus* ♂.
15. Antenne du *Mesodasytes flavipes* ♂.
16. — du *Mesodasytes coxalis* ♂.
17. — du *Mesodasytes plumbeus* ♂.
18. — du *Mesodasytes plumbeus* ♀ (et à peu près des *Mesodasytes flavipes* et *coxalis* ♀).

PLANCHE VI.



C. Rey del.

impr. Fugère

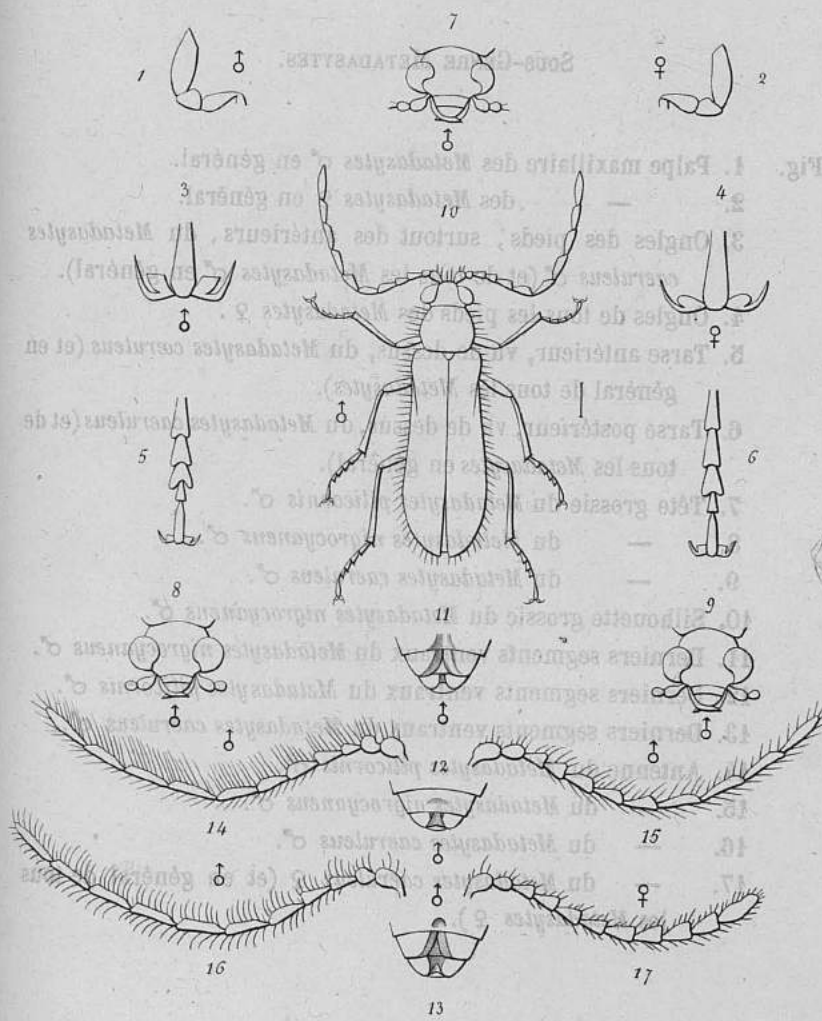
Déchaud sc.

PLANCHE VII.

SOUS-GENRE METADASYTES.

- Fig. 1. Palpe maxillaire des *Metadasytes* ♂ en général.
2. — des *Metadasytes* ♀ en général.
3. Ongles des pieds, surtout des antérieurs, du *Metadasytes caeruleus* ♂ (et de tous les *Metadasytes* ♂ en général).
4. Ongles de tous les pieds des *Metadasytes* ♀.
5. Tarse antérieur, vu de dessus, du *Metadasytes caeruleus* (et en général de tous les *Metadasytes*).
6. Tarse postérieur, vu de dessus, du *Metadasytes caeruleus* (et de tous les *Metadasytes* en général).
7. Tête grossie du *Metadasytes pilicornis* ♂.
8. — du *Metadasytes nigrocyanus* ♂.
9. — du *Metadasytes caeruleus* ♂.
10. Silhouette grossie du *Metadasytes nigrocyanus* ♂.
11. Derniers segments ventraux du *Metadasytes nigrocyanus* ♂.
12. Derniers segments ventraux du *Metadasytes pilicornis* ♂.
13. Derniers segments ventraux du *Metadasytes caeruleus* ♂.
14. Antenne du *Metadasytes pilicornis* ♂.
15. — du *Metadasytes nigrocyanus* ♂.
16. — du *Metadasytes caeruleus* ♂.
17. — du *Metadasytes caeruleus* ♀ (et en général de tous les *Metadasytes* ♀).

PLANCHE VII



C. Rey del.

impr. Fugère

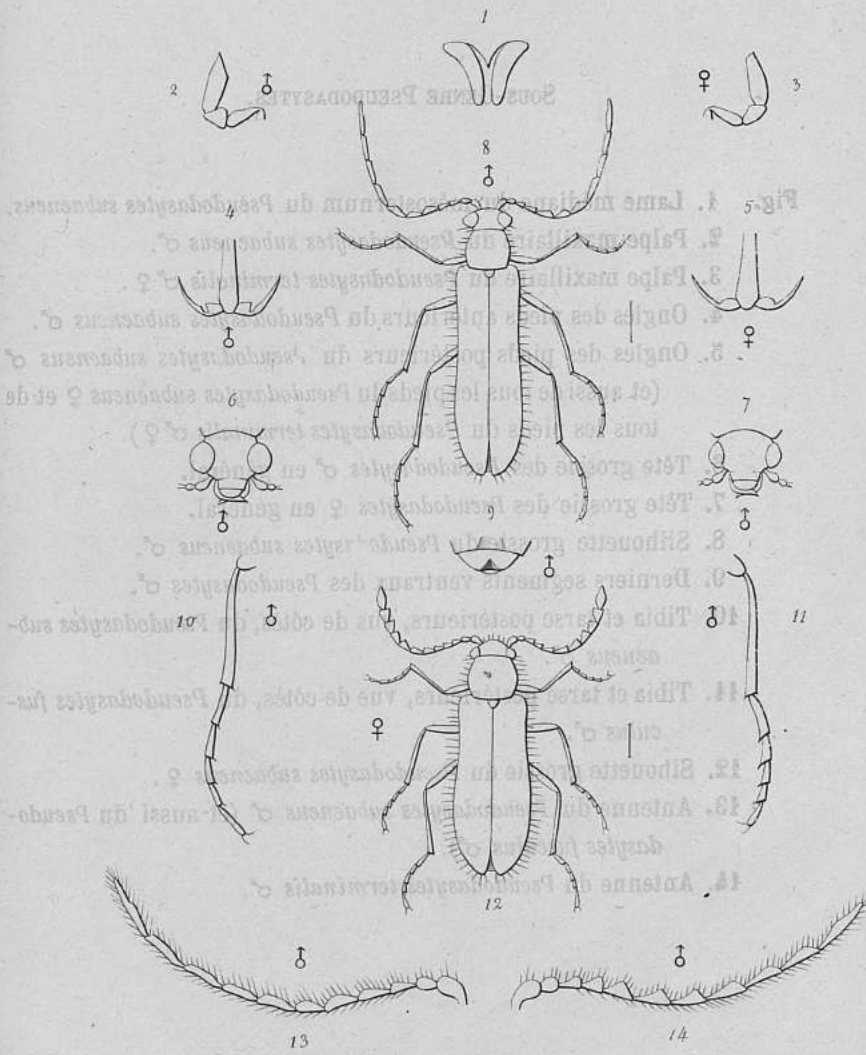
Déchaud sc.

PLANCHE VIII.

SOUS-GENRE PSEUDODASYTES.

- Fig. 1. Lame médiane du mésosternum du *Pseudodasytes subaeneus*.
2. Palpe maxillaire du *Pseudodasytes subaeneus* ♂.
3. Palpe maxillaire du *Pseudodasytes terminalis* ♂ ♀.
4. Ongles des pieds antérieurs du *Pseudodasytes subaeneus* ♂.
5. Ongles des pieds postérieurs du *Pseudodasytes subaeneus* ♂
(et aussi de tous les pieds du *Pseudodasytes subaeneus* ♀ et de
tous les pieds du *Pseudodasytes terminalis* ♂ ♀).
6. Tête grossie des *Pseudodasytes* ♂ en général.
7. Tête grossie des *Pseudodasytes* ♀ en général.
8. Silhouette grossie du *Pseudodasytes subaeneus* ♂.
9. Derniers segments ventraux des *Pseudodasytes* ♂.
10. Tibia et tarse postérieurs, vus de côtés, du *Pseudodasytes sub-*
aeneus ♂.
11. Tibia et tarse postérieurs, vue de côtés, du *Pseudodasytes fus-*
culus ♂.
12. Silhouette grossie du *Pseudodasytes subaeneus* ♀.
13. Antenne du *Pseudodasytes subaeneus* ♂ (et aussi du *Pseudo-*
dasytes fuscus ♂).
14. Antenne du *Pseudodasytes terminalis* ♂.

PLANCHE VIII.



C. Rey del.

impr. Fugère

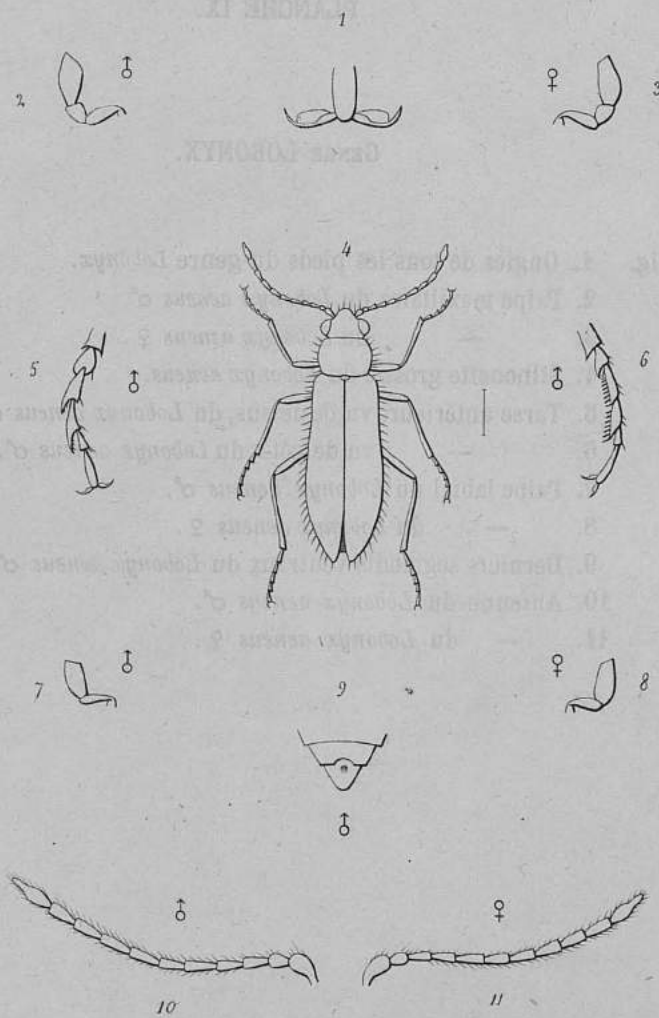
Dechoud sc.

PLANCHE IX.

GENRE LOBONYX.

- Fig. 1. Ongles de tous les pieds du genre *Lobonyx*.
2. Palpe maxillaire du *Lobonyx aeneus* ♂.
3. — du *Lobonyx aeneus* ♀.
4. Silhouette grossie du *Lobonyx aeneus*.
5. Tarse antérieur, vu de dessus, du *Lobonyx aeneus* ♂.
6. — vu de côté, du *Lobonyx aeneus* ♂.
7. Palpe labial du *Lobonyx aeneus* ♂.
8. — du *Lobonyx aeneus* ♀.
9. Derniers segments ventraux du *Lobonyx aeneus* ♂.
10. Antenne du *Lobonyx aeneus* ♂.
11. — du *Lobonyx aeneus* ♀.

Lobonyx



C. Roy del.

impr. Fugère

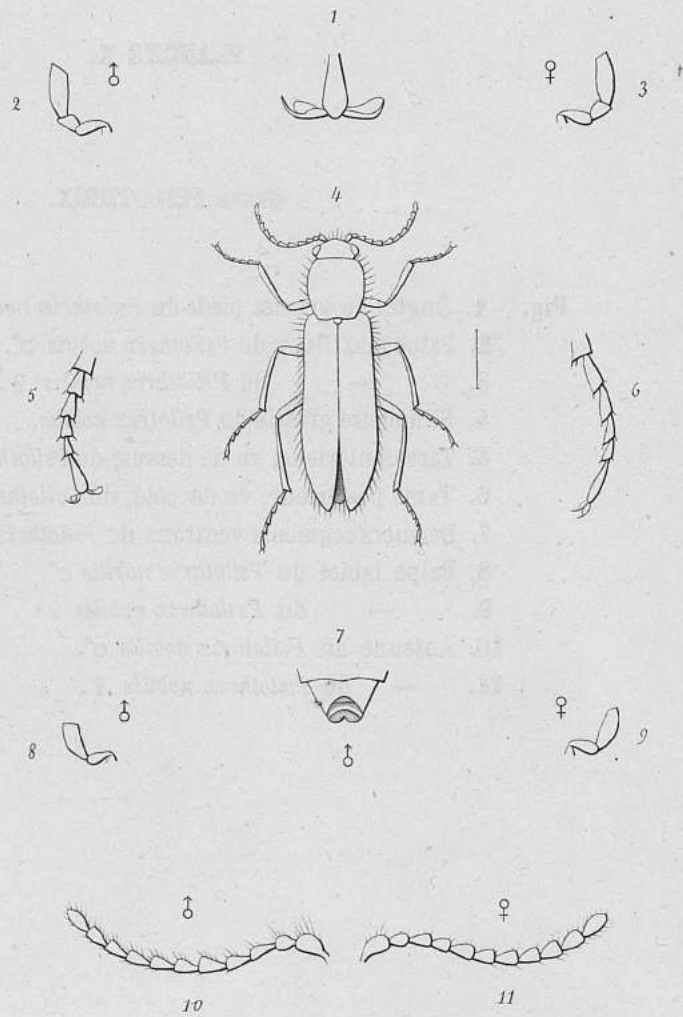
Déchaud. sc.

PLANCHE X.

GENRE *PSILOTHRIX*.

- Fig. 1. Ongles de tous les pieds du *Psilothrix nobilis*.
2. Palpe maxillaire du *Psilothrix nobilis* ♂.
3. — du *Psilothrix nobilis* ♀.
4. Silhouette grossie du *Psilothrix nobilis*.
5. Tarse antérieur, vu de dessus, du *Psilothrix nobilis*.
6. Tarse postérieur, vu de côté, du *Psilothrix nobilis*.
7. Derniers segments ventraux du *Psilothrix nobilis* ♂.
8. Palpe labial du *Psilothrix nobilis* ♂.
9. — du *Psilothrix nobilis* ♀.
10. Antenne du *Psilothrix nobilis* ♂.
11. — du *Psilothrix nobilis* ♀.

Psilothrix



C. Rey del.

impr. Fugère

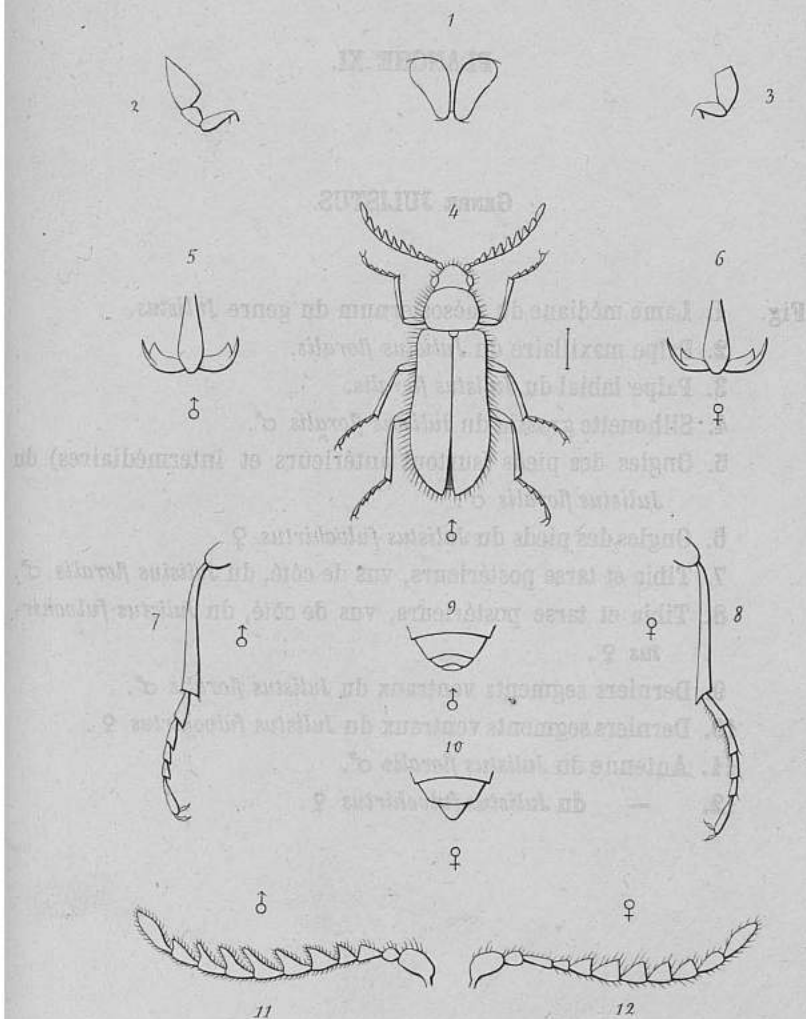
Dechaud sc.

PLANCHE XI.

GENRE JULISTUS.

- Fig. 1. Lame médiane du mésosternum du genre *Julistus*.
2. Palpe maxillaire du *Julistus floralis*.
3. Palpe labial du *Julistus floralis*.
4. Silhouette grossie du *Julistus floralis* ♂.
5. Ongles des pieds (surtout antérieurs et intermédiaires) du *Julistus floralis* ♂.
6. Ongles des pieds du *Julistus fulvohirtus* ♀.
7. Tibia et tarse postérieurs, vus de côté, du *Julistus floralis* ♂.
8. Tibia et tarse postérieurs, vus de côté, du *Julistus fulvohirtus* ♀.
9. Derniers segments ventraux du *Julistus floralis* ♂.
10. Derniers segments ventraux du *Julistus fulvohirtus* ♀.
11. Antenne du *Julistus floralis* ♂.
12. — du *Julistus fulvohirtus* ♀.

Julistus



C. Rey del.

impr. Fugère

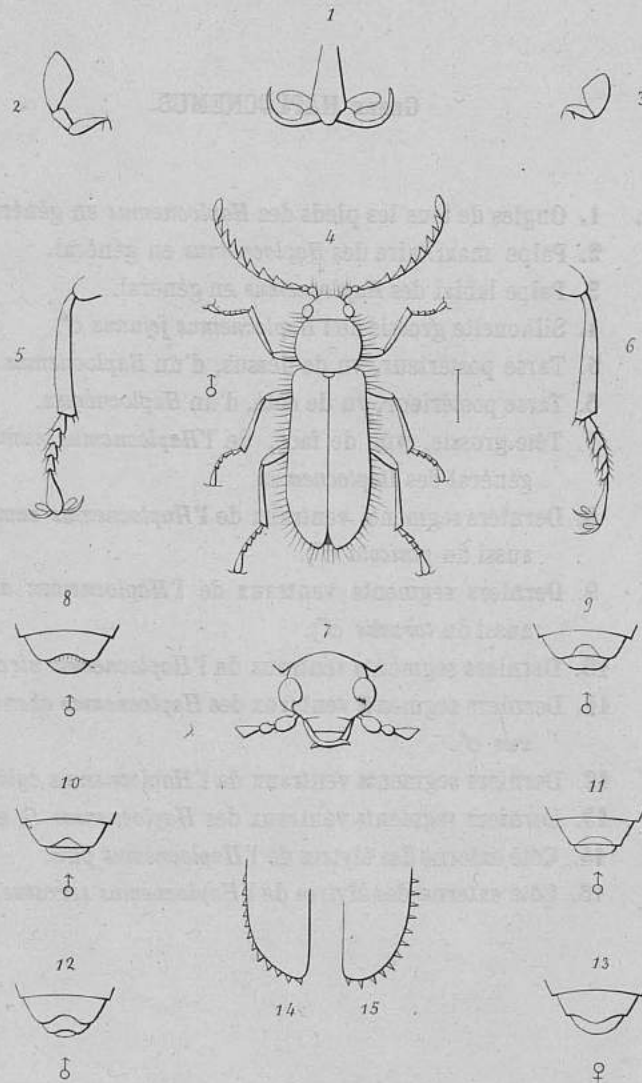
Dechaud sc.

PLANCHE XII.

GENRE HAPLOCNEMUS.

- Fig. 1. Ongles de tous les pieds des *Haplocnemus* en général.
2. Palpe maxillaire des *Haplocnemus* en général.
3. Palpe labial des *Haplocnemus* en général.
4. Silhouette grossie de l'*Haplocnemus jejunos* ♂.
5. Tarse postérieur, vu de dessus, d'un *Haplocnemus*.
6. Tarse postérieur, vu de côté, d'un *Haplocnemus*.
7. Tête grossie, vue de face, de l'*Haplocnemus eumerus* et en général des *Haplocnemus*.
8. Derniers segments ventraux de l'*Haplocnemus eumerus* ♂ (et aussi du *pinicola* ♂).
9. Derniers segments ventraux de l'*Haplocnemus alpestris* (et aussi du *tarsalis* ♂).
10. Derniers segments ventraux de l'*Haplocnemus virens* ♂.
11. Derniers segments ventraux des *Haplocnemus ahenus* et *aestivus* ♂.
12. Derniers segments ventraux de l'*Haplocnemus cylindricus* ♂.
13. Derniers segments ventraux des *Haplocnemus* ♀ en général.
14. Côté externe des élytres de l'*Haplocnemus pini*.
15. Côté externe des élytres de l'*Haplocnemus serratus*.

Haplocnemus



C. Rey del.

imp. Fugère

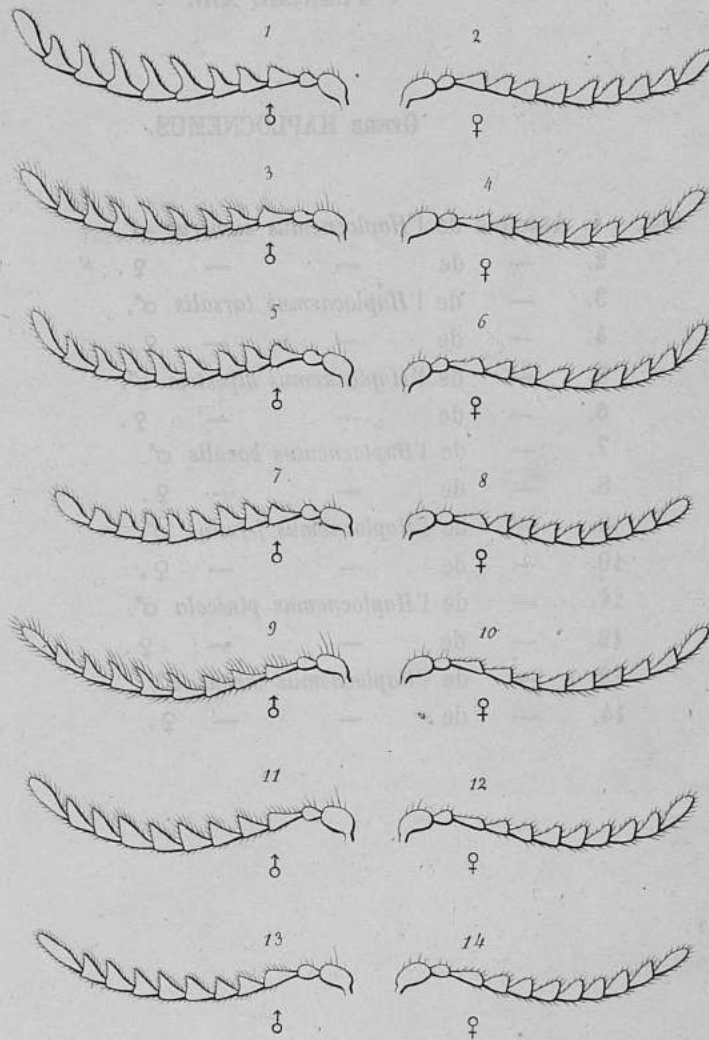
Déchaud sc.

PLANCHE XIII.

GENRE HAPLOCNEMUS.

- Fig. 1. Antenne de l'*Haplocnemus eumerus* ♂.
 2. — de — — ♀.
 3. — de l'*Haplocnemus tarsalis* ♂.
 4. — de — — ♀.
 5. — de l'*Haplocnemus alpestris* ♂.
 6. — de — — ♀.
 7. — de l'*Haplocnemus basalis* ♂.
 8. — de — — ♀.
 9. — de l'*Haplocnemus jejurus* ♂.
 10. — de — — ♀.
 11. — de l'*Haplocnemus pinicola* ♂.
 12. — de — — ♀.
 13. — de l'*Haplocnemus virens* ♂.
 14. — de — — ♀.

Haplocnemus



C. Rey del.

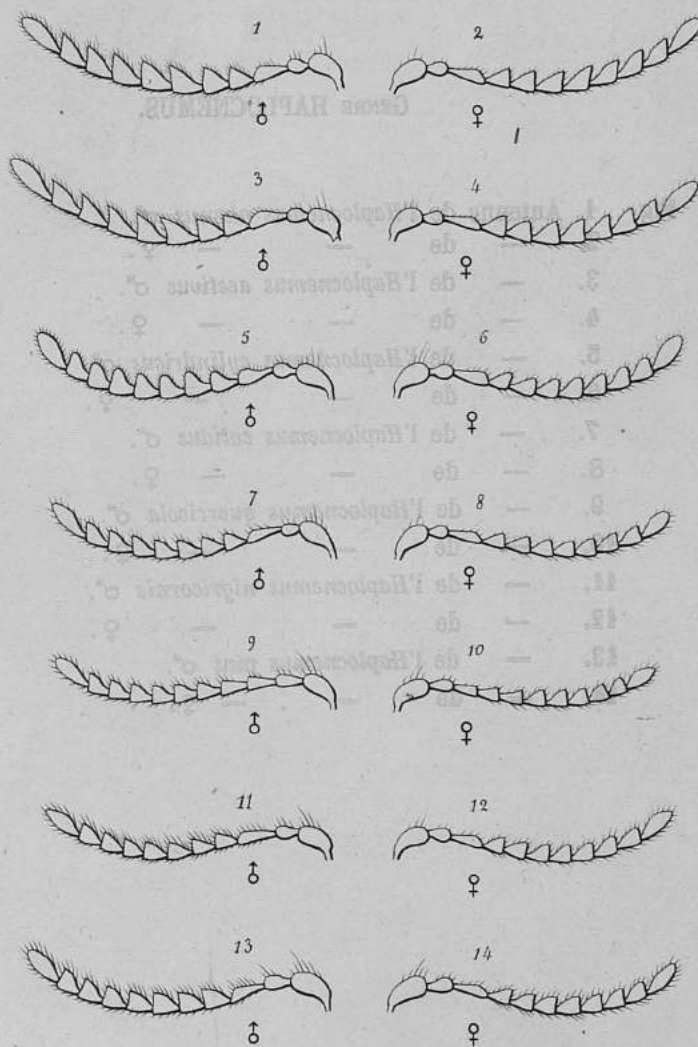
impr. Fugère

Déchaud sc.

PLANCHE XIV.

GENRE HAPLOCNEMUS.

- Fig. 1. Antenne de l'*Haplocnemus ahenus* ♂.
 2. — de — — ♀.
 3. — de l'*Haplocnemus aestivus* ♂.
 4. — de — — ♀.
 5. — de l'*Haplocnemus cylindricus* ♂.
 6. — de — — ♀.
 7. — de l'*Haplocnemus calidus* ♂.
 8. — de — — ♀.
 9. — de l'*Haplocnemus quercicola* ♂.
 10. — de — — ♀.
 11. — de l'*Haplocnemus nigricornis* ♂.
 12. — de — — ♀.
 13. — de l'*Haplocnemus pini* ♂.
 14. — de — — ♀.



C. Rey del.

impr. Fugère

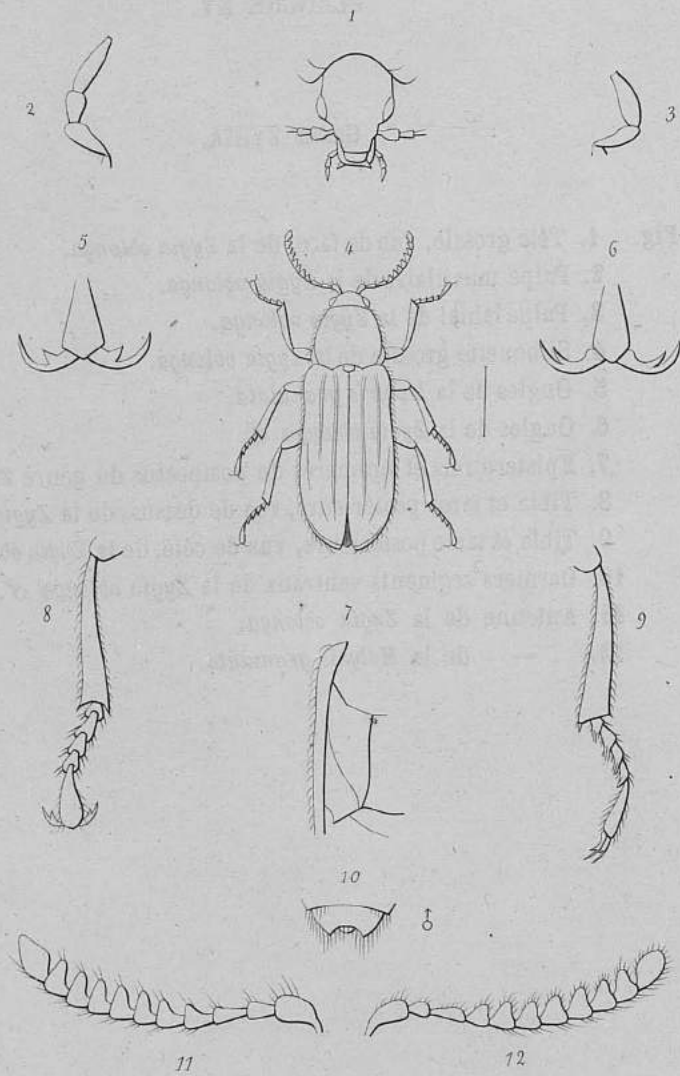
Déchoud sc.

PLANCHE XV.

GENRE ZYGIA.

- Fig. 1. Tête grossie, vue de face, de la *Zygia oblonga*.
2. Palpe maxillaire de la *Zygia oblonga*.
3. Palpe labial de la *Zygia oblonga*.
4. Silhouette grossie de la *Zygia oblonga*.
5. Ongles de la *Melyris granulata*.
6. Ongles de la *Zygia oblonga* ♂.
7. Episternums et épimères du postpectus du genre *Zygia*.
8. Tibia et tarse postérieurs, vus de dessus, de la *Zygia oblonga*.
9. Tibia et tarse postérieurs, vus de côté, de la *Zygia oblonga*.
10. Derniers segments ventraux de la *Zygia oblonga* ♂.
11. Antenne de la *Zygia oblonga*.
12. — de la *Melyris granulata*.

Zygia



C. Roy del.

impr. Fugère

Déchoud sc.

PLANCHE XVI.

GENRE DOLICHOSOMA.

- Fig. 1. Ongles de tous les pieds du genre *Dolichosoma*.
2. Palpe maxillaire des *Dolichosoma* ♂.
3. — des *Dolichosoma* ♀.
4. Silhouette grossie du *Dolichosoma lineare* ♂.
5. Tibia et tarse postérieurs, vus de dessus, des *Dolichosoma*.
6. Tibia et tarse postérieurs, vus de côté, des *Dolichosoma*.
7. Lame médiane du mésosternum des *Dolichosoma*.
8. Derniers segments ventraux de la plupart des *Dolichosoma* ♂.
9. Derniers segments ventraux de la plupart des *Dolichosoma* ♀.
10. Antenne du *Dolichosoma lineare* ♂.
11. — du *Dolichosoma lineare* ♀.
12. Premiers articles de l'antenne du *Dolichosoma submicaceum* ♂.
13. Premiers articles de l'antenne du *Dolichosoma subnodosum* ♂.

Dolichosoma

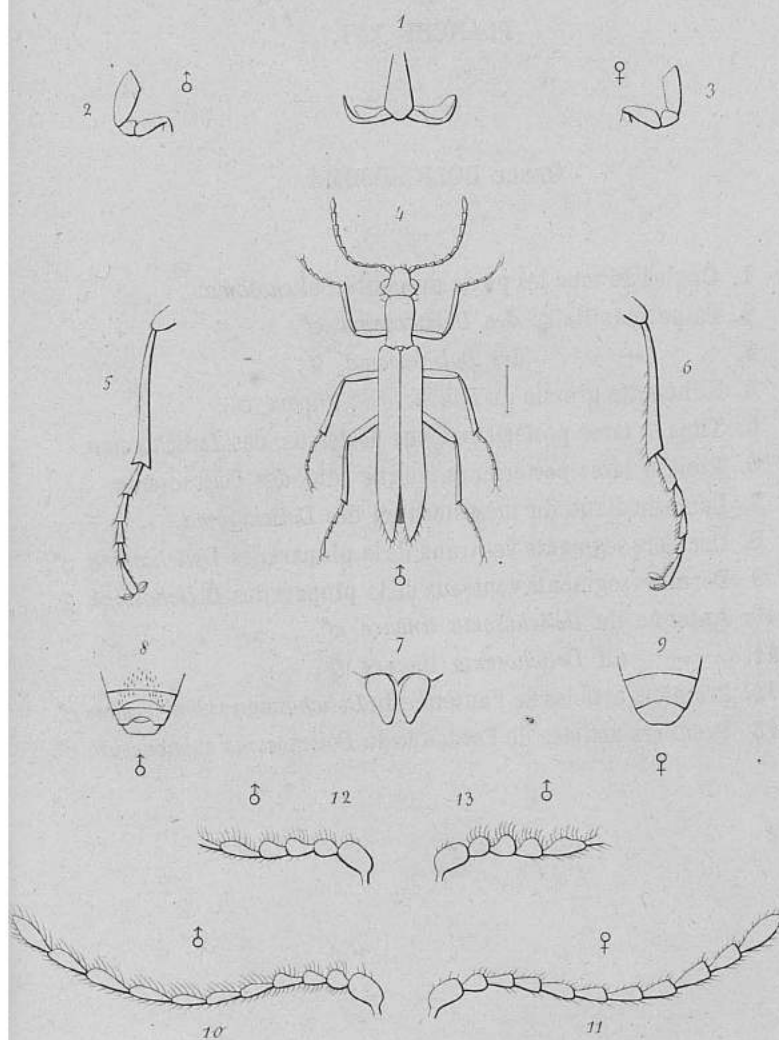
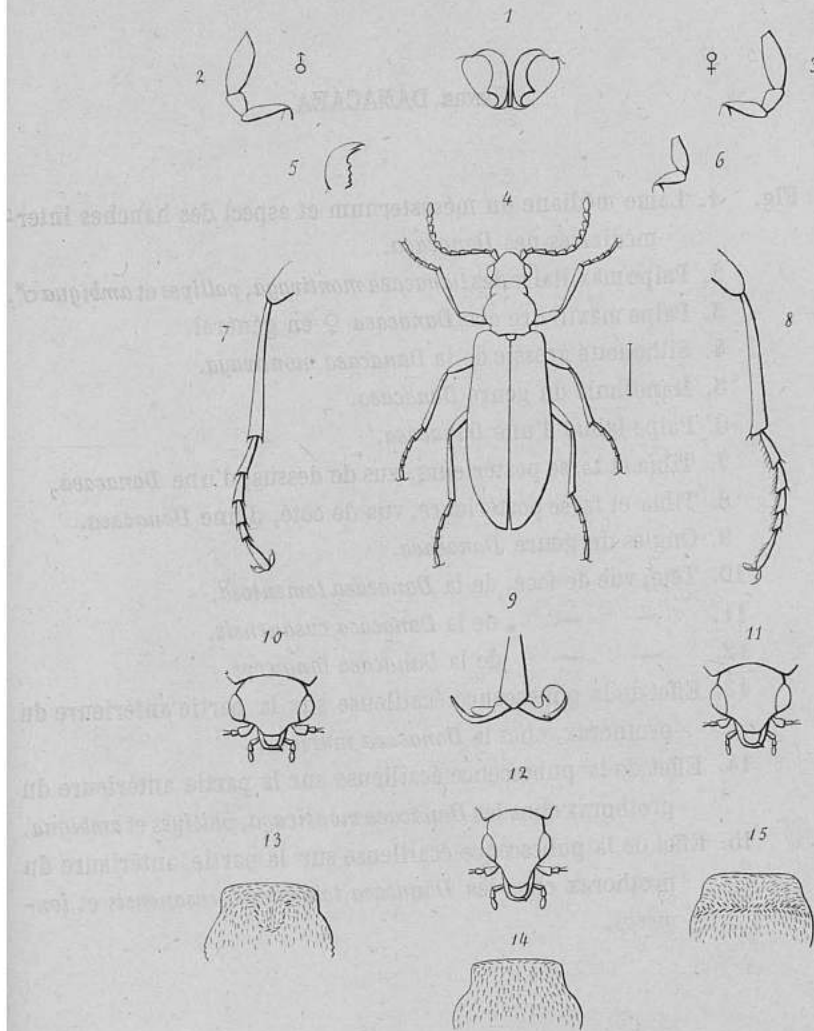


PLANCHE XVII.

GENRE DANACAEA.

- Fig. 1. Lame médiane du mésosternum et aspect des hanches inter-médiaires des *Danacaea*.
2. Palpe maxillaire des *Danacaea montivaga*, *pallipes* et *ambigua* ♂.
3. Palpe maxillaire des *Danacaea* ♀ en général.
4. Silhouette grossie de la *Danacaea montivaga*.
5. Mandibule du genre *Danacaea*.
6. Palpe labial d'une *Danacaea*.
7. Tibia et tarse postérieurs, vus de dessus, d'une *Danacaea*.
8. Tibia et tarse postérieurs, vus de côté, d'une *Danacaea*.
9. Ongles du genre *Danacaea*.
10. Tête, vue de face, de la *Danacaea tomentosa*.
11. — — de la *Danacaea cusanensis*.
12. — — de la *Danacaea longiceps*.
13. Effet de la pubescence écailleuse sur la partie antérieure du prothorax, chez la *Danacaea murina*.
14. Effet de la pubescence écailleuse sur la partie antérieure du prothorax chez les *Danacaea montivaga*, *pallipes* et *ambigua*.
15. Effet de la pubescence écailleuse sur la partie antérieure du prothorax chez les *Danacaea tomentosa*, *cusanensis* et *longiceps*.

Danacaea



C. Rey del.

imp. Eugène

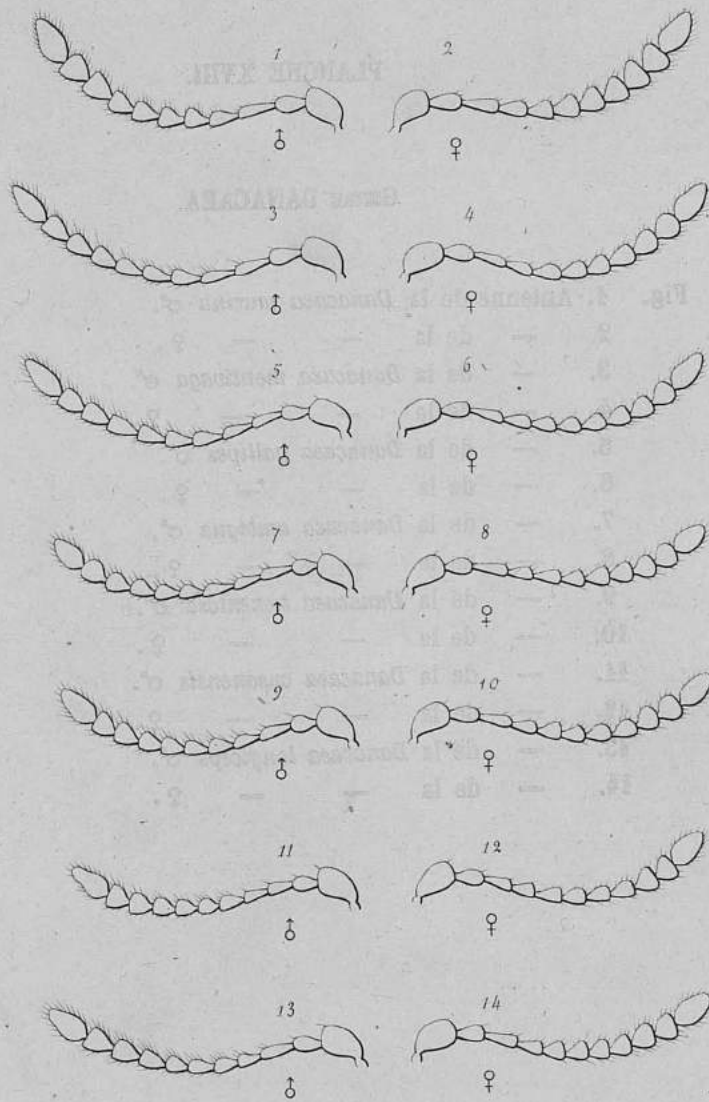
Déchaud sc.

PLANCHE XVIII.

GENRE DANACAEA.

- Fig. 1. Antenne de la *Danacaea murina* ♂.
2. — de la — — ♀.
3. — de la *Danacaea montivaga* ♂.
4. — de la — — ♀.
5. — de la *Danacaea pallipes* ♂.
6. — de la — — ♀.
7. — de la *Danacaea ambigua* ♂.
8. — de la — — ♀.
9. — de la *Danacaea tomentosa* ♂.
10. — de la — — ♀.
11. — de la *Danacaea cusanensis* ♂.
12. — de la — — ♀.
13. — de la *Danacaea longiceps* ♂.
14. — de la — — ♀.

Danacaea



C. Rey del.

imp. Fugère

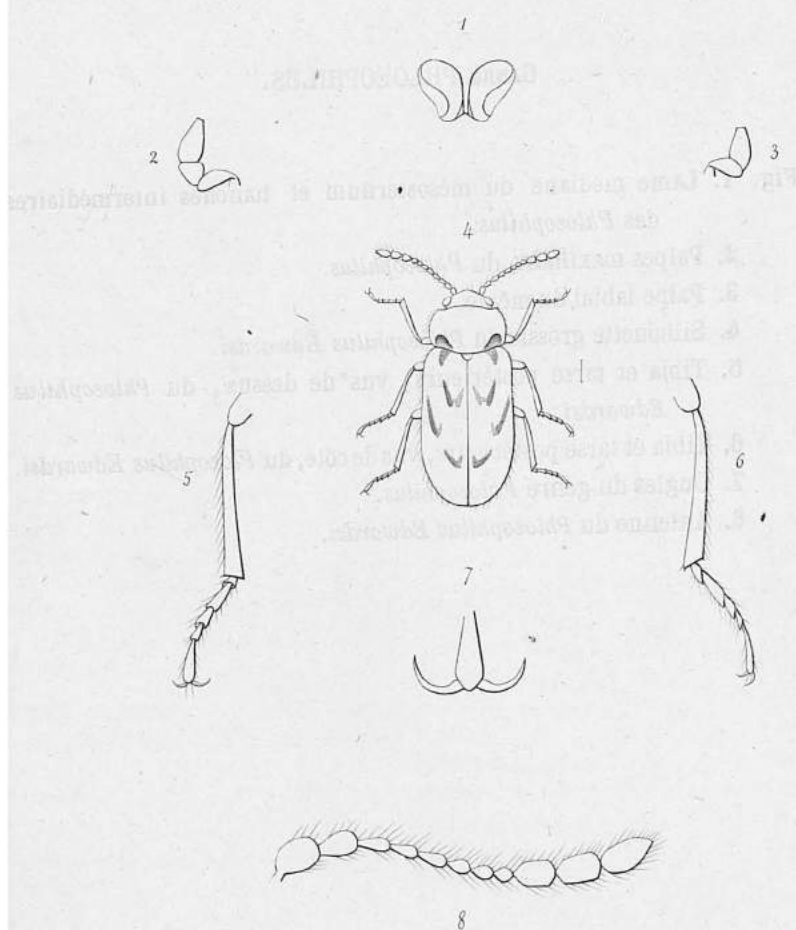
Déchaud sc.

PLANCHE XIX.

GENRE PHLOEOPHILUS.

- Fig. 1. *Lame médiane du mésosternum et hanches intermédiaires des Phloeophilus.*
2. *Palpes maxillaire du Phloeophilus.*
3. *Palpe labial du même.*
4. *Silhouette grossie du Phloeophilus Edwardsi.*
5. *Tibia et tarse postérieurs, vus de dessus, du Phloeophilus Edwardsi.*
6. *Tibia et tarse postérieurs, vus de côté, du Phloeophilus Edwardsi.*
7. *Ongles du genre Phloeophilus.*
8. *Antenne du Phloeophilus Edwardsi.*

Phloeophilus



C. Rey del.

impr. Fugère

Déchaud sc.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DE LA

TRIBU DES FLORICOLES

CANTHARIS.		<i>Ciliatus</i>	170
<i>Pilosa</i>	45	<i>Coxalis</i>	126
COSMIOCEMUS		<i>Cruralis</i>	132
<i>Murinus</i>	281	<i>Cusanensis</i>	302
<i>Pallipes</i>	288	<i>Flavipes</i>	121
DANACEENS	388	<i>Flavipes</i>	128
Danacaea	276	<i>Floralis</i>	185
<i>Ambigua</i>	292	<i>Fusculus</i>	137
<i>Cusanensis</i>	301	<i>Gonocerus</i>	93
<i>Denticollis</i>	284	<i>Griseus</i>	104
<i>Longiceps</i>	305	<i>Haemorrhoidalis</i>	71
<i>Montivaga</i>	284	<i>Impressus</i>	247
<i>Murina</i>	280	<i>Linearis</i>	269
<i>Nigritarsis</i>	298	<i>Montanus</i>	86
<i>Particeps</i>	292	<i>Niger</i>	78
<i>Pallipes</i>	288	<i>Nigrocyanus</i>	143
<i>Paradoxa</i>	309	<i>Nigricornis</i>	247
<i>Tomentosa</i>	297	<i>Oblongus</i>	262
DASYTIENS	28	<i>Obscurus</i>	119
DASYTAIRES	53	<i>Perplexus</i>	83
DASYTATES	54	<i>Pilicornis</i>	138
Dasytes	72	<i>Pini</i>	252
<i>Aeneus</i>	170	<i>Plumbeus</i>	132
<i>Algiricus</i>	114	<i>Plumbeus</i>	134
<i>Alpigradus</i>	90	<i>Qmadripustulatus</i>	64
<i>Antiquus</i>	252	<i>Sardoüs</i>	115
<i>Armatus</i>	33	<i>Scaber</i>	163
<i>Ater</i>	45	<i>Seriatus</i>	106
<i>Bipustulatus</i>	60	<i>Sericatus</i>	100
<i>Brevicornis</i>	72	<i>Serratus</i>	253
<i>Cærulescens</i>	115	<i>Subaeneus</i>	161
<i>Cæruleus</i>	147	<i>Sublaevis</i>	104
<i>Caesicornis</i>	90	<i>Tarsalis</i>	200
<i>Calabrus</i>	109	<i>Terminalis</i>	152
		<i>Thoracicus</i>	83
		<i>Tibialis</i>	68

<i>Tibiellus</i>	185	<i>Pini</i>	231
<i>Tristiculus</i>	100	<i>Pinicola</i>	215
<i>Virens</i>	220	<i>Tibialis</i>	123
<i>X.</i>	154	<i>Quercicola</i>	243
DERMESTES		<i>Serratus</i>	255
<i>Hirtus</i>	45	<i>Tarsalis</i>	198
<i>Niger</i>	79	<i>Virens</i>	219
<i>Tomentosus</i>	298	MENICOPAIRES	28
Divaies	56	Menicopus	29
<i>Bipustulatus</i>	59	<i>Armatus</i>	33
<i>Brevicornis</i>	72	<i>Pilosus</i>	43
<i>Haemorrhoidalis</i>	71	<i>Hirtus</i>	45
<i>Quadripustulatus</i>	63	<i>Pyrenaeus</i>	38
<i>Tibialis</i>	67	<i>Vittatus</i>	49
Dolichosoma	267	<i>Hista</i>	
<i>Lineare</i>	269	<i>Bipustulata</i>	60
<i>Nobile</i>	178	<i>Caerulea</i>	148
<i>Subdensatum</i>	273	<i>Quadripustulata</i>	64
<i>Submicaceum</i>	274	<i>S.-G. [Hypodasytes]</i>	168
<i>Subnodosum</i>	275	<i>Obscurus</i>	116
ENICOPUS		Julistus	182
<i>Falculifer</i>	35	<i>Floralis</i>	184
<i>Hirtus</i>	45	<i>Floricola</i>	185
<i>Pyrenaeus</i>	40	<i>Fulvohirtus</i>	187
<i>Subvittatus</i>	38	LAGRIA	
<i>Truncatus</i>	45	<i>Atra</i>	45
<i>Vittatus</i>	51	<i>Caerulea</i>	148
HAPLOCNEMATES	181	<i>Flavipes</i>	178
Haplocnemus	191	<i>Linearis</i>	269
<i>Aestivus</i>	228	<i>Nigra</i>	79
<i>Ahenus</i>	224	<i>Nigricornis</i>	247
<i>Alpestris</i>	203	<i>Pallipes</i>	288
<i>Basalis</i>	207	<i>Viridis</i>	278
<i>Calidus</i>	239	Lobonyx	167
<i>Cribricolis</i>	234	<i>Aeneus</i>	169
<i>Cylindricus</i>	235	MELYRIENS	256
<i>Erosus</i>	233	Melyris	237
<i>Eumerus</i>	195	<i>Andalustica</i>	258
<i>Fuscitibia</i>	247	<i>Aeneus</i>	163
<i>Jejunus</i>	211	<i>Ater</i>	45
<i>Nigricornis</i>	247	<i>Bimaculata</i>	60
<i>Nigripes</i>	223	<i>Caerulea</i>	148

<i>Cyaneus</i>	178	<i>Pilicornis</i>	137
<i>Flavipes</i>	123	<i>Opatrum</i>	
<i>Floralis</i>	183	<i>Granulatum</i>	258
<i>Fuscula</i>	157	PHLOEOPHILIENS.	309
<i>Granulata</i>	258	Phloeophilus	310
<i>Nobilis</i>	178	<i>Edwardsi</i>	312
<i>Pallipes</i>	288	<i>S.-G. Pseudodasytes</i>	152
<i>Plumbea</i>	134	<i>Fuscus</i>	157
<i>Plumbeus</i>	134	<i>Subaeneus</i>	161
<i>Quadrinaculatus</i>	64	<i>Terminalis</i>	154
<i>Villosus</i>	80	Psilothrix	174
<i>S.-G. Mesodasytes</i>	121	<i>Nobilis</i>	177
<i>Coxalis</i>	126	TILLUS	
<i>Cruralis</i>	132	<i>Filiiformis</i>	269
<i>Flavipes</i>	123	Zygia	253
<i>Plumbeus</i>	132	<i>Oblonga</i>	261
<i>Tibiellus</i>	127	<i>Scutellaris</i>	265
<i>S.-G. Metadasytes</i>	137		
<i>Caeruleus</i>	148		
<i>Nigrocyanus</i>	143		

ERRATA DE LA TRIBU DES VÉSICULIFÈRES



Tableau méthodique.

Pages.	Lignes.			
2	6	Atholinus.	<i>lisez</i>	Antholinus.
•	21	Tomson.	<i>lisez</i>	Thomson.
Texte.				
3	3	développées	<i>lisez</i>	développées
10	20	<i>après</i> description	<i>ajoutez</i>	de la larve
11	23	marqués	<i>lisez</i>	marquées
15	4	tegments	<i>lisez</i>	téguments
16	28	<i>ap ès</i> sous-tribu	<i>supprimez</i>	à
17	33	premier	<i>lisez</i>	deuxième
19	16	dessus	<i>lisez</i>	dessous
21	16	<i>après</i> deuxième	<i>ajoutez</i>	article
22	11	contigūs	<i>lisez</i>	contigus
•	24	sa	<i>lisez</i>	leur
28	9	ovales-oblongues	<i>lisez</i>	ovale-oblongues
26	2	également	<i>lisez</i>	égalant
27	7	mambrancuse	<i>lisez</i>	membraneuse
28	1	nombreux	<i>lisez</i>	membraneux
•	21	arrondi	<i>lisez</i>	arrondie
•	23	arrondi	<i>lisez</i>	arrondie
30	29	biimpressioné	<i>lisez</i>	biimpressionné
31 l. dern.		lisse	<i>lisez</i>	lisses
36	6	en	<i>lisez</i>	en
•	29	sétosellées	<i>lisez</i>	sétosellés
39	13	épineuse	<i>lisez</i>	épineuses
42	10	côtés (♀)	<i>lisez</i>	côtés (♂)
44 av. der.		s'aperçoit	<i>lisez</i>	s'aperçoit
45	31	subaténuées	<i>lisez</i>	subatténuées
46	32	insertions	<i>lisez</i>	intersections
47	11	<i>après</i> extrémité	<i>supprimez</i>	les deux points.
48	23	segmant	<i>lisez</i>	segment

Texte.				
Pages.	Lignes.			
49	20	prononcés	<i>lisez</i>	prononcées
»	26	dessous	<i>lisez</i>	dessus
»	33	rétréci	<i>lisez</i>	rétrécie
53	7	moltié	<i>lisez</i>	moitié
55	1	pre	<i>lisez</i>	premier
»	15	dent	<i>lisez</i>	dents
» av. der.		projettent	<i>lisez</i>	projette
57	8	noirs	<i>lisez</i>	noir
60	35	sixième	<i>lisez</i>	sixièmes
61	18	ciliés	<i>lisez</i>	ciliées
64	23	soudé	<i>lisez</i>	coudé
70	19	leurs extrémités rembrunies	<i>lisez</i>	leur extrémité rem- brunie
71	5	largemennt	<i>lisez</i>	largement
72	25	<i>Hypoptylus</i>	<i>lisez</i>	<i>Hypoptilus.</i>
74	2	moins (♂)	<i>lisez</i>	moins (♀)
»	14	fasciculée	<i>lisez</i>	fasciculées
87	1		<i>effacez</i>	et la plupart.
88	24	Erichson	<i>lisez</i>	Linné.
89	12	épassi	<i>lisez</i>	épaissi
93	16	de leurs deux premiers arti- cles	<i>lisez</i>	des deux premiers arti- cles des antennes
93	29	plus étroit sur les côtés	<i>lisez</i>	plus étroit que les ély- tres
93	32	derniers	<i>lisez</i>	dernier
96	2	plus ou moins (♀)	<i>lisez</i>	plus ou moins (♂)
98	30	après articles	<i>ajoutez</i>	des antennes
101	6	après vertex	<i>mettez</i>	point et virgule.
104	26	rembruni (♂)	<i>lisez</i>	rembruni (♀)
107 l. dern.		bissinué	<i>lisez</i>	bissinuée
109	22	déclive	<i>lisez</i>	déclives
110	27	testacés	<i>lisez</i>	testacés
117	26	sixième	<i>lisez</i>	sixièmes
118 l. dern.		quart (♂)	<i>lisez</i>	quart (♀)
121	11	sixième	<i>lisez</i>	sixièmes
124	30	sixième	<i>lisez</i>	sixièmes
125	15	un peu (♀)	<i>lisez</i>	un peu (♂)
127	16	avant chez	<i>mettez</i>	obs.
128	8	en	<i>lisez</i>	ou
» l. dern.		attelestus	<i>lisez</i>	atelestus.

Texte.				
Pages.	Lignes.			
129	15	Anthidipnis	<i>lisez</i>	Antidipnis.
133	8	subimpressioné	<i>lisez</i>	subimpressionné.
,	10	isocèle	<i>lisez</i>	isoscèle
135	12	noire	<i>lisez</i>	noires
137	20	parée	<i>lisez</i>	parées
139	25	sixième	<i>lisez</i>	sixièmes
,	36	sur	<i>lisez</i>	que
141	2	un peu	<i>lisez</i>	un peu (♀)
153	6	sensiblement	<i>lisez</i>	sensiblement
154	29	rosés	<i>lisez</i>	rosées
155	10	sixième	<i>lisez</i>	sixièmes
,	25	long	<i>lisez</i>	longs
156	5	obtuse	<i>lisez</i>	obtuses
,	24	sixième	<i>lisez</i>	sixièmes
,	14	1/3 l.	<i>lisez</i>	1/2 l.
,	21	sixième	<i>lisez</i>	sixièmes
166	21	subconvexe	<i>lisez</i>	subconcave
,	20	vi	<i>lisez</i>	vi
204	8	gracilentus	<i>lisez</i>	gracilentus.
,	17	dessous	<i>lisez</i>	dessus
210	25	Ebaée	<i>lisez</i>	Ebée
213	1	à	<i>lisez</i>	à l'exception de
228	1	pubescent	<i>lisez</i>	pubescentes
233	1	Hypébaée	<i>lisez</i>	Hypébée.
244	av. der.	courte	<i>lisez</i>	fine
252	18	premiers	<i>lisez</i>	premier
255	15	testacés	<i>lisez</i>	testacées
,	30	arrière	<i>lisez</i>	arrière (♀)
266	4	bien avant	<i>lisez</i>	bien en avant
270	26	rapprochés	<i>lisez</i>	rapprochées
271	1	cinquièmes	<i>lisez</i>	cinquième
276	21	bien avant	<i>lisez</i>	bien en avant
280	4	séparément	<i>lisez</i>	éparsement
282	13	submembraneuse	<i>lisez</i>	submembraneuse
,	21	écartés	<i>lisez</i>	écartées
384			<i>lisez</i>	284
286	17	prononcée	<i>lisez</i>	prolongée
291	30	dessous	<i>lisez</i>	dessus
295	17	troisième	<i>lisez</i>	dixième
300	40	après extrémité,	<i>mettez</i>	légèrement arqués en dehors :

Texte.			
Pages.	Lignes.		
303	4	var. α , etc	mettez cette ligne avant la taille, c'est-à-dire 10 lignes plus bas.
306	4	article	lisez articles
306	13	colloration	lisez coloration
307 (rec. 4		131.	lisez 132.
» » 11		après Wollaston	ajoutez 275.
» » 12		après Erichson	ajoutez 278.
» 2 ^e col. 4		921.	lisez 297.
» » 5		923.	lisez 299.
» » 6		927.	lisez 303.
» » 10		gracilentus, Met R. 202.	lisez gracilentus M. et R. 204.
» » 12		marginellus. Oliv.	lisez marginalis. Lap.
» » 16		Ceraphetes. Fairmaire.	lisez cerapheles M. et R. 141
» » 20		terminalis.	lisez terminatus.
» » 23		239.	lisez 258.
» » 25		255.	lisez 265
308 (rec. 4		après Erichson	ajoutez 270.
» » 2		après Laporte	ajoutez 272.
» » 13		Homoeodiptis.	lisez Homoeodipnis.
» » 19		239.	lisez 238.
» » 20		207.	lisez 247.
» 2 ^e col. 5		au dessous d'Hypoptilus Met R	ajoutez Barnevillei. Puton.
» » 6		au dessus d'aeneus. L.	ajoutez s.-g. malachus in sp.
» » 24		après Troglops. Erichs.	ajoutez 281.
» » 25		après albicans. Lin.	ajoutez 284.
» » 26		945.	lisez 291.
» » 27		918.	lisez 294.
» » 28		après silo. Erichs	ajoutez 287.

Mettez une virgule, page 21, ligne 31, après convexe. — Page 32, l. 1, après brillant. — Page 41, l. 24, après allongé. — Page 56, l. 7, après l'inférieur. — Page 98, l. 29, après tronqué. — Page 94, l. 14, après deuxième, et l. 15 après celle-ci. — Page 117, l. 27, après tronqué. — Page 128, l. 37, après transverse. — Page 129, ligne 14, après les ♀, et l. 30, après derrière. — Page 152, l. 10, après tibias. — Page 153, l. 41, après chacune. — Page 250, l. 29, après subfilimormes.

Supprimez la virgule, page 13, ligne 11, après mémoratifs. — Page 29, l. 17, après épaissi. — Page 88, l. 30, après ventraux. —

Page 99, l. 29, après sillon. — Page 243, l. 27, après côtés, et l. 30, après celle-ci. — Page 249, l. 6, après côtés. — Page 249, l. 16, après pointillé. — Page 255, l. 13, après trochanters. — Page 32, après premier (les premier à quatrième), et dans tous les cas semblables.

ERRATA DE LA TRIBU DES SCUTICOLES.

Pages.	Lignes.		
2 ^e col.	2	Latrielle.	<i>lisez</i> Latreille.
2	22	allongées	<i>lisez</i> allongés
41	26	dant	<i>lisez</i> dont
16 l. dern.		ils restituait	<i>lisez</i> il restituait
19	22	serrées	<i>lisez</i> serrée
21	16	après mâchoires	<i>mettez</i> point et virgule.
22	3	avancée	<i>lisez</i> avancé
26	12	sa toute	<i>lisez</i> toute sa
27	22	après ventre	<i>supprimez</i> la virgule.
33	30	garnis	<i>lisez</i> garnies
35	7	ponctiformes	<i>lisez</i> ponctiforme.
37	1	nebulus	<i>lisez</i> nebulosus.
38	26	Matschulsky	<i>lisez</i> Motschulsky
»	27	ponctuée	<i>lisez</i> ponctué
45	32	revêtu	<i>lisez</i> revêtus
48	18	murinus	<i>lisez</i> murinus
54 av. der.		holosericeus	<i>lisez</i> holosericeus
57	22	hœmorrhoidalis	<i>lisez</i> hœmorrhoidalis
59 av. der.		subsilloné	<i>lisez</i> subsilloné
63	31	Schaeffer.	<i>lisez</i> Schaefferi.
69 av. der.		1/2 l. à 2/3 l.	<i>lisez</i> 1 l. 1/2 à 1 l. 2/3.
70	8	clairs	<i>lisez</i> claires
»	9	noirs ou bruns	<i>lisez</i> noires ou brunes
»	31	teinte	<i>lisez</i> taille
78	33	noires	<i>lisez</i> noirs
»	35	noires	<i>lisez</i> noirs
79	2	angle	<i>lisez</i> l'angle.
»	4	parés	<i>lisez</i> paré
»	29	suballongées	<i>lisez</i> suballongés
80	18	épai	<i>lisez</i> épais
81	23	carré	<i>lisez</i> carrée
84	27	extrémités	<i>lisez</i> extrémité
90 av. der.		liniaire	<i>lisez</i> linéaire

Pages.	Lignes.		
91	2	des	<i>lisez</i> de
98	25	la	<i>lisez</i> le
»	26	postérieur	<i>lisez</i> postérieurs
101	22	côtés	<i>lisez</i> côtes
102	13	grossiers	<i>lisez</i> grossier
110	23	ponctué	<i>lisez</i> ponctuées
112	3	apparents	<i>lisez</i> apparent
116	15	Hadratoma	<i>lisez</i> Hadrotoma
117	13	taches plus claires	<i>lisez</i> tarses plus clairs
»	27	subequalibus	<i>lisez</i> subaequalibus
119	26	visibles	<i>lisez</i> voilées
120	15	variables	<i>lisez</i> variable
121	10	variables	<i>lisez</i> variable
122	25	fusicornis	<i>lisez</i> fuscicornis.
128	antép.	cuisses petites	<i>lisez</i> Ecusson petit
131	2	après sutural	<i>supprimez</i> le point et virgule.
»	»	avancées	<i>lisez</i> avancé
135	7	composés	<i>lisez</i> composées
137	5	jusqu'au	<i>lisez</i> jusqu'aux
»	29	variables	<i>lisez</i> variable
142	20	après angles	<i>mettez</i> virgule.
»	»	avancées où	<i>lisez</i> avancée ou
»	»	après ensemble	<i>mettez</i> point-virgule.
»	31	formé	<i>lisez</i> formée
144	6	unies	<i>lisez</i> unie
»	10	mêlée	<i>lisez</i> mêlées
149	10	marquées	<i>lisez</i> marquée
151	av. der.	de 11 articles	<i>supprimez</i> cette répétition.
156	24	de 13 articles	<i>supprimez</i> ces trois mots.
159	11	dont	<i>lisez</i> donc
160	24	huméra	<i>lisez</i> humérale
164	27	parfois	<i>lisez</i> parfois
168	dern.	oreillettes	<i>lisez</i> écailles
171	29	brevasei	<i>lisez</i> verbasci
177	25	arceau	<i>lisez</i> arceaux
181	1 ^{re} . 5	après Anthracus	<i>mettez</i> 137.
»	» 12	148	<i>lisez</i> 144.
»	2 ^{de} . dern.	fuliginovus	<i>lisez</i> fuliginosus.
182	1 ^{re} . 17	après Hadrotoma	<i>mettez</i> 111.
»	2 ^{de} . 5	101	<i>lisez</i> 102.

Mettez une virgule, page 142, l. 20, après angles, et ligne 28, après postérieurement. — Page 163, l. 17, après longueur et après arrière.